DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12979 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 21 OCTOBRE 1986

Avec plusieurs membres de son gouvernement

Samora Machel, président du Mozambique a trouvé la mort dans un accident d'avion

Le président mozambicain, M. Samora Machel, est mort, dimanche soir 19 octobre, dans un accident d'avion qui s'est produit dans le nord de l'Afrique du Sud. L'avion présidentiel, à bord duquel se trouvaient trente-huit personnes, regagnait Maputo, la capitale mozambicaine, venant de Lusaka (Zambie), où M. Machel avait assisté à une réunion au sommet des pays de la « ligne de front ». Parmi les trente-quatre victimes figureraient plusieurs personnalités proches du chef de l'Etat, ainsi que des membres du gouvernement.

Contrairement à ce qu'indiquaient de premières informations, M. Joaquim Alberto Chissano, ministre des affaires étrangères, considéré comme le « numéro deux » du régime, ne ferait pas partie des victimes. M. Chissano se trouvait en effet à New-York, où il assistait à l'Assemblée générale des Nations unies. En revanche, MM. Alberto Chipande, ministre de la défense, Luis Alcantara Santos, ministre des transports et des communications, et Daniel Mbanze, ministre adjoint des affaires étrangères, auraient trouvé la mort. Ce sont les autorités sud-africaines qui ont averti celles du Mozambique de la catastrophe, précisant que l'avion présidentiel s'était écrasé dans la province du Natal.

La mort du chef de l'Etat, connue dans la matinée du lundi 20 octobre, a été rapidement confirmée par l'agence soviétique Tass, puis par la représentation de la RNM (Résistance nationale du Mozambique, opposition armée au régime de Maputo) à Lisbonne, et enfin par la radio nationale du Mozambique. Le Frelimo, parti unique au pouvoir à Maputo, a annoncé l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de cet accident.

(Lire la suite page 4.)

Un coup terrible

La disparition brutale de Samora Machel dans des circonstances encore non élucidées est un nouveau coup terrible pour le Mozambique, ce pays exsangue, déchiré par la guerre, menacé de banqueroute. Elle intervient également au pire moment pour les Etats de la « ligne de front » qui, en Afrique australe, tentent d'échapper à l'emprise de leur puissant voisin – et ennemi – sud-africain.

Lorsque la révolution des œillets au Portugal précipita, il y a onze ans, la décolonisation d'un empire qui se portait déjà mal, le Mozambique s'était assez bien tiré d'affaire, en tout cas mieux que l'Angola. La transition vers l'indépendance s'était négociée de façon relativement harmonieuse entre Lisbonne et le FRELIMO de M. Machel, un front de libération dirigé par une équipe multiraciale cohérente dont l'homme qui vient de disparaître était l'animateur incontesté.

Mais les difficultés devaient vite s'accumuler. Les Portugais quittèrent le pays, laissant un vide à tous les niveaux. Le FRELIMO choisit dès l'année suivante de se porter au secours de la guérilla en lutte contre le régime de M. Ian Smith dans ce qui était alors la Rhodésie. Enfin, le choix d'une voie de développement socialiste à l'intérieur devait poser de sérieux problèmes.

Le règlement du conflit rhodésien – avec la proclamation de l'indépendance du Zimbabwe en 1980 – ne devait pas signifier la fin des épreuves pour le Mozambique. Car déjà une rébellion, soutenue de plus en plus activement par l'Afrique du Sud, la Résistance nationale du Mozambique (RNM), se développait dans plusieurs provinces. En outre, le pays devait faire face aux méfaits d'une grave sécheresse, sans parler des destructions de récoltes par les redoutables criquets pèlerins.

L'équipe de Samora Machel, toujours soudée, fit front. Sur le plan intérieur, une politique beaucoup plus réaliste fut adoptée. Sur le plan extérieur, Maputo se résolut à passer un « pacte avec le diable » – l'accord de Nkomati, signé en mars 1984 avec Pretoria, – espérant ainsi contenir l'agressivité du géant sud-africain.

Mais il n'était plus temps. En dépit des démentis, le régime de Pretoria – de plus en plus isolé sur la scène internationale – continua d'alimenter la RNM. Les réformes venaient trop tard, le pays étant entièrement désorganisé par la guérilla. Enfin, Maputo ne pouvait compter sur les Occidentaux, indécis, pour prendre le relais des pays de l'Est, mécontents de l'accord de Nkomati.

C'est donc un pays à bout de souffle qui se trouve soumis à rude épreuve. La cohésion de l'équipe dirigeante, inchangée depuis 1969, pourrait peut-être limiter les risques de déchirement pour la succession. Il n'en reste pas moins que le Mozambique est tellement affaibli que Pretoria pourrait être plus que jamais tenté de le transformer en un autre bantoustan. Une telle fuite en avant ouvrirait la porte à toutes les aventures militaires en Afrique australe.

La grève dans les services publics

Les syndicats revendiquent en ordre dispersé

De nombreuses perturbations devraient marquer la journée de grève du 21 octobre dans les services publics à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO, FEN et de la Fédération autonome des fonctionnaires, voire de la CGC et de la CFTC. Enseignement, poste, transports, électricité, banques devraient être affectés par ce premier mouvement d'importance depuis le 16 mars. Malgré cette apparente convergence sur la défense des salaires et de l'emploi, les défilés seront séparés, et les syndicats restent divisés sur les grands dossiers sociaux.

Le succès – vraisemblable – de cette mobilisation de mécontents ne devrait guère conduire les syndicats à un triomphalisme excessif. Tout d'abord, le « front » syndical du 21 octobre est loin d'être homogène. En second lieu, cette action du « public » risque de mieux mettre en évidence le contraste avec un secteur privé qui, malgré quelques tensions sociales ponctuelles, reste globalement calme.

En apparence, les syndicats peuvent compter sur un environnement qui, dans le secteur public, est relativement mobilisateur. La poussée de fièvre provoquée cet été par les déclarations de M. Douffiagues, ministre des transports, sur le statut des cheminots, est loin d'être retombée; les agents d'autres entreprises publiques craignant, eux aussi, que l'on passe leurs acquis statutaires à la moulinette de la modernisation.

Dans la fonction publique elle-même, le ministre, M. de Charette, tout en multipliant les gestes d'apaisement, annonce que dix-neuf mille postes seront supprimés en 1987. Les fonctionnaires se mobilisent-ils davantage sous un gouvernement de droite ?

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 44.)

Le départ forcé de cent un Maliens vers Bamako

Application de la loi !

Cent un Maliens, qui, selon M. Pandraud, se trouvaient en situation irrégulière en France, ont été renvoyés dans leur pays, samedi 18 octobre.

Dans les procès correctionnels à la chaîne, pour le tout-venant de la délinquance, quand le procureur de la République est en manque d'imagination, fatigué ou pressé, il a coutume de se contenter d'une formule passe-partout : « *Application de la loi.* » On a l'impression qu'avec les immigrés clandestins il en ira de plus en plus souvent ainsi et que, fournée après fournée, au nom du réalisme et de la sécurité, l'Etat n'aura qu'une réponse : « *Application de la loi !* »

L'embarquement nocturne pour Bamako de cent un Maliens, dans un avion charter aussi clandestin que ceux qu'on y plaça, fait choc par le nombre des passagers. Effet de masse. Mais il ne faut pas s'illusionner : cette opération s'est déroulée derrière le rempart de la loi et sous la protection d'une bonne partie de l'opinion, chauffée par l'insécurité et les campagnes sur la drogue. On la braverait l'opinion, en faisant preuve de mansuétude et d'humanité plutôt qu'en appliquant la politique annoncée avant les élections et légalisée ensuite.



Car, à peu de choses près, la massive « reconduite à la frontière » – la manière administrative de dire : « du balai ! » – à laquelle il vient d'être procédé a respecté les formes de la nouvelle légalité. On peut seulement s'interroger, aux marges, sur le point de savoir si tous les « irréguliers » ont bien été – comme le prévoit la loi du 9 septembre 1986 – « *mis en mesure d'avertir un conseil, leur consulat ou une personne de leur choix* ». On peut encore se demander si, pour cinq des individus ainsi chassés, il était convenable d'utiliser ce qu'un fonctionnaire de l'intérieur a appelé « *une violence nécessaire* » pour les contraindre à s'asseoir dans l'avion.

Pour le reste, c'est la surprise qui surprend. La nouvelle majorité l'a voulu ainsi et a voté pour cela. C'est une autre forme de l'Etat de droit, à laquelle il faudra bien s'habituer. La gêne ressentie jusque dans la majorité après l'opération de samedi et ses airs de douteuse « rafle » a été exprimée de manière touchante par M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme. Il a regretté de ne pas avoir été prévenu, mais a souligné que la loi avait été respectée. Il a seulement noté que l'effet de masse pouvait apparaître choquant et suggéré qu'on s'éviterait bien des inconvénients si l'on procédait par petits paquets – comme avant ! – plutôt que par sinistres fournées.

Le ministre de l'intérieur et celui de la sécurité n'ont pas à s'embarrasser de scrupules de cette nature. L'ont-ils assez dit ! On pourrait même se demander si, après tout, la publicité donnée à l'affaire ne les arrange pas, prouvant à l'opinion que, lorsqu'ils ont de mâles accents de fermeté, les actes suivent. Pèsent alors bien peu, face à ce réalisme, les indignations de ceux qui pensent que le court-circuitage de la justice, pour être prévu, n'en est pas moins illégitime, et que la France a plus à perdre en réputation qu'à gagner en sécurité dans ces convois aussi légaux qu'indignes.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire nos informations page 16.)

Un entretien avec Nagisa Oshima

« Max mon amour », la tendresse de l'autre

L'amour d'une jeune femme pour un chimpanzé, c'est le thème de « Max mon amour », le dernier film de Nagisa Oshima, l'auteur de « l'Empire de sens ». Il répond à nos questions.

« Tourner *Max mon amour* à Paris vous a-t-il dépaysé ?

– Le film lui-même est un dépaysement. Je n'aurais pas pu le tourner au Japon. Il y a dans la tradition japonaise, dans les contes japonais, beaucoup d'histoires de relations entre les bêtes et les hommes, la distinction entre les espèces est beaucoup moins nette. Le film, au Japon, n'aurait donc pas eu le même impact. Et ici, on l'aurait aussitôt identifié comme une « histoire japonaise ». En fait, je ne me suis jamais préoccupé de la nationalité de mes films.

» Pour réaliser *Max mon amour*, j'ai habité deux ans à Paris. Je n'ai amené personne du Japon, ni ma famille ni mon équipe. J'ai vécu seul. Paris m'est une ville particulièrement agréable. J'ai compris pourquoi. L'air y est semblable à celui de Kyoto, où je suis né, où j'ai vécu jusqu'à la fin de mes études universitaires.

» Mais, au-delà de l'air, il y a le caractère des gens qui y vivent. J'ai trouvé les habitants de Paris à la fois aimables, raffinés et un peu distants. Cette dimension de froideur est tout à fait capitale. C'est le vent sec, agréable aux joues, qui donne la sensation d'exister et qui réveille les sens endormis.

» Il y a quarante ans, à Kyoto, j'étais un jeune garçon fasciné par la culture française. Cette fascination pour la France est partagée par tous les Japonais ; elle a été illustrée par le poète Sakutaro Hagiwara, représentant le Japon d'avant la deuxième guerre mondiale, dans l'épigramme suivant : « *Je me languis d'aller en France, mais la France est lointaine. En tout cas, j'y partirai un jour avec un complet neuf pour y voyager à ma guise.* » Je suis venu vers cette terre lointaine. *Max mon amour* est une histoire pleine de tendresse. Pour nous libérer nous-mêmes d'un présent en miettes, il nous faudra accepter l'autre dans la plénitude de son être. C'est précisément dans la mesure où j'ai eu le sentiment d'être accepté par la France que j'ai pu réaliser *Max mon amour*.

Propos recueillis par DANIÈLE HEYMANN.

(Lire la suite page 23.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

LE DROIT DE LA CONCURRENCE

Le gouvernement met la dernière main au projet d'ordonnance sur la concurrence. La peur d'ouvrir largement les vannes à la compétition, si caractéristique de notre administration aidée par les « lobbies », va-t-elle gâcher la chance entrevue ? C'est ce que craignent Jean-Jacques Delort et Philippe Clément.

Refuser le dernier obstacle ?

Ne va-t-on pas substituer au contrôle des prix un nouveau dirigisme de la concurrence ?

par PHILIPPE CLÉMENT (*)

C'EST trop peu dire que la réforme du droit de la concurrence peut remettre *en cause certaines situations.* Elle ne serait qu'une tentative avortée si elle ne remplissait pleinement *cette fonction.* Mais, dans cette voie, bien des obstacles restent à franchir.

Les modèles étrangers, pourtant, ne manquent pas. Les États-Unis, l'Allemagne fédérale ou la Communauté européenne offrent l'exemple d'une construction soutenue par deux piliers fondamentaux : des règles de fond libérales privilégiant la sanction des abus *de pouvoir de marché*; une commission autonome puissante chargée de les faire respecter.

Le système français actuel est bâti sur deux principes entièrement opposés : sur fond de contrôle des prix, une prédilection marquée pour les interdictions en soi, *contrôlées par l'administra*tion grâce à la procédure des transactions ; une commission de la concurrence, confinée dans un rôle consultatif pour laisser dans tous les cas la décision finale au ministre de l'économie.

Jouant des clivages de sa composition *interprofessionnelle* – tous les secteurs, toutes les formes et tailles d'entreprises sont représentés, – la chambre de commerce et d'industrie de Paris s'est efforcée, au début de l'année, de proposer une rénovation de notre législation indépendante des soucis catégoriels. Renversant nos perspectives traditionnelles, elle a demandé :

– De n'interdire dans l'absolu que les pratiques évidemment anticoncurrentielles (prix imposés, par exemple) ;

– De recentrer les infractions autour de la notion d'abus de pouvoir de marché, qu'il soit individuel (position dominante) ou collectif (entente) ;

– D'émanciper la commission de la concurrence du pouvoir ministériel (compétence décisionnelle) et de ses services (moyens suffisants d'investigation).

Le tout dans le respect des droits de la défense.

Une chance gâchée

Avec des nuances, parfois des *hésitations* (droit de veto ministériel), le rapport remis par le groupe d'experts que présidait M. *Donnedieu de Vabres allait* finalement dans cette direction. Aujourd'hui, rien ne garantit que cette volonté réformatrice aboutisse.

Elle dérange, en effet, nos habitudes intellectuelles, ébranle les citadelles administratives et expose les *divers secteurs* au grand vent de la compétition. Alliés pour la circonstance, des courants défensifs préparent des compromis qui cumuleront les inconvénients. Ainsi veut-on tout à la fois :

– Rattacher les pratiques individuelles *au contrôle des ententes* et positions dominantes..., mais continuer à les sanctionner en tant que telles devant les tribunaux civils ;

– Attribuer au conseil de la *concurrence un véritable pouvoir* de décision..., mais lui refuser la dimension nécessaire et les moyens de l'exercer comme il convient.

Ce faisant, je crains que notre pays ne gâche la chance qui s'offre de ménager à nos entreprises un environnement juridique plus lisible et stimulant, tout en leur donnant la faculté de jouer d'emblée le jeu du grand marché intérieur européen.

Une autre tentation nous guette de *surcroît* : *confier* à l'administration le soin de définir des exemptions par catégorie pour les *ententes. S'inspirant,* pour l'accentuer, du trait le plus contestable du système de Bruxelles, ne risque-t-on pas de substituer au contrôle des prix un nouveau dirigisme de la concurrence ?

La possibilité de remodeler un pan entier de notre législation est une occasion trop rare pour qu'on se permette d'en étouffer les promesses. Elle engage pour de nombreuses années nos capacités d'adaptation économique. Un excès de « réalisme » ne devrait pas nous le faire oublier.

(*) Président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Le chœur des pleureuses

Le gouvernement ne doit pas écouter les frileux de l'administration et des corporations, d'abord soucieux de garanties

par JEAN-JACQUES DELORT (*)

D'ICI à la fin de l'année, les deux ordonnances du 30 juin 1945 sur la concurrence *auront vécu. L'événement* ne fera peut-être pas la « une » des médias. Il pourrait bien, néanmoins, être de ceux qui marqueront l'histoire économique contemporaine.

Des chercheurs feront un jour l'inventaire des dégâts occasionnés par l'économie administrée, dont les ordonnances de 1945 ont été le fondement dans le domaine marchand. La tutelle maniaque exercée par l'administration sur la stratégie des firmes, *les pouvoirs exorbitants du droit* commun dont elle a disposé, l'inadaptation de textes soupçonneux, ne sont pas pour rien dans les faiblesses de notre économie. Enfin, consciente que la création d'emplois dépend de l'esprit d'entreprise, l'opinion ne peut qu'acquiescer à la fin d'un système où les énergies étaient mobilisées à faire le siège des bureaux *plutôt qu'à conquérir* des marchés. Avec l'abrogation de ces textes, une page devrait être tournée. Le sera-t-elle vraiment ?

Le groupe d'experts auquel Edouard Balladur a confié la mission d'élaborer un nouveau droit de la concurrence a rendu sa copie, qui est depuis deux mois, dans l'administration comme dans les milieux professionnels, décortiquée, examinée à la loupe et de plus en plus critiquée. Cela n'a rien d'anormal s'agissant, pour citer le ministre d'Etat, de *« définir le cadre des relations entre agents économiques pour la France des vingt prochaines années ».* Mais, précisément, l'importance de l'enjeu devrait inciter à prendre du recul, à élargir l'horizon au monde économique contemporain qui ne connaît plus de frontière *et* à *réfléchir* dans la durée. Au lieu de cela, que voyons-nous ? Que certains aspects du texte lui-même, *et plus* encore les critiques dont il est l'objet, sont pollués par des querelles de court terme et de courte vue.

L'option fondamentale d'une liberté d'action rendue aux entreprises explique un grand nombre de dispositions de la proposition d'ordonnance. La fin du contrôle des prix, non seulement en fait *mais en droit, est bien entendu de* celles-là. Il en est de même de l'unification, dans la conception d'un droit de l'abus, du régime juridique des pratiques collectives (ententes) et des pratiques individuelles (refus de vente, discriminations, etc.). Enfin, pour faire bref, *confier à un conseil indépendant* – et non plus au ministre – la responsabilité de sanctionner les pratiques anticoncurrentielles, garantir devant ce conseil les droits de la défense, aligner sur le droit commun la constatation des infractions, sont de très importants progrès.

Le libéralisme, pourtant bien tempéré, de ces dispositions devrait faire l'unanimité des milieux professionnels. Si l'on comprend que l'administration renâcle à abandonner une partie de son pouvoir, on attendrait des responsables d'entreprise qu'ils se *réjouissent* de voir traduites dans les textes les conceptions libérales qu'ils défendent en public. Il n'en est rien.

La multiplicité des intérêts et leurs lobbies font le siège des cabinets ministériels pour réclamer plus de protection, davantage de garanties, c'est-à-dire moins de concurrence. Où l'on voit que les vapeurs mêlées de l'économie administrée et du corporatisme sont loin d'être dissipées. Souhaitons que le gouvernement, qui a fait preuve de courage en décidant sans esprit de retour de libérer les prix, ne se laisse pas attendrir par ce chœur de pleureuses. Sinon, d'amendement en amendement, le texte proposé, dont la *simplicité* et la concision ne sont déjà pas les principales vertus, risque de se transformer en l'un de ces monstres *juridiques* dont nos législateurs ont trop souvent le secret.

Phantasmes

Ce dont l'économie française a besoin, c'est d'une concurrence plus dure, plus acharnée, et non des douces langueurs des situations protégées. Elle en a besoin à court terme pour se libérer, sans relance de l'inflation et définitivement, du contrôle des prix. Elle en a besoin à plus long terme, car c'est en affrontant de face les *rigueurs du marché intérieur* que les entreprises seront plus compétitives sur les marchés extérieurs.

Le droit à la concurrence – il est en cela bien français – a été marqué par le souci de corriger les déséquilibres qu'entraîne le fonctionnement normal du marché, de modifier de l'extérieur des rapports de force, sans voir qu'en agissant ainsi on entrave la concurrence *et on affaiblit* les entreprises. L'occasion était belle de rompre avec cette conception. Elle n'a pas, jusqu'ici, été saisie.

Le dérapage par rapport aux intentions libérales affichées cesse d'être contrôlé lorsqu'on prévoit un renforcement du contrôle des concentrations. A vrai dire, on quitte ici le domaine du rationnel pour celui des phantasmes. Quelle est en effet la rationalité *qui* justifie en 1986 l'anathème prononcé contre les « gros », du reste doublement *hérétiques lorsqu'ils sont* en outre commerçants ?

Comme nous n'avons pas pour tradition de faire partie des pleureuses, élevons le débat. L'anachronisme d'un contrôle hexagonal des *concentrations* est patent quand l'objectif est d'instituer un grand marché intérieur européen, objectif qu'Edouard Balladur avait pourtant pris soin de rappeler au groupe d'experts. Face aux Etats-Unis et au Japon, dans le cadre du Marché commun, ou les entreprises françaises seront de taille européenne, ou elles laisseront la place à d'autres (1).

Pour une Haute Autorité

J'ai déjà eu l'occasion de l'écrire (2), la loi du marché n'est pas celle du renard dans le poulailler. Le droit est nécessaire pour sanctionner les abus lorsqu'ils entravent la concurrence. Un droit respectable et respecté. C'est-à-dire un droit simple, qui ne se dégrade pas en réglementation tatillonne. C'est-à-*dire un droit appliqué* avec vigilance et sérénité par une instance à l'autorité incontestable.

La proposition d'ordonnance fait le choix d'une instance spécialisée, le conseil de la concurrence. Cette option et ses modalités suscitent des controverses, dont le formalisme n'est pas absent. Pour cette raison peut-être, les critiques sont passées à côté de l'essentiel : les moyens dont disposera ce conseil pour rendre une bonne justice. Or, si la proposition était adoptée telle quelle, ces moyens ne lui seraient pas donnés.

Il comprendrait en effet quinze membres, dont la plupart à temps très partiel. C'est à la fois trop ou pas assez. Trop parce qu'un aréopage de quinze membres n'est pas nécessaire pour arrêter une décision, même si l'on souhaite – ce qui est excellent – réunir des magistrats et des professionnels du monde des affaires. Pas assez, parce que rendre la justice n'est pas un « petit boulot » que l'on peut faire *en plus de ses obligations* professionnelles normales. Les affaires dont sera saisi le conseil sont d'une grande complexité. Comment les conseillers pourront-ils en avoir la connaissance approfondie nécessaire pour fonder leur décision sans s'y consacrer à plein temps ? Sinon, qui aura le pouvoir ? Ceux qui ont la charge de juger ou ceux dont le rôle devrait se borner à instruire les dossiers ?

Investi de la lourde responsabilité de décider et de sanctionner, soumis à la censure de la cour d'appel de Paris, le conseil de la concurrence doit avoir les moyens de sa mission. Ces moyens sont des conseillers, en plus petit nombre, mais à plein temps et rémunérés en conséquence. Il faut une *Haute Autorité.* Faute de *quoi,* quelques décisions contestables qu'il serait exposé à prendre ruineraient rapidement son prestige. Et, dans ce cas, c'est l'ensemble du nouveau droit de la concurrence qui serait déconsidéré, avant d'être récupéré par l'administration qui n'attend que ça.

(*) Président de l'Institut du commerce et de la consommation, président du directoire du groupe Printemps.

(1) Que l'on pense à l'exemple récent des composants automobiles.

(2) *Le Monde* du 20 novembre 1985.

COURRIER DES LECTEURS

La Commission consultative de la Résistance

En tant que président de la Commission *nationale consultative de la* résistance et au nom de ses membres, je souhaite, à la suite de l'article paru le 9 octobre dans *le Monde* sous la signature de Jean Planchais, vous apporter, ainsi qu'à vos lecteurs, les précisions suivantes.

Les commissions nationales d'homologation FFC, RIF, FFI, FFL, ont été dissoutes et remplacées, en 1970, par la CNCR, qui réunit donc en un organisme unique les représentants des différentes familles de la Résistance, toutes opinions politiques et toutes confessions confondues.

J'ajoute que ce sont les mêmes membres désignés en 1970 qui siègent encore aujourd'hui, à l'exception de nos camarades décédés, ce qui constitue la preuve de notre indépendance à l'égard des gouvernements successifs.

Général MAURICE BELLEUX *(CR).*

[La commission présidée par le général Belleux est composée, comme il l'écrit, de *« représentants des différentes familles de la Résistance ».* Il paraît difficile qu'elle échappe, de ce seul fait, à la politique. Ses avis, en outre, sont destinés au ministre de la défense, qui, si l'on ne veut pas suspecter *a priori* son objectivité, n'en est pas moins, au premier chef, un homme politique. – J. P.]

Les pauvres créateurs du monde

Après la visite en France de Jean-Paul II, il faut que nous comprenions que « l'option pour les pauvres », ce n'est pas seulement des grandes déclarations, ce n'est pas seulement le soutien au tiers-monde ou l'antiracisme. Les très pauvres existent à côté de nous, dans nos villes, nos écoles, nos paroisses. Ils sont écrasés par la misère et son cortège de *souffrances* : l'ignorance, l'inutilité, le mépris, sans compter le fait de vivre sans argent, sans électricité *souvent, dans la menace* perpétuelle de l'expulsion...

Ces familles attendent de nous la justice et la fraternité. *Elles n'ont* pas seulement besoin d'une aide matérielle, elles voudraient que nous les *traitions comme des frères à part* entière. Mais, frères, ces hommes et ces femmes le seront si nous nous en*gageons à défendre* leurs droits, à leur donner les moyens d'assumer leurs responsabilités, et si nous avons à *cœur* de les *inviter* à vivre physiquement avec nous ces événements qui peuvent nourrir les hommes. Les *pauvres aussi sont* créateurs du monde.

BENOIT FABIANI, *volontaire ATD quart-monde (Méry-sur-Oise).*

Arrière-pensées à Cattenom

J'ai lu récemment plusieurs articles et informations parues dans *le Monde,* relatant les points de vue et prises de position d'écologistes luxembourgeois opposés à l'énergie nucléaire et à la centrale de Cattenom.

Contrairement à certaine opposition luxembourgeoise fondée sur des arguments écologiques, celle-ci reflète également certaines ambitions d'ordre économique et financier qui trouvent leur origine au-delà des frontières luxembourgeoises, en même temps qu'un chauvinisme *anti-français* de certaines franges minoritaires ayant déjà abouti à la quasi-élimination de la langue française *de la plupart des journaux* luxembourgeois. (...)

JULES STOFFELS, *Professeur (Luxembourg).*

Tabagisme et fumeurs

Une construction grave : le budget. *Un problème grave de santé publique* : le tabagisme. Une dimension humaine : le fumeur.

Le budget projette d'alourdir le prix des cigarettes. Pour les plus démunis, les pensionnaires âgés des hospices, voilà une bien *grande* privation : beaucoup d'entre eux n'ont plus hélas que la cigarette comme compagne...

On ne construit pas une lutte contre le tabagisme contre les fumeurs, surtout les plus âgés et les plus pauvres.

La lutte nécessaire contre le tabagisme doit tenter d'endiguer le flux de jeunes *nouveaux* fumeurs : cela ne sera possible qu'en intégrant le tabagisme dans les valeurs de la vie personnelle et collective : vaste entreprise !

Professeur PAUL FREOUR (Association médicale tabac ou santé).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1985

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



La rotation en Israël et la lutte contre le terrorisme

M. Shamir prête serment comme nouveau premier ministre

Suivant l'accord d'alternance, conclu en 1984 entre les deux grands partis, le Likoud et le Parti travailliste, M. Itzkak Shamir devait officiellement succéder, ce lundi 20 octobre, à M. Shimon Pérès à la tête du gouvernement israélien.

Selon la radio israélienne, le nouveau premier ministre israélien a déjà écrit au secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, pour lui demander d'ordonner la fermeture des bureaux de l'OLP à New-York et à Washington. M. Shamir a indiqué que, dès la prestation de serment de son cabinet, il chercherait à accélérer le développement des implantations juives dans les territoires occupés.

Un nationaliste irréductible

L'homme ne paraît pas vieillir. A soixante-dix ans, Itzhak Shamir donne toujours la même impression de force compacte, d'obstination bourrue, d'une certaine dureté. De petite taille, cheveux blancs, crépus, moustache fournie, il arbore un éternel sourire bonhomme qui cache mal un caractère irréductible. Itzhak Shamir est un vétéran de la vie politique qui, dans le camp des nationalistes, s'est toujours classé parmi les plus intransigeants.

Par la grâce de la « rotatzia », il retrouve, donc, le poste de premier ministre qu'il avait occupé durant une dizaine de mois, de la démission de Menahem Begin, en septembre 1983, aux élections indécises de juillet 1984 qui donnèrent naissance à cette cohabitation gouvernementale entre les deux grands blocs de la vie politique israélienne, les travaillistes et la droite nationaliste regroupée autour du Likoud.

Il faudra à Itzhak Shamir toute l'habilité manoeuvrière dont on le crédite pour assumer la direction de ce deuxième gouvernement d'union nationale. Car le danger ne viendra pas seulement, pour lui, de son prédécesseur et chef du Parti travailliste, Shimon Pérès, qui n'entend pas rester les bras croisés dans son fauteuil de ministre des affaires étrangères. Le premier ministre sera également surveillé de très près par les étoiles montantes de son propre parti, les « jeunes », Ariel Sharon (cinquante-huit ans) et David Lévy (quarante-huit ans), qui ne cachent pas leurs ambitions.

Mais Itzhak Shamir est, à tous égards, un homme de combat, peu disposé à se laisser impressionner. Il est né à Byalistock, en Pologne, en 1915 ; dès l'adolescence, il adhère au Bétar, qui représente la tendance « dure » au sein du mouvement sioniste. Arrivé en Palestine en 1935, il rejoint tout naturellement l'Irgoun, qui prône les méthodes les plus expéditives à la fois dans la lutte contre les Arabes et contre les autorités mandataires britanniques.

Un peu plus tard, il quittera l'Irgoun — jugée trop molle — pour fonder le Lehi, plus connu sous le nom de groupe Stern. Celui-ci est responsable de plusieurs attentats spectaculaires, notamment celui perpétré contre



le QG britannique installé à l'hôtel King David, à Jérusalem, et contre le comte Folke Bernadotte, médiateur de l'ONU en Palestine. Arrêté à deux reprises, il est déporté en Erythrée en 1946 ; il s'en échappera pour gagner Djibouti, où il apprend le français, avant de rentrer en Israël au moment de l'indépendance, en 1948.

Le « travail de l'ombre »

Habitude de la clandestinité, du secret, des opérations expéditives, irréductibilité dans la lutte pour l'Etat hébreu : il est éminemment qualifié pour faire carrière au Mossad, les services secrets israéliens, qui le recrute après l'indépendance et où il officie de longues années. Il ne quitte le « travail de l'ombre » qu'en 1966 et rejoint alors au Hérout (le parti de la droite nationaliste) son compagnon des luttes d'avant l'indépendance, Menahem Begin. Elu en 1973, il devient président de la Knesset en 1977, lorsque Menahem Begin accède à la tête du gouvernement. Il préside donc la séance historique qui vit un chef d'Etat égyptien, Anouar El-Sadate, s'adresser aux députés israéliens. Mais Itzhak Shamir n'est pas ému outre mesure. Et lorsque, un an plus tard, M. Begin présente à la Knesset les accords de Camp David qui définissent les grandes lignes de la paix avec l'Egypte, M. Shamir s'abstient de voter... Il n'est pas contre la paix, dit-il, seulement farouchement opposé au retrait des Israéliens du Sinaï et au démantèlement des implantations qui y sont installées. Il tient le même langage pour Gaza et la Cisjordanie : pas question de mettre un terme à la colonisation et, évidemment, pas question de la moindre concession territoriale. Partisan inconditionnel du « Grand Israël », il estime, à l'instar du général Sharon, que les Palestiniens ont déjà un Etat — la Jordanie — et n'ont donc aucun droit à faire valoir sur la rive ouest du Jourdain.

Cette politique, il va la défendre au poste de ministre des affaires étrangères qu'il occupe en 1979, après la démission de Moshe Dayan. Deux ans plus tard, toujours chef de la diplomatie, il approuve sans réserve l'invasion du Liban par les troupes israéliennes. Il conserve ses fonctions après les massacres commis, à Beyrouth, dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila, bien que la commission israélienne, créée pour enquêter sur cette affaire, lui eût reproché d'avoir « mal maîtrisé » les informations alarmantes dont il disposait alors.

Tout naturellement, il succède à Menahem Begin lorsque ce dernier, malade et épuisé, quitte le pouvoir en septembre 1983 ; Itzhak Shamir assure la direction du gouvernement jusqu'aux élections de l'été 1984. Dans le gouvernement d'union nationale qui en est issu, il est de nouveau ministre des affaires étrangères, un ministre, qui, tout en jouant le jeu de la cohabitation, ne peut s'empêcher de dire à demi-mots tout le mal qu'il pense des initiatives diplomatiques de M. Pérès. De nouveau chef du gouvernement, il entend bien, aujourd'hui, assurer lui-même la conduite de la politique étrangère — tout comme le fit son prédécesseur.

ALAIN FRACHON.

M. Pérès déclare que les trois auteurs de l'attentat de Jérusalem ont été arrêtés

Les forces de sécurité israéliennes détiennent trois Palestiniens, auteurs présumés de l'attentat du 15 octobre revendiqué par l'OLP et qui fit un mort et soixante-neuf blessés près du Mur des lamentations à Jérusalem. M. Shimon Pérès en a fait lui-même l'annonce dimanche 19 octobre. C'était sa dernière journée en tant que premier ministre.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les trois suspects, âgés d'une vingtaine d'années, auraient revendiqué leur appartenance à l'organisation musulmane fondamentaliste Djihad islamique. Deux d'entre eux, originaires du village de Siloah, limitrophe de la Jérusalem arabe, ont été arrêtés au lendemain de l'attentat. Le troisième, appréhendé vendredi, habite un quartier mixte judéo-arabe tout proche, Abou-Tor. Leur identité n'a pas été révélée. La police a découvert les armes et les munitions en possession de ce réseau, qui opérait depuis deux ans.

Selon M. Pérès, les suspects furent recrutés en décembre 1985 par le Fath, la principale composante de l'OLP, que dirige M. Yasser Arafat. Ils reçurent ensuite un entraînement en Jordanie. Ces événements eurent lieu avant que le régime hachémiste n'eût ordonné la fermeture à Amman des bureaux du Fath. Satisfait de cette dernière décision, Israël, en conséquence, ne reprochera pas à la Jordanie, a précisé M. Pérès, son rôle dans cette affaire.

Selon les premiers résultats de l'enquête, les suspects se semblaient pas avoir pris pour cible spécifique le groupe de militaires frappés lors de l'attentat. Ils avaient planifié des attaques dans d'autres sites très fréquentés de Jérusalem, notamment sur le mont des Oliviers et le mont Sion. La police cherche maintenant à savoir si les suspects n'ont pas participé à des attentats antérieurs. Vingt-cinq personnes blessées mercredi demeurent hospitalisées. L'une d'entre elles est toujours dans le coma.

Le sort du pilote porté disparu

Le pilote israélien porté disparu le 16 octobre, dans le sud du Liban, après la destruction de son appareil lors d'un raid contre une base palestinienne, est bien vivant et se trouve entre les mains d'une *« organisation terroriste »* : telle est la double conviction des autorités de Jérusalem exprimée dimanche 19 octobre par le général Amos Lapidot, commandant en chef de l'armée de l'air. Ce dernier s'est néanmoins refusé à identifier publiquement l'organisation en question, tout en la tenant pour responsable de la sécurité du pilote.

Le général se montre donc plus vague — ou plus prudent — qu'un autre haut responsable, M. Uri Lubrani, le coordonnateur de la « politique libanaise » d'Israël, qui n'avait pas hésité dès vendredi à mettre en cause nommément le mouvement chiite Amal. Si tel est bien le cas, on se demande à Jérusalem pourquoi Amal tarde tant à apporter les preuves de la capture, par exemple en publiant la photo du prisonnier ou en révélant son identité et son numéro de matricule. Selon le général Lapidot, le pilote a été fait prisonnier peu après son parachutage en catastrophe. Ce renseignement émane à l'évidence de son compagnon plus malchanceux, les deux hommes ayant atterri à 200 mètres de distance.

Le général n'a pas entièrement exclu que le prisonnier *« ait été transféré en Syrie compte tenu des liens étroits entre l'organisation qui le détient et le gouvernement de Damas »*. A cet égard, la presse israélienne reprend lundi l'information publiée par le journal libanais, *le Réveil* selon laquelle le pilote aurait été remis, près de Zahlé, dans la Bekaa, par un commandant d'Amal à des officiers des services de renseignements militaires syriens.

Le chef de l'armée de l'air a catégoriquement démenti que le Phantom ait été abattu, comme on avait pu le croire initialement, par un missile individuel transportable de type SAM-7 ou par des canons de DCA. Selon les premiers résultats de l'enquête, la destruction du chasseur-bombardier a résulté d'un *« incident technique »*. *« Nous savons de manière quasi certaine,* a-t-il affirmé, *que l'une des bombes sous l'aile de l'avion a explosé prématurément pour des raisons encore inconnues au moment où le pilote a actionné le mécanisme qui devait la libérer. »*

« Nous avons déjà déploré, a-t-il ajouté, *un incident similaire il y a quelques années. Nous avions alors perdu un appareil et son pilote. L'armée de l'air américaine a subi une dizaine d'incidents de ce type. Cette fois, notre Phantom ne s'est pas totalement désintégré, car une partie du matériel explosif n'a pas été mise à feu. »* Le général s'est toutefois félicité du fait que la chasse israélienne *« ait seulement perdu deux appareils en trois ans »* au cours de ses nombreux raids. *« C'est,* a-t-il dit, *un excellent résultat. »*

J.-P. LANGELLIER.

Les secrets de Dimona

M. Vanunu a-t-il été enlevé par le Mossad ?

L'hebdomadaire américain *Newsweek* écrivait dimanche 19 octobre que M. Mordekhaï Vanunu, ancien technicien nucléaire israélien à l'origine de fuites selon lesquelles son pays disposerait de l'arme atomique, a peut-être été enlevé par le Mossad (services secrets israéliens).

« Selon des responsables proches des services de renseignement israéliens, des agents du Mossad ont monté une opération compliquée pour s'emparer de Mordekhaï Vanunu », révèle l'hebdomadaire, qui ajoute toutefois que, selon d'autres sources, les fuites pourraient avoir été délibérées et destinées à servir d'*« avertissement »* aux pays arabes.

M. Vanunu, qui, selon *Newsweek*, était connu pour ses sympathies propalestiniennes, avait été autorisé à quitter Israël après avoir été licencié de son poste au centre atomique israélien de Dimona.

Il s'était caché en Australie, d'où il avait fait des révélations au *Sunday Times*, et il avait disparu après avoir été envoyé à Londres pour y fournir un complément d'informations (*le Monde* des 7 et 14 octobre).

Cependant, poursuit *Newsweek* en citant toujours des sources israéliennes, lorsque le Mossad a appris où il se trouvait, il s'est servi d'une amie de M. Vanunu pour le convaincre de faire un voyage en Europe. *« On l'a persuadé de s'embarquer à bord d'un yacht, et — une fois dans les eaux internationales — il a été arrêté par l'équipage composé d'agents du Mossad et ramené en Israël. »*

A Londres, un ecclésiastique australien, le révérend John McKnight, à la recherche de M. Vanunu depuis sa disparition, a déclaré de son côté à Reuter qu'il pensait qu'il avait bien été enlevé par le Mossad, mais en Angleterre.

Le révérend John McKight, pasteur d'une église anglicane de Sydney fréquentée par Vanunu, a expliqué qu'il était venu à Londres parce que l'Israélien, qui lui téléphonait tous les deux jours, avait brusquement cessé de le faire. Il a précisé que ses tentatives en vue de retrouver M. Vanunu, converti au christianisme pendant son séjour en Australie, étaient guidées par un souci pastoral. — (*Reuter.*)

L'ASALA répond au gouvernement français

L'armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) ne s'estime pas concernée par les déclarations du ministère français des affaires étrangères selon lesquelles Paris ne négocie avec *« quelque organisation terroriste que ce soit »*. *« Nous ne sommes concernés ni de près ni de loin par les propos tenus par le porte-parole du Quai d'Orsay »*, a indiqué samedi 18 octobre le porte-parole de l'ASALA, M. Mihran Mihranian, dans un communiqué manuscrit en français distribué à Beyrouth. Pour M. Mihranian, la déclaration française faite vendredi ne peut désigner son mouvement qui n'est pas, selon lui, une organisation *« terroriste »*, mais combat *« pour une cause : la libération de l'Arménie occidentale du joug de l'occupation impérialiste turque »*.

M. Mihranian avait affirmé mercredi que *« des négociations (étaient) en cours avec le gouvernement français »* et que, pour cette raison, *« les opérations (en France) se sont arrêtées »*.

● **Dix morts à bord d'un pétrolier.** — Les corps de dix marins ont été trouvés à bord du pétrolier panaméen *Five-Brooks*, qui a été attaqué jeudi par l'Iran dans le détroit d'Ormuz, indique-t-on dimanche 19 octobre de source maritime. Un violent incendie s'est déclaré à bord à la suite de l'explosion d'un missile. Vingt et un membres d'équipage ont été sauvés et se trouvent à Shardjah (Emirats arabes unis). Huit autres, dont le capitaine, sont restés à bord du navire, remorqué vers Khor Fakkan dans le golfe d'Oman. — (*Reuter.*)

A Tunis

Le conseil de la Ligue arabe se prononce pour la tenue d'un sommet « dans les plus brefs délais »

TUNIS
de notre correspondant

La convocation *« dans les plus brefs délais »* d'un sommet a été décidée à l'unanimité par le conseil ministériel de la Ligue arabe qui s'est réuni, samedi 18 et dimanche 19 octobre, à Tunis. Le secrétaire général de la Ligue, M. Chadli Klibi, et le président de l'actuelle session, M. Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, ont été chargés d'entreprendre des consultations avec les différentes capitales pour en fixer la date et le lieu. Les chefs d'Etats pourraient se retrouver soit à Ryad, qui devait déjà abriter le treizième sommet ordinaire, en novembre 1983, sans cesse reporté depuis, soit à Tunis, siège de la Ligue, soit à Koweït en marge des travaux du sommet islamique prévu pour janvier prochain.

Depuis trois ans, les projets de sommet maintes fois envisagés se sont toujours heurtés aux multiples dissensions interarabes. Le consensus qui s'est enfin dégagé pendant le week-end à Tunis paraît traduire — du moins en l'état actuel — une volonté réelle des pays arabes de sortir de la crise dans laquelle s'est enlisée leur organisation. A l'ouverture des débats, M. Chaddli Klibi n'avait d'ailleurs pas caché qu'il y allait de l'existence même de la Ligue.

Les différends qui opposent nombre de pays n'en sont pas pour autant surmontés et la quinzaine de ministres des affaires étrangères qui participaient à la réunion ont seulement pu appeler *« à œuvrer à leur élimination »*. La tâche incombera donc au futur sommet, si toutefois il réussit à se tenir, ce qui n'est pas acquis d'emblée. Elle s'annonce en tout cas particulièrement ardue. On a pu en juger lorsqu'il a été débattu de la rencontre du 22 juillet à Ifrane entre le roi Hassan II du Maroc et M. Shimon Pérès, inscrite à l'ordre du jour à la demande de la Syrie qui, appuyée surtout par l'Algérie, demandait une condamnation du Maroc.

Rupture avec Abidjan

Mais l'heure étant à *« la solidarité »*, le conseil s'est finalement borné à *« réaffirmer son rejet catégorique des solutions et initiatives partielles et isolées ainsi que son opposition à la négociation directe avec Israël »* et à rappeler que *« le seul moyen d'aboutir à une paix juste et globale consiste en la tenue d'une Conférence internationale sous l'égide des Nations Unies »*. Quitus n'en a pas pour autant été donné à Rabat et Damas a quand même pu obtenir en partie satisfaction puisqu'il a été décidé que la question sera soumise au prochain sommet.

La Ligue arabe a d'autre part appelé ses membres à rompre toutes leurs relations avec la Côte-d'Ivoire après sa décision d'installer son ambassade à Jérusalem et a exprimé sa *« profonde réprobation »* à la suite de la décision de certains Etats africains — dont le Cameroun — de rétablir leurs relations avec Israël.

MICHEL DEURÉ.

● **M. Farouk Kaddoumi « étonné » de l'attitude de la France.** — Le chef du département politique (relations extérieures) de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi s'est étonné dimanche à Tunis de l'absence de condamnation par la France des raids israéliens contre *« des camps civils palestiniens »* au sud du Liban, alors que le Quai d'Orsay avait condamné l'attentat palestinien contre des *« objectifs militaires »* à Jérusalem. *« Après les raids israéliens sur les camps palestiniens civils, nous n'avons entendu aucun mot de condamnation »* de la part de la France, a déclaré M. Kaddoumi dans une déclaration de l'AFP, en marge du conseil ministériel de la Ligue arabe. Il a précisé avoir été *« surpris »* et *« très mécontent »* de la réaction du Quai d'Orsay qualifiant *« d'acte odieux »* et *« criminel »* l'attentat de Jérusalem. Il a cependant affirmé que la réaction française n'affecterait pas les *« relations amicales »* de l'OLP avec la France. — (*AFP.*)

Afrique

MOZAMBIQUE : la mort de Samora Machel

Un « rebelle » doctrinaire... et pragmatique

Sortir du rang dans une armée coloniale, s'affirmer à la tête d'un syndicat ou briller sur les bancs d'une prestigieuse université européenne : il fallait, en Afrique, suivre une de ces filières pour accéder aux plus hautes charges. Samora Moisés Machel, qui a cumulé les fonctions de président de la République populaire, président du Front de libération et commandant en chef des Forces populaires de libération du Mozambique, a été l'un des rares chefs d'Etat africains à pouvoir affirmer, comme il le fit à la tribune du troisième congrès du FRELIMO : *« C'est la guerre de libération nationale qui nous a créé et a fait de nous ce que nous sommes. »*

La province de Gaza, où Samora Machel naquit en 1933, est une des plus riches du Mozambique. Son père était agriculteur assez aisé pour payer à son fils une scolarité élémentaire. Mais, bien que protestant, il l'envoie à l'école primaire de la mission catholique voisine : la promotion d'un enfant mozambicain était alors inconcevable en dehors de l'Eglise officielle. Samora Machel s'y fait remarquer autant par son intelligence que par son caractère.

Le « Rebelle », surnom que lui ont donné ses professeurs, supporte très mal de passer plus de temps à cultiver les champs de la mission que dans les salles de classe, où, de toute façon, l'enseignement se réduisait à faire ânonner le catéchisme aux élèves. Il acceptera cependant d'être baptisé pour avoir le droit de se présenter à l'examen qui clôturait les six années d'enseignement primaire, mais refusera de s'engager dans la voie que lui avait choisie la mission : le séminaire. C'est donc en travaillant le jour dans la capitale, alors Lourenço-Marquès, que Samora Machel réussit à payer quelques années d'études secondaires puis un début de formation d'infirmier, profession qu'il exercera dans un hôpital, puis chez une doctoresse portugaise.

Si Samora Machel n'a jamais trouvé, depuis, des mots assez durs pour condamner l'Eglise catholique du Mozambique, il semble avoir été tout à la fois fasciné par les mécanismes de sa puissance et indigné par son hypocrisie. Il imputera son omnipotence au strict respect d'une discipline absolue et à la cohésion qu'acquiert une organisation hiérarchisée, bâtie sur une idéologie partagée par tous ses membres. Il condamnera les fastes et la richesse de cette Eglise officielle pour mieux s'attacher à l'éthique qu'elle affirmait défendre : austérité, sacrifice, service sont toujours les maîtres mots de la morale militante du FRELIMO.

La conviction qu'il doit participer à la lutte de libération nationale engage Samora Machel à militer au sein des premiers mouvements de résistance, dans un anonymat certain. Les feux de l'actualité sont alors braqués sur les intellectuels, en général des métis issus de la petite bourgeoisie urbaine, qui ont pris le chemin de l'exil pour organiser, depuis la Tanzanie voisine, la lutte pour l'indépendance. Pourtant, lorsque, en 1961, Eduardo Mondlane, le futur président du FRELIMO, qui sera créé en 1964, vient, à la tête d'une délégation officielle de l'ONU, visiter le Mozambique, il s'entretiendra durant des heures avec ce militant discret. Et ce n'est qu'en 1963, alors qu'il vient d'avoir trente ans, que Samora Machel franchira le pas décisif : via le Swaziland, il rejoint à Dar-es-Salaam le quartier général de la résistance, qui l'envoie immédiatement en Algérie suivre le premier stage de formation militaire.

Une ascension foudroyante

Son ascension sera foudroyante. Il est l'un des rares cadres de la petite armée de 250 hommes qui, le 25 septembre 1964, déclenche la lutte armée contre le colonialisme portugais. Il prend la succession de Filipe Magaia, le premier secrétaire de la défense, tué au combat. Le deuxième congrès du Front, tenu en 1968, l'élit au comité central. Aux côtés de Marcelino dos Santos, l'actuel numéro deux officiel du Front, il prendra la tête de l'aile radicale, qui s'oppose à une tendance s'appuyant sur la chefferie traditionnelle, ouvertement antiblanche et antimétisse. La crise ouverte par l'assassinat d'Eduardo Mondlane le 3 février 1969, conduira le FRELIMO au bord de la disparition. En mai 1969, le comité central le porte à la présidence du FRELIMO, Marcelino dos Santos s'effaçant volontairement en devenant vice-président. Le troisième congrès, enfin, réuni en février 1977, supprime ce dernier poste et place donc Samora Machel seul à la tête du FRELIMO.

SZLAKMANN

Pour gravir en moins de six années tous les échelons qui séparent le militant de base de la direction d'un mouvement de libération, dans l'impitoyable climat d'une guerre de guérilla, Samora Machel a témoigné d'un ensemble de qualités qu'aucune des figures de proue du FRELIMO ne possède tout à la fois et à un tel degré. La meilleure preuve en est qu'aucun militant ne douta que Samora Machel a mérité la position qu'il occupe.

Qualités physiques d'abord. De taille moyenne, portant une courte barbe soigneusement taillée, son extraordinaire vitalité se reflétait dans un regard aigu, bondissant d'un objet à l'autre, pour que rien ne lui échappe, ou vissé sur son interlocuteur comme s'il voulait, avec la même intensité, convaincre et sonder. Son endurance était entrée dans la légende. Il épuisait ses compagnons d'armes au cours de innombrables tournées qu'il effectuait dans les régions libérées pour, disait-il, *« prendre la température dont le peuple est le thermomètre »*.

Devenu un personnage charismatique, incarnant la lutte anticoloniale et le Mozambique indépendant, Samora Machel n'avait pourtant pas versé dans le culte de la personnalité.

Un délicat jeu d'équilibre

Certes, le président était plus qu'un *primus inter pares*, même s'il confiait à un de ces intimes : *« Nul ne pourra jamais me reprocher d'avoir exercé un pouvoir personnel. »* On assure que, dans l'absolu secret qui entoure les délibérations des instances dirigeantes, Samora Machel se pliait aux décisions prises par la majorité, conformément au dogme de la collégialité qui régit la direction du parti.

D'un côté, lecteur insatiable, doté d'une étonnante capacité d'assimilation, Samora Machel donnait l'image d'un doctrinaire rigoureux, voire rigide, convaincu que la révolution a ses lois et obéit à ses règles, dont le marxisme-léninisme est l'unique fondement théorique. Mais, à l'opposé, par ses origines et sa conviction que l'heure des plus humbles doit sonner, le président savait mieux que quiconque sentir vivre le peuple mozambicain. D'où un pragmatisme patent, non seulement sur le plan intérieur, mais aussi dans les relations internationales du Mozambique. Le délicat jeu d'équilibre entre Chine, URSS et Occident, le rôle prépondérant joué pour sortir le conflit rhodésien de l'impasse et modérer les effets de la victoire de la ZANU, sont là pour témoigner d'un solide sens des réalités qui, parfois, l'avait conduit à prendre à contre-pied ses alliés les plus fidèles. Ainsi, le 16 mars 1984, le président sud-africain Botha et Samora Machel, sanglé dans son uniforme de maréchal, signent-ils en grande pompe l'accord de Nkomati. Ce dernier est convaincu qu'il tient là un *modus vivendi*, un « chacun chez soi », entre le régime de l'apartheid et un Mozambique qui resterait socialiste.

L'Afrique militante évoque Canossa. La suite lui donne raison. Si les combattants de l'African National Congress sont obligés de quitter le Mozambique, l'appui de Pretoria aux rebelles de la résistance nationale du Mozambique ne cesse de s'amplifier. Les pays socialistes boudent. Les puissances occidentales, que Samora Machel voulait séduire en démontrant le non-alignement de son régime, gardent leur réserve et ne distillent leur aide financière qu'au goutte à goutte.

Nkomati se révèlera un marché de dupes. Et sur le plan intérieur, quand le FRELIMO tourne le dos à une politique de développement d'une stricte orthodoxie « socialiste » pour axer la croissance agricole sur l'exploitation familiale traditionnelle, le degré d'insécurité dans les campagnes interdit déjà toute action cohérente et suivie.

Samora Machel entretenait régulièrement sa forme physique et tenait à ce que les responsables mozambicains fassent de même. Lorsqu'on lui demandait pourquoi, il répondait dans un éclat de rire : *« Nous devons être toujours prêts à reprendre la guérilla. »*

RENÉ LEFORT.

Un accident d'avion

(Suite de la première page.)

L'aéroport de Maputo a été fermé et la radio diffuse de la musique militaire.

Selon la RNM, *« il est prématuré de dire si l'avion a été abattu, s'il a été l'objet d'une action de sabotage ou s'il s'agit d'un simple accident »*.

M. Jacques Chirac a exprimé ses *« sentiments très sincères de tristesse et de condoléances »* au peuple mozambicain, et la présidence de la République portugaise a manifesté *« sa consternation et son appréhension »* à la suite de la disparition de M. Samora Machel.

Celle-ci survient au moment où le Mozambique se trouve confronté à une véritable guerre économique menée par l'Afrique du Sud et à un état de confrontation militaire larvée avec l'armée de Preoria, qui soutient les rebelles mozambicains de la RNM. Le 8 octobre dernier, les autorités de Pretoria avaient annoncé que les quelque soixante mille travailleurs mozambicains employés en Afrique du Sud seront renvoyés chez eux dès l'expiration de leur contrat de travail.

Pretoria avait pris cette mesure à la suite de l'explosion d'une mine à proximité du territoire mozambicain, qui avait blessé six soldats sud-africains. Le gouvernement de M. Pieter Botha accuse en effet le Mozambique d'aider l'ANC (Congrès national africain). Il y a quelques jours, le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan, avait de nouveau menacé Maputo de mesures de représailles.

Soutenu militairement et économiquement par l'Union soviétique, le régime « marxiste » de Maputo avait néanmoins opéré un rapprochement avec les Etats-Unis, où M. Machel s'était rendu en septembre dernier. – *(AFP, AP, Reuter.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Assassinée pour pacifisme...

Johannesburg *(AFP)*. – Masabata Loate, militante noire contre l'apartheid, qui était hostile à l'usage de la violence, a été assassinée, vendredi 17 octobre, à Soweto, par de jeunes noirs radicaux.

Agée de vingt-huit ans, elle avait été l'un des chefs de file des étudiants lors des émeutes de Soweto, en 1976. Condamnée en 1981 à cinq ans d'emprisonnement par les autorités sud-africaines, pour *« trahison »*, elle avait été libérée il y a quelques mois. Masabata Loate était favorable à une lutte pacifique contre l'apartheid et avait déclaré son horreur pour le supplice du « collier » (pneu arrosé d'essence placé autour du cou de la victime et enflammé).

Vendredi, elle a été attaquée par une vingtaine de jeunes noirs armés de gourdins, de couteaux, de haches et de machettes. Matraquée, poignardée, elle a été tuée par ses assaillants. Selon le bureau gouvernemental d'information, deux autres Noirs sont morts samedi, victimes du supplice du « collier ».

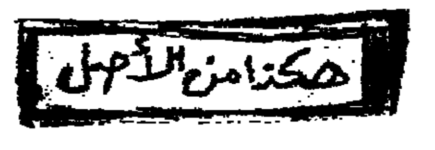
TCHAD

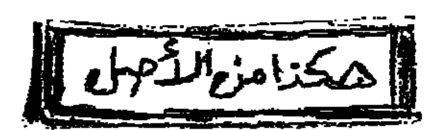
Les troupes libyennes auraient de nouveau attaqué les partisans de M. Oueddeï

Les troupes libyennes, appuyées *par l'aviation, seraient* de nouveau entrées en action contre les partisans de M. Goukouni Oueddeï, dans le nord du Tchad, a-t-on appris, dimanche 19 octobre, à Paris, de source tchadienne. Le président du GUNT avait affirmé vendredi être prisonnier des Libyens et s'était déclaré prêt à chercher un compromis avec M. Hissène Habré.

Des affrontements armés avaient eu lieu cet été, dans le nord du Tchad, à Fada, au nord du seizième parallèle, entre les partisans du président du GUNT et ceux de son rival, M. Acheikh Ibn Omar, chef de la principale composante politico-militaire du GUNT, le CDR. *Il y a* quelques jours, de nouveaux combats avaient eu lieu pour le contrôle de Fada, les Libyens se rangeant aux *côtés de M. Acheikh Ibn Omar.*

Selon M. Kaffam Hamet, directeur du cabinet de M. Goukouni Oueddeï, qui séjourne actuellement à Paris, *« toutes les communications téléphoniques du président Goukouni Oueddeï et de ses proches sont coupées, sa résidence* (à Tripoli) *est entourée par des blindés libyens, tous ses visiteurs tchadiens sont systématiquement arrêtés »*. Les troupes libyennes auraient, d'autre part, bombardé les positions tenues par les troupes de M. Goukouni Oueddeï dans le nord du Tchad, frappant autant les combattants que la population. Pour sa part, M. Acheikh Ibn Omar, qui se trouve à Brazzaville, a estimé que M. Goukouni Oueddeï était *« libre de ses mouvements »*. – *(AFP)*





Afrique

OUGANDA : trahisons, rébellions, insécurité

Le retour aux vieux démons

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

M. Yoweri Museveni, le chef de l'Etat ougandais, vient de donner sa version des récents événements qui ont abouti aux arrestations et aux inculpations pour trahison de trois membres de la coalition gouvernementale, d'un ancien vice-président de la République et de plusieurs officiers de l'armée régulière (*le Monde* du 9 octobre). Le chef du Mouvement national de la résistance (NRA), au pouvoir à Kampala depuis janvier dernier, estime, en effet, que son régime bénéficie du soutien *« des intellectuels et des paysans »* et qu'il n'a contre lui que *« les fraudeurs, les spéculateurs, les trafiquants et les agents des intérêts étrangers »*. Vision ô combien manichéenne des choses : d'un côté, les bons et, de l'autre, les truands...

A la vérité, les choses sont un peu moins simples. Même si M. Museveni et les siens ont hérité d'une situation politique et économique difficile à normaliser en quelques mois, leur inexpérience à l'épreuve du pouvoir a multiplié les obstacles sur la voie d'un hypothétique redressement. *« Sûrs d'eux-mêmes et dominateurs »*, ils ont réussi le tour de force de se priver du concours de presque tous ceux avec lesquels ils s'étaient résignés à faire route commune aussi longtemps qu'ils n'auraient pas une maîtrise suffisante des affaires de l'Etat, au point d'en pousser certains à sortir du cadre de la légalité.

Début avril, M. Museveni annonçait que ses troupes avaient le contrôle de l'ensemble du pays. Aujourd'hui, il reconnaît qu'il existe une *« insécurité considérable »* dans les districts de Gulu et de Kitgum, dans le nord de l'Ouganda, et que quatre cents « ennemis » sont déjà sous les verrous à la prison de Luzira, à Kampala. Il avoue aussi que l'intégration, au sein de l'armée régulière, des différentes factions militaires qui avaient combattu l'ancien régime de M. Milton Obote, et l'offre qui leur avait été faite de se grouper en unités homogènes, n'ont pas donné les résultats escomptés, puisque certains officiers du 35e bataillon, issus de l'Uganda Freedom Movement (UFM), ont trahi.

C'est sur cette armée de Sudistes, composée d'éléments disparates, de ralliés de la dernière heure dont le loyalisme n'est pas à toute épreuve, que les gens au pouvoir à Kampala doivent s'appuyer pour combattre les soldats perdus de l'ancien régime. Ceux-ci, en majorité des Nordistes, sont aujourd'hui réunis sous la bannière de l'Uganda People's Democratic Movement (UPDM), qui, depuis le Soudan voisin, s'est donné pour mission de *« renverser M. Museveni »*.

Les mêmes expédients ?

Quant au gouvernement d'union nationale, il n'a pas meilleure allure. Le Parti démocratique (DP), la principale formation de l'opposition sous le régime de M. Obote, ne s'est jamais senti à son aise au sein du gouvernement. La NRA, qui tient en suspicion les partis politiques, dont l'activité a été mise en sommeil dès son arrivée au pouvoir, s'est comportée, à l'égard de ses alliés du moment, comme s'il s'agissait de simples exécutants de décisions qui leur échappaient.

Le DP est, aujourd'hui, dans une position d'autant moins confortable que plusieurs hommes de confiance de M. Paul Ssemogerere, son président, et, de surcroît, ministre de l'intérieur, ont été inculpés de trahison. Cette « cohabitation » a maintenant du plomb dans l'aile, même si les uns et les autres hésitent encore à prendre la responsabilité d'y mettre fin. A cet égard, M. Museveni a précisé, pour tenter de limiter les dégâts, que les « comploteurs » avaient agi de leur propre chef sans mêler à leur entreprise les organisations auxquelles ils appartenaient.

En outre, M. Museveni et les siens se sont crus de taille à ne se laisser intimider par rien ni par personne. On les a vus ainsi commencer à encadrer et à « politiser » la population, développant à ce propos des idées que d'aucuns ont, très vite, qualifiées de « communistes », au point d'inquiéter l'influente hiérarchie catholique et le non moins puissant clan des Baganda, à qui ils ont refusé un quelconque compromis sur la restauration du royaume Bouganda, aboli vingt ans plus tôt. Autorisé à rentrer sur ses terres, en août dernier, le prince héritier Ronald Mutebi a pris le parti de regagner la Grande-Bretagne pour y continuer ses études...

Sauf à prendre quelques mesures de circonstance, notamment en matière de contrôle de la distribution et des prix de certains biens de première nécessité sujets à de fréquentes pénuries, la nouvelle équipe au pouvoir s'est, à ce jour, montrée incapable de définir de grandes orientations économiques. L'idée de troc a fait long feu, car, pour le moment, l'Ouganda n'a pas grand-chose à échanger : pour vendre son sucre, Cuba exige d'être payé comptant...

Près d'un quart de siècle d'indépendance ont montré que ce pays n'a jamais réussi à dépasser ses divisions ethniques. Les troubles que connaît, aujourd'hui, la « perle de l'Afrique » prouvent que M. Museveni n'est, hélas ! pas plus doué que ses prédécesseurs. Comme eux, il risque d'être contraint d'utiliser les mêmes ruses et les mêmes expédients pour se maintenir, coûte que coûte, au pouvoir.

JACQUES DE BARRIN.

En Afrique australe

La psychose des commandos sud-africains

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

« Mes compatriotes sont normalement d'un naturel pacifique, sans a-priori raciste mais, maintenant, ils commencent à voir un ennemi dans chaque Blanc », notait récemment M. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat zambien. Le climat de confrontation, pour le moment verbal, qui marque depuis quelques mois les rapports entre l'Afrique du Sud et ses voisins immédiats, donne à penser à ceux-ci que le régime de Pretoria, de plus en plus isolé et sur la défensive, pourrait bien lancer contre eux des actions aussi violentes que désespérées, comme il n'a pas hésité à le faire en mai dernier contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe.

D'où ces appels répétés à la vigilance lancés à la population par les dirigeants des pays de la « ligne de front » (1), pour déjouer les « manœuvres déstabilisatrices » orchestrées du côté de Pretoria ; en clair, à débusquer les espions, à éventer les complots, à prévenir les sabotages. Un état de guerre psychologique qui, à la longue, comme le reconnaît M. Kaunda, incite les autochtones, responsables ou simples citoyens, à voir dans chaque Blanc un « raciste », donc un suspect, et à trouver à redire aux faits et gestes des étrangers, qu'ils soient touristes ou hommes d'affaires.

C'est ainsi qu'en juin dernier deux Allemands de l'Ouest en villégiature en Zambie, soupçonnés de préparer, avec d'autres suspects, une invasion sud-africaine, furent arrêtés et finalement relâchés sans poursuites, après que le gouvernement de Bonn fut énergiquement intervenu en leur faveur. En août suivant, ce fut au tour de six autres touristes européens – cinq Suisses et un Autrichien – d'être interpellés par la police zambienne qui, à les en croire, les aurait *« brutalement traités »* pour leur extorquer des aveux.

En septembre, un Boeing-707 d'Air Portugal fut contraint de se poser sur l'aéroport de Lusaka et y fut retenu dix-neuf heures *« pour avoir survolé, sans autorisation, des zones interdites »*. Plus cocasse, la semaine dernière, un avion d'Air Zimbabwe qui avait à son bord le ministre de la santé de ce pays s'est vu refuser le droit de survoler la Zambie et a été obligé de rebrousser chemin, le commandant de bord n'ayant pas été en mesure de donner le *« numéro de passe »* aux contrôleurs aériens...

Même la Tanzanie, qui n'a pourtant pas de frontière commune avec l'Afrique du Sud, mais qui donne asile à de nombreux militants du Congrès national africain (ANC), a cru nécessaire de prendre certaines précautions. Les contrôles ont été renforcés aux frontières terrestres, et un sérieux avertissement a été lancé à tous les étrangers qui violeraient l'espace aérien. Ainsi, en septembre, deux Zambiens ont été condamnés à quatre ans de prison et, récemment, trois Français ont eu maille à partir avec la justice *« pour avoir pénétré illégalement »* dans le pays.

Le Mozambique, qui, jusqu'à maintenant, se croyait à l'abri de raids de représailles sud-africains grâce au pacte de non-agression qu'il a signé, en mars 1984, avec le régime de Pretoria, semble avoir pris au sérieux les récentes menaces de son puissant voisin. Les autorités locales assurent que celui-ci a infiltré des *« commandos »* à Maputo pour y commettre des sabotages. Elles ont donc appelé les habitants de la capitale à avoir l'œil aux aguets, tout en rappelant aux *« groupes de vigilance »* que seuls les tribunaux ont le droit d'imposer aux coupables des châtiments corporels.

J. de B.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

24

Asie

AFGHANISTAN : les cérémonies marquant les retraits soviétiques

M. Karmal, ancien numéro un de Kaboul a ravi la vedette à son successeur

KABOUL
de notre envoyé spécial

Le gouvernement afghan a apporté la preuve, dimanche 19 octobre, qu'il pouvait faire défiler sans incident un régiment soviétique à travers Kaboul, au milieu d'une haie d'enfants des écoles agitant des drapeaux et d'habitants mobilisés pour l'occasion par le parti unique. On peut douter cependant de la spontanéité de cette manifestation pour laquelle toute la population de la capitale avait été mise en congé (1), d'autant que des agents de la police secrète locale (KHAD) étaient postés tous les 20 mètres le long du parcours. Les autorités n'ont enfin peut-être pas apprécié que M. Babrak Karmal, évincé du pouvoir en mai dernier, ait ravi dimanche la vedette à l'actuel numéro un du régime, M. Najib, en se livrant à un spectaculaire bain de foule.

C'était la dernière journée de l'opération de relation publique menée par Moscou et Kaboul à l'occasion du retrait partiel des troupes soviétiques d'Afghanistan. Notre groupe de journalistes avait, cette fois, été juché sur des camions de l'armée afghane pris en sandwich entre les véhicules blindés du régiment soviétique qui traversaient la ville avant de quitter le pays. Cette situation a donné lieu à quelques scènes cocasses. *« Merci camarades ! »*, s'égosillaient en russe à notre passage des militants du parti unique. *« Tais-toi, crétin, ce sont des journalistes »*, répondait notre chauffeur afghan. La population nous regardait alors, prise de fou rire, et cessait d'agiter les petits drapeaux soviétiques et afghans et les banderoles à la gloire de l'amitié avec l'Union soviétique.

Par leur attitude, les lycéens manifestaient plus encore que les autres, qui se souciaient comme d'une guigne des slogans qu'on leur faisait scander à intervalles réguliers. Les chefs de claque du parti unique nous regardaient d'un drôle d'air tandis que les lycéens, ravis, faisaient carrément les clowns...

Le régiment qui a traversé Kaboul dimanche est le troisième à rentrer en Union soviétique depuis le 15 octobre (trois autres suivront dans les prochains jours). Il s'agissait d'un régiment de défense antiaérienne, de création relativement récente (1977), qui compte sept cents hommes. Arrivé en Afghanistan en novembre 1981, il était stationné dans le fort Bala-Hissar, qui domine Kaboul. Son départ a donné lieu à une prise d'armes dans le fort lui-même, en présence des dirigeants afghans, de M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères (et ancien ambassadeur à Paris), et d'un personnage très important, le général Nikolaï Popov.

Le QG soviétique à Tachkent

A travers quelques indiscrétions autrefois impensables mais rendues désormais possibles par la politique de « transparence » chère à M. Gorbatchev, on peut maintenant décrire la structure du commandement soviétique en Afghanistan. Le régiment de DCA retiré du fort Bala-Hissar de Kaboul est ainsi commandé par un lieutenant-colonel du nom d'Anatoli Kovalev. Il dépend du général (à une étoile) Viktor Doubinine, commandant en chef des forces soviétiques en Afghanistan, lequel réside habituellement à Kaboul. Ce dernier est à son tour sous les ordres du général (à trois étoiles) Nikolaï Popov, chef de la région militaire soviétique qui englobe l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, la Kirghizie et la Turkménie, dont le siège est à Tachkent (Ouzbékistan). L'Afghanistan n'est, pour le commandement soviétique, qu'un appendice de cette région militaire. Le véritable quartier général des forces d'occupation est donc hors du pays, à Tachkent...

Lors de la cérémonie de départ du régiment au fort Bala-Hissar, M. Najib a exalté l'amitié *« éternelle »* avec l'Union soviétique et adressé un *« message »* aux dirigeants pakistanais et iraniens. *« Le jour du retour de tout le contingent* [soviétique] *n'est pas si lointain, parce que nous croyons au bon sens de nos voisins musulmans. Nos succès militaires contribuent également »* à l'approche de ce retour, a-t-il déclaré. On sait que le Pakistan fait du départ complet des troupes soviétiques la condition préalable d'un normalisation de ses relations avec Kaboul.

L'ancien numéro un afghan, M. Babrak Karmal, écarté du pouvoir en mai dernier, a cependant, contre toute attente, ravi la vedette à M. Najib. M. Karmal, qui vit quasiment en résidence surveillée, est toujours officiellement président du Conseil de la révolution, donc le chef nominal de l'Etat. Il était présent dimanche à la tribune, relégué à bonne distance de M. Najib. M. Karmal a profité d'une certaine confusion lors de la remise de décorations aux soldats soviétiques pour prendre un bain de foule qui a tourné quasiment à la manifestation d'opposition à son successeur. Des femmes entouraient l'ancien numéro un en pleurant et lui baisaient la main. Très ému, M. Karmal ne voulait d'abord pas répondre aux questions des journalistes occidentaux présents. Mais il a quand même fini par dire quelques mots : *« Je vais bien »*, *« je suis patriote »*, *« le peuple m'aime »*. Restera-t-il président ? *« Je pense que oui. »*

M. Karmal était littéralement porté par la foule. Le contraste était frappant avec M. Najib, qui, au même moment, n'était entouré que de quelques responsables.

M. Karmal avait réussi au moins à faire savoir que, pour un homme qui a officiellement abandonné ses fonctions en mai dernier pour *« raisonsde santé »* , il n'allait pas si mal que cela...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le jour de repos est le vendredi en Afghanistan (conformément à la tradition islamique).

PHILIPPINES : Reprise des négociations entre le gouvernement et les communistes

Manille *(AFP, Reuter)*. – Des conversations sur un éventuel cessez-le-feu entre représentants du gouvernement philippin et émissaires de la guérilla communiste ont repris, samedi 18 octobre, après trois semaines d'interruption, ont indiqué des sources officielles. Un conseiller présidentiel, citant les propos du ministre de l'agriculture, M. Ramon Mitra, qui fait partie de la délégation gouvernementale, a précisé que la séance de conversations, qui a duré trois heures, était encourageante bien que les questions de fond n'aient pas été abordées.

Les négociations avaient été interrompues lors de l'arrestation, le 29 septembre, d'un des chefs présumés de l'insurrection, M. Rodolfo Salas, ainsi que de son épouse et d'un de ses gardes du corps. La présidente Corazon Aquino avait fait remettre en liberté ces deux dernières personnes la semaine dernière (*le Monde* du 17 octobre).

Mme Aquino avait rencontré vendredi deux dirigeants locaux de l'opposition clandestine dans l'île de Panay, au centre des Philippines, ont indiqué après coup les autorités. La reprise des négociations au niveau national a coïncidé avec la libération, par les communistes, de deux soldats gouvernementaux qui ont été remis à Mme Aquino avec une lettre des rebelles de la Nouvelle Armée populaire, la branche armée du Parti communiste.

Selon le *Washington Post*, qui cite un proche du ministre de la défense M. Juan Ponce Enrile, celui-ci a fait comprendre ce week-end par des déclarations critiquant les négociations avec l'insurrection qu'il était prêt à démissionner.

Diplomatie

Après le départ de vingt-cinq Soviétiques de New-York

Moscou expulse cinq diplomates américains

L'URSS a annoncé, dimanche 19 octobre, l'expulsion de cinq diplomates américains pour *« activités non autorisées »*, et les Etats-Unis ont aussitôt annoncé qu'ils allaient prendre *« certaines mesures »* en réponse.

Le ministère soviétique des affaires étrangères a indiqué, dans une « note de protestation » remise à l'ambassade des Etats-Unis, à Moscou, que cinq diplomates américains, MM. William Norvill, premier secrétaire de l'ambassade, Charles Ehrenfried, Gary Lonnqist, et David Harris, en poste à Moscou, et M. Jack Roberts, en poste au consulat américain de Leningrad, avaient été déclarés indésirables *« en raison d'activités contraires à leur statut »*.

Cette décision a été prise en représailles, après le départ forcé des Etats-Unis de vingt-cinq Soviétiques travaillant à la mission de l'URSS à l'ONU, a indiqué M. Gueorgui Arbatov, l'un des porte-parole du Kremlin, dans une déclaration à la chaîne de télévision américaine CBS.

« Les Américains s'apercevront que M. Gorbatchev est un homme très franc s'il a affaire à de bons partenaires, mais lorsque l'on se comporte de cette manière, il devient très dur » , a déclaré M. Arbatov.

Les Etats-Unis *« vont protester »* et *« prendre certaines mesures »* en réponse à cette expulsion de cinq de leurs diplomates, a affirmé aussitôt le secrétaire d'Etat, M. George Shultz.

Le chef de la diplomatie américaine, qui était interrogé dimanche par la chaîne de télévision NBC, n'a toutefois pas précisé quelles mesures Washington comptait prendre, soulignant qu'il allait consulter le président Reagan et que ce dernier prendrait ensuite une décision.

Interrogé, d'autre part, sur l'« après-Reykjavik », M. Shultz a indiqué qu'il ne pensait pas que les Soviétiques continueront, comme ils l'ont fait lors de la rencontre Reagan-Gorbatchev en Islande, à lier un éventuel accord sur les armes de portée intermédiaire (FNI) ou stratégiques à une limitation des recherches américaines sur l'Initiative de défense stratégique (IDS). *« Je doute que cette idée* (d'un lien entre FNI et IDS) *soit maintenue longtemps, mais nous verrons »*, a dit M. Shultz.

Le même optimisme a été exprimé par M. Richard Perle, secrétaire adjoint à la défense des Etats-Unis, qui, dans un entretien télévisé, a prédit que les Etats-Unis et l'URSS se mettront d'accord l'an prochain sur le retrait d'Europe de tous les missiles à moyenne portée. Toutefois, les Soviétiques devront accepter le principe d'inspections sur place destinées à vérifier le démantèlement des missiles, a ajouté M. Perle.

En revanche, M. Arbatov a réaffirmé l'existence d'un lien entre tous les dossiers du désarmement. Les propositions soviétiques sur les missiles stratégiques, les fusées à moyenne portée, le traité ABM (sur les armements antimissiles) et les essais nucléaires *« sont un paquet et non un menu dans lequel vous pouvez choisir ce qui vous plaît »*, a-t-il dit.

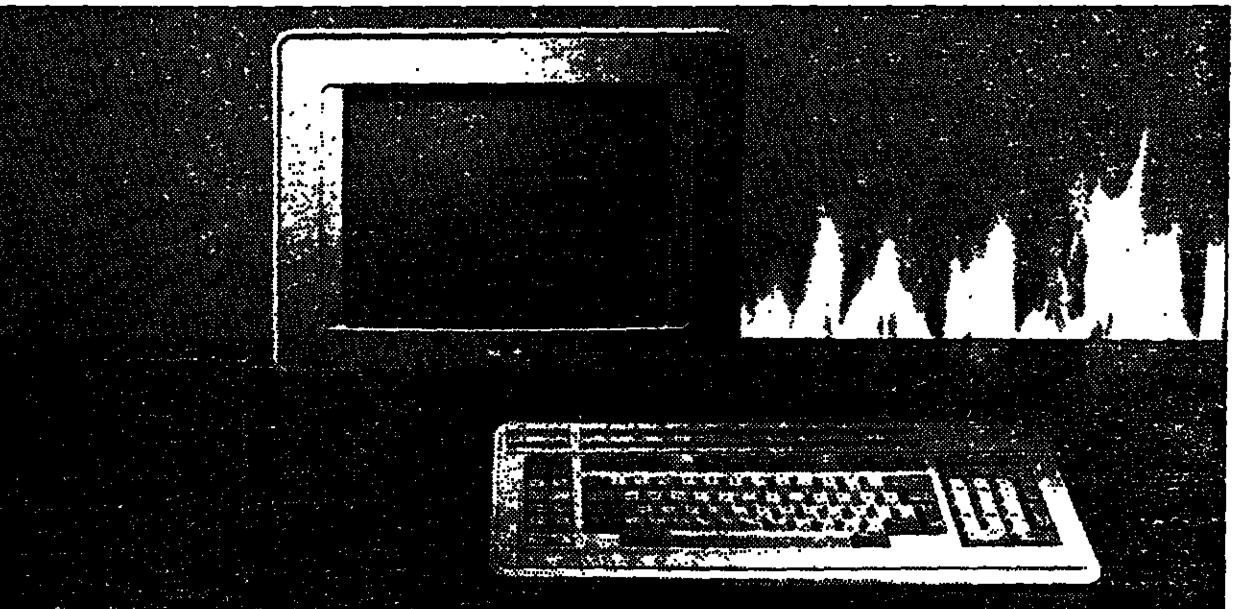
L'après-Reykjavik fera l'objet des entretiens que le chancelier ouest-allemand Kohl aura au cours d'une visite de trois jours à Washington à partir du 20 octobre. Dans un entretien accordé à *Newsweek*, M. Kohl affirme que la rencontre d'Islande a été *« tout sauf un échec »*, car *« nous avons aujourd'hui sur la table des négociations des propositions qui auraient paru absolument inconcevables il y a un an »*.

Par ailleurs, le *Sunday Times* croit savoir que M. Gorbatchev a proposé au président Reagan à Reykjavik de mettre fin au brouillage des radios occidentales si les Soviétiques étaient autorisés à transmettre sur les Etats-Unis. En conséquence, le directeur de l'agence d'informations des Etats-Unis, M. Charles Wick, s'est entretenu plusieurs heures pendant le sommet avec le responsable soviétique de la propagande, M. Alexander Iakovlev, pour discuter d'un éventuel accord, poursuit l'hebdomadaire. – *(AFP.)*

En Belgique un arbre reste de marbre dans l'assurance.

Depuis plus de trente ans, le Groupe AG (Compagnies Belges d'Assurances Générales) a choisi BULL en Belgique pour partenaire. Ensemble, ils ont évolué. Ensemble et de façon harmonieuse, ils ont développé un vaste réseau informatique totalement décentralisé.

Numéro un national de l'assurance, le Groupe AG constitue pour BULL en Belgique le symbole d'une informatique ouverte, mettant en œuvre des technologies sophistiquées dans le seul but de simplifier les tâches, d'accélérer les procédures et de rapprocher les hommes.



Aujourd'hui, sur des marchés fortement concurrentiels, BULL en Belgique s'impose par son offre. Une offre distincte basée sur une compétence forte en réseaux de communication et grands systèmes et sur le respect permanent de la liberté d'organisation et d'évolution du client.

La spécialisation par secteurs d'activités permet à BULL en Belgique d'offrir des solutions informatiques spécifiques à chaque domaine, qu'il s'agisse de l'assurance, la banque, l'industrie ou la distribution.

Fort de son savoir-faire, BULL en Belgique développe dès aujourd'hui les domaines pilotes du marché de l'informatique et de la bureautique distribuées.

Décidément, BULL en Belgique consolide jour après jour ses positions en offrant une informatique ouverte. Une informatique donnant davantage de liberté d'évolution et de communication aux entreprises pour leur permettre d'être plus compétitives.

J. J. de Bassompierre
Directeur Général de
BULL en Belgique
et au Grand-Duché
de Luxembourg



Europe

GRÈCE : défaite des socialistes aux élections municipales

La droite s'impose à Athènes, au Pirée et à Salonique

ATHÈNES
de notre envoyée spéciale

On a beau dire que les élections municipales donnent traditionnellement une prime à l'opposition et aux mécontents, le PASOK a perdu, et c'est la première fois depuis son arrivée au pouvoir en 1981. La rue appartenait, dimanche soir 19 octobre, aux néo-démocrates. Athènes, dirigée par les socialistes depuis 1978, est retournée à la droite, ce qui était prévisible depuis que le Parti communiste avait, il y a quelques jours, donné consigne à ses électeurs de sanctionner le PASOK dans la capitale, mais dans la capitale seulement.

La consigne a *été* largement suivie, ce qui vaut aux candidats de la Nouvelle Démocratie le score de 54 % des suffrages. Mais les résultats du second tour des municipales vont au-delà de cette sanction symbolique que le PC entendait infliger au gouvernement : Salonique est « tombée » aussi et, plus important encore, Le Pirée, ce faubourg populaire où la gauche est pourtant fermement implantée et où M. Andreas Adrionopoulos, autre jeune loup de la Nouvelle Démocratie, est arrivé à s'imposer de justesse.

Appel à voter « blanc »

L'idée selon laquelle tous les membres de la grande famille de gauche doivent se serrer les coudes dès que pointe l'épouvantail de la droite a été battue en brèche, et c'est nouveau dans ce pays encore très profondément marqué par son histoire. Les reports des voix de gauche sur les candidats du PASOK ne se sont pas ou se sont mal faits dans les principales villes.

Il aurait fallu, il est vrai, aux électeurs communistes un sens très développé de la discipline pour se plier aux recommandations du comité central qui appelait à voter blanc à Athènes et noir dans le reste du pays. Il n'empêche, on n'avait jamais vu de sections locales de ce parti communiste très dogmatique et très rigide désobéir au comité central, lâcher le PASOK au second tour et être suvies par leur base. Même tendance au sein du petit Parti communiste de l'intérieur, où, malgré les consignes de la direction de soutenir les *« candidats du progrès »*, un courant important a préféré voter blanc en réclamant d'ailleurs, avec force palabres, dans les bureaux de vote des bulletins blancs qui n'avaient pas été prévus.

« Le grand changement »

Dans une intervention télévisée, M. Papandréou a assuré les électeurs qu'il avait entendu leur message et qu'il était résolu à avancer vers le *« grand changement »* à un rythme plus soutenu. *« C'est bien sûr la conjoncture économique dans notre pays et à l'étranger qui est à l'origine de nos difficultés*, a-t-il dit. *Mais tous ensemble, main dans la main, nous vaincrons ces difficultés et surmonterons tous les obstacles sur la voie du grand changement. »* C'est donc à la gauche que le premier ministre s'adresse, et la principale question que posent ces élections municipales pour l'avenir est celle des relations du PASOK avec un Parti communiste dont il avait un peu vite proclamé le déclin historique. M. Papandréou vient d'apprendre que la fermeté envers le PC se paie cher.

Il n'a guère les moyens pourtant, dans l'immédiat, d'infléchir sa politique économique, ni de remettre en cause le rapprochement avec les Etats-Unis alors que doit s'ouvrir, dans les mois qui viennent, une nouvelle négociation sur les bases militaires américaines.

Reste la question de l'établissement d'un système électoral proportionnel que réclame le PC et qui pourrait revenir à l'ordre du jour à la veille de la prochaine échéance électorale.

Ce revers ne doit malgré tout pas faire oublier que le gouvernement socialiste a pu, depuis un an, mener sa politique d'austérité et obtenir des résultats non négligeables sans crise sociale majeure.

Cette politique – le ministre de l'économie, M. Simitis, l'affirme – sera poursuivie. Un programme d'austérité a été défini en concertation avec la CEE jusque fin 1987, et la Grèce n'a d'ailleurs d'autre choix que de le respecter. Reste à savoir ce qui se passera après : le gouvernement, ayant retrouvé une certaine marge de manœuvre, ne sera-t-il pas tenté, dans la perspective des élections de 1989, de dilapider l'acquis ?

CLAIRE TRÉAN.

BELGIQUE : la crise gouvernementale

Un nouveau ministre de l'intérieur a été nommé, mais la situation reste bloquée dans les Fourons

BRUXELLES
de notre correspondant

M. Wilfried Martens est toujours premier ministre et M. José Happart fait encore fonction de bourgmestre des Fourons. Telle était la situation lundi matin 20 octobre, à l'issue d'une semaine fertile en événements. Situation qui a le *mérite d'être* claire : elle est inacceptable pour une grande partie de l'opinion flamande, et notamment par les sociaux-chrétiens (CVP), le parti du premier ministre, qui n'acceptent pas que M. José Happart, destitué par le Conseil d'Etat du fait de sa méconnaissance du néerlandais, retrouve en fait son écharpe.

M. Charles-Ferdinand Nothomb, l'ancien ministre de l'intérieur, avait cru trouver « la » solution en faisant appel, pour remplacer M. José Happart, à un francophone des Fourons parfaitement bilingue, le professeur Roger Wynants. *Las ! celui-ci s'est* desisté, entraînant la démission du ministre de l'intérieur, qui a été remplacé par un autre membre du Parti social-chrétien francophone (PSC), M. Joseph Michel, soixante ans, qui a déjà été ministre de l'éducation nationale et de l'intérieur. A ce titre, il a, en 1976, organisé la fusion des cinq communes constituant aujourd'hui les Fourons. Présenté comme moins favorable aux thèses flamandes que M. Charles-Ferdinand Nothomb, il trouve le dossier fouronais en l'état où celui-ci l'a laissé : inextricable. C'est M. Philippe Maystadt, ministre des affaires économiques, qui remplacera M. Charles-Ferdinand Nothomb comme vice-premier ministre francophone. Représentant de l'aile gauche du Parti social-chrétien, cet homme de trente-huit ans passe pour le « surdoué » de la politique belge. *« A chaque étape*, écrit *le Soir* de Bruxelles, *sa popularité s'est accrue, son profil de bon élève, premier de la classe mais préoccupé par les soucis concrets des gens, son attitude d'homme de gauche mais prêt à assumer ses responsabilités ingrates de vrai Wallon. »*

« Un incident de frontière... »

Que pourrait-il se passer maintenant ? La réunion, ce lundi, du bureau du Parti social-chrétien flamand, pourrait être décisive. La formation du premier ministre *acceptera-t-elle* la trêve de *trois mois* proposée par les sociaux-chrétiens francophones ou exigera-t-elle que le gouvernement mette tout en œuvre pour empêcher M. José Happart de faire fonction de maire des Fourons ? De véritables décisions sont difficiles à imaginer : comment un gouvernement composé paritairement de Flamands et de francophones trouvera-t-il une réponse *commune, jeudi, aux interpellations* parlementaires ? M. Wilfried Martens a, en effet, déjà épuisé une partie de ses « munitions » en offrant sa démission au roi – *qui* ne l'a pas acceptée, – puis en cautionnant l'initiative de M. Charles-Ferdinand Nothomb de trouver un « remplaçant » à M. José Happart. Si les sociaux-chrétiens *flamands* et francophones ne semblent plus sur la même longueur d'onde, *en* revanche, les libéraux – qui constituent l'autre aile de la majorité – présentent une *image plus unitaire.*

Le leader des libéraux francophones, M. Jean Gol, a ainsi averti qu'une crise serait profondément contraire au sentiment des électeurs wallons et bruxellois. Soulignant qu'*« un incident de frontière ne justifie pas l'arme atomique »*, le ministre de la justice a refusé l'idée d'une *« Belgique à deux vitesses »*, de plus en plus souvent évoquée par certains dirigeants flamands. Quant aux partis socialistes, en dépit des divergences entre Flamands et francophones (M. José Happart est membre du Parti socialiste wallon), ils observent avec intérêt les soubresauts de la coalition gouvernementale ; ainsi, le bureau du Parti socialiste francophone se réunit ce lundi... dans les Fourons.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Une « promenade » avortée

Des centaines de gendarmes, des dizaines de journalistes, ont attendu dimanche dans les Fourons la « promenade » annoncée de militants extrémistes flamands qui, depuis des années, veulent ainsi marquer l'appartenance de la région à la Flandre. Peine perdue. Ce dimanche, Piet Depauw, l'ancien leader du Taal Aktie Komitee (TAK), n'était accompagné dans sa promenade que par une quinzaine de personnes. Celles-ci n'ont pas voulu *répondre, même en anglais ou en* allemand, aux questions des journalistes francophones. Une exception toutefois : Piet Depauw a donné une longue interview – en français – à un reporter de la télévision... basque. Autre privilégiée, la télévision zaïroise, qui a dépêché une équipe dans l'ancienne puissance coloniale et qui amuse ses téléspectateurs avec les démêlés complexes des tribus fouronaises.

J.A.F.

RFA : le scandale de « Neue Heimat »

Arrestation d'un dirigeant syndicaliste au congrès de l'IG Metall

BONN
de notre correspondant

Le scandale de « Neue Heimat » (la vente pour 1 mark symbolique de l'empire immobilier des syndicats – *le Monde* du 7 octobre) a *dégénéré* ce week-end en une grave épreuve de force entre le Bundestag et les syndicats ouest-allemands à propos du droit de contrôle parlementaire. A la demande de la commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les conditions dans lesquelles Neue Heimat avait utilisé son statut d'association a but non lucratif, le président du conseil d'administration du holding qui gère les participations financières des syndicats (BGAG), M. Alfons Lappas, a été arrêté dimanche 19 octobre en plein congrès du syndicat de la métallurgie IG Metall, à Hambourg.

M. Lappas avait refusé jeudi dernier de répondre aux questions de la commission d'enquête parlementaire. Pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale, la commission avait répliqué en demandant au tribunal de faire placer le témoin sous les verrous tant qu'il maintiendrait son refus.

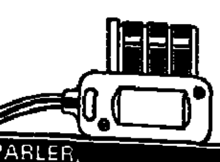
L'arrestation spectaculaire de M. Lappas, qui a été conduit par la police à la maison d'arrêt de Bonn, a suscité la fureur des dirigeants du DGB. Son président, M. Ernst Breit, qui s'était solidarisé vendredi avec M. Lappas, a qualifié l'attitude de la commission parlementaire de *« provocation »*, de *« déclaration de guerre »* aux syndicats et a demandé au Bundestag de faire remettre M. Lappas en liberté.

Bien que la commission d'enquête ait été mise en place à la demande des partis de la majorité et soit présidée par un député démocrate-chrétien, l'attitude de M. Lappas a suscité une profonde réprobation dans l'ensemble des partis politiques. Lors du vote de la demande d'arrestation du président de la BGAG, seuls deux députés sociaux-démocrates ont voté contre ; deux autres sociaux-démocrates se sont abstenus tandis que le représentant des Verts votait avec la majorité.

« M. Lappas est pire que M. Von Brauchitsch », a déclaré de manière significative un député SPD, faisant référence aux auditions de l'ancien chargé d'affaires du groupe Flick *devant la* commission d'enquête parlementaire chargée d'élicider l'année dernière les versements effectués aux partis politiques par les dirigeants de ce groupe. Personne ne conteste dans les milieux politiques que le président de la BGAG aurait dû répondre au moins à une partie des questions concernant la gestion passée de Neue Heimat.

H. de B.





هكذا من الأصل

Nous avons fait notre révolution industrielle sans perdre la main.

Entre l'habile couturière de l'après-guerre et la technicienne d'un atelier informatisé, il y a une révolution industrielle : celle qui a donné naissance, dans les années soixante, au prêt-à-porter.

Cette révolution s'est faite sans que soient sacrifiés la compétence et l'amour du travail bien fait.

Aujourd'hui, le textile français assume pleinement son héritage : il souscrit aux exigences de la production de masse, il est le premier employeur privé de France, mais il n'a jamais renoncé à son savoir-faire traditionnel.

Voilà pourquoi le label "Made in France" est présent dans le monde entier. Voilà pourquoi il se traduit partout par style et qualité.

Technologie,
Tradition,
Talent...

Le textile, c'est l'affaire de la France.

LES PROFESSIONNELS FRANÇAIS DU TEXTILE, DE L'HABILLEMENT ET DE LA COUTURE.

Information initiée par le DEFI Comité de Développement et de Promotion du Textile et de l'Habillement, 55, avenue Kléber 75016 Paris. mefa

Anniversaire

Les vingt-cinq ans de l'OCDE

La nécessité de l'impertinence

***« Le défi de la complexité croissante »* de l'économie mondiale. Le titre même du symposium qui célèbre les 21 et 22 octobre, à Paris, le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est presque un aveu. L'interdépendance des nations n'est plus à démontrer. La nécessité d'instaurer une meilleure concertation pour lutter contre l'instabilité et l'incertitude qui demeurent menaçantes est devenue une évidence. Le rôle d'analyse et de réflexion qui constitue la vocation de l'OCDE a pourtant perdu de sa discrète superbe au fil des années, posant ouvertement le problème de la capacité d'adaptation et de rénovation d'une institution méconnue du grand public.**

« L'OCD... quoi ? » Tirée à quatre épingles, cette charmante vieille dame masque mal sous la courtoisie des propos un étonnement teinté d'un rien d'indignation. Des habitudes de plus d'un quart de siècle, entre les jardins du Ranelagh et l'avenue Henri-Martin, dans ce périmètre cossu et feutré du 16e arrondissement, auraient dû la mettre à l'abri de toute découverte intempestive. Elle connaît certes parfaitement ce château de la Muette construit dans les années 20 sur l'emplacement d'un rendez-vous de chasse royal. Imaginer que la résidence parisienne du baron Henri de Rothschild abrite depuis... 1960 une organisation internationale, dont les locaux contigus de la rue de Franqueville attestent aujourd'hui l'ampleur, lui semble presque *« incongru »*. Et sa perplexité tourne à l'incrédulité en réalisant que, au sein de cette Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1 800 personnes, dont une armée de 500 experts et statisticiens, épluchent, jour après jour, les données économique, financières, sociales, dont l'analyse influencera les gouvernements des pays industriels et la vie quotidienne de chacun. L'efficacité de cette énorme machine qu'est devenue l'OCDE peut être mise en doute. Un haut fonctionnaire français pourra ainsi regretter un *« rendement infinitésimal, compte tenu des efforts déployés »*. Ce sera pour conclure immédiatement que, aussi hétérogène soit-il, ce dispositif reste *« indispensable »* et mériterait sans doute d'être mieux utilisé.

Un tel jugement est moins paradoxal qu'il n'y paraît. Lorsque, en décembre 1960, vingt pays signent la convention créant l'OCDE (1), leur objectif est aussi clair qu'informel : disposer d'un cadre de rencontres entre nations industrielles pour discuter, sur la base de travaux de qualité, des meilleurs moyens d'assurer une croissance forte et saine. Cette convention n'offre au nouvel organisme aucune légitimité juridique ou financière et se résume à vingt et un articles volontairement vagues qui tiennent en un mince livret. Un quart de siècle plus tard, les objectifs des pays membres, devenus vingt-quatre (2), n'ont pas fondamentalement changé. Mais plus de 200 comités et groupes spécialisés ont été mis en place pour suivre des sujets aussi divers que la politique économique, ls affaires sociales les échanges, l'agriculture, l'industrie ou la gestion publique. Une Agence internationale de l'énergie est née au lendemain du premier choc pétrolier de 1973, et un comité d'aide au développement est issu de la prise de conscience d'une interdépendance croissante entre pays riches et le tiers monde. Le simple énoncé de ces multiples instances remplit un annuaire de... 459 pages.

Moindre rayonnement

Irremplaçable car unique en son genre, l'organisation s'est-elle enlisée en accroissant trop largement son champ d'investigations ? Ses responsables reconnaissent aujourd'hui disposer d'un *« réservoir d'expertise exceptionnel mais difficile à exploiter »*.

Le cadre politique mondial a profondément évolué au fil des années. De nouvelles enceintes de discussions ont pris forme, parfois mieux adaptées à l'action immédiate que l'OCDE.

Anodin par son nom, le « groupe de travail numéro 3 », officiellement chargé de suivre l'évolution des balances de paiement des dix pays les plus riches de l'OCDE et par là même du monde, a longtemps bénéficié d'une importance presque décisionnelle. C'est en son sein que les hauts fonctionnaires ont discuté, organisé, entériné la dévaluation de la livre sterling en 1967 ou du dollar en août 1971. L'instauration d'un système de taux de change flottant en décembre 1971 lui a porté *« un coup incontestable »* et a vu l'émergence d'un « groupe des Dix » dont il n'est plus que le pâle reflet après en avoir été l'origine. Un éloignement encore accentué par la constitution plus restreinte d'un *« groupe des Cinq »* dont l'importance a été illustrée par la décision des Etats-Unis, du Japon, de la RFA, de la France et de la Grande-Bretagne d'orchestrer une baisse ordonnée du dollar lors d'une réunion, désormais célèbre, le 25 septembre 1985 à l'hôtel Plaza à New-York.

Les chiffres ont parfois une portée maléfique pour l'OCDE... Affaiblie par le groupe des Dix, puis des Cinq, l'organisation s'est vue dépouillée d'une part de ses prérogatives avec l'institutionnalisation d'un sommet économique annuel entre les sept principales puissances économiques de la planète dont le premier s'est tenu en 1975 à Rambouillet. Au début, les *« sherpas »* chargés par les chefs d'Etat et de gouvernement de préparer les grands dossiers de ces rencontres ont travaillé en étroite collaboration avec les experts du château de la Muette. L'arrivée au pouvoir, en janvier 1981, du président Ronald Reagan, plus porté aux délices des négociations bilatérales qu'à la recherche laborieuse d'une concertation internationale, a fortement limité cette pratique.

Le pouvoir de Washington pèse-t-il si lourd qu'un changement d'équipe à la Maison Blanche stimule ou paralyse l'OCDE ? Dans une organisation régie par la règle *de l'unanimité, il est évident que* certains pays sont plus égaux que d'autres. On ne saurait en conclure que l'organisation est un instrument des Etats-Unis.

Une perte de substance et d'énergies évoluant avec les rapports de forces entre pays industriels. Si la part du produit national brut américain est tombé à 50% du PNB de l'ensemble de l'OCDE en 1960 à moins de 40% vingt-cinq ans plus tard, les pays qui «montent», le Japon et la RFA n'ont pas vraiment pris la relève. Les plus puissants en termes économiques, ils demeurent les plus sensibles aux pressions politiques et stratégiques des Etats-Unis. Ce phénomène a rendu plus subtil, encore, les affrontements feutrés au sein de l'organisation.

Reconstruire la coopération

La seconde équipe Reagan a certes tiré les leçons des conséquences néfastes d'un dollar surévalué et mieux mesuré les limites d'une gestion, *« en solitaire »*, ignorant superbement les retombées des options de Washington sur l'économie mondiale. Nul n'espère pour autant en revenir à la période d'or des années 60, quand les réunions très confidentielles du château de la Muette réunissaient des hommes devenus aussi prestigieux que M. Jacques de Larosière, l'actuel directeur du Fonds monétaire international, M. Otto Eminger, champion ouest-allemand de la concertation, M. Guido Carli, devenu par la suite gouverneur de la Banque d'Italie, ou M. Paul Volcker, aujourd'hui président de la puissante Réserve fédérale américaine, et solide partisan de la coopération comme secrétaire adjoint au Trésor sous l'administration Nixon. La recherche d'un consensus était, sans doute, plus aisée à cette époque où la recherche de la croissance prônait. Depuis lors, la découverte des méfaits de l'inflation, dont les chocs pétroliers de *1973* et de *1978-1979* ont joué les révélateurs, et la montée persistante d'un chômage qui touche aujourd'hui trente et un millions de personnes au sein de l'OCDE ont donné une nouvelle acuité au dilemme expansion-stabilité. La nécessité de s'entendre et de reconstruire la coopération s'est depuis quelque temps imposée. L'OCDE peut-elle y trouver un nouveau rôle, un nouvel éclat ?

Secrétaire général de l'organisation depuis 1984, M. Jean-Claude Paye l'espère bien, avec toute la lucidité prudente que lui impose une institution condamnée à s'effacer derrière les décisions des pays membres. *« Nous avons découvert les limites du système de taux de change flottants et de la vague de déréglementations. Nous mesurons par contre encore mal le danger que représente l'énorme bulle financière avec laquelle nous vivons. Alors que les marchés financiers surréagissent à la moindre information, les implications de transactions quotidiennes trente fois supérieures à celles des échanges de marchandises méritent d'être mieux étudiés. Identifier les risques majeurs et les points de déséquilibres. »* Les plus inquiétants de l'économie mondiale, voilà une tâche qui pourrait revenir au « groupe de travail numéro 3 » et lui donner un second souffle.

Certes, la surveillance des économies restera le fait du FMI, car elle implique une vision planétaire. Mais certains voient mal comment le FMI pourra jouer un rôle de coordination des politiques économiques, compte tenu de ses structures. Si l'idée même de surveillance fait son chemin, pourquoi ne pas imaginer la mise en place de groupes régionaux permettant à l'OCDE d'assurer un suivi « rapproché » de l'évolution des nations industrialisées ?

De même, le lancement de nouvelles négociations commerciales internationales dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) pourrait redonner de l'intérêt à certains des comités dont l'OCDE regorge, notamment dans le domaine des services. M. Paye entend également promouvoir les affaires sociales comme thème majeur de réflexion : réduire le chômage, cette grangène des sociétés actuelles, ne peut *se limiter* à la seule course vers une plus forte croissance, alors que l'informatique, par exemple, a fait une entrée fracassante dans la vie quotidienne et le monde du travail.

Le secrétaire général, comme ses prédécesseurs, répugne à utiliser systématiquement la *« boule de billard de l'opinion publique »*, estimant que la vocation de l'OCDE est avant tout de persuader les gouvernements de l'intérieur. Il n'exclut, pourtant pas, la publication de rapports plus percutants. L'agriculture, cette *« bombe à retardement »*, pourrait permettre à l'organisation de monter au créneau, en dépit de l'hypersensibilité de certains membres, et non des moindres, les Etats-Unis et la CEE, sur ce sujet.

« Un peu plus d'impertinence », réclame un haut fonctionnaire européen évoquant le style feutré des rapports de l'OCDE. L'impertinence... une arme délicate à manier mais stimulante pour une institution toujours menacée d'être réduite au plus petit commun dénominateur de ses membres, autrement dit au silence ou au ronronnement.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) L'OCDE a succédé, en 1961, à l'OEDE (Organisation européenne de coopération économique) créée en 1948 pour utiliser les crédits du plan Marshall destinés à la reconstruction de l'Europe.

(2) Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie. Membre associé : la Yougoslavie.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Cabinet de Me Bernard de Sariac,

Cabinet de Me Henri Noguères et Dominique de Leusse,

Avocats à la Cour de Paris.

D'un jugement contradictoirement rendu par la troisième chambre, deuxième section, du Tribunal de grande instance de Paris, le 21 février 1985, signifié et devenu définitif, il a été extrait littéralement ce qui suit :

Le tribunal...

Dit qu'en vendant, offrant à la vente et en détenant des objets représentant des personnages créés par Maurice de Bévère, dit Morris, dont les droits de reproduction appartiennent aux sociétés Dargaud Editeur et Animation Promotion Merchandising, la société Tai Ping France a commis des actes de contrefaçon tels que cités par l'article 40 de la loi du 11 mars 1957...

Condamne la société Tai Ping France à payer à titre de dommages-intérêts à :

– Maurice de Bévère, dit Morris, la somme de 10 000 F (dix mille francs) ;

– La société Dargaud Editeur la somme de 20 000 F (vingt mille francs) ;

– La société Animation Promotion Merchandising la somme de 20 000 francs (vingt mille francs).

Fait interdiction aux sociétés Tai Ping France et Paris Pas Cher de poursuivre tous actes de contrefaçon, sous astreinte de 200 F (deux cents francs) par infraction constatée, à compter de la signification du présent jugement.

Ordonne la publication du dispositif de celui-ci dans trois journaux au choix des demandeurs et aux frais de la société Tai Ping France, sans que le coût de chaque insertion puisse dépasser la somme de 10 000 F (dix mille francs) HT...

Condamne la société Tai Ping France aux dépens...

Fait et jugé à Paris, le 21 février 1985.

Pour extrait du dispositif.



OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

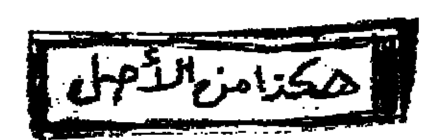
Vente au Tribunal de NANTERRE (92) le Jeudi 30 octobre 1986 à 14 h
UN APPARTEMENT
comprenant entrée, 3 pièces, cuisine, w.-c., débarras, pte pièce, cave
39, r. Nationale et 38, r. Y.-Kermen
à BOULOGNE (92)
Mise à prix : 70 000 F
Me WISLIN, Avt 7, avenue de Madrid 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
S/lx pr visiter le mardi 28 octobre 1986 à 14 h 30 (Me SIMART Huissier).

SERVICE DES DOMAINES
Vente aux enchères publ. le JEUDI 20 NOV. 1986 à 15 h à BAYONNE Sous-Préfecture
ANCIEN HOTEL DE LA ROTONDE
LIBRE – BIARRITZ (64)
5, rue Gaston-Larre
Sur 4 ét. (67 chamb.). Surf. bâtie 561 m², développée 2 200 m²
MISE A PRIX : 1 795 000 F
RENSEIGNEMENTS, dir. des services fiscaux : 1, pl. Samuel-de-Lestapis 64016 PAU CEDEX. Tél. 59-80-12-22. P. 316 (Extrait du B.O.A.D.).

VILLE DE PARIS – ADJUDICATION en la Chambre des Notaires de PARIS le MARDI 18 NOVEMBRE 1986, à 14 h 30 – EN UN LOT
1 BOUTIQUE – 31 PIÈCES – 3 CAVES
26, RUE DE BIÈVRE – PARIS (5e)
LIBRES – (Sauf 5 Pièces occupées – L'acquéreur fera son affaire personnelle du relogement des occupants)
MISE A PRIX : 1 400 000 F
Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIÈVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides, PARIS (1er). Tél. : 42-60-31-12.
VISITE sur place les 29 octobre – 5, 13 et 17 novembre 1986, de 10 h à 12 h.

Vente après liquidation de biens, au Palais de Justice de NANTERRE le JEUDI 6 NOVEMBRE 1986 à 14 heures
EN UN SEUL LOT :
UN ENSEMBLE DE BUREAUX
au niveau 9
4 EMPLACEMENTS DE GARAGE
dans un ensemble immobilier sis à
SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine)
Lieudit Quartier de l'Avenue, dénommé
« BUREAUX DE LA COLLINE DE SAINT-CLOUD »
MISE A PRIX : 300 000 F
S'adr. à Maître Céline RANJARD-NORMAND, Avt au Barreau des Hauts-de-Seine, 337, bd Saint-Denis, 92400 COURBEVOIE. Tél. 47-89-50-62 – Maître Jean-Claude FREAUD, Avt au Barreau de Paris, 69, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS. Tél. 48-74-46-46. Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE où se trouve déposée l'enchère – Sur les lieux pr visiter : le LUNDI 3 NOVEMBRE 1986 de 16 h à 17 h et le MERCREDI 5 NOVEMBRE 1986 de 11 h à 12 h.

Vente après liquidation de Biens au Palais de Justice de NANTERRE
Jeudi 23 octobre 1986 à 14 heures – En deux lots
à BOISSY-L'AILLERIE (95)
1er LOT **ONZE PARCELLES DE TERRAIN**
en. les constructions en cours d'édification sur chacune d'elles à destination de maisons d'habitation individuelle dans un ensemble immobilier Allée du Moulin
MISE A PRIX : 800 000 FRANCS
Deuxième lot
I – DEUX PARCELLES DE TERRAIN
ens. construction vétustes y édifiées – dans ens. imm. Allée du Moulin
II – DANS ENS. IMM. RUE PASTEUR
sous nº – TROIS PIÈCES au rez-de-jardin bât. C – Diverses CAVES bât. C et D – Divers APPARTEMENTS bât. E, F, G, H, I en cours d'édification – et Onze EMPLACEMENT DE VOITURES
III – DEUX APPARTEMENTS
Bâtiment A en cours d'édification et 4 CAVES bâtiment annexe dans un ensemble immobilier rue Pasteur nº 2
MISE A PRIX : 1 200 000 FRANCS
Les mises à prix peuvent être baissées immédiatement de la moitié et du quart faute d'enchère – LES BIENS SONT LIBRES
S'adresser pour tous renseignements à Me Marcel WISLIN Avt, 7, av. de Madrid, 92 NEUILLY-SUR-SEINE – Me G. JOHANET Avt, 43, av. Hoche, 75008 PARIS, téléphone : 47-66-03-40, p. 416 – Me Didier SÉGARD, Syndic, place de l'Hôtel-de-Ville – 92 NANTERRE.



Le voyage de M. Chirac dans l'océan Indien

« Moi, j'aime les DOM-TOM ! »

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre envoyé spécial

Les départements et les territoires d'outre-mer — ou certains d'entre eux — c'est, pour M. Jacques Chirac, un peu comme la Corrèze, un terreau d'élection dans lequel il a depuis longtemps enfoncé des racines et qu'il soigne avec une attention particulière. *« Moi, j'aime les départements et les territoires d'outre-mer. C'est comme ça, et ce n'est pas nouveau. Je me sens personnellement impliqué dans ce qui leur arrive »*, disait-il, le samedi 18 octobre, sur la terrasse de la préfecture de la Réunion, un verre à la main, après avoir rencontré des élus et s'être adressé aux représentants socio-professionnels de l'île.

Pour son deuxième voyage outre-mer depuis qu'il est revenu à Hôtel Matignon (sa première visite avait été pour la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna au mois d'août et la prochaine sera pour la Polynésie en février), M. Chirac est venu d'abord samedi à Saint-Denis afin d'y présenter la loi de programme pour les DOM, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon adoptée le 8 octobre par le conseil des ministres et d'y annoncer, en outre, des mesures spécifiques à la Réunion.

Après avoir salué *« avec joie, avec enthousiasme, avec amour »* ses partisans venus l'accueillir à l'aéroport de Gillot, le chef du gouvernement a énuméré les preuves données depuis le 16 mars de sa prédilection pour les DOM-TOM : la nomination d'un ministre de plein exercice choisi parmi ses proches, M. Bernard Pons, la présence à ses côtés de M. Jacques Foccart, symbole d'une continuité gaulliste dans la politique d'outre-mer et africaine ; l'élaboration de la loi de programme ; la priorité budgétaire enfin, dont les départements et territoires partagent le privilège avec la défense et l'emploi.

Tant d'égards, auxquels s'ajoute, pour la Réunion, un programme d'aide au développement de l'île, ont fait dire à M. Jean-Paul Virapoullé, député (UDF-CDS), qui avait annoncé la venue du premier ministre avec *« une valise »* de mesures : *« Ce n'est pas une valise qu'il a, cet homme, c'est une cantine (...) et elle déborde ! »* Le compliment, venant du dirigeant départemental d'une formation alliée du RPR, mais appuyant en principe M. Raymond Barre, et cela au pays natal de ce dernier, prend une signification qui déborde les limites de la politique réunionnaise. En tout cas, il suffisait de voir M. Virapoullé réunir autour de lui les deux autres députés et les deux sénateurs de la majorité — en interpellant M. Michel Debré d'un *« Tu viens, M. le premier ministre ? »* — pour s'adresser aux journalistes : on devinait de quel côté penche le pouvoir dans l'île.

Pour le reste, représentant subtil de la dynamique communauté tamoule, M. Virapoullé a dit à M. Chirac, qui avait présenté la loi de programme comme un *« minimum »* à réaliser dans les cinq ans : *« Chacun jugera en 1988 de ce qui aura été réalisé ; en attendant, vous avez notre soutien... minimum ».*

L'inventaire de la *« cantine »* de M. Chirac se classe sous deux chapitres principaux. La loi de programme d'abord, qui comporte un volet social et un volet économique. Le premier se résume en trois mots : parité sociale globale. Il s'agit de parvenir, d'ici à 1991, non pas à l'égalité entre les régimes sociaux des DOM et ceux de la métropole, mais à un rythme différencié correspondant à un volume financier identique.

En parlant à ce sujet d'*« apartheid social » (le Monde* du 8 octobre), le secrétaire général du PCR, M. Paul Vergès, député, a provoqué la colère de M. Chirac, qui, samedi, l'a qualifié d'*« irresponsable »*. Outré d'avoir été accusé de mener une politique raciste, le premier ministre a déclaré que M. Paul Vergès n'est plus pour lui *« un adversaire, mais un ennemi »*.

L'autre député communiste de l'île, M. Elie Hoarau, reçu par M. Chirac, a indiqué que le secrétaire général du PCR était retenu à Strasbourg pour la préparation d'un débat sur les DOM à l'Assemblée européenne. C'est donc M. Hoarau qui a dû affronter l'orage chiraquien le premier ministre a néanmoins écouté avec intérêt le député communiste lui exposer le problème posé par l'inégalité des traitements entre les fonctionnaires et les salariés du secteur privé.

4 milliards sur cinq ans

Le volet économique de la loi de programme a moins retenu l'attention qu'une mesure votée par le Parlement dans le collectif budgétaire du printemps dernier, mais dont la circulaire d'application n'a été signée que le 16 octobre et rendue publique samedi par le premier ministre. Il s'agit de la défiscalisation des investissements dans les DOM-TOM, mesure qui s'applique à tous les secteurs d'activité, pour une période de dix ans renouvelable et sans agrément de l'administration au-dessous de 30 millions de francs. Le coût de cette disposition est difficilement chiffrable puisqu'il s'agit d'une incitation dont on ne peut évaluer l'effet à l'avance.

Cette défiscalisation a été critiquée par l'un des représentants de l'opposition reçu par M. Chirac, M. Albert Ramassamy, sénateur (PS), qui craint qu'elle ne favorise la concentration de l'économie réunionnaise entre les mains d'un petit nombre de détenteurs de capitaux. Pour M. Ramassamy, il est plus urgent de réduire les coûts de production que d'aider l'investissement. A cela on répond, du côté du gouvernement, que la défiscalisation facilite le recours à l'emprunt pour les petits chefs d'entreprise, artisans et agriculteurs, et que la diminution des coûts de production est un vaste problème qui supposerait que les élus y missent du leur en réduisant les ressources des collectivités locales.

A ces mesures s'ajoutent d'autres, demandées notamment par M. Virapoullé, telles qu'une augmentation de 20 millions de francs (pour des crédits initialement prévus d'environ 600 millions de francs) des sommes allouées à la formation professionnelle pour la campagne 1986-1987 si ; le rétablissement du dispositif de « mobilité » vers la métropole supprimé en 1982 ; l'augmentation des crédits de construction, qui doit permettre de passer de 2 580 à 4 500 logements sociaux en 1987.

L'autre grand chapitre du programme annoncé par le premier ministre est le financement de l'« Opération intégrée de développement ». Son sens de la synthèse a conduit M. Chirac à résumer les décisions prises en une formule : 4 milliards de francs pour la Réunion sur cinq ans. Cette somme se décompose, en fait, en 670 millions de francs de crédits d'Etat (dont 270 millions prévus dans la loi de programme), 1,8 milliard de francs de la Communauté économique européenne (ce qui fait de la Réunion la région française la mieux lotie à ce « guichet ») et 1,530 milliard de francs fournis par les communes, le département et la région. Les travaux d'irrigation de la partie ouest de l'île représenteront à eux seuls 1 milliard de francs sur ce total.

« Les départements et territoires d'outre-mer ont pour moi une importance qui n'a pas de commune mesure avec leur économie ou leur démographie », a déclaré M. Chirac devant les représentants socio-professionnels de la Réunion. Les mesures annoncées samedi ont prouvé ce parti pris, sans que l'opposition puisse vraiment élever la voix, même si, à droite comme à gauche, on se veut prudent devant cet effet d'annonce réussi.

PATRICK JARREAU.

« J'ai donné l'ordre de tirer »

M. Chirac a évoqué, samedi 18 octobre, à la Réunion, l'incident naval du 9 octobre au cours duquel un chalutier battant pavillon panaméen, le *Southern-Raider* a coulé après avoir essuyé le feu d'un patrouilleur français, l'*Albatros* (*le Monde* daté 19-20 octobre). Le premier ministre a notamment déclaré : *« J'ai donné moi-même les instructions au fil de l'évolution des choses. Ce navire n'a obtempéré à aucune des injonctions et aucune des sommations effectuées réglementairement, répétées à plusieurs reprises par le bâtiment de la marine nationale. On a eu d'abord du mal à le trouver, on le cherchait depuis longtemps; quand on l'a trouvé, j'ai dit qu'il fallait l'arraisonner. Le gouvernement — c'était moi — n'a donné l'ordre de tir que lorsqu'il est devenu évident que non seulement le* Southern-Raider *tentait d'échapper au contrôle de l'*Albatros*, mais aussi parce qu'il a mis en danger, par une manœuvre d'abordage esquivée de justesse, notre patrouilleur (...). On a tiré, on a fait un trou, il a coulé par l'arrière alors qu'on a tiré à l'avant, ce qui permet toute une série de spéculations que je laisserai à la justice le soin de déterminer.*

» Après avoir travaillé sur une piste, d'autres pistes s'ouvrent, et c'est pourquoi les inspecteurs de la répression des fraudes et du service des stupéfiants travaillent actuellement aussi sur cette affaire. »

De Mayotte à Moroni

Un slalom entre « Français de droit » et « Français de cœur... »

MORONI
de notre envoyé spécial

Visiter dans la même journée l'île de Mayotte, dont les habitants sont et veulent rester Français, et la République fédérale islamique des Comores, qui revendique depuis dix ans ce territoire, était une gageure, M. Jacques Chirac tenait, néanmoins, à faire ce geste, afin de débloquer une situation devenue gênante.

En premier lieu, le passage de Mayotte du statut provisoire de collectivité territoriale à celui de département d'outre-mer, réclamé de longue date par ses élus, figurait dans la plate-forme RPR-UDF pour les élections législatives du 16 mars. MM. Marcel Henry, sénateur (Union centriste) et Henri Jean-Baptiste, député (UDF), menaient une action persévérante, au sein de la majorité, pour faire aboutir cette promesse. En second lieu, la revendication comorienne sur Mayotte, soutenue par l'Organisation de l'unité africaine, conformément à son principe d'indépendance dans les frontières coloniales, crée à la France une difficulté dans sa diplomatie africaine et fige les rapports entre Mayotte et son voisin.

L'affaire était délicate. Après avoir envisagé de se rendre d'abord à Moroni, puis à Mayotte, le premier ministre, à la demande des élus mahorais, avait finalement décidé de procéder dans l'ordre inverse. Encore avait-on on caché le plus longtemps possible, à la population mahoraise, que le chef du gouvernement se rendrait le même jour chez celui qu'elle considère comme l'ennemi de Mayotte, M. Ahmed Abdallah, président de la République comorienne. On pouvait craindre un accueil quelque peu houleux à l'aéroport de Dzoudzi-Pamandzi.

Il n'en a rien été. Les Mahorais, Mouvement populaire (MPM) et RMR confondus, ont réuni à l'aéroport, le dimanche 19 octobre, une foule d'au moins dix mille personnes, qui ont écouté avec attention le discours de M. Chirac, traduit au fur et à mesure dans la langue locale et applaudi chaque fois que les mots *« département »* ou *« République française »* étaient prononcés. M. Henry ayant rappelé la revendication de départementalisation, en affirmant qu'elle est *« essentiellement d'ordre politique »*, et vise à *« garantir l'appartenance* [de l'île] *à la République »*, et non un statut social à ses habitants, M. Chirac a répondu en reconnaissant la *« vocation »* de Mayotte à devenir *« un département d'outre-mer français comme les autres »*... lorsqu'elle aura atteint un niveau de développement comparable.

En évitant soigneusement de parler de départementalisation et de référendum, le premier ministre est parvenu à convaincre ses interlocuteurs de s'intéresser plutôt à l'aide économique que la France peut apporter aux soixante-dix mille Mahorais. Cette aide, inscrite pour l'essentiel dans la loi de programme, qui concerne à la fois les DOM, Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte, fera l'objet, en outre, d'une convention solennellement soumise à l'approbation du conseil général de l'île avant d'être signée par le ministre des DOM-TOM et les élus mahorais.

Le premier chef de gouvernement de l'histoire à s'être rendu à Mayotte, M. Chirac, après un déjeuner organisé au Cercle militaire par les officiers du détachement de la Légion étrangère de Mayotte, a quitté l'île avec le sentiment d'avoir été compris. Il fallait, ensuite, réussir la seconde partie du programme chez un président comorien certes ami de la France et — disait le premier ministre — *« gaulliste de toujours »*, mais qui n'est pas un interlocuteur commode.

Ne pas créer l'irréparable

L'accueil à l'aéroport d'Hahaya, avec passage en revue des troupes, dont l'impressionnante garde présidentielle, a été plutôt guindé. Des calicots bien visibles affirmaient par exemple : *« Les quatre îles des Comores vous souhaitent la bienvenue »*, façon de rappeler clairement que le rattachement de Mayotte est le principal objectif de la politique extérieure comorienne. *« Vous pourrez apprécier à sa juste valeur la volonté de notre peuple d'œuvrer pour l'unité et l'intégrité territoriales, et que toute tentative de division serait vouée à l'échec »*, a déclaré M. Abdallah.

M. Chirac a répondu que la France est prête à *« poursuivre son œuvre de coopération et de soutien dans le respect des souverainetés et de la volonté des populations »*. Après s'être entretenu avec M. Abdallah à la résidence de celui-ci, à Moroni, le premier ministre était invité par son hôte à une réception, à la présidence, où, là encore, un calicot proclamait : *« Mayotte ne peut être que comorienne »*. La réaffirmation insistante de cette revendication était prévue, et M. Chirac était convenu avec M. Abdallah de n'y pas répondre explicitement.

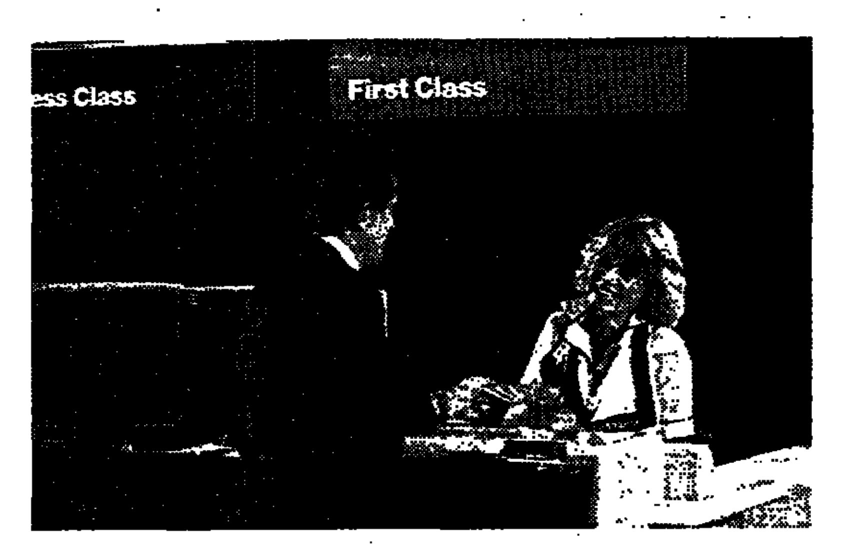
Ne pas créer l'irréparable était le souci premier de M. Chirac, qui veut croire qu'entre les *« Français de droit »* que sont les Mahorais et les *« Français de cœur »* que sont restés les trois cent mille Comoriens, les choses finiront par s'arranger avec le temps. Face à un interlocuteur dont le bureau est orné du portrait de M. François Mitterrand, le premier ministre a voulu ne fermer aucune porte. Il a remercié, à deux reprises, M. Abdallah d'avoir aidé à ce que la France soit admise en tant qu'Etat riverain dans la commission de l'océan Indien. Il l'a félicité pour sa politique de paix.

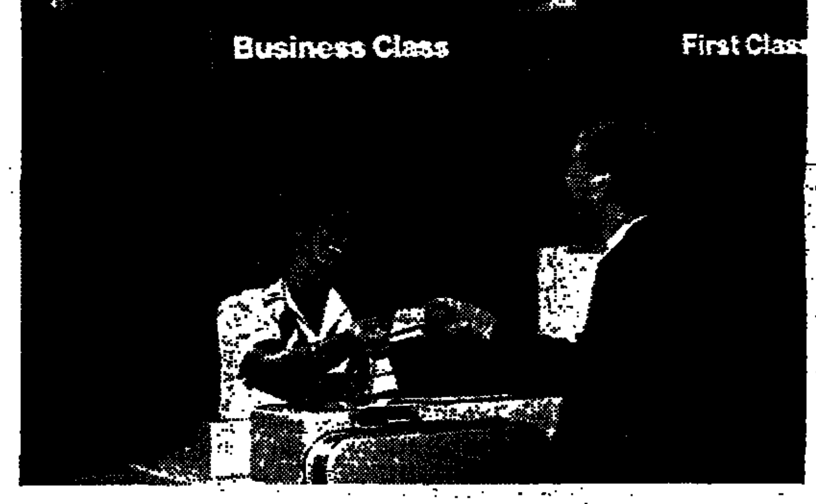
Ce faisant, M. Chirac a fermé les yeux sur une politique intérieure bien moins pacifique. Les fortes carrures des officiers de sécurité européens employés par M. Abdallah étaient là pour rappeler de quelle manière l'ancien sénateur assure son pouvoir à Moroni. L'un de ces auxiliaires, de nationalité française, a, d'ailleurs, disparu, et M. Chirac n'a pu obtenir de son hôte des précisions sur le sort de ce *« coopérant »* tombé en disgrâce. S'il est certain que les préoccupations économiques sont pour beaucoup dans la détermination des Mahorais à rester français, la nature du régime de M. Moroni ne les encourage guère à changer d'avis.

P. J.

Lufthansa aujourd'hui:

A partir du 1er Novembre, l'homme d'affaires d'aujourd'hui ne voyagera que dans une seule classe: la sienne.





Avec Lufthansa, vous avez et vous aurez toujours le choix entre deux classes: la Première Classe, mais en plus, à partir du 1er Novembre 1986 en Europe, notre nouvelle Business Class. Vous apprécierez le confort de nos nouveaux fauteuils et le plus grand espace, 86 cm, laissé disponible pour vos jambes.
En utilisant l'Advance Seat Reservation vous choisissez votre siège dès la réservation sur tous les vols internationaux au tarif normal.
Notre nouveau service à bord vous propose un repas avec menu complet quel que soit le moment de la journée, et même un repas chaud si la durée du vol dépasse 2 heures, avec chaque fois un large choix de boissons. C'est une nouvelle façon de voyager en Europe que Lufthansa vous propose.
Que ce soit en Première Classe ou en Business Class, Lufthansa offre aux hommes d'affaires d'aujourd'hui ce qu'ils attendent de leur compagnie aérienne: un réseau qui dessert 51 villes rien qu'en Europe. Des aller-retours possibles dans la même journée sur de nombreuses lignes vous permettant de mieux organiser votre journée de travail. Et une flotte moderne pour vous mener à destination à l'heure exacte. Bienvenue à bord.





Politique

La préparation de l'élection présidentielle et la stratégie d'ouverture du PS

M. Rocard : je serai présent de toute façon

M. Michel Rocard, invité du « Club de la presse d'Europe 1 », le dimanche 19 octobre, a notamment déclaré, à propos de la prochaine élection présidentielle : *« J'ai en effet annoncé ma candidature, il y a seize mois (...) et je l'ai tout récemment confirmée (...). 1988 (...) sera immanquablement l'occasion d'un grand débat des Français sur leur avenir (...). Dans ce débat, je serai présent de toute façon et quelles que soient les formes ou les circonstances qui, elles, se préciseront le temps venu ».*

A propos de sa récente déclaration sur le fait que les Français n'ont jamais donné deux mandats de sept ans à un président, M. Rocard a souligné qu'il s'agissait d'une remarque d'ordre *« statistique »* et que M. Mitterrand *« avait formulé le premier »* cette remarque, dont il lui laisse *« la responsabilité »*. *« Le président de la République,* a-t-il ajouté, *garde sa totale liberté, et c'est la moindre des choses dans le cadre de la Constitution qui est la nôtre. »*

L'ancien ministre a rappelé qu'il est fidèle à la recherche d'une troisième voie entre le *« libéralisme sans principes et sans morale »* et le *« socialisme administratif »*. Il a fait valoir que, pour gouverner la France *« à l'aube du vingt et unième siècle »*, les *« meilleures mains »* seront celles de *« la coalition et [de] l'homme qui sera libéré de tout dogme »*. M. Rocard a rappelé que *« le message du porte-parole de la gauche »* devra s'adresser à *« la totalité du pays »*, avant de souligner que le débat s'organisera autour du *« corps de propositions »* des candidats en 1988.

Pour sa part, il proposera notamment un nouveau *« contrat salarial »* et des *« crédits d'éducation »*. *« On verra qui est d'accord,* a-t-il continué, *et je n'exclurai personne ».*

M. Rocard s'est déclaré *« enchanté »* de la *« déconnexion »* entre le congrès programmatique du PS et la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

Evoquant le terrorisme, M. Rocard s'est refusé à juger le pouvoir, car il croit normal de ne pas connaître la *« partie secrète »* de l'action du gouvernement. Il ne jugera que *« sur résultats »*, c'est-à-dire *« pas aujourd'hui »*. M. Rocard a critiqué MM. Gaudin et Giscard d'Estaing qui, selon lui, n'ont pas *« le sens de l'Etat »*, car il n'admet pas *« que des irresponsables questionnent n'importe comment »*.

M. Rocard a précisé qu'il est *« dangereux de s'occuper de ce que demandent les terroristes »* et qu'il ne faut *« ni négocier ni prendre en considération »* leurs demandes, car elles n'ont pas de *« limites »*. L'ancien ministre s'est prononcé à la fois contre un retrait de la FINUL du Liban et contre le retrait éventuel du contingent français dans la force multinationale. En revanche, vis-à-vis de l'Iran et de l'Irak, il a souhaité, de la part de la France, *« un certain rééquilibrage, mais pas au point de trahir nos engagements »*.

M. Rocard, enfin, a donné raison à M. Mitterrand, dans le débat qui oppose celui-ci à M. Chirac, sur l'utilisation des armements nucléaires tactiques et préstratégiques.



Deux hypothèses

M. Michel Rocard, qui participait, le dimanche 19 octobre au « Club de la presse » d'Europe 1, a confirmé sa candidature à l'élection présidentielle de 1988. Il a toutefois ajouté : *« Je serai présent de toute façon* et *quelles que soient les formes ou les circonstances, qui se préciseront le temps venu. »*

Il existe au moins deux lectures possibles à cette phrase ambiguë. L'ancien ministre peut vouloir dire à mots couverts (car une telle affirmation publique dès aujourd'hui le « grillerait » au sein du PS) qu'il sera candidat quoi qu'il arrive, c'est-à-dire même s'il n'est pas investi par le PS et/ou si M. Mitterrand est candidat.

Mais il peut aussi laisser la porte ouverte à une hypothèse qui commence à courir dans les milieux socialistes, et qu'évoque notamment un ancien ministre très proche du président : M. Rocard accepterait de soutenir la candidature de M. Mitterrand et serait appelé à devenir son premier ministre, en cas de victoire.

Un amendement à cette version est l'hypothèse d'une candidature « douce » de M. Rocard, qui se présenterait au premier tour afin que la gauche puisse ratisser large avant de faire connaître, au second tour, son soutien à M. Mitterrand, tout en se préparant à aller à l'hôtel Matignon. Néanmoins, une telle version, outre qu'elle correspond peu au tempérament de M. Rocard, présente des risques évidents pour les deux principaux acteurs.

Même s'il s'en défend, M. Rocard peut difficilement critiquer les *« irresponsables qui questionnent n'importe comment »* sans mettre en cause le comportement de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui à plusieurs reprises, au moment de la vague d'attentats terroristes à Paris, a demandé des explications publiques au gouvernement, y compris sur ce que M. Rocard a appelé la *« partie secrète »* de son action.

Le premier conseil départemental de la gauche est installé en Dordogne

PÉRIGUEUX
de notre envoyé spécial

M. Olivier Stirn est un bon laboureur. Chargé par son premier secrétaire, M. Lionel Jospin, de promouvoir l'*« ouverture »* du PS au centre, le nouveau député socialiste de la Manche creuse son sillon dans les terres meubles de la France profonde, sans prêter l'oreille plus qu'il n'est nécessaire aux débats qui agitent le parti. Le conseil national de la gauche annoncé au mois de juin n'est toujours pas en place ? Qu'à cela ne tienne ! Les conseils départementaux de la gauche, qui, dans l'esprit de M. Stirn, devaient en être le prolongement naturel, en deviendront les prémices, voilà tout. Il faut, parfois, savoir mettre la charrue devant les bœufs...

Et, pour commencer, va pour la Dordogne, fief traditionnel de la gauche, département symbole avec un député socialiste, M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures et proche du président de la République, et un député apparenté PS, M. Alain Bonnet, membre du MRG. Restait à trouver, afin que l'on pût vraiment parler d'ouverture, un troisième partenaire pour lancer l'entreprise. C'est là que M. Stirn intervient : le troisième larron, ce sera l'un de ses anciens partisans au Parti radical valoisien, M. Raoul Rousseau, ancien député.

Président départemental, il y a quelques mois encore, des radicaux valoisiens de Dordogne, M. Rousseau refuse de s'associer à la « dérive » qui pousse, selon lui, M. André Rossinot dans les bras du RPR et de M. Jacques Chirac. Bref, il s'en va, crée avec ses amis ex-radicaux une « fédération du centre gauche », qui formera, avec le PS et le MRG, l'ossature du premier conseil départemental de la gauche, présenté officiellement à Périgueux le samedi 18 octobre.

M. Rousseau a l'impression de jouer un bon tour à M. Yves Guéna, député RPR, maire de Périgueux, ancien ministre, et homme fort de la droite dans le département. Parce que, dit le maire de La Chapelle-Gonaguet, ce sont *« des gens vraiment venus de la droite »* qui rejoignent avec armes et bagages le camp des *« hommes de progrès »*, comme dirait M. Stirn.

L'intitulé définitif du rassemblement qui vient de naître sera d'ailleurs plus œcuménique, et plus fleuri — comme il convient dans ces départements du Midi républicain, — que l'initial « conseil départemental de la gauche ». Ici, on pencherait plutôt pour le conseil, ou le rassemblement, des « hommes de progrès ». Cela vous a un petit côté encyclopédistes du dix-huitième siècle, renforcé encore par la signature d'une « charte » qui couche sur le papier les convergences entre les membres de ce conseil tripartite.

Un conglomérat ... électoral ?

Dans l'esprit de ceux qui ont porté ce rassemblement sur les fonts baptismaux, il ne s'agit, au demeurant, que d'un début. Dans un coin de France où l'on a l'orgueil régional chevillé au corps, M. Dumas lance un appel aux militants occitans, à ceux du PSU, aux intellectuels... Il s'agit bien, comme le reconnaît à demi-mot l'ancien ministre, de faire lever dans chaque département, les germes d'autant de « mini-FGDS » qui reprendraient, toutes proportions gardées, le flambeau du rassemblement de la gauche non communiste des années 1965 à 1968. Il s'agit aussi, au passage, d'une pierre dans le jardin de M. François Doubin, qui voit désavouée ici la ligne « autonome », vis-à-vis du PS qu'il veut définir pour le MRG.

M. Dumas, en effet, est un trop vieux renard pour penser qu'un *« corps léger de doctrine »* formerait, à lui seul, un viatique suffisant pour le conseil nouveau-né. Puisque aussi bien il s'agit d'un outil du combat politique, ce conseil, tout *« souple »* et peu contraignant qu'il soit, devra se réunir à intervalles réguliers et, aussi, former un *« corps de bataille »* homogène avec *« une cohérence, une certaine tenue »*.

Cela veut dire, crûment, qu'un accord électoral en bonne et due forme (il y a même un protocole écrit entre le PS et le MRG) lie les membres de ce conglomérat. S'il n'a pas été annoncé publiquement, cet accord est néanmoins très précis. Il « protège », électoralement parlant, chaque sortant membre du conseil, qui se voit, à l'avance, assuré qu'aucun de ses partenaires n'ira chasser sur ses terres.

L'opération déborde donc largement la préparation de l'échéance de 1988, dont elle constitue, évidemment, l'un des éléments. M. Mitterrand n'est-il pas au bout du compte le fédérateur et le point commun, dans chaque département, des « hommes de progrès » ? Mais les élections municipales de 1989 (sans même parler des législatives qui pourraient suivre une victoire de la gauche en 1988) sont aussi dans tous les esprits.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Politique

Au « Grand Jury RTL- *le Monde* »

M. Jacques Toubon : paroles, paroles, paroles

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a jugé, au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 19 octobre, que l'élection de M. Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale *« était une tempête dans une mare d'eau »* mais *« qu'elle avait fait éclater au grand jour l'hypocrisie des socialistes qui ont, sans barguigné, accepté les voix du Front national »*.

Quant à l'union de la majorité, M. Toubon voit sa démonstration dans le fait qu'il ne manque aucune voix au gouvernement pour le soutien de sa politique et la vote de son budget. Il ajoute : *« Aujourd'hui, Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre soutiennent clairement la gouvernement en dehors de quelques propos que je qualifierais de verbaux. Tous deux manifestent une loyauté totale envers la majorité. »*

Le secrétaire général du RPR a estimé : *« En France, depuis trois mois, les choses se sont améliorées. Ça bouge. Nous pouvons être d'un optimisme raisonné et avoir une confiance fondée sur des réalités. Les institutions permettent au gouvernement de gouverner. Nous, nous voulons très clairement, à l'échéance de 1988, que le président de la République soit de nouveau en place avec la majorité de 1986. Pourquoi voudriez-vous que les Français n'élisent pas comme président de la République un représentant de la majorité qui aura réussi ? »*

Interrogé sur les problèmes de défense dans le cadre de la cohabitation, M. Toubon rappelle tout d'abord : *« M. Mitterrand comme M. Chirac sont d'accord pour fabriquer un nouveau missile. La seule question concerne le calendrier. C'est ce que la loi de programmation militaire doit prévoir. Le conseil de défense prépare les décisions, mais il est clair que dans ce domaine comme dans tous les autres, c'est le conseil des ministres qui prend les décisions. Les fonctions et les pouvoirs éminents du président de la République dans ce domaine nécessitent, c'est tout à fait évident, une adaptation, un accord. Mais ne disons pas ce qui n'est pas la vérité constitutionnelle, c'est-à-dire que, dans ce domaine, c'est le président qui décide en conseil de défense. Ce n'est pas vrai. »*

Interrogé sur les intentions de M. Mitterrand quant à l'élection présidentielle de 1988, M. Toubon répond : *« Tout ce qui se dit à ce sujet (...) me fait penser à la chanson de Dalida : « Paroles, paroles, paroles » (...). » Les Français, ils ont envie qu'on gagne la guerre sur le front de la croissance et de l'emploi. »*

Il ajoute : *« S'agissant de M. Rocard, je crois que la démonstration a été faite que ce n'est pas quand il parle que cela lui réussit le plus. »*

Enfin, M. Toubon estime qu'*« au deuxième semestre de 1987 on assistera à une réelle tendance à la diminution du nombre des chômeurs dans notre pays. »*

La recomposition de la majorité

Les adhérents directs de l'UDF : tous derrière M. Barre !

Les adhérents directs de l'UDF existent, se renforcent et... soutiennent de plus en plus directement M. Raymond Barre. Tels sont les principaux enseignements à retirer de leur quatrième convention nationale, réunie le samedi 18 octobre à Paris. Fréquemment contestés, pour ne pas dire ignorés par les formations politiques de cette confédération, ils se sont vu décerner par le président de l'UDF, dans un message d'union, un brevet de légitimité et leur reconnaissance de *« composante de l'UDF »* à part entière, pouvant *« contribuer utilement à la réflexion et à l'action de l'UDF. »*

Les adhérents directs se renforcent. Leur bureau exécutif est élargi à vingt-neuf membres, parmi lesquels Mme Simone Veil. Son entrée confirme son rapprochement avec les barristes, *tout à fait perceptible* depuis les journées parlementaires de l'UDF à Nancy, les 29 et 30 septembre dernier. Au cours de ces journées, l'ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing avait fait savoir, en aparté, qu'à son avis *« tout serait plus facile pour l'UDF si M. Barre annonçait sa candidature »*.

Le droit de parler

Cette convention nationale aura comblé Mme Veil. Tout y a été facile. Comprenant dans ses instances dirigeantes les deux lieutenants les plus proches de M. Barre, M. Philippe Mestre et Pierre-André Wiltzer, cette sixième composante de l'UDF est bien la seule aujourd'hui àne pas être perturbée par la préparation de la *campagne présidentielle*. Barre président ! Son choix est fait, et l'ancien premier ministre leur en sait gré. Pour preuve ce *« message d'encouragement et d'amitié »* qu'il n'oublia pas de leur délivrer. *« Notre pays,* écrit-il, *connaît une situation difficile. Nous sommes dans une période de confusion où les préoccupations à court terme et l'agitation ne permettent pas toujours d'envisager sérieusement les problèmes du présent et les exigences de l'avenir. Dans ce contexte, il nous faut plus que jamais faire preuve de lucidité et de détermination. Je sais que telle est votre ligne de conduite. »*

Rassurés pour l'avenir, les adhérents directs n'ont cependant pas manqué de s'interroger sur le présent : sur leur attitude par rapport à la politique du gouvernement et sur les silences de M. Barre. A ces questions, M. Mestre a répondu franchement, en reconnaissant que le *« soutien sans participation »* des barristes au gouvernement les mettaient dans une situation certes *« compliquée et délicate »*, mais qui n'excluait pas *« le droit de parler »*. Reprenant à son compte, pour juger cette période de la cohabitation, la comparaison avec un *« mariage blanc »*, le député UDF de la Vendée a ironisé : *« Nous n'aimons pas le mariage blanc, peut-être qu'on n'y éprouve pas beaucoup de plaisir. Le seul avantage que j'y vois, c'est que cette union ne peut pas durer puisqu'elle ne risque pas d'avoir d'enfant »*. Réaffirmant toutefois l'obligation de ses amis à respecter *« l'engagement pris en mars dernier devant les Français de ne rien faire qui puisse contrarier l'expérience en cours »*, M. Mestre les a invités *« à conserver pieusement et sereinement leur liberté d'appréciation et de critique »* tout en s'efforçant de *« préparer l'avenir »*. *« Nous devons,* a-t-il dit, *dès à présent préparer un projet pour l'avenir, un grand dessein qui reposera sur des idées de liberté et de solidarité, et fondé sur la durée. C'est ainsi que nous aiderons le mieux à la mise en orbite notre candidat pour la présidentielle »*.

Quant à la discrétion actuelle de M. Barre, M. Mestre a demandé aux adhérents directs de ne pas s'émouvoir outre mesure. M. Barre fera connaître sa décision *« trois mois avant l'élection »*. *« De toute manière,* a précisé M. Mestre, *la date seule est secondaire puisque les Français savent bien que Jacques Chirac et Raymond Barre seront présents au premier tour. »* D'autres candidats à l'UDF ? *« Personne n'est interdit de candidature »*, mais pas question de négocier. M. Léotard ? *« Un homme politique aussi éminent a sa part à prendre dans la campagne... »* Un code de bonne conduite avec M. Chirac ? *« Quand j'entends certaines préoccupations de certaines personnalités aujourd'hui, je me dis : quel dommage qu'elles ne les aient pas eues en 1981. »* Bref, M. Mestre a fait passer la consigne : il est urgent d'attendre. *« Pourquoi faire défiler nos troupes devant des adversaires installés dans leur redoute avec leurs canons pointés sur nous ? Pourquoi se livrer au feu de tous ? Rassurez-vous, la mobilisation des barristes se fera très vite. »*

DANIEL CARTON.

Courrier du cœur

Plus de deux cents lettres, en une semaine, de sympathie et d'injures, après sa défaite pour la présidence de la commission des affaires étrangères, M. Bernard Stasi n'a pas manqué de courrier. *« Je m'étonne de susciter tant de haines »*, confie M. Bernard Stasi, *« mais il y a quand même des moments où l'on est fier d'être Français. »*

Lettres d'injures par dizaines. Une carte postale de Vierzon : *« Quand on est métèque, on ne s'occupe pas des affaires du pays d'accueil. Exemple, la démocratie de Periclès, qui excluait les métèques de l'Agora. Fabius, Balladur, Stasi et autres métèques de tous poils, hors de notre vie publique. Signé : un vrai Français. »* Ce petit mot d'un Parisien du 18e : *« Je vous adresse mes condoléances, non pas attristées mais de joie. C'est normal que les Français se réveillent. Vous avez trop méprisé les Français avec votre livre sur l'immigration. Je fais partie de la masse silencieuse. Et je remercie Dieu de ne pas vous avoir permis d'être président de cette commission. Vous ne méritez pas d'être député. »*

Pas de nom, pas d'adresse mais quatre feuillets datés du 9 octobre. *« Vous êtes responsable de tous les attentats, crimes, bombes, chômage, immigration. Il faut expulser tous les immigrés comme vous. Retournez dans votre pays d'origine et allez garder les chèvres ou les vaches. La France aux vrais Français qui se sont battus pour elle et non pour les Français de la dernière heure ou Français métissés comme vous. Vive la France. Signé : un ancien combattant qui s'est battu pendant dix ans. »*

Lettres de sypathie, heureusement, reçues de droite... et de gauche.

Ce petit mot d'un magistrat parisien : *« Socialiste de conviction, je ne peux m'empêcher de réprouver le mauvais coup qui vient de vous être porté. Sensible à vos prises de position, notamment sur l'immigration, je constate que la vertu est insupportable plus encore aux alliés qu'aux adversaires. »*

Ce témoignage d'un couple de Jouy-en-Josas : *« A l'issue du scrutin scandaleux à l'occasion duquel nos « amis » socialistes et le Front national ont préféré la candidature de Roland Dumas à la votre, nous tenons à vous dire notre estime. Mon mari et moi-même sommes des électeurs socialistes, mais nous pensons que la démocratie a besoin d'hommes tels que vous et que vous auriez été parfaitement à votre place à la présidence de cette commission. »*

Ce mot enfin d'un militant socialiste de Lyon : *« Je ne peux pas réagir devant un pareil scandale. Je tenais à vous faire part de ma honte profonde et sincère à l'heure où mon parti, ne se souciant pas de distinguer parmi ses adversaires les démocrates authentiques et les xénophobes les plus répugnants, profite de l'hostilité de certains de vos amis envers tout ce qui s'apparente à l'humanisme et au refus de la démagogie afin de provoquer l'élection de l'un des siens. Veuillez croire que le Parti socialiste compte de très nombreux militants qui ne sont pas décidés à cautionner des pratiques deshonorants les idéaux du socialisme. »*

Quelques lettres parmi d'autres... dans le courrier du cœur de M. Stasi.

A Nouméa

Le siège de l'Union calédonienne endommagé par un incendie

NOUMÉA
de notre correspondant

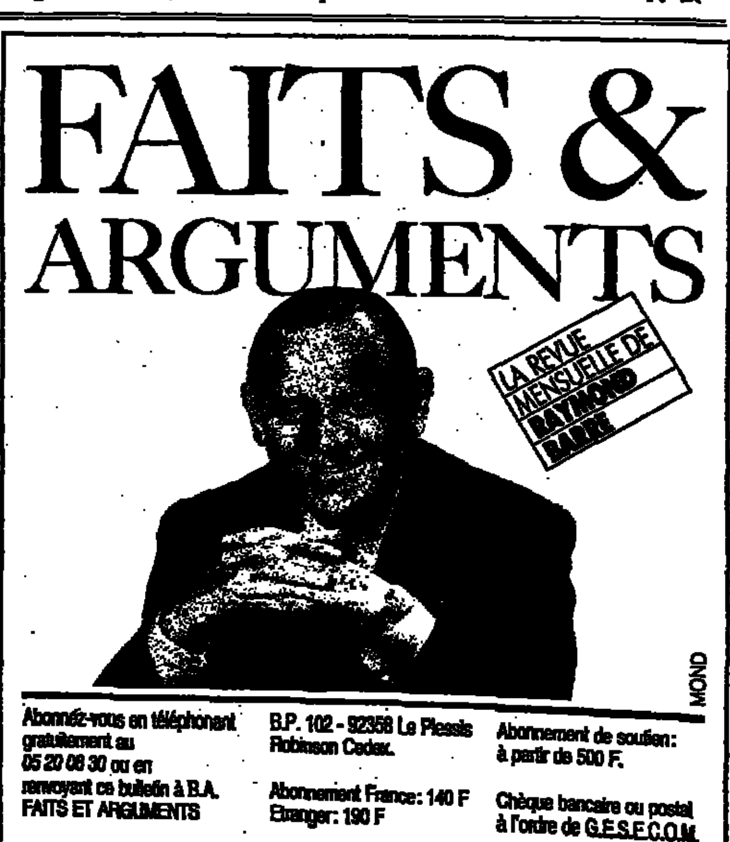
Un incendie a partiellement détruit dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 octobre, à Nouméa, le siège de l'Union calédonienne (UC), la principale composante du FLNKS dirigée par M. Jean-Marie Tjibaou. Le feu a surtout endommagé la façade extérieure de la bâtisse en bois, de type coloniale située dans une banlieue populeuse, mais les locaux intérieurs n'ont pas trop souffert en raison de l'intervention immédiate des pompiers. Le parquet de Nouméa a aussitôt ouvert une information judiciaire contre X.

Incendie accidentel ou criminel ? L'enquête devra notamment déterminer si le court-circuit du système électrique, constaté dès l'arrivée des premiers témoins sur les lieux, a provoqué l'incendie ou si c'est l'inverse qui s'est produit. Une pièce à conviction, toutefois, devrait faciliter les investigations policières : divers récipients de produits inflammables ont été retrouvés dans la cour d'une habitation voisine. En outre, les flammes ont gagné la façade de la bâtisse à partir de deux foyers nettement visibles au rez-de-chaussée.

Pour le FLNKS, l'origine criminelle de l'incendie ne fait aucun doute. Reliant cette affaire à la libération des inculpés dans la fusillade de Hienghène et à la récente évacuation forcée d'une propriété de Pouembout, occupée par la tribu d'Oundjo (*le Monde* du 14 octobre), le bureau politique du mouvement indépendantiste a diffusé, dimanche, un communiqué dans lequel il *« se pose sérieusement des questions quant aux chances d'aboutissement de la politique de dialogue qu'a souvent évoquée le premier ministre dans ses discours »*.

Au haut commissariat, la détermination semble grande de faire aboutir l'enquête. Le représentant du gouvernement, M. Jean Montpezat, afin de couper court aux insinuations sur l'iniquité de la justice locale, aurait donné des instructions en ce sens aux responsables de la police de Nouméa.

F. B.



Politique

Les élections locales partielles

Le PC gagne un siège dans la Somme

Dans le Val-d'Oise et dans la Somme, où deux seconds tours d'élections cantonales étaient organisés, les résultats prévisibles à l'issue du premier tour se sont confirmés : les deux candidats communistes l'ont emporté. A Sarcelles, Mme Beaudeau a, entre autres, bénéficié des rivalités existant au sein de la majorité RPR-UDF du conseil municipal. A Picquigny, M. Regnier, placé dans une situation différente, a vu une partie des électeurs du candidat socialiste qui s'était désisté en sa faveur reporter leurs suffrages sur le candidat d'union de la majorité, ce qui ne l'a pas empêché de regagner le siège qu'il avait perdu en 1982.

Dans les quatre cantons où avait lieu un premier tour, le renversement de tendance le plus notable est enregistré dans le Puy-de-Dôme, où le candidat du PC est non seulement devancé par le représentant de l'UDF, mais également par celui du PS, alors qu'il espérait succéder au conseiller général communiste sortant décédé.

Six cantonales...

AUDE : canton de Narbonne-Sud (1er tour).

Inscr., 10 495 ; vot., 4 961 ; suffr. expr., 4 844. MM. Alain Madalle (div. d.), adj. au m. de Narbonne, 2 423 voix ; Georges Arcis (PS), 1 322 ; Jean-Pierre Maisterra (PC), 490 ; Mme Yvonne Garnier (FN), 399 ; M. Maurice Domingo (ss étiq.), 210. *Il y a ballottage.*

[Avec un taux de 52,72 %, l'abstention a caractérisé cette élection partielle organisée à la suite de la démission de M. Hubert Mouly (mod.), maire de Narbonne, de son mandat de conseiller général. Cette faible participation électorale impose un second tour à M. Madalle, qui, tout en recueillant 50,02 % des suffrages exprimés, n'a pas obtenu les voix d'au moins un quart des électeurs inscrits, condition nécessaire pour être élu au premier tour. Le candidat divers droite, qui devait compter avec la présence d'une représentante du Front national, qui obtient 8,23 % des voix, et d'un candidat sans étiquette, qui recueille 4,33 % des suffrages, perd plus de dix points par rapport au résultat enregistré en 1982 par M. Mouly, conseiller sortant (60,91 %).

A gauche, si le PS reste stable, avec 27,29 % des suffrages (contre 26,85 % en 1982), le candidat du PCF, en recueillant 10,11 % des voix, perd plus de deux points par rapport au score qu'il avait réalisé en 1982 (12,22 %).

En 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 8 811 ; vot., 6 358 ; suffr. expr., 6 218. MM. Mouly, 3 788, RÉÉLU ; Votovic (PS), 1 670 ; Maisterra, 760.]

GARD : canton de Sumène (1er tour)

Inscr., 2 181 ; vot., 1 445 ; suffr. expr., 1 405. MM. Jean Barral (div. d.), 758 voix, ÉLU ; Léandre Danjou (div. d.), 134 ; Gabriel Lecointre (div. d.), 158 ; Mme Danielle Goissède (PC), 129 ; M. Georges Mathelin (FON), 19.

[Invalidé, M. Maurice Castanier (div. d.) avait décidé de ne pas se représenter *« pour laisser la place aux jeunes »* et de soutenir M. Barral. Le Conseil d'État avait confirmé le jugement du tribunal administratif qui avait annulé en raison d'un certain nombre de bulletins nuls, douteux selon lui, le premier tour de mars 1985, à l'issue duquel M. Castanier avait été proclamé élu avec une voix de plus que la majorité absolue.

Les résultats de ce scrutin avaient été les suivants : inscr., 2 715 ; vot., 1 570 ; suffr. expr., 1 463 ; MM. Castanier, 732 voix ; Danjou (div. d.), 486 ; Finiels (PC), 140 et Mathelin (FN), 105. Ce dernier, qui se représentait avec l'investiture du Front d'opposition nationale, perd près de 6 points en pourcentage (1,35 % au lieu de 7,17 %) d'une élection à l'autre.]

LOIR-ET-CHER : canton de Montoire-sur-le-Loir (1er tour)

Inscr., 7 228 ; vot., 4 262 ; suffr. expr., 4 155. Mme Simone Beaupetit (UDF), 3 113 voix, ÉLUE ; MM. Yves Morel (PS), 656 ; Roger Corset (PC), 386.

[Mme Beaupetit, qui recueille 74,92 % des suffrages, remporte sans difficulté cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 9 septembre dernier, de son mari, Charles Beaupetit (UDF-rad.), sénateur. Elle améliore le résultat enregistré par son époux en 1985 (65,66 %), qui avait dû compter alors avec la présence d'une candidate du Front national qui avait obtenu 7,34 % des voix.

La gauche voit ses positions s'effriter : 25,07 % contre 26,99 % en 1985. Le candidat communiste, avec 9,29 % des suffrages, améliore de plus de 1 point le résultat de 1985, tandis que le représentant du PS en perd plus de trois, en obtenant 15,78 %.

En 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 7 333 ; vot., 5 179 ; suffr. expr., 4 945. MM. Beaupetit, 3 247, ÉLU ; Caer (PS), 941 ; Duchemin (PC), 394 ; Mme Deschamps (FN), 363.]

PUY-DE-DOME : canton de Saint-Dier-d'Auvergne (1er tour).

Inscr., 2 677 ; vot., 1 961 ; suffr. expr., 1 937. MM. Robert Chabrol (UDF), 691 ; Gérard Cartailler (PS), 559 ; André Prulhière (PC), 403 ; Lucien Chabanat (div. d.), 284. *Il y a ballottage.*

[En recueillant 35,67 % des suffrages, M. Chabrol est bien placé pour remporter, au deuxième tour, cette élection partielle organisée à la suite du décès de François Jhoty (PC), qui occupait ce poste depuis 1982. Pour siéger au conseil général, M. Chabrol aura besoin de tous les suffrages qui se sont portés, dimanche, sur le candidat divers droite, M. Chabanat. Ce dernier qui recueille 14,66 % des voix, perd près de huit points par rapport au score qu'il avait enregistré au premier tour du scrutin de 1982 (22,2 %). La majorité réalise là une bonne opération, puisque, en obtenant 50,33 % des voix tous candidats confondus, elle gagne près de 16 points par rapport à 1982.

Si le candidat socialiste qui recueille 28,85 % des suffrages, perd 2,85 points par rapport au résultat qu'il avait obtenu en 1982 (31,70 %), le représentant communiste s'effondre en perdant, avec 20,8 % des voix, près de 15 points.

En 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 2 759 ; vot., 2 046 ; suffr. expr., 2 000. MM. Jhoty, 710 ; Puissochet (PS), 634 ; Chabanat, 444 ; Noël (RPR), 212. Au deuxième tour, M. Jhoty était élu avec 1 153 voix contre 838 à M. Chabanat sur 1 191 suffrages exprimés, 2 067 votants et 2 758 électeurs inscrits.]

SOMME : canton de Picquigny (2e tour)

Inscr., 13 023 ; vot., 8 423 ; suffr. expr., 8 060. MM. René Regnier (PC), m. de Ville-le-Marclet, 4 334 voix, ÉLU ; Jean Vermoeren (div. d.), m. de Condé-Folie, 3 726.

[Le candidat communiste retrouve le siège qu'il avait laissé en 1982, à treize voix près – sur 10 173 suffrages exprimés, – au second tour du scrutin, à Bernard Galliot (div. d.), dont le décès accidentel a suscité l'organisation de cette élection partielle. En recueillant 53,77 % des suffrages, M. Regnier ne fait pas le plein des voix de gauche au premier tour (65,5 % des voix). Certains électeurs qui avaient voté pour M. Sehet (PS) dimanche dernier ont à l'évidence préféré reporter leurs voix sur le candidat de la majorité, qui recueille 46,22 % des suffrages et gagne ainsi près de 12 points par rapport à son score du premier tour (34,49 %).

Au premier tour de cette élection, les résultats étaient les suivants : inscr., 13 029 ; vot., 8 147 ; suffr. expr., 7 916. MM. Vermoeren, 2 731 ; Regnier, 2 604 ; Sehet, 5 581.]

VAL-D'OISE : canton de Sarcelles-Nord-Est (2e tour).

Inscr., 13 029 ; vot., 5 156 ; suffr. expr., 4 948. Mme Marie-Claude Beaudeau (PC), sén., c. m. de Sarcelles, 2 850 voix, *RÉÉLUE* ; M. Jean-Pierre Urviez (UDF-CDS), adj. au maire de Sarcelles, 2 098.

[Mme Beaudeau retrouve le siège rendu vacant par la décision du Conseil d'Etat de confirmer l'annulation du second tour des élections de mars 1985 en raison de la distribution d'un tract anonyme appelant les électeurs du Front national à ne pas voter pour le candidat unique de l'opposition d'alors, M. Urviez. Avec 57,59 % des voix, Mme Beaudeau fait mieux que les 51,62 % totalisés par elle-même et la candidate socialiste au premier tour de cette élection partielle. Par rapport à mars 1985, elle creuse sur son adversaire l'écart, qui passe de 38 suffrages à 752.

La popularité de Mme Beaudeau et sa réélection le 28 septembre dernier au Sénat ont été des atouts déterminants face à M. Urviez, dont le score en pourcentage passe en dix-sept mois de 49,70 % à 42,40 %. En axant sa campagne sur la fraude électorale, M. Urviez s'est sans doute trompé de cible, mais, surtout, il a pâti des dissensions internes régnant au sein de la majorité du conseil municipal, dont le maire, M. Raymond Lamontagne, ne lui a apporté qu'un soutien réticent.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 13 030 ; vot., 4 437 ; suffr. expr., 4 634. Mme Beaudeau, 1 609 voix ; M. Urviez, 1 110 ; Mme Lafont (PS), 644 ; MM. Cottinet (FN), 433 ; Gérard (ext. dr.), 314 ; Nahum (div. dr.), 145 ; Boucot (écol.), 109.

Au second tour de mars 1985, Mme Beaudeau avait été proclamée élue avec 3 211 voix contre 3 173 à M. Urviez, sur 6 384 suffrages exprimés, 6 739 votants et 12 601 inscrits.]

... et une municipale

VAR : Saint-Mandrier (premier tour)

Inscr., 3 492 ; vot., 2 080 ; suffr. expr., 2 023. Liste conduite par M. Guy Moine (RPR) : 848 voix ; liste conduite par M. Joseph Quilgars (div. d.), m.s., soutenue par le PR et le FN : 603 ; liste conduite par M. Louis Esposito (PC) : 572. *Il y a ballottage.*

[*« Lassé d'être la cible privilégiée d'une opposition née au sein même de la majorité municipale alliée au PC »*, M. Joseph Quilgars s'était démis de son mandat, ainsi que dix autres conseillers municipaux.

Accusé de gérer Saint-Mandrier de manière trop personnelle et avec une concertation insuffisante, M. Quilgars, élu en mars 1983 à la tête d'une liste d'union RPR-UDF, s'était vu refuser le vote de son budget par la majorité du conseil municipal. La chambre régionale des comptes avait ensuite constaté un fort endettement de la commune, résultat d'un mauvaise gestion.

Par rapport à mars 1983, la droite enregistre au total un recul de plus de 8 points qui bénéficie au PC, avec qui le PS avait refusé de faire alliance pour ce scrutin partiel. Quant au maire sortant, sa liste est largement distancée par celle de son ancien colistier RPR : 29,8 % contre 41,91 %.]

Société

Le renvoi de cent un Maliens

Les expulsés étaient en « situation irrégulière »

déclare M. Robert Pandraud

Les cent un Maliens expulsés, samedi 18 octobre, du territoire français étaient en *« situation irrégulière »* a finalement précisé, le cabinet de M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité. Au moment où l'on apprenait cette reconduite massive à la frontière, les services officiels avaient fait état de l'expulsion de *« condamnés en fin de peine »*, précisant même que 75 % d'entre eux l'avaient été pour trafic de stupéfiant. En réalité, les Maliens ont été expulsés en vertu de la loi du 9 septembre dernier, qui autorise les autorités administratives a faire reconduire à la frontière, sans jugement, les étrangers qui ne remplissent pas les conditions de séjour en France.

Sur les cent un Maliens embarqués samedi à Orly, cinquante-quatre provenaient d'un foyer de travailleurs immigrés installé à Rosny (Seint-Saint-Denis). Mardi 14 octobre, à 6 heures du matin, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Bobigny, la police avait investi le foyer et emmené une soixantaine des deux cent trente-huit résidents habituels du foyer. Le *préfet de Seine-Saint-Denis*, M. Raymond Le Bris, a pris la décision de l'expulsion après accord du ministère des affaires étrangères, du ministère de l'intérieur et après d'intenses discussions avec les autorités maliennes. Retenus quelques jours à *l'hôtel Ibis* de Roissy, les Maliens ont été ensuite conduits à Orly où d'autres expulsés en provenance de Paris et des départements périphériques les ont rejoints.

Puis les cent un passagers ont été conduits, sous escorte policière, à l'avion, un appareil loué à la compagnie de charter Minerve pour la somme de 450 000 francs. Vingt-trois policiers, trois inspecteurs et des moniteurs de la direction départementale des polices urbaines de Seine-Saint-Denis, sous la conduite d'un commissaire de la police de l'air et des frontières (PAF), ont accompagné les expulsés dans l'avion.

Les autorités policières affirment que le voyage s'est finalement bien passé malgré les réticences d'une vingtaine de passagers qui ont dû être *« aidés »* à l'embarquement.

Elles nient notamment qu'un seul expulsé ait refusé formellement d'embarquer et, si elles admettent que certains d'entre eux avaient des menottes en pénétrant dans l'avion, *celles-ci ont été enlevées dès le décollage*. Selon les mêmes sources, les autorités maliennes n'étaient pas spécialement satisfaites à l'arrivée de leurs ressortissants à Bamako. Elles ont procédé à l'examen, cas par cas, de la situation de tous les *expulsés*.

Depuis le vote par le Parlement français de la nouvelle loi autorisant les expulsions administratives, c'est la seconde fois que les autorités procèdent à un renvoi « groupé). Trente-deux Turcs avaient été, récemment, l'objet d'une mesure identique au départ de Marseille.

Actuellement, les services de la police de l'air et des frontières organisent, chaque semaine, l'expulsion de cent quarante étrangers au départ de Roissy. Une centaine d'autres partent d'Orly. La grande majorité des expulsions est d'origine administrative, les jugements judiciaires devenant l'exception. Le taux d'expulsion qui était, ces derniers mois, tombé de moitié a connu une progression rapide avec le vote de la nouvelle loi.

En temps ordinaire, les expulsions se font de manière individuelle, le plus souvent sans escorte de police, les services de la PAF n'ayant pas les moyens de payer les billets des accompagnateurs. Si l'expulsé *refuse d'embarquer, il* est alors déféré au parquet, qui peut, à son tour, le faire traduire devant les tribunaux pour refus d'embarquer.

L'expulsé récalcitrant va alors gonfler la statistique des prisons. C'est, semble-t-il, ce processus que les expulsions massives tentent de contourner : un charter avec une escorte solide permettrait d'éviter de « réinjecter » l'expulsé dans le circuit judiciaire jugé trop lourd.

A l'évidence, le procédé est délicat à manier et pas totalement au point puisque aujourd'hui, pour éviter les engorgements administratifs, les autorités policières remettent tous les jours en liberté des étrangers promis à l'expulsion et qu'ils ne peuvent « traiter ».

G. M.

L'ambassade du Mali : pas de réaction « pour le moment »

A l'ambassade du Mali en France, *on se refusait, lundi* 20 octobre, dans la matinée à toute réaction *« pour le moment »*. On s'étonnait néanmoins officieusement du renvoi à Bamako de certains Maliens, en contradiction avec la loi du 9 septembre 1986 sur les étrangers. Ainsi cette loi interdit la reconduite à la frontière de *« l'étranger, marié depuis au moins un an, dont le conjoint est de nationalité française, à la condition que la communauté de vie des deux époux soit effective »*. Il semblerait qu'un des Maliens expulsés ait été dans cette situation, un autre vivant en concubinage avec une Malienne mais ayant eu auparavant un enfant d'une Antillaise française.

La loi du 9 septembre interdit aussi la reconduite à la frontière de *« l'étranger titulaire d'une rente accident de travail servie par un organisme français dont le taux d'incapacité permanente et partielle est égal ou supérieur à 20 % »*. Il semblerait que l'un des Maliens renvoyé chez eux ait été dans cette situation.

A Bamako

Un régime qui ne fait pas l'unanimté...

Comité de défense des libertés démocratiques au Mali, Front démocratique des patriotes maliens (FDPM), Parti malien de la révolution et de la démocratie... le nombre des organisations et groupuscules d'opposition qui dénoncent ce qu'ils appellent la *« dictature »* du général Moussa Traoré prouve au moins que le régime du président malien ne fait pas l'unanimité. Classé parmi les PMA (pays les moins avancés), le Mali, situé en zone sahélienne, faisait peu parler de lui jusqu'au conflit frontalier qui l'a opposé au Burkina, en décembre 1985.

A la suite de ces affrontements, d'importants changements avaient été opérés au sein de l'UDPM (Union démocratique du peuple malien, parti unique), ainsi qu'au sein de l'armée. Les officiers ayant conduit les opérations militaires contre les troupes du Burkina avaient été spécialement visés ! En juin dernier, le président Moussa Traoré avait provoqué un remaniement ministériel caractérisé par la création d'un poste de premier ministre, confié à M. Mamadou Dembélé, et par le départ du ministre des affaires étrangères, M. Alioune Blondin Bèye.

Considéré comme un pays « progressiste », le Mali entretient une étroite coopération avec l'Union soviétique. Mille quatre cents étudiants maliens seraient actuellement en stage en URSS. L'armée malienne est, d'autre part, essentiellement équipée de matériel soviétique, notamment des chars et des avions Antonov et Mig. Cette coopération a été amorcée dès 1960, lors de l'accession du Mali à l'indépendance et s'est renforcée avec l'arrivée au pouvoir du général Moussa Traoré, en 1968. Le chef de l'Etat entretient cependant une coopération relativement importante avec la France.

La situation des droits de l'homme au Mali est préoccupante sans être toutefois aussi grave que dans d'autres pays de la région. Le président Traoré, considéré comme un autocrate, réprime sévèrement *toute contestation, notamment* celle qui se développe parfois dans les milieux étudiants. Bien qu'il soit difficile d'estimer le nombre de prisonniers politiques au Mali, Amnesty International, dans son rapport 1985, souligne que de nombreux prisonniers, tant politiques que de droit commun, sont soumis à des *« traitements cruels, inhumains ou dégradants »*, notamment dans les prisons de Taoudénit et Kidal, situées dans des lieux désertiques, dans le nord du pays.

Ces deux prisons sont de véritables bagnes en raison des conditions très dures de détention, aggravées par la forte teneur de l'eau en sel, qui serait responsable de troubles graves chez les prisonniers, ceux-ci nombreux à travailler dans les mines de sel. En janvier dernier, signale Amnesty International, six personnes avaient été arrêtées en liaison avec les accusations lancées par le régime contre l'Union des étudiants et élèves maliens.

Les réactions

M. Claude Malhuret estime qu'il s'agit d'une « procédure normale »

Le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret, a estimé sur TF1 que l'expulsion des immigrés maliens relevait d'une procédure *« régulière, administrative et normale »*. Cependant, a ajouté l'ancien président de Médecins sans frontières, *« il serait regrettable que cette expulsion spectaculaire ait pu donner à certains l'impression que la France se livrait à une chasse aux étrangers »*. M. Malhuret a indiqué na pas avoir été informé de cette expulsion massive. *« J'ai pris contact avec le ministère de l'intérieur pour que, dans l'avenir, si une telle opération se répète, je sois contacté. »*

Le Syndicat de la magistrature *s'est déclaré*, dans un communiqué, *« atterré par les conditions dans lesquelles semblent s'être produites ces expulsions »*. *« Cette action s'apparente plus aux pratiques de la chiourme qu'à celles d'une nation démocratique qui s'apprête à fêter le bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme »*, a-t-il déploré.

Les responsables du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), réunis en assemblée générale à Limoges, ont adressé un télégramme au président de la République et au premier ministre pour protester contre ces expulsions *« accomplies dans d'inadmissibles conditions de brutalité, tristement évocatrices d'un passé tragique »*. Attirant l'attention de l'opinion publique sur les risques encourus par les expulsés à leur retour dans leur pays, le MRAP estime que *« de telles opérations, loin de répondre à un souci légitime de sécurité publique, sont indignes de la République française et gravement préjudiciables à un Etat de droit sans cesse réaffirmé par les voix les plus autorisées de notre pays »*.

Le Syndicat des avocats de France a exprimé son *« indignation devant cette nouvelle atteinte délibérée aux droits de l'homme »*. Les méthodes employées à l'occasion de ces expulsions sont *« totalement illégales, contrairement à ce qu'affirme le ministère de l'intérieur »*, a estimé le SAF : *« La loi du 9 septembre 1986 qui régit les reconduites administratives à la frontière n'autorise la police ni à forcer les personnes à monter dans un avion, ni à les contraindre à rentrer dans leur pays d'origine, ni à leur faire subir des traitements dégradants »*. Selon la convention européenne des droits de l'homme, les expulsions collectives d'étrangers sont interdites, rappelle le SAF.

SOS-Racisme a demandé que toute la lumière soit faite sur les conditions dans lesquelles se sont effectuées ces expulsions et sur leurs raisons. L'association a estimé que si les informations sur le refus de certains Maliens de retourner dans leur pays et sur des violences qu'ils auraient subies étaient confirmées, *« il s'agirait d'une atteinte grave aux principes fondateurs de notre République »*.

La CGT a condamné la pratique consistant à faire intervenir les forces de police dans un foyer *« comme s'il s'agissait de dangereux malfaiteurs »*. *« Soixante travailleurs ont été embarqués sans qu'ils aient pu se faire assister »*, a affirmé M. Jean Bellanger, membre de la commission exécutive du syndicat et responsable de l'immigration.

La Fédération des travailleurs d'Afrique noire en France a regretté que *« la brutalité soit la seule solution qu'apporte le gouvernement français pour répondre aux difficultés spécifiques des travailleurs africains »*.

Le Front national a approuvé, dans un communiqué, « l'expulsion, vers leur pays, d'une centaine de délinquants maliens ». Rappelant qu'il demande depuis plusieurs années que le nombres d'étrangers en situation irrégulière soit *« réduit sévèrement »*, le Front national indique qu'il *« soutiendra dans l'avenir toute politique tendant à restaurer en France le respect de nos lois et la souveraineté nationale »*.

La Ligue communiste révolutionnaire s'est demandé si ces expulsions signifiaient un *« retour à la rafle du Vel d'Hiv »*. *« Sous Chirac, ce sont les Maliens qui jouent le rôle des juifs. Ces déportations (...) sentent à plein nez le racisme ambiant devenu depuis le 16 mars, la religion d'Etat dont les grands prêtres sont Pasqua et Pandraud »*, déclare la LCR dans un communiqué.

● **Réfugiés basques : treizième expulsion vers l'Espagne.** — Expulsé de France vers l'Espagne dans la soirée du samedi 18 octobre, Alberto Barrena Zugazagoïtia est le treizième Basque espagnol expulsé depuis le 19 juillet dernier — le douzième selon la procédure de l'« urgence absolue ».

Alberto Barrena Zugagagoïtia, trente-huit ans, originaire de Durango (province de Biscaye), est considéré par la police espagnole comme un *« membre actif d'ETA militaire, spécialisé dans les liaisons entre la France et l'Espagne »*. Pour le gouvernement français, et selon le communiqué diffusé par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, il est *« membre actif d'un groupe armé d'action violente et faisait l'objet — à ce titre — d'un arrêté d'expulsion sous le signe de l'urgence absolue, pris le 13 octobre dernier par le ministre chargé de la sécurité »*.

La mort d'Eloi Machoro et de Marcel Nonnaro

Des précisions d'Amnesty International

L'article consacré par *le Monde*, dans son numéro du 16 octobre 1986, au rapport annuel d'Amnesty International fait état, à propos de la mort en Nouvelle-Calédonie, en janvier 1985, d'Eloi Machoro et de Marcel Nonnaro, d'informations qui ont suscité de la part de cette organisation les précisions suivantes :

« Dans une lettre du 21 février 1985, le ministère de la justice a répondu à Amnesty International pour lui faire savoir que suite à une plainte de la famille, le procureur de la République avait requis l'ouverture d'une information et que celle-ci avait été confiée à un juge d'instruction. Cette instruction étant toujours en cours au 1er janvier 1986, son résultat ne pouvait pas être connu d'Amnesty International.

Amnesty International tient à apporter cette précision car le texte de son rapport annuel pourrait laisser penser à tort que fin 1985 aucune instruction n'avait été ouverte par la justice française. »

RELIGIONS

Le 27 octobre à Assise

Plus de soixante-dix personnalités non chrétiennes se rendront à l'invitation du pape

A l'issue d'une visite de deux jours à Florence, le dimanche 19 octobre, Jean-Paul II a renouvelé son appel à une trêve universelle pour le lundi 27 octobre. Ce jour-là aura lieu à Assise (Ombrie) une rencontre de prière pour la paix, à laquelle le pape a invité des personnalités religieuses du monde entier. Les responsables des cinq principales confessions en France (1) ont rendu publique, le lundi 20 octobre, une déclaration commune demandant à tous les croyants de *« se joindre à la démarche d'Assise, par la prière, le jeûne ou toute autre modalité religieuse »*. Il s'agit de manifester la volonté que *« soient bannies les guerres, les violences aveugles et toute forme d'ostracisme, qu'elles soient le fait de personnes, de groupes ou de gouvernements, et que soient guéries les situations d'injustice qui en sont la cause »*. Ces autorités religieuses s'associent *« à l'appel de Jean-Paul II pour une trêve des combats le 27 octobre »*. *Pour sa part, Mgr Jean Vilnet, président de la conférence des évêques de France, a demandé aux catholiques de jeûner et de prier le 27 octobre pour la paix.*

ROME
de notre correspondant

Le Vatican prépare actuellement la « journée mondiale de prière » du lundi 27 octobre, à Assise, à laquelle participeront, en compagnie du pape, les représentants de huit religions : le christianisme, l'islam, le judaïsme, l'hindouisme, le bouddhisme, le shintoïsme, le zoroastrisme et le sikhisme.

Au total rejoindront la cité de saint Francois soixante et onze personnalités non chétiennes, composant trente-quatre délégations de quinze pays. Quatre-vingt-huit personnalités chrétiennes, dont vingt évêques catholiques représentant le monde entier, ont aussi, à ce jour, confirmé leur participation. Aucun nom pourtant n'a encore été fourni.

Chargé de l'organisation de cette journée de prière du 27 octobre, le cardinal français Roger Etchegaray, président de la commission pontificale Justice et paix, admet qu'il y aurait sans doute beaucoup à redire sur la composition de l'échantillon religieux qui se rendra le 27 octobre en Ombrie. *« Nous balbutions »*, reconnaît-il, mais il réclame l'indulgence pour cette *« tentative nécessairement teintée d'empirisme »*.

Ainsi, onze patriarcats et Eglises autocéphales orthodoxes, sur quatorze, feront le déplacement d'Assise. Les protestants ont également répondu en masse. Des confessions très diverses se sont manifestées dans des pays aussi importants que le Japon ou l'Inde. Il y aura même des Africains et des Amérindiens, représentant des religions traditionnelles qui, dispersées sur la planète, compteraient un demi-milliard de fidèles.

Tout a été prévu pour que les intégristes de chaque religion ne trouvent pas matière à critiquer un quelconque syncrétisme (2). Les envoyés de chaque religion prieront d'abord, à la fin de la matinée, en des lieux distincts de la cité ombrienne, *« en fidélité totale à leur propre croyance »*. Et lorsqu'ils se regrouperont en début d'après-midi devant la basilique supérieure de Saint-François, chaque groupe *« élèvera sa propre prière, en se détachant nettement du grand cercle commun »*.

Qu'aura de commun, dès lors, cette journée *« sans précédent historique à l'échelle universelle »*, selon le mot de Mgr Etchegaray ? Outre la prière et le jeûne, trois choses : tout d'abord le choix d'Assise, la *« sainte colline »*, témoin de la vie et de la mort de François, le *Poverello* (petit pauvre), symbole d'un désir de paix entre les créatures ; le « silence intense » dans lequel chacun écoutera tous les autres ensuoite ; et enfin l'un de ces gestes par lesquels les hommes aiment à se remémorer les grands événements : la remise à chaque participant d'un plant d'olivier, l'arbre emblématique de la concorde.

Cette journée d'Assise, à laquelle se joindront aussi par la prière et par le jeûne de multiples groupes religieux dans le monde, coïncide avec la trêve universelle que Jean-Paul II a proposée le 4 octobre dernier, à Lyon, à tous les belligérants et terroristes.

Les nonces des cent onze pays avec lesquels le Vatican a des relations ont reçu pour mission d'alerter, selon les cas, les chefs d'Etat et de gouvernement, les présidents d'Assemblées, et même, avec prudence, les leaders des mouvements d'opposition armée sur *« la profonde valeur de signe »* de l'initiative du pape. Croyants ou non, ces responsables sont invités à imaginer des *« alternatives à la violence »* pour parvenir à leurs buts, *« dont la légitimité n'est pas ici discutée »*.

Parallèlement aux diplomates, les conférences épiscopales nationales ont été sollicitées de prendre des initiatives auprès des parties en conflit. Ainsi, nous avons appris à Rome qu'une rencontre à Assise, entre les leaders religieux du Liban déchiré avait été tentée.

Mais cela n'a, finalement, pas abouti. Pas plus que n'ont pu être finalement invités des musulmans iraniens ou irakiens. Pas plus que n'ont pu être simplement touchés, faute de canaux adéquats, des Afghans ou des Cambodgiens en guerre, voire des Chinois — un cinquième pourtant de la planète, — puisque la hiérarchie catholique de ce pays est reconnue par Rome.

A destination des sceptiques qui ne parviennent pas à imaginer comment des prières pourraient faire taire les armes là où des escouades de diplomates chevronnés ont échoué, Mgr Etchegaray rappelle le préambule de l'acte constitutif de l'UNESCO : *« Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes. C'est dans l'esprit des hommes que doivent être érigées les défenses de la paix. »*

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Les signataires de cette déclaration commune sont Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale catholique, Mgr Meletios, président du comité interépiscopal orthodoxe, le pasteur Maury, président de la Fédération protestante de France, M. Sirat, le grand rabbin de France, et Cheick Abbas, recteur de la mosquée de Paris.

(2) Un tract intitulé « L'imposture d'Assise », signé par Mgr Marcel Lefebvre, est actuellement en circulation. Jean-Paul II y est qualifié en particulier d'*« apostat »*.

Les castors de Jéhovah

La foi soulève les montagnes : en trente-huit heures, les samedi 18 et dimanche 19 octobre, deux mille deux cents témoins de Jéhovah ont construit un lieu de culte en dur de 685 mètres carrés au Plessis-Bouchard (Val-d'Oise). Toute la nuit, des couvreurs bénévoles ont posé les vingt-cinq mille tuiles de l'édifice, alors que des équipes de menuisiers, d'électriciens, de plombiers amateurs assuraient l'aménagement intérieur. La première réunion pouvait commencer dès le dimanche après-midi.

Les témoins de Jéhovah seraient quatre-vingt-douze mille en France. *Une dizaine d'opérations* identiques ont déjà été menées sur notre territoire. Celle du Val-d'Oise était la première et la plus importante en Ile-de-France.

Justice

M. Chalandon veut améliorer la formation des magistrats

Les juges devant leurs examinateurs

« De sérieuses améliorations » méritent d'être apportées à la formation des magistrats. C'est le garde des sceaux qui l'affirme, après d'autres, mais avec les moyens (sûrement) et la volonté (peut-être) d'imposer son point de vue. Première étape de cette entreprise semée d'embûches : la constitution obligée d'une commission de réflexion. Elle a été confiée à M. François Terré, professeur de droit à Paris et ancien conseiller technique de M. Jean Foyer à l'époque, notamment, où celui-ci était garde des sceaux.

M. Terré est assisté de deux magistrats, MM. Eric Enquebecq et Gérard Pluyette, ainsi que de deux avocats, le bâtonnier Marcel Rouxel et M[e] Philippe Pavie. Remise de la copie : janvier 1987, en principe.

On doit à un député du Front national, M. Jean-Claude Martinez, d'avoir, le premier depuis le changement de majorité, mis en cause la qualité professionnelle des magistrats : *« Parmi les étudiants en droit, ce sont les plus nuls qui font la magistrature »*. Et, faisant allusion à la forte endogamie dans ce milieu : *« A l'école de Bordeaux, ils s'accouplent et se reproduisent entre eux. Il y a forcément des affaissements génétiques chez ces mecs-là. »*

En termes mesurés, donc plus pertinents, M. Jean-François Burgelin, directeur de cabinet de M. Albin Chalandon, diagnostique un mal préoccupant : *« Les facultés de droit ne peuvent pas fournir chaque année 240 candidats valables »*, chiffre atteint pour les dernières promotions. M. Burgelin parle en expert : il fut, pendant plus de trois ans, directeur de l'Ecole nationale de la magistrature de Bordeaux.

Son successeur, M. Bernard Bacou, fut lui aussi gagné par le doute. Il commanda à un maître de conférences de l'école, M. Raymond Espel, un volumineux rapport. Ce rapport est tout aussi alarmiste quoique plus nuancé. Ces dernières années, écrit M. Espel au début de 1983, *« l'école n'aurait pas cessé d'attirer les bons éléments des facultés de droit et même les très bons étudiants qui se retrouvent classés dans les premier et deuxième tiers. Par contre, la qualité des auditeurs reçus dans le dernier tiers aurait tendance à baisser et le taux des candidats moyens, recrutés dans les queues de promotions, serait en augmentation »*.

Il est fini le temps où l'école de Bordeaux ne recrutait qu'une cinquantaine de futurs magistrats par an. Il en faut cinq fois plus aujourd'hui pour faire face à l'accroissement vertigineux du nombre des affaires soumises aux tribunaux. Impossible, compte tenu de ces besoins pressants, de faire la fine bouche sur la qualité des candidats. Difficile d'en revenir à une pratique très sélective courante avant 1968, et que rappelle M. Espel : de 1959 à 1967, 191 postes sur les 555 postes offerts au concours n'ont pas été attribués.

L'École, un progrès

Ce qui semble en cause, c'est davantage la qualité du recrutement que la formation dispensée à l'École. Cette formation est aujourd'hui de vingt-huit mois : cinq mois à Bordeaux suivis d'un stage individuel d'un an dans les divers services d'un tribunal de province ou de la banlieue parisienne. Les auditeurs de justice – c'est ainsi qu'on nomme les futurs magistrats – sont ensuite envoyés à Paris pour deux semaines, au palais de justice ou à la chancellerie par exemple. La scolarité reprend alors pendant onze semaines à Bordeaux, suivies d'une période de spécialisation choisie en fonction des postes qui leur ont été attribués. Enfin, au cours de leurs huit premières années de carrière, les jeunes magistrats doivent suivre chaque année quinze jours de stages obligatoires.

Cette formation, qui fait alterner l'acquisition de connaissances juridiques et l'apprentissage en situation du monde judiciaire, représente un progrès indéniable par rapport à l'avant-1958, date de la création de l'Ecole, sous le nom, abandonné en 1970, de Centre national d'études judiciaires. Jusque-là, la formation des futurs magistrats se faisait essentiellement sur le tas. Elle s'est ainsi beaucoup améliorée, même si elle reste très peu ouverte sur l'extérieur. C'est son gros défaut.

La critique la plus sévère du mode de recrutement des futurs magistrats figure dans *Raison pour la justice* paru au début de l'année aux éditions Dalloz, sous la signature de Solon, le pseudonyme de trois conseillers de M. Chalandon, MM. Burgelin, Jean-Marie Coulon et Jean Léonnet. *« Le concours sur épreuves tel qu'il existe,* écrit Solon, *permet de sélectionner des candidats ayant assez souvent un bon niveau culturel et des connaissances juridiques suffisantes. En revanche, des qualités qui paraissent fondamentales à l'exercice des fonctions judiciaires, telles que l'équilibre psychologique et affectif, l'appréciation objective des situations, la maîtrise du caractère, ne sont guère décelables par les épreuves du concours. »*

« D'où, poursuit, sévère, Solon, *l'entrée rare mais toujours remarquée de personnalités fortement perturbées au sein du corps judiciaire. »* Toujours remarquée ? Pas toujours. Pour un Jean-Michel Lambert, qui perdit le contrôle de l'affaire Villemin, ou un Jacques Bidalou, qui convoqua un jour à comparaître des dizaines de députés, combien de magistrats, moins visiblement mais tout autant « perturbés » ? Certainement pas davantage que dans n'importe quelle profession, à cette différence près que les magistrats du siège, ceux qui condamnent ou inculpent, sont inamovibles. Difficile de les écarter de leurs fonctions même s'ils ne font pas leur devoir ou le font de travers.

Beau sujet de réflexion pour la commission Terré, à laquelle M. Chalandon a demandé aussi de réfléchir aux risques qu'il y a à confier des fonctions comme celle de l'instruction à des magistrats trop jeunes.

Quelles solutions ?

Les solutions envisageables sont connues. Elles font depuis longtemps l'objet de débats parfois passionnés. La difficulté pour M. Terré et ses collègues sera de trancher. L'enjeu pour M. Chalandon est d'imposer, enfin, une réforme.

Lui aussi, il devra choisir. Ouvrir sur l'extérieur la formation des magistrats en la fusionnant, les premières années au moins, avec celle des avocats ? Solon est pour, M. Espel est contre. Il y voit *« la fin de l'Ecole nationale de la magistrature »* et surtout *« une véritable régression »*.

Mieux cerner la personnalité des candidats à l'aide de tests par exemple ? M. Espel observe que ce mode de sélection est largement utilisé dans le secteur privé et *« dans les pays anglo-saxons pour le recrutement des fonctionnaires »*. Il rappelle qu'en 1946 Maurice Thorez, alors ministre de la fonction publique, aurait vainement plaidé pour appliquer ces tests aux candidats fonctionnaires. Mais M. Espel rejette cette solution, estimant que *« le concours sur tests (...) ne correspond pas à la tradition française »* et qu'ils ne sont pas vraiment fiables.

D'autres remèdes sont possibles pour attirer davantage de candidats et surtout de meilleure qualité : mieux payer les magistrats. Un débutant touche autour de 11 000 francs par mois. Un magistrat du Conseil d'Etat, en début de carrière, 13 000 francs environ. Cette comparaison s'impose : en 1958, à la création de l'Ecole nationale d'administration, dont sont issus les conseillers d'Etat, il avait été envisagé de créer une section judiciaire à l'ENA qui aurait formé les futurs magistrats.

Encourager les détachements provisoires de magistrats dans d'autres secteurs de l'appareil d'Etat ? Cette solution favoriserait l'ouverture de la magistrature vers l'extérieur. Actuellement, les détachements handicapent plutôt ceux qui font ce choix.

Cependant, la magistrature n'est pas un corps aussi fermé qu'on le dit. Un tiers des magistrats formés depuis 1958 sont entrés dans la magistrature avec déjà une expérience professionnelle, une proportion tout à fait comparable à celle du Conseil d'Etat. Mais, paradoxalement, la magistrature apparaît comme figée, peu ouverte sur l'extérieur. C'est que le mal ne vient pas seulement de là mais aussi des qualités personnelles et intellectuelles de certains de ceux qu'elle attire, étudiants ou candidats déjà engagés dans la vie active.

BERTRAND LE GENDRE.

Le débat sur la peine de mort

M. Sarre (PS) s'étonne que M. Chalandon s'oppose à M. Chirac et à M. Mitterrand

Dans une lettre au garde des sceaux, M. Georges Sarre, député (PS) de Paris, critique les récentes déclarations de M. Albin Chalandon sur la peine de mort :

« Vos propos récents évoquant un éventuel rétablissement de la peine de mort à l'égard des terroristes, écrit M. Sarre, *témoignent d'une conception tout à fait inédite de la fonction d'un ministre de la République. C'est probablement la première fois qu'un garde des sceaux propose une mesure dont il sait pertinemment qu'elle est inapplicable en droit car contraire aux engagements de la France.*

» Que vous soyez, à titre personnel, favorable à la peine capitale peut se concevoir. Mais, en rendant publique votre position sur ce point, dans le cadre de vos fonctions, vous avez choisi de vous opposer publiquement aux vues du président de la République et à celles du premier ministre. Comment pouvez-vous donc être le ministre de la justice de ce gouvernement alors que, sur un point aussi décisif de la politique pénale, vous vous écartez délibérément des opinions du premier ministre ? Faudrait-il croire à une répartition des rôles pour abuser les naïfs et tromper l'opinion ? »

En Corse

Un élu est inculpé de « corruption active de juré »

M. Jean-Luc Chiappini, maire de Letia (Corse-du-Sud) et ancien conseiller régional (MRG), a été inculpé, samedi 18 octobre, de *« corruption active de juré »*, par M[me] Béatrice de Valon, juge d'instruction, et écroué à la maison d'arrêt d'Ajjacio. Auparavant, M. Chiappini avait démissionné de ses fonctions de maire, suivi, en signe de soutien, par les neuf membres du conseil municipal de Letia. De leur côté, les élus du groupe MRG et apparentés à l'assemblée de Corse ont assuré M. Chiappini de « leur total soutien ».

M. Chiappini est accusé d'avoir tenté d'exercer des pressions sur une femme, juré de la cour d'assises de Corse-du-Sud, qui jugeait, depuis le lundi 3 octobre, trois hommes impliqués dans une attaque à main armée contre l'agence du Crédit agricole de Solenzara, le 23 août 1983.

Avant l'ouverture de la séance, le président de la cour d'assises avait vu cette personne en conversation avec M. Chiappini. Lors d'une suspension d'audience, la femme, victime d'un malaise, avait expliqué au président que M. Chiappini avait tenté de faire pression sur elle. Celle-ci a été remplacée dans le jury. Dans l'après-midi, le procureur général de la République avait lancé un mandat d'amener contre M. Chiappini.

● **47 135 détenus.** — Le nombre de détenus en France métropolitaine était de 47 135 le 1[er] octobre, pour une capacité de 32 500 places. Le nombre de prévenus, c'est-à-dire de personnes en attente d'un jugement définitif, était de 21 773, soit une proportin de 46,19 %. L'augmentation du nombre total de détenus en un mois est de 2,2 %, un accroissement courant en cette période de l'année : + 2,57 % en octobre 1985 ; + 2,21 % en octobre 1984 et + 2,51 % en octobre 1983.

● **Hold-up à Ivry : un mort.** — Un consommateur, M. Ruffinetto, a été tué dimanche 19 octobre, vers 5 h 30, par trois malfaiteurs armés de fusils à canon scié, lors d'un hold-up dans un débit de boisson, « La rose des sables », 124, rue Jean-Jaurès à Ivry (Val-de-Marne).

A la fin d'une soirée qui était organisée dans le bar, les trois hommes ont fait irruption dans l'établissement et se sont fait remettre par le propriétaire, sous la menace de leurs armes, une sacoche contenant 25 000 francs, ainsi que des bijoux. Les malfaiteurs ont ensuite pris la fuite par une petite cour donnant sur une rue adjacente, mais M. Ruffinetto, un ami du propriétaire du bar, a tenté de les arrêter. L'un des gangsters a alors tiré, le blessant mortellement.

Education

Une enquête inédite du CEREQ

La crise a relativement épargné les diplômés des universités

Le Sénat commence mercredi l'examen de la réforme des universités que lui soumet M. Devaquet. Ainsi, une fois de plus, l'attention de l'opinion va se trouver monopolisée par une de ces vastes machineries législatives dont la France s'est fait une spécialité. Et une fois de plus, le débat va se focaliser sur des problèmes d'organisation et de structures oubliant, il faut le craindre, l'essentiel : l'adaptation des études aux besoins de la société et à l'avenir des étudiants.

L'université aurait-elle à ce point démérité qu'elle doive ainsi être soumise à ces *remises en cause* périodiques ? Beaucoup le croient sincèrement. Et l'idée, alimentée par la comparaison avec les grandes écoles, est largement répandue que cette institution est trop sclérosée pour remplir sa mission.

Que l'université ait besoin d'être transformée ne fait aucun doute. Mais de là à la condamner sans appel, il y a un pas que rien ne justifie. L'enquête encore inédite à laquelle vient de procéder le CEREQ (Centres d'études et de recherches sur les qualifications), en comparant l'insertion professionnelle des diplômes universitaires dans les années 1975-1977 et 1980-1983, vient à point pour remettre les pendules à l'heure (1).

Première constatation, qui confirme ce que l'on savait déjà : le chômage, ces dix dernières années, a frappé beaucoup moins durement les diplômés que les non-diplômés. Alors que le taux de chômage, neuf mois après la fin des études, passait de 10 % à 40 % pour l'ensemble des jeunes, il variait de 8 % à 14 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Ce dernier chiffre est certes important, mais il montre que la crise a opéré une sévère discrimination, en frappant massivement ceux qui quittent l'école avant le bac, et en épargnant relativement les étudiants.

> *Les diplômés des universités trouvent plus facilement du travail que les non-diplômés et leur « déqualification » n'est que momentanée. Cette bonne tenue des diplômes tient essentiellement aux efforts des universités pour créer des formations adaptées aux nouveaux métiers.*

La deuxième constatation – plus intéressante – montre que, contrairement à ce que l'on dit souvent, la dégradation des emplois occupés par les diplômés, et le déclassement professionnel qui s'ensuivrait, demeurent relativement limités.

S'il est vrai que les jeunes commencent, plus souvent qu'auparavant, par occuper des emplois temporaires ou de faible qualification, ils ont retrouvé après cinq ans de vie professionnelle un emploi stable et du niveau correspondant à celui de leur diplôme. Un grand nombre de ceux qui ont commencé dans l'enseignement comme maître auxiliaire ont été titularisés. Un tiers des diplômés de sciences exactes qui ont débuté comme techniciens ou cadres moyens sont devenus ingénieurs ou cadres supérieurs. Plus de la moitié des diplômés en droit ou en sciences économiques, qui ont commencé comme employés, sont devenus cadres moyens ou supérieurs.

De même, le temps mis à trouver un premier emploi ne s'est pas allongé de façon significative : Quelle que soit les filières, 80 % des diplômés l'ont trouvé dans l'année qui suivait la fin des études.

Davantage de cadres

. A quoi tient cette résistance du diplôme à la crise ? Les auteurs de l'enquête avancent plusieurs explications qui méritent de retenir l'attention.

La première est que les créations d'emplois sont plus nombreuses au niveau des ingénieurs et des cadres que dans les *catégories inférieures*. Le taux de créations d'emplois de ce niveau, qui était de 5,5 % par an *entre 1968 et 1975, s'est maintenu* ensuite à un rythme relativement soutenu malgré la crise : + 3 % entre 1975 et 1982, alors que l'ensemble des emplois ne progressait que de 0,35 %.

Cette tendance ne peut que se maintenir étant donné le besoin des entreprises en personnel hautement qualifié dans toutes les branches de l'industrie et des services. Le même phénomène joue aux niveaux inférieurs, les entreprises recrutant de plus en plus des titulaires d'une licence ou d'un diplôme de premier cycle, là où, auparavant, ils se contentaient de bacheliers.

La deuxième explication est la relativement bonne adaptation des filières de l'enseignement supérieur aux grandes catégories d'emplois. En tête de ces articulations privilégiées vient évidemment l'enseignement qui continue d'accueillir la majorité des diplômés en lettres, langues, histoire et en sciences exactes et naturelles.

Le caractère quasi exclusif de l'enseignement comme débouché de ces diplômes constitue évidemment une difficulté, dans la mesure où les étudiants sont directement soumis aux aléas de la politique de recrutement de l'éducation nationale. Après les années de vaches grasses des années 60, ce débouché a subi une brusque régression à la fin des années 70. Mais cette tendance est en train de *s'inverser*, avec l'objectif, confirmé par l'actuel gouvernement – de mener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Le nombre de postes au CAPES et à l'agrégation qui avait considérablement diminué, augmente à nouveau, pour retrouver le niveau de 1975. Même si les objectifs annoncés de scolarisation des lycées ne sont pas atteints, le recrutement des professeurs connaîtra, dans les années à venir, un rythme soutenu pour assurer le renouvellement des fortes générations des années 60.

D'autre part, les *métiers du droit* et les emplois de cadres administratifs, commerciaux, financiers du *secteur public et privé* accueillent une large part des diplômés en droit, économie et gestion. La troisième explication est que, malgré sa lourdeur et son inertie, l'université a fait un effort important pour adapter ses formations aux évolutions des professions. Alors qu'en dix ans (de 1971 à 1981) les effectifs d'étudiants n'ont pas augmenté (ou ont même légèrement diminué) dans les filières traditionnelles menant à l'enseignement, ils ont augmenté de 2,4 % dans les écoles d'ingénieurs et de plus de 5 % dans les sciences économiques et la gestion.

Mais surtout, des formations nouvelles ont été créées, correspondant à des débouchés professionnels précis : maîtrise de sciences et techniques (MST), maîtrise d'informatique appliquée à la gestion (MIAGE), diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), diplômes d'études approfondies (DEA). Les MST accueillent maintenant 20 % des étudiants de deuxième cycle scientifique, les maîtrises de gestion 15 % des étudiants en économie. Ces nouvelles formations axées essentiellement sur les spécialités en expansion (informatique, électronique, construction mécanique, techniques financières et comptabilité...) permettent à leurs diplômés de trouver plus facilement du travail

Des formations complémentaires

Ce bilan optimiste ne doit pas dissumuler l'effort qui reste à accomplir et les échecs rencontrés. Certaines filières nouvelles n'ont pas eu le succès espéré, parce qu'elles étaient souvent mal conçues ou qu'elles n'ont pas attiré les meilleurs étudiants – ou les meilleurs enseignants. C'est le cas par exemple des langues étrangères appliquées ou de l'*administration économique et* sociale, qui n'ont pas trouvé vraiment leur place sur le marché du travail.

Certaines filières connaissent une crise grave pour n'avoir pas su s'adapter : comme les disciplines littéraires, encore trop exclusivement centrées sur l'enseignement, ou les sciences de la vie ou la chimie, qui attirent la masse des bacheliers D et n'offrent que peu de débouchés.

Ces échecs permettent de mieux comprendre les conditions à remplir pour adapter les formations aux nouvelles donnes techniques et économiques.

La première de ces conditions est que la formation soit conçue en fonction d'une spécialité professionnelle déterminée – et donc en concertation avec les milieux professionnels – et soit de haut niveau. La maîtrise est désormais un minimum, et les diplômes qui fournissent des débouchés sont ceux qui intègrent une préparation à la recherche dans un domaine précis.

Deuxième condition : *permettre* les formations complémentaires donnant aux diplômés la « double compétence » de plus en plus exigée des entreprises. Une seule discipline ne permet pas d'acquérir la culture de base qu'exigent les nouveaux métiers. Alors que les diplômés en chimie ou en sciences de la vie ne trouvent pas d'emplois, les entreprises, elles, ne trouvent pas les spécialistes de haut niveau dont elles ont besoin pour les biotechnologies, et qui devraient avoir une formation à la recherche en biologie et d'ingénieur. De même, les nouveaux métiers de la communication demanderont des personnes ayant des compétences littéraires et scientifiques qui ne sont, pour le moment, données nulle part. De plus en plus, les ingénieurs sont priés d'avoir une formation de base en gestion ou en sciences sociales ; les gestionnaires, en informatique ou en relations internationales.

La troisième condition est de permettre aux étudiants d'acquérir un début de formation professionnelle au cours de leurs études, en multipliant les stages ou les formations en alternance. Ces formules leur permettent d'acquérir, en partie, cette « expérience » *que les* entreprises demandent de plus en plus à leurs candidats et que – par définition – *ne peuvent avoir ceux qui n'ont pas* encore « travaillé ». Ces relations entre les établissements d'enseignement et les entreprises créent des liens qui bien souvent sont des préludes à l'embauche – comme l'ont compris depuis longtemps les grandes écoles.

Ces initiatives, les universités ont montré qu'elles pouvaient – et savaient – les prendre. C'est là un fait nouveau que peu auraient prédit il y a une quinzaine d'années. Pour cela, elles ont besoin de méthode, de détermination et de tranquillité.

Espérons que l'année troublée qui s'annonce pour elles ne les détournera pas de ces tâches essentielles – dont, hélas ! la loi en préparation ne dit mot.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) « Stabilité de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires », par Alain Charlot et François Pottier. Article à paraître dans *Formation emploi* (CERQ, 9, rue Sextius-Michel, 75015 Paris).

M. Toubon au Grand Jury RTL-« le Monde »

La loi Devaquet pour sortir du jacobinisme

« Il faut faire voter » le projet de loi sur l'enseignement supérieur de M. Alain Devaquet, a estimé M. Jacques Toubon à l'occasion du Grand Jury RTL-*le Monde* du 19 octobre. A trois jours de l'ouverture du débat au Sénat sur ce texte de loi, le soutien ferme apporté par le secrétaire général du RPR au ministre de l'enseignement supérieur est d'autant moins négligeable que le projet Devaquet a suscité des réserves, voire des critiques, au sein de la majorité.

Pour M. Jacques Toubon, ce texte *« de moyenne » « ne donne satisfaction aux extrémistes d'aucun des deux bords. Cette loi n'institue pas la chasse aux sorcières ; elle ne veut pas renverser les institutions universitaires ; elle ne veut pas couper l'Université de la recherche ou faire dans la recherche les bouleversements que certains voulaient proposer »*. Elle permettra, en revanche, aux universités de *« s'adapter plus étroitement au terrain... et de sortir un peu du jacobinisme »*.

Quant au débat parlementaire qui s'ouvre cette semaine au Sénat, M. Toubon prévoit qu'il sera *« ouvert mais constructif »* : s'il y a dans la majorité des *« conceptions différentes sur l'affaire universitaire »*, cela n'empêchera pas *« le gros de la majorité »* de se réunir sur le texte proposé par le gouvernement. Et cela pour une raison politique simple : *« l'Université n'a besoin aujourd'hui ni de guerre ni de grève »*.

Médecine

L'ordre des médecins et la procréation artificielle

Ni « mères porteuses » ni « dons d'embryon »

Quelques semaines avant que le Comité national d'éthique fasse connaître son avis sur les nouvelles méthodes de procréation – il le fera au cours des Journées annuelles d'éthique qui se dérouleront au mois de décembre prochain, – le conseil national de l'ordre des médecins a tenu à rappeler, le week-end dernier, *« les principes fondamentaux qui doivent guider les médecins »* en matière de *« méthodes de procréation médicalement assistées »*. Les principes sont au nombre de trois :

– Aider le couple stérile ;

– Respecter l'embryon, qui ne peut être traité ni comme un matériel ni comme une denrée ;

– Penser à l'enfant à naître et à son devenir.

En conséquence, le conseil de l'ordre estime que *« les méthodes communément admises au sein du couple (insémination avec le sperme du conjoint, fécondation* in vitro *avec tranfert embryonnaire) répondent à ces impératifs »*.

En revanche, toujours selon l'ordre, *« la fécondation avec donneur étranger au couple appelle encore des réserves. En l'absence d'une législation spécifique sur ces questions, le conseil national déclare que « les règles déontologiques des CECOS doivent être strictement observées »*. Ces règles prévoient que l'insémination artificielle ne peut être qu'un palliatif de la stérilité masculine, que le don du sperme n'est pas rémunéré et que l'anonymat doit être total entre donneurs et receveurs.

En ce qui concerne les autres méthodes de procréation, l'avis de l'ordre est que *« le don d'embryon, qui n'est pas assimilable au don de gamètes, n'est pas acceptable dans la mesure où il conduit à la banque d'embryons et à ses risques d'eugénisme »*. Il en est de même du *« prêt d'utérus, déraisonnable dans ses conséquences »*.

Quant aux méthodes de fécondation *in vitro*, le conseil national de l'ordre estime qu'elles *« ne doivent être pratiquées que dans des centres agréés et sous contrôle »*.

Commentant pour nous ces différentes prises de position, le docteur Louis René, président du comité d'éthique du conseil de l'ordre, a souligné l'importance pour chaque médecin qui pose une indication de procréation médicalement assistée d'informer le couple des chances de succès et des risques d'échec. *« Le triomphalisme ambiant a quelque chose d'inquiétant »*, estime le docteur René.

Au total, si la prise de position de l'ordre se révèle dans l'ensemble assez cohérente, elle n'en posera pas moins certains problèmes. Ainsi, par exemple, la pratique des mères porteuses étant jugée *« déraisonnable »*, quelle sera l'attitude de l'ordre vis-à-vis des médecins qui prônent le recours à cette méthode ? Globalement, et c'est sans doute le plus important, le conseil national souligne implicitement le risque qu'il y a à laisser se développer de telles pratiques sans le moindre cadre juridique. En insistant sur l'observation stricte des règles des CECOS, l'ordre, estime le docteur René, regrette les incertitudes juridiques qui prévalent actuellement. *« Des incertitudes qui, en fin de compte, ne peut être que préjudiciables aux enfants. »*

FRANCK NOUCHI.

Faits divers

A BASTIA

Robert Moracchini écroué

Au milieu de la semaine dernière, une cinquantaine d'enquêteurs (*impôts, brigade financière de la PJ*, experts des infractions sur les changes et de la SEITA) débarquent à Bastia (Haute-Corse) dans le plus grand secret. Dès le vendredi 17, une vingtaine d'interpellations et douze gardes à vue sont opérées pour douze membres présumés ou proches de « la Brise de mer », un gang corse qui cherche à régner sur l'île et ses rouages politico-économiques. Vingt-quatre heures plus tard, samedi 18, une inculpation et une mise sous écrou : Robert Moracchini, vingt-sept ans, arrêté la veille, est inculpé d'abus de biens sociaux.

Acquitté aux assises de Dijon pour le meutres des frères Ziglioli en juin 1985, Robert Moracchini est, dit-on à Bastia, une des têtes d'affiche de « la Brise de mer ». Sa mère est gérante du Continental, un bar supposé être contrôlé par la bande ; interpellée au village elle est mise hors de cause. Mais les enquêteurs découvre que la Porsche (450 000 F), dans laquelle circule en ville Robert Moracchini, a été achetée au nom de la société qui gère le Continental. De même pour une moto.

Décidé à Paris à l'échelon de M. Robert Pandraud, l'assaut contre « la Brise de mer » a été préparé par plusieurs réunions interministérielles. *Les informations visant cette* bande ont été accumulées pour certains depuis déjà plus de trois ans, à l'époque où M. Robert Dornier était responsable de la PJ de Bastia, M. Ange Mancini, directeur du SRPJ de Corse et M. Robert Broussard, préfet délégué à la police pour la Corse. « La Brise de mer », depuis cet été, a déjà subi quelques coups. Deux de ses membres (Dominique Chiappalone, trente-deux ans, et Jacques Castellani, vingt-quatre ans, ont été arrêtés en flagrant délit de hold-up en août dernier. Enfin, M. Jean-Pierre Flori, trente-sept ans, tenancier du bar le *Challenger*, à l'Ile-Rousse, a été écroué vendredi 17 octobre pour avoir frappé le percepteur de l'Ile-Rousse qui venait lui réclamer un recouvrement.

RECTIFICATIF. – Les taux de suicides en France et en Europe, présentés dans les premières éditions du *Monde* du 18 octobre, étaient calculés pour 100 000 habitants (et non pour 1 000).

Communication

Les enjeux télévisuels au Marché international de programmes

Les inquiétudes d'Astra et les espoirs de TDF 1

CANNES
de notre envoyé spécial

La Société européenne des satellites (SES) n'entend nullement renoncer au projet Astra : un satellite équipé de seize canaux de télévision braqués sur le Vieux Continent. Au contraire, la SES a doublé son capital en le portant à 300 millions de francs et ajouté un nouvel actionnaire, la Société nationale d'investissement belge, aux onze premiers. La station de contrôle de la SES sera opérationnelle en mars 1987, et la mise sur orbite du satellite, retardée par le dernier échec d'Ariane, est prévue pour février 1988.

Seule société privée en Europe à avoir pour objet le financement et l'exploitation d'un système de télévision par satellite, la SES propose à cinquante et un grands groupes potentiellement intéressés un prix de location du canal de télévision beaucoup moins élevé que ses concurrents (de 30 à 35 millions de francs par an). Le groupe suédois Scansat-Kinnevik sera son premier client. Parallèlement, la SES a déjà conçu une politique de marketing très élaborée pour convaincre le grand public de s'équiper en matériels de réception dont le coût s'élève à 4000 ou 5000 francs (des contacts ont déjà été pris avec des revendeurs comme Darty ou la FNAC).

Pourtant, ce n'est plus l'euphorie du printemps dernier. Le directeur commercial de la SES, M. Marcus Bicknell, a reconnu, au cours du MIPCOM que le satellite Astra devrait renoncer à l'essentiel de ses ambitions en France et en RFA... si les lancements des satellites concurrents – le français TDF 1 dont le lancement est prévu pour septembre 1987 et l'allemand TV Sat – s'effectuaient comme prévu : 75 % de pertes de parts de marché dans chacun des deux pays et la nécessité d'un recentrage sur le marché britannique en liaison avec le groupe Maxwell. Or, après des années d'atermoiements et de retards, les *Länder* allemands viennent de s'entendre sur la répartition des quatre canaux de TV Sat (*le Monde* du 10 octobre).

Quant au gouvernement français, s'il refusait dans le courant de l'été de s'engager à verser 1,758 milliard de francs nécessaires à la construction et au lancement de TDF 2 (satellite de secours, indispensable pour la fiabilité du système), il ouvrait la porte aux... financements privés des industriels (L'Aérospatiale a déjà donné son accord de principe); des établissements spécialisés, de grands groupes publicitaires, ainsi que de futurs locataires des cinq canaux de télévision. Mais ces derniers ne donneront leur accord qu'après avoir été dûment autorisés par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), qui départagera les candidats.

« C'est une complication, pas un handicap », assurait à Cannes M. Claude Contamine, PDG de Télédiffusion de France (TDF), qui se fait fort de réunir l'ensemble de ces financiers dans une société de commercialisation.

Le pari sera-t-il tenu ? Les grands groupes de communication seront-ils prêts à payer plus de 100 millions de francs annuels par canal pour monter sur un satellite dont la principale qualité sera d'être capté par des antennes de très faible diamètre ? De la réponse des consommateurs dépendra le sort du projet français. S'il échoue, SES et Astra seront présents.

PIERRE-ANGEL GAY.

Channel Four : toujours plus fort

CANNES
de notre envoyé spécial

Pourquoi une telle affluence au stand de TV 4-International (le point de vente de Channel Four) dans un MIPCOM plutôt maussade ? La chaîne britannique, qui fêtera bientôt ses quatre ans, a réussi à faire rimer « privé » avec « qualité » et est souvent citée en exemple par une France saisie par le démon de la privatisation.

Son succès croissant – et inattendu – prouve qu'une télévision « alternative » est possible. Son cahier des charges ? Fournir *« un service particulier, fondé sur l'innovation et l'expérimentation, à l'intention des minorités qui ne sont pas desservies par les chaînes privées »*. Les résultats sont là. L'objectif était d'atteindre 10 % d'audience. C'est pratiquement fait : après une progression régulière (6,5% en 1984, 7,4 % en 1985), Channel Four a enregistré un taux de 8,4 % d'audience pour les trois premiers mois de cette année. Elle a obtenu un résultat record de 9,4 % en février et a battu, pour la première fois, sa concurrente, BBC 2.

Qui plus est, cette chaîne « pas comme les autres » peut se targuer d'être regardée, à un moment ou à un autre, par 95 % des téléspectateurs. Comment expliquer une telle réussite ? Pour M. Jeremy Isaacs, directeur général, l'important, c'est la différence : *« Au lieu de chercher à donner toujours plus à un nombre toujours plus grand, nous offrons un choix différent à un public plus restreint, avec des goûts particuliers. Nous élargissons le choix au maximum. »* Non seulement on multiplie les genres sur Channel Four (fichiers, documentaires, journaux, magazines, art, musique...), mais on s'y attache aussi à créer des subdivisions destinées à satisfaire des goûts encore plus éclectiques. En musique, par exemple, les grandes classifications (moderne, classique, folk, pop, etc.) ont été affinées, et les jeunes, les personnes âgées, les femmes et les groupes ethniques ont leurs propres programmes.

Le secret de cette réussite réside, sans doute, dans la souplesse d'un outil manié par une petite équipe d'hommes convaincus et passionnés (260 personnes), aux moyens limités (130 millions de livres de budget prélevées sur les ressources publicitaires des autres chaînes privées). Un exemple : le film *My Beautiful Laundrette*, qui connaît actuellement un succès international sur grand écran, a été tourné en 16 mm par Channel Four, pour la modique somme de 650 000 livres.

ALAIN WOODROW.

Le colloque du Club de Bruxelles sur la télévision

Polémiques sur la réglementation

BRUXELLES
de notre correspondant

Les positions en présence sont bien connues. Mais un colloque sur la télévision déchaîne toujours les passions, avec son cortège d'affirmations dogmatiques. Celui qui fut organisé les 15 et 16 octobre par le Club de Bruxelles n'a pas échappé à la règle.

Aussi longtemps que les discussions ont porté sur les actions économiques ou les défis technologiques que pose la libération de l'espace audiovisuel, les débats ont suivi le cheminement habituel – propos amènes et courtois – de tout colloque.

Mais, en abordant les thèmes de la télévision sans frontières et de la réglementation communautaire, de la publicité et des programmes, la seconde journée a pris une tout autre tournure. En vedette : M. Jean-Marie Cavada. Le représentant du groupe Hersant lançait, d'entrée de jeu, une mise en garde contre toute velléité de *« surlégiférer dans un domaine où seul le consommateur fait la réalité »*. Et M. Cavada de reprocher à la Commission de Bruxelles de centrer son action sur le domaine législatif au lieu de s'atteler à la promotion et au soutien des productions.

Le représentant du groupe Berlusconi était plus nuancé. La CEE a un rôle important à jouer pour orienter les futures législations des pays membres, a-t-il dit, *« une future réglementation communautaire ayant au moins le mérite de fermer définitivement la porte au monopole d'État »*.

L'examen de la réglementation publicitaire proposée par la commission a accentué les clivages. *« La production doit être payée »*, s'est exclamé M. Patrick Cox (Sky Channel), qui ne voit pas d'autre solution qu'un appel accru à la publicité. M. Cox, soutenu par le représentant du groupe Berlusconi, juge *« irréaliste »* la proposition de la CEE de limiter la publicité sur les chaînes européennes à 15 % du temps d'antenne, tandis que M. Bob Schmitz (Bureau européen des unions de consommateurs) souhaite que ce taux ne dépasse pas 10 %.

Enfin, le débat fut encore plus polémique lorsqu'on aborda le thème des programmes, avec l'inévitable référence aux feuilletons américains et le traditionnel débat sur la défense de la culture et des auteurs européens.

L'intervention de M. Carlo Ripa di Meana, le commissaire à la culture et à la communication, allait temporairement calmer les esprits. Celui-ci a en effet annoncé que la Communauté venait de consentir une subvention de 7 millions de francs à Europa TV (installée aux Pays-Bas), le programme de télévision multinational et multilingue qui accueille déjà les chaînes publiques italiennes, allemandes, néerlandaises, irlandaises et portugaises. Il a également indiqué que M. François Léotard envisageait, lui aussi, la participation d'une chaîne française.

Rien n'y a fait. *« La chaîne multinationale n'a pas pris les choses par le bon bout, et elle ne peut aujourd'hui satisfaire le public »*, a déclaré M. Cavada en revenant sur ses thèmes favoris : *« aider n'est pas subventionner »*; *« les tentatives des chaînes européennes doivent prendre garde à ne pas reproduire des schémas bureaucratiques »*.

MARCEL SCOTTO.

Conflit entre deux radios arabes

Une « voix syrienne » sur les ondes parisiennes ?

Curieuse retombée des affrontements proche-orientaux que l'affaire examinée ce lundi 20 octobre par un juge parisien des référés et qui met aux prises deux radios privées arabes de Paris, l'une diffusant sans aval de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, l'autre encore à l'état de projet.

M. Khalil Ahmed, chef du bureau de presse de M. Rifaat El-Assad, vice-président syrien « en exil », et le plus en vue des quatre frères du président Hafez El-Assad, assigne M. Raghid El-Chammah, citoyen libanais, président de Radio-Orient, pour *« diffusion d'informations inexactes »* et *« refus de les démentir »*.

Le 29 septembre, Radio-Orient, qui a une puissance de 5 kilowatts, se basant sur des « confidences » faites par Khalil Ahmed à Raghid El-Chammah, du moins selon ce dernier, révélait l'existence d'un nouveau projet de radio privée arabe à Paris – où il en fonctionne déjà trois ou quatre. *« Hérité d'un dossier défriché par l'Institut du monde arabe »* (organisme culturel franco-arabe) *« mais abandonné pour des raisons financières, le projet était repris par Rifaat El-Assad. »*

Radio-Orient indiquait également que les ambitions médiatiques du vice-président syrien, déjà matérialisées par la revue en arabe *El-Foursane* (les Chevaliers), conçue à Paris et imprimée à Londres, ne se limitaient pas à une station parisienne. Selon la radio, M. Assad se faisait fort, en outre, de *« louer quatre canaux sur le futur satellite européen de Luxembourg, en vue d'établir un réseau de télévision couvrant Beyrouth, Damas et Le Caire »*.

Toujours selon les « confidences » de M. Ahmed, Radio-Orient rapportait enfin que *« M. Rifaat El-Assad avait obtenu l'autorisation du roi Hassan II du Maroc pour fonder une station de radiodiffusion couvrant le monde arabe, et la Syrie en particulier »*. La radio concluait que ce vaste programme du fondateur en Syrie de la trop célèbre milice dite des « Panthères roses » avait suscité *« interrogations »* et *« réticences »* de la part des autorités françaises.

Le chef du bureau de presse vice-présidentiel, qui ne hante plus ses installations damascènes mais réside en banlieue parisienne et y enseigne les langues, n'a pas démenti, en revanche, que Rifaat El-Assad ait l'intention de lancer une radio à Paris. Et pour cause : une demande en ce sens a été reçue le 2 octobre par la Haute Autorité. Présentée par la SARL El-Darb – la Voie, – cette station couvrirait un rayon de 25 kilomètres à partir de son émetteur (10 kilowatts) de la tour Orphée, dans le 15e arrondissement. Elle traiterait notamment *« des problèmes de la démocratie et de la liberté d'expression »*... L'investissement serait, au départ, de l'ordre de 2 millions de francs fournis *« par les prêts des associés »*, qui ne sont autres que Dereid et Firas El-Assad, deux garçons de dix-huit et vingt ans, fils du vice-président.

Quant au jeune président (vingt-neuf ans) de Radio-Orient, Raghid El-Chammah, il maintient l'ensemble de ses informations et affirme qu'une *« Radio-Assad »* ne pourrait concurrencer la sienne, laquelle se veut *« la station française des musulmans arabophones de la région parisienne et de leurs amis »*, et revendique 400 000 auditeurs.

Autre curiosité : Radio-Orient, qui diffuse des émissions de qualité depuis 1982, demeure un média non autorisé, quoique toléré. Le 24 avril 1986, la Commission consultative des radios libres lui a délivré un « avis favorable ». Mais la Haute Autorité, invoquant sa prochaine disparition, ne s'est pas prononcée sur ce dossier. Cela n'empêche pas M. El-Chammah d'échanger des lettres aimables avec le premier ministre, M. Chirac, ou certains de ses ministres, et de recevoir à sa table, au siège de sa radio, avenue Foch, des personnalités françaises de tous bords.

Les milieux arabes de Paris estiment que les projets prêtés à Rifaat El-Assad pourraient surtout avoir pour but de faire pression sur certains hiérarques damascènes qui s'opposeraient au retour du vice-président – par exemple le général Mohamed El-Kholi, chef de services secrets et rival présumé de Rifaat en cas de vacance du pouvoir en Syrie. Une radio qui porterait loin en quelque sorte...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Sports

VOILE : la Coupe Louis-Vuitton

Les réconforts du « docteur Fremantle »

Le premier tour de la Coupe Louis-Vuitton, qui désignera, fin janvier 1987, le challenger pour la vingt-sixième édition de la Coupe de l'America, a pris fin, dimanche 19 octobre, à Fremantle (Australie-Occidentale). Trois douze mètres J I ont nettement dominé ces régates avec onze victoires et une seule défaite : *America-II* avec John Kolius, le nouveau barreur du New-York Yacht Club, qui ambitionne de reconquérir un trophée détenu pendant cent cinquante-deux ans, *Stars-and-Stripes,* du San Diego Yacht Club, barré par Dennis Conner, désireux de faire appel de son échec de 1983 et le surprenant *New-Zealand KZ 7* avec Chris Dickson, le benjamin des skippers à la tête d'un équipage de néophytes. Ces premières régates ont permis aux challengers français de mesurer les progrès qu'il leur reste à accomplir pour briguer, fin décembre, une place en demi-finale. Après des débuts remarquables, *French-Kiss* et Marc Pajot se retrouvent huitièmes avec cinq victoires pour sept défaites. La situation d'Yves Pajot et de *Challenge-France* est plus critique avec deux victoires pour dix défaites.

Le « docteur Fremantle », cette brise thermique de la mi-journée, plus forte au fur et à mesure que l'on avance dans l'été austral, viendra-t-il au secours des Français ? Compte tenu du règlement de la Coupe Louis-Vuitton qui accorde un point par régate gagnée lors du premier « round robin » (1), puis cinq points lors du deuxième (2 au 19 novembre) et surtout 12 points lors du troisième (2 au 19 décembre), la situation des frères Pajot, qui comptent respectivement 6 et 9 points de retard surles trois premiers, est, mathématiquement, loin d'être critique. Certains challengers, comme les Italiens, et les Américains de *Courageous-IV* seraient d'ailleurs prêts à changer de bateau pour le deuxième « round robin », abandonnant ainsi les points marqués lors du premier. On peut même penser que le temps travaille désormais pour les défis français.

C'est le cas pour *French-Kiss* qui avait démontré ses excellentes dispositions pour la brise en remportant deux des régates du championnat du monde des 12 mètres JI sur le même plan d'eau, en février dernier. Or le bateau français devrait retrouver au fil des prochaines semaines les conditions climatiques qu'il affectionne. De plus, en prévision de la longueur de cette campagne australienne et des indisponibilités que cela peut entraîner, Marc Pajot a instauré une formule de roulement pour *« économiser les forces physiques et morales de chacun ».* Au risque de perdre quelques points, il a lui-même quelquefois cédé la barre, au départ ou en cours de régate, à Marc Bouet, son tacticien, ou à Bertrand Pacé, son navigateur.

L'inexpérience de l'équipage français dans ce type de compétition a été surmontée en grande partie par les mois d'entraînement à Sète et par de multiples régates d'entraînement à Fremantle contre les meilleurs challengers. Les progrès les plus spectaculaires ont été accomplis au niveau des départs, aussi complexes qu'importants dans un match-racing entre deux bateaux. Marc Pajot a même réussi à devancer sur la première ligne la plupart de ses adversaires, y compris Dennis Conner, John Kolius et Chris Dixon. Hélas ! Il a rarement pu conserver son avantage jusqu'au bout.

L'analyse et le vécu

Ces régates de trois à quatre heures n'exigent pas seulement une exceptionnelle condition physique – les Français ont dû effectuer quatre-vingt-onze virements de bord avec leur monstre de vingt-cinq tonnes pour « contenir » Rod Davis et l'équipage de *Eagle !* – mais aussi des réflexes et une concentration de tous les instants pour réagir à la moindre bascule de vent ou aux initiations adverses. *« Désormais, nous avons bien analysé toutes les situations mais nous ne les avons pas encore vécues pour être parfaitement opérationnels »,* reconnaît Marc Pajot.

A défaut de disposer de l'expérience des Américains ou de manifester la même rage de vaincre que les Néo-Zélandais, Marc Pajot et son équipage devront sans doute limiter leurs ambitions à la quatrième place de demi-finaliste si le *« docteur Fremantle »* est bien au rendez-vous des prochaines régates.

En revanche, seul un miracle de la « chirurgie » nautique pourrait désormais sauver *Challenge-France* qui ne compte que deux victoires par disqualification de *French-Kiss* pour abordage avant le départ et par abandon d'*Azzurra* pour rupture de safran de gouvernail. Après les questions financières qui avaient retardé la mise à l'eau de son bateau, Yves Pajot a été confronté dès son arrivée en Australie à des problèmes de jauge. *Challenge-France* était trop léger de 500 kg. Une opération de fortune consistant à raccourcir la bôme de 30 centimètres et à diminuer la surface de voilure de 6 à 8 % lui a permis de participer aux premières régates. Mais cette perte de puissance a considérablement handicapé son équipage pour les relances après les virements de bord.

Après une dizaine de jours de mise en chantier à Fremantle, *Challenge-France,* normalement lesté, devrait retrouver ses lignes pour le deuxième « round robin ». Mais Yves Pajot disposera alors de bien peu de temps pour parfaire ses réglages et redresser la barre.

Si les deux défis français ont plutôt déçu jusqu'ici, la grande révélation du premier « round robin » est incontestablement *New-Zealand KZ 7.* Pour leur première apparition en Coupe de l'America, Chris Dixon, le benjamin des skippers avec ses vingt-quatre ans et son visage à la Bibi Fricotin, et son équipage de vingt-six ans de moyenne d'âge, ont fait jeu égal avec les plus chevronnés des Américains. Sur place à Fremantle depuis janvier 1985, les Néo-Zélandais connaissent le plan d'eau mieux que n'importe lequel des autres challengers. De plus, leur coque en matériaux composites et non en aluminium, pour accroître la rigidité et permettre de mieux solliciter le gréement, est en passe de devenir aussi célèbre que la quille à ailettes d'*Australia-II.*

Ben Lexcen, l'inventeur non conformiste de la quille, a déjà pris position dans cette nouvelle polémique. « New Zealand » *est un bateau lent et seul le talent de son équipage lui permet de dominer les autres challengers,* estime-t-il. *Les Kiwis gagnent malgré leur 12 mètres en composite et non grâce à lui.* » Au cours d'un somptueux affrontement par vent de 25 nœuds – les conditions qui devraient prévaloir lors des ultimes régates de qualification, – Dennis Conner a dû faire appel à toute son expérience pour infliger aux Néo-Zélandais leur première défaite pour 49 secondes.

Comme en 1983 où il avait déjà cherché à faire déclarer non conforme la quille des Australiens, Dennis Conner a entrepris de faire vérifier la légalité de la coque du 12 mètres néo-zélandais. La guerre psychologique a aussi commencé.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Système de compétition où chacun des challengers rencontre successivement tous ses adversaires en duel.

TENNIS

Anniversaire et record



AFP.

Anniversaire et record : en même temps qu'elle a soufflé les bougies du gâteau qui lui était offert pour son trentième anniversaire au tournoi de Filderstadt (RFA), la championne du monde, Martina Navratilova a signé, aux dépens de sa partenaire de double, son 1 004e match victorieux. Seule sa compatriote Chris Evert-Lloyd, âgée de trente-deux ans, a aussi passé la barre des 1 000 matches victorieux.

CYCLISME

Kelly, l'as des As

Devancé la veille par l'Italien Gian Battista Baronchelli dans le Tour de Lombardie, dernière classique de la saison routière, l'Irlandais Sean Kelly a pris sa revanche dimanche, 19 octobre, à Montreuil-sous-Bois en remportant le traditionnel Critérium des As : une victoire symbolique qui confirme la supériorité dont il a fait preuve cette année en remportant Paris-Nice, Milan-San Remo, Paris-Roubaix et le Grand Prix des Nations.

Cependant, les deux épreuves habituellement très prisées ont été dévaluées par de nombreuses abstentions. Lemond, Moser et le champion du monde Moreno Argentin, avaient notamment renoncé au Tour de Lombardie, que Baronchelli, déjà vainqueur en 1977, a inscrit pour la seconde fois à son palmarès, sans rencontrer d'opposition véritable de ses derniers adversaires, parmi lesquels Kelly et Anderson.

Quant au Critérium des As, qui rassemble par définition l'élite des coureurs professionnels dans une course derrière entraîneur, il a été déserté par trop de vedettes pour justifier pleinement son titre. Contraint à l'abandon dans le Tour de Lombardie, Laurent Fignon, en particulier, était absent. Mais Bernard Hinault avait profité de l'occasion pour faire – hors compétition – ses adieux au public parisien.

Chez les dames, Jeannie Longo a effectué une nouvelle démonstration de son talent. Elle a obtenu sa neuvième victoire consécutive en l'espace de deux mois, réalisant donc de très loin le meilleur score de l'année.

J. A.

GOLF

Ballesteros et Langer ex aequo

L'Espagnol Severiano Ballesteros et l'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer ont été déclarés, dimanche 19 octobre, vainqueurs *ex aequo* du Trophée Lancôme, comptant pour le circuit professionnel européen et doté de 1 555 000 F, à l'issue d'un play-off interrompu au 77e trou par l'obscurité.

Cette décision sans précédent pour un tournoi se prolongeant par un play-off a été prise par le juge-arbitre de la Professional Golfers Association (PGA), M. Tony Gray, après une réunion de toutes les parties concernées.

Severiano Ballesteros et Bernhard Langer, qui se partageront les prix attribués aux deux premières places du Lancôme – soit environ 255 000 francs pour chacun, – avaient terminé le quatrième tour, sous l'averse, à égalité de score (274, 14 sous le par).

La bataille atteignit des sommets d'intensité quand, repartis sur les 17e et 18e trous, les deux grands rivaux se livrèrent à un superbe récital. Se défiant à grands coups de birdies, rétablissant à tour de rôle des situations compromises, ils allèrent jusqu'au bout de leur talent et de leur résistance nerveuse devant un public fasciné.

Dans cette partie de bras de fer entre les deux meilleurs joueurs du Vieux Continent, la pression devint terrible. Severiano Ballesteros accélérait. Mais Bernhard Langer, qui l'avait rejoint juste sur le poteau d'arrivée grâce à un superbe putt, n'allait plus se laisser décrocher, pour obliger l'Espagnol à partager sa troisième victoire au Lancôme (1976, 1983 et... 1986). Et après avoir été à un souffle de lui faire perdre son troisième play-off dans cette compétition, après ceux de 1977 face à l'Australien Graham Marsh et de 1984 devant l'Ecossais Sandy Lyle.

TRAMPOLINE : les championnats du monde

Pioline, étoile des toiles

Le Français Lionel Pioline a conservé samedi 18 octobre à Bercy son titre de champion du monde de trampoline. Le Soviétique Vadim Krasnochapka, son rival le plus dangereux, rapidement hors course, Pioline a dominé, facilement signant un total record de 107,10 points (28,50 aux imposées, 39,6 et 39 pour les deux passages d'exercices libres).

Les Allemands de l'Ouest Michael Kuhn et Ralf Pelle et le Soviétique Igor Gelimbatowski, ses trois suivants, se distinguent également en passant la barre des 104 points. Une troisième place par équipe au trampoline, quatre médailles d'argent et une de bronze au trumbling renforcent par ailleurs la place de la France parmi l'élite des sports acrobatiques.

La perche et le trampoline, sports de saut et de hauteur, ont pour autre point commun de voir Français et Soviétiques s'y disputer les sommets. Champion du monde individuel à Osaka en 1984, le Parisien Lionel Pioline, vingt-un ans, remettait son titre en jeu à Bercy. Il trouvait sur sa route Vadim Krasnochapka, son dauphin au Japon, devenu champion d'Europe, sur le fil devant Pioline, l'an passé. Le rendez-vous des bords de Seine constituait donc la « belle » entre ces deux étoiles des toiles.

Les imposées, vendredi après-midi, confirmaient le pronostic. A la régularité de métronome et au style du Russe, «Yoyo» répliquait par une démonstration aussi soignée sur le plan de l'esthétique. Les cinq juges créditaient les deux ténors d'un même total de 28,50 points. Le «mano a mano» annoncé par les hérauts de cette discipline acrobatique se présentait bien.

Vendredi soir, Pioline abordait la première série d'exercices libres parfaitement concentré. Sous les yeux des spectateurs, qui retenaient leur souffle, il commençait sa série de dix sauts en réalisant impeccablement un «full full full» triple salto arrière avec une vrille dans chaque tour, figure conçue par Richard Tison, son prédécesseur en 1974 et 1976, mais jamais exécutée en compétition.

En programmant ce triple, Pioline et Michel Rouquette, l'entraîneur national, ont fait preuve de culot. Plus les mouvements sont difficiles, moins on peut maîtriser leur qualité d'exécution, dont la note pourtant est multipliée par trois. Ainsi, les précieux dixièmes de point grignotés dans la difficulté des figures sont toujours, en partie, reperdus pour un bras mal aligné, des jambes insuffisamment tendues, ou des pieds trop ouverts que les juges d'exécution ne manquent pas de remarquer.

Impressionné comme tout le monde par la démonstration de son devancier, le blond Soviétique Krasnochapka s'élançait à son tour vers le plafond. Un saut réussi, un deuxième correct, puis soudain, la faute. En sortie d'un salto, il quittait son axe. Déporté, il perdait toutes ses chances en tombant dans l'immensité bleue des protections latérales à la stupéfaction générale.

« J'avais préparé Lionel non pas par rapport à un adversaire, mais en vue de réaliser un score, explique Michel Rouquette. *Mais quand j'ai vu que ses rivaux directs étaient à plus de deux points, j'ai décidé de jouer la sécurité en allégeant le programme du second passage d'exercice libre.* » Pari gagné. Samedi soir, Pioline, débarrassé de la pression a réalisé un programme parfait. Il a exécuté sans vertige ses vrilles et saltos préférés comme tiré vers le haut par un fil élastique invisible. Combié, il a crié sa joie juste après la touche finale, tandis que le jury lui décernait une exceptionnelle note d'exécution lui permettant d'atteindre le total record de 107,10 points.

Visage avenant, quoique encore juvénile, yeux noirs et mobiles sous une touffe de cheveux châtain, le Parisien a fêté son second sacre sans exubérance particulière ; simplement une grande joie intérieure. Acrobate bien découplé, il doit son succès à sa dextérité et à son élégance dans l'espace, ainsi qu'à sa maturité. *« Sa grande force, c'est d'avoir su se préparer avec calme »,* insiste Michel Rouquette, qui le suit depuis ses débuts en 1974.

Derrière, la relève est prête. Les juniors qui fréquentent toute l'année le centre d'entraînement fédéral d'Antibes depuis sa création en 1982 sont, selon leurs entraîneurs *« déjà meilleurs que Pioline à leur âge ».* L'évolution en trempoline est rapide. On ne peut guère s'endormir sur ses lauriers. A Bercy, les Soviétiques ont présenté en démonstration les quadruples saltos qui constitueront d'ici peu le clou de leur exercice libre de concours. Il faudra que les Français s'alignent s'ils veulent encore saisir la chance au bond.

PATRICK DESAVIE.

RUGBY : la tournée des All Blacks

Les « cavaliers » remontent en selle

Une sélection de joueurs de rugby néo-zélandais est arrivé en France le 18 octobre pour une tournée d'un mois qui se conclura par deux tests-matches, les 8 et 15 novembre, à Toulouse et à Nantes. Onze de ces All Blacks ont fait partie, au cours de l'été dernier, de l'équipe des « cavaliers » dirigée par Colin Meads qui sont allés jouer en Afrique du Sud, en bravant les accords de Gleeneagle.

Au terme de ces accords, les gouvernements des pays du Commonwealth s'étaient engagés à ne plus entretenir de relations sportives avec l'Afrique du Sud, en raison de la politique d'apartheid. Colin Meads avait alors défié les seize membres du vénérable International Board, qui est l'instance suprême du jeu ovale. Il vient de le faire une seconde fois en « révélant » que les « cavaliers » ont touché de l'argent pour jouer au Transvaal. Révélation qui a fait d'autant plus de bruit qu'elle est tombée au moment où le Board tenait à Londres une session extraordinaire pour débattre du montant des indemnités à verser aux joueurs en tournée.

Les « cavaliers » ont-ils enfourché le cheval du professionnalisme ? De retour d'Afrique du Sud, ils ont signé une déclaration sur l'honneur affirmant qu'ils n'avaient pas été payés pour jouer contre les Springboks. Cinq mois plus tard, Colin Meads passe aux aveux. Sont-ils sincères ?.

La fédération néo-zélandaise va être contrainte, pour prouver son autorité, de faire le ménage parmi ses internationaux, c'est-à-dire de prendre le risque de se séparer de quelques-uns de ses meilleurs joueurs. Et elle ne sortira pas forcément gagnante de cette épreuve de force ; car ces joueurs ont suffisamment de valeur, dans tous les sens du terme, pour trouver à s'employer facilement dans une ligue professionnelle dissidente.

Si les dirigeants néo-zélandais ne font pas preuve d'autorité, ils vont se retrouver en butte avec les Ecossais et les Anglais, qui sont, au sein du Board, les plus farouches défenseurs de l'amateurisme pur et dur, dans le droit fil de la tradition universitaire britannique, dont ils sont les dépositaires. Mais, en restant braqué sur ses positions, le Board risque lui-même d'être rapidement dépassé par les événements.

Enfin, la Fédération française, qui n'a pas, théoriquement, à se mêler des affaires des All Blacks, ne pourra pas recevoir les « cavaliers » comme si de rien n'était. Ils pourraient donner à réfléchir aux Bleus, qui ont déjà suffisamment mauvais esprit depuis que la FFR monnaye leur notoriété auprès des sponsors sans pour autant qu'ils en profitent.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

MARATHON DE PÉKIN

Le Japonais Taisuke Kodama a gagné sous une pluie froide le marathon de Pékin en 2 h 7 mn 35 s troisième meilleure performance mondiale derrière le Portugais Lopès (2 h 7 mn 12 s) et le Gallois Jones (2 h 7 mn 13 s).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Quatorzième journée)

Groupe B

*Nîmes et Montceau	3-3
*Sète et Montpellier	1-1
*Lyon b. Martigues	2-0
*Gueugnon et Alès	1-1
*Cuiseaux-Louhans b. Bastia	4-0
*Limoges b. Cannes	2-1
*Le Puy b. Béziers	4-0
Istres b. *Bourges	2-1
*Ajaccio et Thonon	0-0

Classement. – 1. Lyon, Nîmes, Montpellier, Sète, 18 pts ; 5. Alès, Cuiseaux-Louhans, 17 ; 7. Cannes, Bastia, Limoges 16.

Hockey-sur-glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Neuvième journée)

Mont-Blanc b. *Amiens 7-4 ; *Grenoble b. Chamonix, 7-5 ; *Villard-de-Lans b. Rouen 11-3 ; Briançon b. *Viry-Essonne 10-6 ; Français Volants b. *Gap 5-3.

Classement. – 1. Mont-Blanc, 18 pts ; 2. Gap, Villard-de-Lans, Amiens, 12 ; 5. Français Volants, 11 ; 6. Chamonix, 7 ; 7. Rouen, Briançon, 5 ; 9. Viry-Essonne, Grenoble, 4.

Motocyclisme

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les dernières courses des championnats de France ont eu lieu dimanche, sous la pluie au Mans. En catégorie 500 cc. Christian Sarron (Yamaha) a remporté l'épreuve et se classe premier du championnat avec 45 points. En 250 cc. victime d'une chute Dominique Sarron a du laisser la première place à Jean Foray (Chevallier). Au classement final Jean-Michel Mattioli (Yamaha) s'attribue le titre.

Planche à voile

COUPE DU MONDE DE FUN BOARD

La Française Nathalie Lelièvre a remporté, dimanche 19 octobre à Zandvoort (Pays-Bas), la finale de la Coupe du monde de fun board, devant l'Américaine Julie de Werd. Chez les hommes le Français Raphaël Salles s'est classé dixième, à 30 points du leader l'Américain Robby Naish.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Septième journée)

Poule 1

*Toulouse b. Montferrand	36-15
*Nice b. Aurillac	50- 0
*Brive b. Béziers	21-10
*Grenoble b. Romans	42- 7
Graulhet b. *Narbonne	17-12

Classement. – 1. Toulouse, 20 pts ; 2. Brive, 19 ; 3. Montferrand, 18 ; 4. Béziers, 15 ; 5. Narbonne, Graulhet, 13 ; 7. Nice, Grenoble, 12 ; 9. Aurillac, 11 ; 10. Romans, 10.

Poule 2

*Agen b. Racing CF	19- 6
*Biarritz b. Nîmes	27- 0
*Valence b. Bayonne	12-10
*Toulon b. Pau	21-18
Perpignan-Lourdes	reporté

Classement. – 1. Racing CF, 19 pts ; 2. Agen, 18 ; 3. Toulon, 17 ; 4. Lourdes, 14 ; 5. Valence, Bayonne, 13 ; 7. Perpignan, 12 ; 8. Biarritz, 11 ; 9. Nîmes, 10 ; 10. Pau, 9.

Tennis

TOURNOI DE BALE

Demi-finales : Edberg (Suè.) b. Gilbert (E-U), 7-6, 6-2 ; (Noah Fr.) b. Smid (Tch.), 7-6, 5-7, 6-1.

Finale : Edberg b. Noah, 7-6, 6-2, 6-7, 7-8.

TOURNOI DE SYDNEY

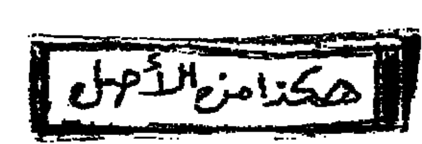
Demi-finales : Becker (RFA) b. Layendecker (E-U), 6-4, 6-4 ; Lendl (Tch.) b. Cash (Aus.), 7-5, 6-2.

Finale : Becker b. Lendl, 3-6, 7-6, 6-2, 6-0.

Voile

COUPE LOUIS-VUITTON
(Premier Round Robin)

1. New-Zealand, Stars-and-Stripes, America II, 11 pts ; 4. White-Crusader, USA, 8 ; 6. Italie « 2 », 7 ; 7. Canada II, 6 ; 8. French-Kiss, 5 ; 9. Eagle, 4 ; 10. Heart-of-America, 3 ; 11. Challenge-France, 2 ; 12 Azzurra, Courageous IV, 1.



Avec le COMPAQ DESKPRO 386™. COMPAQ* va encore plus loin, là où les autres ne sont jamais allés. En effet, le dernier-né des ordinateurs de bureau COMPAQ est le plus évolué et le plus puissant du monde. Pour s'en convaincre, il suffit de découvrir ses caractéristiques qui sont autant d'innovations dans le monde de l'informatique.

UNE VITESSE QUI EN LAISSERA PLUS D'UN SUR PLACE.

Grâce à son microprocesseur 80386 32-bit à 16 MHz, le COMPAQ DESKPRO 386 est 2 à 3 fois plus rapide que les micro-ordinateurs de type AT équipés du 80286 à 8 MHz.

Il possède une mémoire vive extensible jusqu'à 14 mégaoctets! Avec le système intégré de gestion de mémoire

COMPAQ DESKPRO 386
UNE PUISSANCE INÉGALÉE.

étendue CEMM (Compaq Expanded Memory Manager), aux normes Lotus/Intel/Microsoft (LIM), il brise la barrière des 640 K Octets imposée par MS-DOS.

UN DISQUE DUR DE 130 MÉGAOCTETS. VOUS AVEZ BIEN LU!

Le COMPAQ DESKPRO 386 donne accès à des millions d'informations sur disques durs hautes performances de 40, 70 et 130 mégaoctets, et cela 50 à 150% plus rapidement qu'avec un disque dur standard de 30 mégaoctets.

Sur une simple cartouche magnétique format de poche, vous pouvez stocker 40 mégaoctets soit l'équivalent de 20 000 pages d'informations.

UNE COMPATIBILITÉ CONJUGUÉE AU PRÉSENT ET AU FUTUR.

Il est entièrement compatible avec le standard de l'industrie et les logiciels actuels, permettant notamment aux utilisateurs de grands tableurs et de bases de données importantes de gagner un temps considérable. De plus, il ouvre la porte aux applications futures - CAO, intelligence artificielle... -: Jamais un micro-ordinateur n'a autant anticipé sur l'avenir.

En l'utilisant comme serveur de fichiers, il permet d'exploiter un réseau local. Il peut également opérer comme serveur dans un environnement multi-utilisateurs. Et tout cela à un prix 3 à 4 fois inférieur à celui d'un mini-ordinateur!

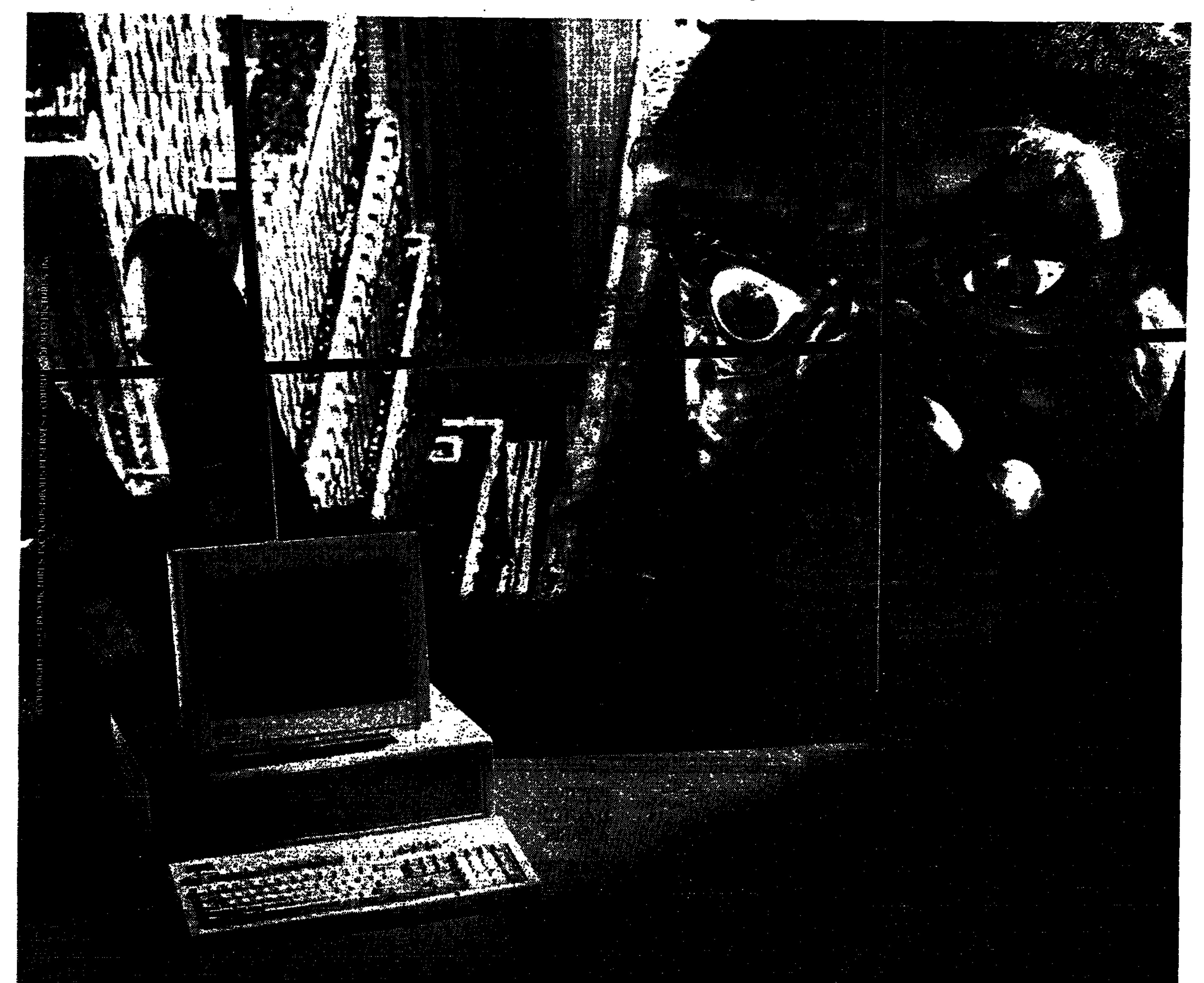
En plus d'un nouveau clavier à 102 touches aux normes IBM, le COMPAQ DESKPRO 386 est équipé (en option) d'un écran couleur, géré par la carte graphique couleurs COMPAQ type EGA qui peut afficher 16 couleurs à la fois à partir d'une palette qui en compte 64.

COMPAQ PLUS QUE JAMAIS N°2 MONDIAL DES ORDINATEURS PERSONNELS PROFESSIONNELS.

Aujourd'hui, COMPAQ vous propose la plus large gamme d'ordinateurs - de bureau et portables - issus de sa haute technologie. Enfin COMPAQ met à votre disposition en France un réseau de plus de 200 Revendeurs Agréés COMPAQ qui allient compétence et professionnalisme.

Il y a forcément un Revendeur Agréé COMPAQ près de chez vous. Pour le connaître, appelez COMPAQ au **16.1.64.46.36.25** ou écrivez à: COMPAQ, 5 avenue de Norvège, 91940 Les Ulis.

Ogilvy & Mather



LES ORDINATEURS QUI ONT EMBALLÉ L'AMÉRIQUE. COMPAQ™

Culture

MUSIQUE

Eliahu Inbal enregistre la « Huitième symphonie » de Mahler

Deux micros contre mille

Au départ, huit solistes, un chœur innombrable, une tripotée d'enfants, un orchestre gigantesque. A l'arrivée, deux galettes de 12 centimètres de diamètre. Entre les deux, une technique « combinant les avantages du direct et du studio ». *La firme japonaise Denon enregistre à Francfort la symphonie* les Mille.

A voir, c'est la plus belle symphonie du répertoire. Hollywoodienne. Un vrai péeplum. Six cents personnes, environ, sur le plateau. Rien que dans l'orchestre, la figuration est innombrable et variée dans le détail, avec, par exemple, trois mandolines perdues dans le flot des violons, et des claviers comme s'il en pleuvait, harmonium, célesta, grandes orgues, cela pour le seul rez-de-chaussée. Mais il y a foule à l'étage, une muraille d'hommes, de femmes et d'enfants, quatre cents personnes et plus, un chœur gigantesque, qui, lorsqu'il se lève, semble onduler au vent comme un champ de blé.

Ce n'est pas tout. Aux sept solistes (deux sopranos, deux mezzos, un ténor, un baryton, une basse), à cette armée d'instrumentistes, ont été prévus des renforts : une troisième soprano, *mater gloriosa*, surgit à la tribune pour l'apothéose finale. Sept trombones et sept trompettes, divisés en deux ailes, s'avancent à deux reprises dans le public et sonnent du balcon l'amen du premier mouvement et, dans le second, l'apogée du chœur mystique. *« Imaginez-vous que l'univers se mette à chanter et à bruire »*, disait Gustav Mahler de sa *Huitième Symphonie*. *« Ce ne sont plus des voix humaines, mais des planètes et des soleils qui tournent. »* Il faut un centre à ce tourbillon. Un axe. Un chef. Celui-ci ne paraît jamais plus petit que dans cette nasse grouillante, deux bras tendus contre l'avalanche, esquif luttant contre les chutes du Niagara. Encerclé. Seul comme jamais.

« Quand je faisais signe à ce chœur immense et qu'il se mettait à chanter, j'avais l'impression de soulever les montagnes », a dit Eliahu Inbal à l'issue de cette *Huitième* qu'il venait d'exécuter et d'enregistrer avec son orchestre de la Radio de la Hesse, dans la salle archicomble de l'Alte Oper, à Francfort. Enregistrement « live » ? Cela n'aurait pas mérité le déplacement, d'autres exécutions de cette symphonie *les Mille* – le surnom est, on le voit, à peine exagéré – ont déjà été captées sur le vif. Mais l'intégrale Inbal des symphonies de Mahler, en bonne voie d'achèvement pour la firme japonaise Denon, a d'autres particularités : gravée sur compacts et uniquement sur compacts (le Japon n'achète plus de disques noirs, elle allie, selon son directeur artistique Yoshiharu Kawaguchi, *« les avantages du direct et ceux du studio »*.

« La façon habituelle d'enregistrer l'orchestre, qui consiste à distribuer dans les pupitres un grand nombre de micros, est froide parce que artificielle et, la plupart du temps, trop analytique », explique ce jeune universitaire passé à la composition avant de travailler pour JVC. *« Parfois, on a besoin de cette écoute analytique, typique du studio. L'essentiel est que l'émotion passe, comme elle passe en direct, ce qui est très difficile à obtenir en studio. »*

Point de studio dans la technique Denon. Autant dire le choix du risque. Car si la musique vit sa vie en public, dans le lieu du concert, il lui faut les meilleures salles : où les trouver ? Et si le signal sonore passe directement, sans l'intermédiaire de la table de mixage, sans tripatouillages, au magnétophone deux pistes qui permettra de la reproduire en stéréo, il faut que ce signal soit, dès l'origine, impeccable et acoustiquement vraisemblable.

L'homme a deux oreilles. Idéalement, il suffit donc de deux micros multidirectionnels pour capter ce qu'il entend, deux micros placés – après quels tâtonnement ! – en un point unique, à quelques mètres au-dessus de la tête du chef d'orchestre. *« Cette technique d'enregistrement « à un point » se caractérise avant tout par le sentiment de profondeur et de pureté naturelle qui se dégage du son, ainsi que par la précision des couleurs orchestrales »*, dit-on chez Denon. C'est vrai. L'enregistrement, réalisé sans plus de frais, de la *Quatrième symphonie* de Mahler le prouve. Evidemment, la hiérarchie des plans sonores est respectée, le triangle ne vous saute pas sur les genoux, la trompette ne vous corne pas aux oreilles comme dans certains enregistrements « classiques » plus prestigieux (où, dès l'enregistrement ou au mixage, le preneur de son pousse les arrière-plans, c'est presque un réflexe). La technique « à un point » suppose une écoute active, non « assistée » : celle du concert. La vue en moins.



Car repensons aux mandolines de la *Huitième symphonie* : on ne les entend que si on les voit. Il faut les grossir pour le disque. A Francfort, Yoshiharu Kawaguchi a donc utilisé une technique mixte : deux pistes, directement reliées aux micros « de tête » ; deux pistes et l'intermédiaire de la table de mixage, pour douze micros répartis dans l'orchestre. Ainsi, la prise « pure » pourra être gardée pour l'essentiel. La prise manipulée ne s'y incrustera au montage que dans des cas de première nécessité accoustique et musicale.

Les Japonais n'ont pas inventé la technique à un point. Un ingénieur français, André Charlin, s'en était fait le champion dans les années 50. Mais il est intéressant qu'on y revienne au moment où le disque compact et l'étendue de sa gamme dynamique rendent particulièrement allèchantes les tentatives artificielles d'« amélioration » du son. *« Sur nos disques, un forte est un forte »*, dit Kawaguchi. Pionnier de la reproduction numérique, seul à avoir parié en temps et en heure sur le compact, alors même que les majors n'y croyaient pas grand vainqueur aujourd'hui sur le marché japonais où *« l'arrivée du compact a tout changé »*, où *« les lecteurs de compact sont aussi répandus que la télévision »*, Denon s'offre aujourd'hui le luxe de jouer les redresseurs de torts, le gardien des bonnes mœurs discographiques.

Dernier détail, qui en dit *long sur* les affres du « live » à la japonaise : entre la *Quatrième* et la *Huitième symphonie*, les deux micros de tête ont été déplacés de trois centimètres. Et, dans cette salle de deux mille quatre cent vingt-quatre places, cela a tout changé.

ANNE REY.

Un mahlérien transcendantal

« La France me découvre périodiquement, et puis elle m'oublie », dit Eliahu Inbal. L'Orchestre de la radio de Francfort, lui, portera longtemps la marque de ce chef d'origine israélienne (Inbal signifie « battant de cloche » en hébreu) avec lequel il mène, depuis douze ans, un travail maniaque et acharné. Et l'Orchestre national s'en souviendra peut-être, qui entreprend, dès la fin du mois, en sa compagnie l'enregistrement de l'œuvre pour orchestre de Ravel. Après de très nombreux disques chez Philips (une intégrale Scriabine, notamment), Inbal entame en effet chez Denon une seconde carrière discographique.

« La direction, c'est ma thérapie. J'ai été un enfant timide, méditatif, introverti, né dans une famille de musiciens liturgiques, entouré d'oncles rabbins. Toujours de deux ans en avance à l'école, on ne savait où me caser. A quatre ans je chantais de la musique religieuse dans une chorale, à sept ans je me construisais un violon, à dix-sept ans j'ai entendu la Septième de Beethoven, à Jérusalem et j'ai décidé d'être chef d'orchestre. J'ai passé mon service militaire dans l'orchestre de l'armée – il servait à cela, à éviter que les musiciens touchent aux armes, – puis j'ai dirigé l'Orchestre des jeunes. Bernstein m'a remarqué, j'ai connu mon premier amour, ce fut une période éblouissante.

» Sans la direction d'orchestre, sans la composition, Mahler lui non plus n'aurait pu survivre. Ses luttes intérieures l'auraient consommé. Stockhausen a dit de lui qu'il était un représentant de l'humanité entière, une incarnation provisoire de la divinité. C'est vrai que ses dix symphonies (qui avec la onzième, le Chant de la terre, *n'en font qu'une) n'ont à mes yeux d'autre équivalent que la Bible. Tout s'y enchaîne, tout y est lié : au catastrophisme du finale de la* Sixième *succède la dramatique* Septième, *si torturée mais qui se termine par une lueur d'optimisme. Vient ensuite la* Huitième, *affirmation volontariste et quelque peu massive d'un désir d'harmonie, de paix, de foi dans l'humanité. Enfin, la* Neuvième *accepte la mort et s'incline devant l'impossible.*

» Si les jeunes Japonais sont en train de découvrir la musique occidentale classique grâce à Mahler, ce n'est pas par hasard : cette musique n'était pas en avance sur son temps par son langage technique mais par son poids émotionnel et existentiel. Elle annonce toutes les catastrophes, même la plus terrible, l'holocauste. Elle dit la croissance sans issue face au nucléaire.

» A Venise, j'ai donné l'intégrale Mahler en quatre mois : cela représente environ cinquante concerts, certaines symphonies ayant été répétées cinq ou six fois. J'ai dû développer dès lors une hygiène de vie et une discipline psychique très sévères. Avant chaque concert, je me retire pour méditer, pour libérer mon corps et mon esprit des tensions inutiles. Comme avec mon orchestre, je suis avec moi-même d'une sévérité fanatique. »



MODE

Perrette et Conchita en tissu magique

Tube d'un côté,
bouffant de l'autre,
femme-femme en tout cas,
en couleurs pastel,
en seconde peau de cuir,
en drapés mouvants.

Femmes chics contre Perrette et Conchita, voilà le match de l'été 1987. La compétition dont on a pu voir quelques aperçus dans la cour Carrée du Louvre ces jours-ci s'annonce très serrée. D'un côté, les fourreaux Rita, les tailleurs Kelly, les jupes-gaines et les pulls-étuis, de l'autre les bloomers, les dentelles, les jupes virevoltantes et les corsets lacés. Au milieu, une armada dégarnie d'acheteurs et de journalistes agitant d'une main glacée sous l'œil des « cravates rouges » le carton d'invitation. La foule, moins excentrique, s'est réduite. Le spectacle n'appartient qu'aux actrices professionnelles.

Le scénario de base, le voilà. Des Esmeralda froufroutantes tentent de pervertir des lingères fin de siècle. La femme fatale s'en mêle. La pièce tourne au vaudeville. Dan Beranger borde des jeunes filles en calicot de coton et réveille des mondaines en baby doll bordées de marabout blanc. La Parisienne surgira un peu plus tard, habillée d'un tailleur new look en lin d'ameublement. En fait, c'est cette citadine des années 50 qui triomphe. La voilà qui défile chez Tan Giudicelli, avançant à petits pas, les coudes gantés et repliés. Elle se déhanche dans un fourreau noir à rubans, une robe bustier en taffetas. Il ne manque plus que la tour Eiffel et le marchand de souvenirs en arrière-plan.

A la plage, la voici déguisée en Esther Williams en congés, moulée dans une culotte-gaine rose dragée de lycra à nœuds et à volants transparents. Le prix du maillot inciterait presque au nudisme : entre 2 500 F et 5 000 F. La femme-femme aime les podiums. On l'a vu encore chez Dorothée Bis, qui, dans un élan de sophistication, nous a proposé quelques Parisiennes dignes de Kiraz. Tailleurs ceintrés en laine et soie marine, passepoilés blanc, robes-manteaux stricts et robes-combinaisons coquines.

Mais déjà Carmen est de retour. Après les basques, voici les volants. Le pois juponnant donne des envies de mantilles à Dorothée Bis. Les volants font tournoyer les jupes de Sonia Rykiel. Soudaine boulimie de tapas et de flamenco. Marquée par les ensembles masculins, des vestes de tailleur à pointes gilet, des pantalons de golf fluides coupés à la mi-mollet. Le défilé, riche en performances (danseurs smurf, passage d'enfants) fut la vraie réjouissance de ce dimanche. Mais voilà, le concours d'élégance et les élancés en cargigans sur les green sont parasités par le french froufrou. A quand le chorizo-beurre. Au bar du Plazza.

LAURENCE BENAIM.

Formes et mouvements

Courtes ou longues, les vestes font danser de souples godets au-dessus des jambes bien moulées, très souvent apparentes. Montana cède à la vague du bouffant – shorts bloomers, jupes boules, l'été oscillera entre le page Renaissance et l'abat-jour 1900. Les tailles sont hautes, les épaules « déjetées ». Les rayures de marin se dessinent sur des pantalons larges, parfaitement équilibrés, sur des marinières d'organdi, des pulls collants, des cardigans. Le lin prend des teintes pastel légèrement acides – aux couleurs de *Miami vice*, le feuilleton chic du vendredi soir sur A 2.

Les robes laissent un bras nu, l'autre est serré dans une manche *sur laquelle se découpent* des croisillons et porte un énorme bracelet, façon jade, qui reproduit le motif. Même motif *sur les longs gants de cuir*, le voluptueux cuir Montana qui glisse, *coule, enveloppe*, saisit la lumière, se creuse, se courbe – *beige crémeux, brun lumineux*, roux doré. A le regarder, déjà, on sent sa douceur sur la peau. Noir, il se fait un peu voyou, se porte en bustier, en blouson orné au dos de découpes en biais, brodé de pièces d'argent mat. Plus qu'un rêve : un désir.

C'est la matière qui fait le vêtement : le tissu. *Le tissu magique* de Marc Audibet se colle, *s'étire*, tombe en plis souples, se drape, donne une silhouette serpentine, quelquefois porte en avant une ampleur de femme enceinte. *Les couleurs* sont atténuées – pain brûlé, vert amande, lie-de-vin. Les bras, en s'écartant, transforment des manches étroites en ailes d'ange. Toges et tuniques semblent s'attacher par des torsades asymétriques. On a l'impression d'être revenus au temps où les vêtements ne se cousaient pas. Tout est dans le glissement arrière des plis, l'arrondi des décolletés, dans la façon dont les bretelles *dessinent et soulignent la gorge*, dont le tissu épouse les formes *et ses moindres mouvements*.

COLETTE GODARD.

ROCK

Rod Stewart à Bercy

La star têtue

rente ans que Rod Stewart perpétue la tradition du bon vieux rock. Les ficelles sont usées mais le frisson intact.

Rod Stewart réunit tous les péchés de la star : vanité, cabotinage, futilité, nombrilisme. On connaît ses frasques mondaines et ses caprices de diva. Le cheveu hérissé et oxygéné, les rides camouflées et les pantalons moulants très peu cachotiers, coq en pâte, le monsieur se trouve irrésistible. Et autant qu'on puisse en juger, à bien des égards, il n'est pas loin d'avoir raison. Rod Stewart reste l'un des derniers dépositaires d'un esprit et d'une tradition du rock tel qu'on le pratiquait dans les années 60.

Il a traversé tel quel les trois dernières décennies et, si l'on ne peut pas en dire autant de ses contemporains, au-delà de ce qu'il y a de dérisoire, dans l'esbrouffe et la pacotille, sans être dupe ni se prendre au sérieux, il continue d'y croire. Ça s'entend dans les disques, ça se sent en concert. Au pire d'une ritournelle insipide, il y a toujours une batterie déglinguée pour faire vaciller des violons qui dégoulinent, ou une guitare galvanisée pour glisser le grain de sable dans l'engrenage. Il y a, surtout, cette voix fabuleuse qui empoigne avec son timbre voilé, ses râles et ses coups de griffes.

Il a l'art, Rod Stewart, de faire passer des vessies pour des lanternes, une manière de concocter des ballades qui attrapent la sensibilité avec les ficelles les plus usées et c'est toujours le frisson. Sur la scène, il en rajoute, assurant le spectacle à lui seul, poseur et gigolo de la chose rock, il minaude et il braille, il aguiche et il titube pour déstabiliser, là encore, la machine qui tourne derrière lui.

Populaire, grand public mais toujours canaille, même encore aujourd'hui, c'est là le syndrome du « working class hero ». Au début des années 60, en Angleterre, il n'y avait d'issue, pour Rod Stewart comme pour ceux de sa génération, que dans le foot ou dans le rock, avec ses rêves de gloire, de fringues à l'épate, de palaces et de limousines. Il a tâté des deux et fait son choix. En 1964, il chantait le blues dans le groupe de Long John Baldry en attendant d'être un Rolling Stone. Rod the Mod était, bien sûr, dans le camp des « mods », sapé frime et tiré à quatre épingles. Physique ingrat, mais sex-appeal, bonifié avec le temps. En 1968, c'était, avec le Jeff Beck Group, les premiers succès et deux albums de référence. Une paire d'années plus tard, avec Ron Wood, il reformait les Small Faces, rebaptisés Faces, et entamait parallèlement son aventure solo.

Menant pendant cinq ans les deux carrières de front, cependant qu'il caracolait, seul, en tête des hit-parades internationaux, les Faces déambulaient ivres morts sur les planches, jouant à l'emporte-pièce et donnant ventre à terre des concerts mémorables. La place laissée libre par Mick Taylor, Ron Wood allait réaliser son rêve de Rolling Stone en lui succédant et Rod Stewart, sans se démentir, rejoignait le firmament des stars en perpétuant la légende chaotique.

Un peu plus de trois mois après avoir rempli le Zénith pendant deux soirs en juillet, il revient à Bercy.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 20 octobre à 20 heures à Bercy. Disques chez WEA.



Culture

CINÉMA

« Max mon amour », de Nagisa Oshima

La beauté du désir

Ni choquant ni scandaleux, le film de l'auteur de l'Empire des sens, qui sort mercredi est un grand film gai sur l'innocence du désir

Il faut résister à la tentation de rebaptiser *Max mon amour*, de Nagisa Oshima, « le Charme discret de la zoophilie », et ce serait une piètre extrapolation que de qualifier d'obscur objet du désir le Max en question sous prétexte que son pelage de chimpanzé est plutôt foncé et qu'il est l'objet du plaisir de Charlotte Rampling. Certes, le film a été produit par le vaillant Serge Silberman et écrit par le polymorphe Jean-Claude Carrière, tous deux bunuéliens, mais il est cependant tout entier d'Oshima. C'est sa première comédie, un régal subtil et troublant, dont le Festival de Cannes n'a pas reconnu la mélancolique drôlerie, la provocante tendresse.

Peter, jeune diplomate anglais en poste à Paris (Anthony Higgins), soupçonne sa femme Margaret d'avoir un amant. Un privé besogneux (Pierre Etaix, grandiose) lui confirme qu'il a raison. Dans la plus pure tradition du vaudeville, Peter veut surprendre son épouse. Avec un naturel stupéfiant elle fait les présentations : voici Max. C'est un singe.

Dès cet instant, rien ne se passera comme l'exigerait la logique bourgeoise. Le choc passé, Peter propose à Margaret d'installer Max au domicile conjugal. Ce qui est fait. Et, au lieu d'exploser sous la pression de ce cataclysme velu, la cellule familiale bien distendue (Peter a une maîtresse, le petit garçon est laissé à lui-même) se ressoude, vivifiée, régénérée, comme si l'amour de Margaret pour Max était contagieux. Peter, qui est snob, se pose tout de même quelques questions – ce Max, n'est-ce pas, n'est pas de sa classe, pas de sa race. Il interroge donc un zoologue : *« Les espèces sont-elles à jamais séparées ? Un cheval ne pourrait-il aimer un cerisier ? »* (Admirons au passage la savoureuse métaphore néo-nippone). La réponse du spécialiste est, on s'en doute, assez vague.

Et la fable ira à sa conclusion aussi « morale » que son postulat. Lorsque bien élevé, bien policé, Max, assis à la table du breakfast, sera presque en mesure de beurrer son toast, Margaret, assouvie, de son regard de lapis-lazuli, le condamnera. A mort...

Tout le secret de *Max mon amour* est là. Si le conte est totalement chaste, si pas une image, pas une réplique ne peut être considérée comme choquante, scandaleuse, c'est qu'en aucun cas son sujet n'est la bestialité. *Max mon amour* est un grand film sur le désir, sur la beauté et l'innocence du désir, et nous sommes entraînés avec une grâce constante, une élégance implacable dans le fantasme d'une femme. Caressant des décors suggérés, la caméra d'Oshima s'insinue, s'élève pour saisir en contre-plongée le câlin symbolique de Max et Margaret, étreinte émouvante qui, échappant à l'anecdote, nous aspire vers le mystère, rejoint au plus profond de nous-mêmes le taraudant regret du paradis perdu.

Meilleure preuve de cette intime complicité où nous sommes attirés, les seuls personnages choquéspar Max sont les « étrangers » : convives d'un désopilant dîner mondain, soubrette allergique (succulente Victoria Abril), prostituée compatissante (délicieuse Sabine Haudepin). Les proches de Margaret, dont bientôt nous sommes, acceptent en revanche l'extraordinaire jusque dans sa représentation. Tantôt le singe est authentique, tantôt il est à l'évidence une grosse peluche habitée. Nos rêves ne sont-ils pas ainsi ? Souvent irréalistes, parfois réalisés ?

Pour rendre crédible l'incroyable et légitimer l'impossible accouplement, il fallait le talent de Nagisa Oshima, mais aussi, sans aucun doute, la présence de Charlotte Rampling. Gaie, oui, gaie, elle a le sourire coquin de l'ange de Reims, elle glisse, transparente et ravie, sous les lambris, dans de séduisants pyjamas de satin gris. Elle a enfin claqué la porte au nez du Portier de nuit.

D. H.

La tendresse de l'autre

(Suite de la première page.)

– *Max mon amour* est l'histoire d'un interdit. Vous avez souvent traité ce thème. Or, de *l'Empire des sens* à *Furyo* vos héros ont toujours été « punis » d'avoir été au bout de leur passion. Pas ici.

– En défiant l'interdit, les héros de mes films précédents avaient le sentiment d'une faute, ils expiaient donc cette faute, avec violence. Or, en effet, lorque Charlotte Rampling aime un singe, elle n'a pas conscience de faire quelque chose de mal. Tout le monde peut donc franchir l'interdit avec elle.

– Justement, cette dimension d'optimisme est très nouvelle dans l'œuvre de Oshima !

– C'est quelque chose de mystérieux, d'indéchiffrable. Au Japon, je suis pessimiste, pas ailleurs. Chez moi, je me sens minoritaire, terriblement. Quand je suis à l'étranger, je rencontre aussi des minorités, mais je peux m'y associer. Réunies, elles composent un monde où il est possible de s'exprimer et de créer.

– Diriger des comédiens occidentaux vous a-t-il posé des problèmes ?

– Non. Mais j'ai pu constater des différences. Surtout celle-ci : les acteurs japonais ont l'habitude des points de suspension dans les dialogues, ils savent que le silence est une réponse. Pas les comédiens occidentaux, le silence les rend anxieux !

– Dans *Max mon amour*, Charlotte Rampling apparaît pour la première fois de sa carrière, détendue, dans un registre de comédie...

– C'est la conséquence heureuse d'un pari. Lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois, je lui ai dit : *« Dans la vie, vous avez un si joli sourire, et vous en êtes tellement avare dans vos films ! Je prends le pari que* Max mon amour *révélera le sourire de Charlotte Rampling à l'écran ! »*.

– Serge Silberman comme producteur, Jean-Claude Carrière comme scénariste, la référence à Bunuel est inévitable. Vous agace-t-elle ?

– Pas du tout. Je m'amuse à essayer d'imaginer ce que Bunuel aurait fait de *Max*. Pas la même chose que moi, à l'évidence. Il y a une différence profonde entre nous. Si nous voyons tous deux les hommes avec distance, lui les contemple avec une certaine froideur sarcastique qui est à l'opposé de mon regard, plus chargé de sympathie, je crois.

– Quel est le film de Bunuel que vous préférez ?

– *Los Olvidados*, sans hésiter. Comme tous les Japonais. Puis *l'Age d'or* et *le Chien andalou*, que nous n'avons vu, qu'après. Je suis évidemment touché par ces deux films-là, puisque, à mes débuts, pour échapper à l'emprise du cinéma dominant, je me suis principalement servi de deux outils, bien différents, le documentaire... et le surréalisme.

GAMMA

– Avec *l'Empire des sens*, vous avez donné ses lettres de noblesse au film « pornographique ». Vous revendiquez toujours le terme ?...

– Tout à fait.

– N'avez-vous jamais eu envie depuis d'explorer à nouveau ce domaine ?

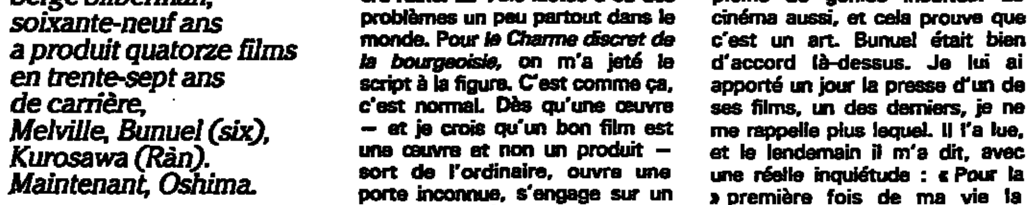
– Si. Et j'en ai toujours envie. Je voudrais cette fois montrer l'acte sexuel d'une façon beaucoup plus ordinaire. L'acte sexuel dans la vie quotidienne, agréable, naturel... Mais pour l'instant, je n'ai pas la disponibilité, pas la force d'aborder ce thème...

– Où sera tourné votre prochain film ? Ne vous sentez-vous pas aujourd'hui en exil ?

– Ce mot touche quelque chose de très privé, de très profond que je n'ai jamais dit en public. Je n'en ai parlé qu'à deux ou trois personnes de mes amis, des femmes d'ailleurs. Je me demande si actuellement le Japon n'aborde pas une phase de civilisation très critique, irréversible. Certaines personnes, dont je suis, sont laminées par cette crainte. Oui, il se peut bien que, dans mon cœur, je sois devenu un exilé... »

Propos recueillis par

DANIÈLE HEYMANN.



Serge Silberman : « Malheur à l'aventurier qui meurt jeune ! »

Serge Silberman, soixante-neuf ans a produit quatorze films en trente-sept ans de carrière, Melville, Bunuel (six), Kurosawa (Ràn). Maintenant, Oshima.

« *Max mon amour* valait bien que je lui consacre deux ans de ma vie. Quel sera son destin ?

» De toute façon, j'ai eu des problèmes avec la critique toute ma vie. *Le Trou*, de Jacques Becker, a été assassiné, et je me suis cru ruiné. *La Voie lactée* a eu des problèmes un peu partout dans le monde. Pour *le Charme discret de la bourgeoisie*, on m'a jeté le script à la figure. C'est comme ça, c'est normal. Dès qu'une œuvre – et je crois qu'un bon film est une œuvre et non un produit – sort de l'ordinaire, ouvre une porte inconnue, s'engage sur un terrain peu fréquenté, il est normal qu'elle suscite des réactions hostiles, qu'elle dérange, qu'elle irrite même. En un sens, elle est faite pour ça.

» L'histoire de la musique, de la littérature et de la peinture est pleine de génies insultés. Le cinéma aussi, et cela prouve que c'est un art. Bunuel était bien d'accord là-dessus. Je lui ai apporté un jour la presse d'un de ses films, un des derniers, je ne me rappelle plus lequel. Il l'a lue, et le lendemain il m'a dit, avec une réelle inquiétude : « Pour la » première fois de ma vie la presse » est toute bonne. Mauvais signe. » J'étais d'accord avec lui. » Je me dis simplement que, dans nos paysil faut vivre vieux pour voir ses efforts reconnus et payés de retour. Malheur à l'aventurier qui meurt jeune ! »

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

RODÉO, Librairie Théâtre, (42-72-73-52), 20 h 30.
LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, Comédie-Française, (40-15-00-15), 20 h 30.

HORS PARIS

BOULOGNE-SUR-MER, Conférence de presse, de Dominique Sarrazin, par la découverte en coproduction CDCB (21-30-28-01) aux Pipots, 37, rue des Pipots, 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), dame : 19 h 30 : Ballets de Tokyo.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Cinéma-vidéo : Vidéo-information : 16 h :* le goût de lire, de M. Bonne ; l'Enfance sonore, de D. Sugesta ; 19 h : Nouvelles, nouvelles, de C. Devineau ; *Vidéo-Musique :* 16 h : la Rose de Wou-Ker, de F. Ying ; 19 h : La Tosca, de Puccini ; *Hommage à la Fédération Jean Vigo : 17 h 30,* De la veine à revendre, d'A. Munk ; 20 h 30 : Pèlerinage à la Vierge, de V. Jasny ; *Concerts-spectacles : 20 h 30 :* Concert Messiaen-Nagano.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) 20 h 30 : la Repasseuse.
BOUFFES DU NORD voir Festival d'automne.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), *20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette -* L'Histoire du tigre.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) *21 h : Reviens dormir à l'Elysée.*
ESCALIER D'OR (45-23-15-10) 21 h : le Horla.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) 20 h 30 : Microb'images.
ESPACE KIRON (43-73-50-25) 20 h 30 : Pedro Paramo.
FONTAINE (48-74-74-40) 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) à 20 h 15 : la Drague ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 20 h 30 : les Voisins.
HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : le Système Ribadier.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) I : 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.
MARAIS (42-78-03-53) 20 h 30 : la Comédie sans titre.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) Grande Salle 20 h 30 : Farid Chopel ; 22 h 15 : Marianne Sergent ; Petite Salle *21 h : Un amour de punk.*
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) Rencontres : le 20 à 20 h 30 ; G. Bacquier.
PARIS-VILLETTE (42-03-02-55) voir Festival d'automne.
ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41) 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone.
RENAISSANCE (42-08-18-50) (D.), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) 21 h : Tel quel.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : Conversation chez les Stein.
TH. DES 50 (43-55-33-88) 20 h 30 : le Vestiaire.
TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (42-59-67-34), 20 h 30 et 22 h 15.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, à 20 h 30 ; Théâtre de foire.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) 21 h : American Buffalo.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés *femmes* ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CONNETABLE (42-77-11-40), 22 h 30 : M. Fanon, J. Danno, Djalma, Gil et Artemise.
CLOS CHABANAIS (42-61-69-20), 21 h 30 : le Journal d'un fou.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

Music-hall

TH. DE L'ALLIANCE (45-44-72-30), les 15, 16 à 20 h 30 : Théâtre et musique de Naples.
FIAP (45-89-89-15), le 17 à 21 h : A. Yupanqui.
PALAIS DES CONGRÈS (46-40-22-02), à 20 h 30 : M. Théodorakis.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26) 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Blue Monday.
BERCY, Palais Omnisports (43-46-12-21), 20 h : R. Stewart.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : S. Guerault.
CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : G. Ferris.
KISS (48-87-89-64), 23 h : Pela.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : Clovis ?

Lundi 20 octobre

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Big Band d'Y. Julien.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Kangourou Swing Orchestra.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : Z. Fleischer, A. Debiossat, L. Benhamou, M. Bertoux, T. Rabeson.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Jazz Line.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Wideman, F. Serra.
ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h : J. Priest.

Les concerts

Église de la Trinité, 21 h : Ensemble vocal G. George (Bach).
Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Les sonorités opposées (Cléreau, Manduit, Caietain).
Lucernaire, 18 h : K. Trow.
FIAP, 20 h 30 : V. Cok (Beethoven, Mendelssohn, Liszt).
Athénée, 20 h 30 : J. Van Nes, G. Van Blerk.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h : *Les* musiciens amoureux (Mozart).
Eglise St-Roch, 20 h 30 : Opéra-Studio de Genève (Britten).
Cité internationale universitaire, 20 h 30 : B. Noël, L. Hery, P.-A. Gaye (Beethoven, Chostakovitch, Dvorak).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre Paris-Villette, 20 h 30 : Elle est là.

FESTIVAL THÉATRAL DU VAL-D'OISE

ENGHIEN, Th. du hall Garnier (34-12-85-89), 21 h : La Petite Apocalypse, l'Autre Théâtre.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, The family secret, de H. Levin (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Rétrospective E. Geschonneck : Le bourreau de Wandsbek, de F. Harnack.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).
ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UCG Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; *Gaumont Opéra,* 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; V.f. : Gaité Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Français, 9e (47-70-33-88).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : *Utopia,* 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LA COULEUR POURPRE (A., *v.o.*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC *Odéon,* 6e (42-25-10-30) ; *Marignan,* 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Élysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)
DÉMONS (**) (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic, 11e (43-21-41-01).
HITCHER * (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
HOUSE (A., V.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse,* 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40).
831 VOYAGE INCERTAIN (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A., v.f.) : Géode, 19e (42-45-66-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *UGC Normandie,* 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse *Pathé,* 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JOUR ET NUIT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, *14e (42-20-30-19).*
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *Gaumont Convention,* 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé* Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, *20e (46-36-10-96).*
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
OTELLO (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Bienvenue Montparnasse,* 15e (45-44-25-02).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PIRATES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Impérial,* 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, *14e* (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Grand Edgar, *14e* (43-20-90-09).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *UGC Biarritz,* 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *UGC Gobelins,* 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. *v.o.*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-*Charles,* 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).
WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-*Germain Huchette,* 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PARIS EN VISITES

LUNDI 20 OCTOBRE

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (M. Ragueneau).

« Promenade parisienne de la Villa des arts à la Cité des fleurs », *14 h 45,* 12, avenue de Saint-Ouen (V. de Langlade).

« A Saint-Denis, les cellules du carmel de Louis de France reconstituées », 15 heures, sortie métro Saint-Denis, et « La maison professe des Oratoriens », 15 heures, temple de *l'Oratoire, 147, rue Saint-Honoré* (Paris et son histoire).

« En cheminant à travers le Marais », 15 heures, entrée rue Vieille-du-Temple, angle rue de Rivoli (M. Jacomet).

« Hôtels l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MARDI 21 OCTOBRE

« Passages, cours rénovés du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 4, rue de la Roquette (Arts et curiosités).

« Mme de Sévigné à l'hôtel Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Hauts lieux et découvertes).

« L'église Saint-Eustache », *11 heures, 1, rue du Jour,* et « Une heure au dix-huitième siècle », 14 heures, musée Cognacq-Jay (Paris passion).

« Le musée de la contrefaçon », 15 heures, 16, rue de la Faisanderie (Paris et son histoire).

« Promenade parisienne au Trône et *à la Nation* », 14 h 45, métro *Picpus* (V. de Langlade).

« Saint-Germain l'Auxerrois et son quartier », 15 heures, sortie métro Louvre (G. Botteau).

« Le parc de Versailles : les bosquets et leur origine ou l'art des jardins sous Louis XIV », 14 h 30, sous la statue de *Louis XIV,* cour d'honneur du château (Office du tourisme).

« Les souterrains gothiques du collège des Bernardins et ses alentours », 15 heures, devant l'église Saint-Julien le Pauvr (M. Ragueneau).

« De la place des Vosges aux hôtels de Rohan et de Soubise », 14 h 30, métro *Pont-Marie* (Flâneries).

« L'Opéra de Paris », 13 h 15, vestibule d'honneur (Mme Henri).

« Du métro Falguière aux colonnades de Bofill », 15 heures, métro Falguière (*Mme Allaz*).

« La chapelle royale du palais de la Cité », 15 heures, devant Sainte-Chapelle (Mlle Brossais).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, téléphoner le matin : 48-27-24-14 (Mme Senant).

« Chapelles fériquement décorées autour de la rue Mouffetard », 14 h 30, métro Monge (M. Banassat).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*), ou 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

« Au Marais, du village Saint-Paul au port de l'Arsenal », 15 heures, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« *Le Palais de justice en activité* », 14 h 45, 4, boulevard du Palais (AITC).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solférino (M. Pohyer).

CONFÉRENCES

LUNDI 20 OCTOBRE

3, *rue Rousselet,* 14 h 30, « La création à Florence au Moyen Age : l'impact de l'impressionnisme sur l'art contemporain », 19 heures.

MARDI 21 OCTOBRE

Gare de l'Est, porte 18, cour souterraine, 17 h 30 : « Les cinq soleils du Mexique » (M. Maumène).

APLI, 33, place Maubert, 20 heures : « Un pasteur prisonnier des Khmers rouges », par le pasteur Jean Clavaud.

3, *rue Rousselet,* 14 h 30 : « Peinture occidentale, les rapports Flandre-Italie au quinzième siècle » ; 17 h 30 : « La peinture romantique » ; 19 heures : « Cours d'histoire de l'art : le Moyen Age chinois ».

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue Georges-V, 15 heures : « Pékin, la cité *du milieu du monde* ».

LES FILMS NOUVEAUX

ATLANTIS INTERCEPTOR, film italien de Ruggero Deodato, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaité Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 19e (45-22-47-94).
LE CHIEN (*) film français de Jean-François Galotte ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES FRERES PETARD, film français de Hervé Palud : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *Colisée,* 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; *Gambetta,* 20e (46-36-10-96).
MON AMI IVAN LAPCHINE, film soviétique d'Alexei Guerman ; v.o. : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
ROSA LUXEMBURG, film allemand de Margarethe Von Trotta v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-35-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet-Baugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse (45-74-94-94).
RUE DU DÉPART, Film français de Tony Gatlif ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 13e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 20 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : Liaisons secrètes.
Film américain de Richard Quine (1960), avec Kirk Douglas, Kim Novak, Ernie Kovacs, Barbara Rush.
Un architecte marié et père de famille, devient l'amant de sa voisine, délaissée par son mari, un romancier qui se fait construire une villa. Réalisateur de comédies musicales et autres, Richard Quine a réalisé le drame bouleversant d'une passion contrariée par certains impératifs sociaux et les sentiments de l'entourage. Il ne s'agit pas vraiment d'adultère, mais d'un amour impossible, dans l'univers quotidien d'une grande ville américaine, et le moralisme puritain n'entre pas en jeu. Belle interprétation.

22 h 35 Acteur studio.
Emission de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Autour du film *Twist again à Moscou*, de Jean-Marie Poiré.
Invité : Christian Clavier.

23 h 50 Journal.

0 h 05 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Les cinq dernières minutes.
Coup de pouce (rediff.).
Avec Christian Barbier, Harry Max, Maurice Barrier, Sybil Saulnier, Jean-François Poron, Jacqueline Danno.
Un peintre et deux sculpteurs vivent tranquilles dans leurs ateliers jusqu'au jour où l'un deux fait la connaissance d'un couple voisin. Le drame éclate...

22 h 15 Documentaire : Les années 1900, ou l'art nouveau.
Le dernier vertige (ultime volet de la série).

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Le faucon.
Film français de Paul Boujenah (1983), avec Francis Huster, Guy Pannequin, Maruschka Detmers, Anastacia Menzel, Vincent Lindon.
Un ancien policier d'élite, brisé par la mort de sa femme et l'état désespéré de sa petite fille, retrouve un truand qu'il avait laissé échapper, et le traque. Longue, trop longue poursuite. On cherche, en vain, une mise en scène. Les affres de culpabilité et la violence de Francis Huster ressemblent à du cabotinage.

22 h Journal.

22 h 30 Boîte aux lettres.
Brialy entre les livres.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Dower Beach pour chant et piano de Samuel Barber, interprété par Elisabeth laurence, soprano, Noël Lee, piano.

CANAL PLUS

20 h 35, Cinéma : Putain d'histoire d'amour. ■■ Film fançais de Gilles Béhat (1980), avec Richard Berry, Mirella d'Angelo, Evelyne Dress, Didier Sauvegrain ; **22 h 15, Flash d'informations ; 22 h 25, Etoiles et buts ; 22 h 55, Les KO de Canal +.** Un spécial Skouma et McCallum avant leur combat du 25 octobre. **0 h 25, Football américain ; 1 h 25, Cinéma : Halloween 2.** ■ Film américain de Rick Rosenthal (1981), avec Jamie Lee Curtis, Donald Pleasence, Charles Cyphers.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 40, Série : La cinquième dimension ; 22 h 35, Série : Arabesque ; 23 h 25, Série : Thriller ; 0 h 35, Série : La cinquième dimension ; 1 h 25, Série : Arabesque ; 2 h 15, Série : Chips.
23 h, NRJ 6. Invitée : Diane Tell ; **0 h, Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30, Scènes littéraires : scènes de ménage. le génie et la schizophrène : Scott et Zelda Fitzgerald ; **21 h 30, Musique : Latitudes.** Musique traditionnelle : Chypre ; **22 h 30, La nuit sur un plateau.** Autour de Michel Vinaver.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois). Musique ancienne : Missa pro defunctis, de Clereau ; Qui dire peult comme l'amour pique, psaume 150, de Jacques Mauduit, par les Sonorités opposées, dir. Frank Langlois, Catherine Decaen, mezzo, Henry de Rouville, haute-contre, Gaël de Kerret, haute-contre, Hervé Lamy, ténor, Jean-François Barrès, ténor, Dominique Langlois, baryton, Jean-Louis Paya, basse, Anne-Marie Lasla, dessus et basse de viole, Pierre Hamon et Hugo Reyne, flûtes, François Février, sacqueboute, Emmanuelle Mandrin, orgue positif ; Entracte : neuf chansons de Fabrice Caietain ; **23 h, Les soirées de France-Musique.** Brouillards (œuvres de Debussy, Lewis, Janacek, Jobson, Lenot) ; à 24.00, Ex libris : Les cahiers Maurice-Ravel.

Mardi 21 octobre

En raison du préavis de grève déposé par les syndicats, les programmes des télévisions et des radios publiques seront réduits au service minimum, de 0 heure à minuit, le mardi 21 octobre.

Radio-France, Radio-France internationale et Radio-France Outre-Mer diffuseront de la musique en ininterrompu, à l'exception de trois éditions d'informations à 7 heures, 13 heures et 21 heures. Quant aux programmes des trois chaînes publiques, ils se limiteront aux journaux d'informations de 13 heures et de 20 heures (sur TF 1 et A 2) et aux actualités régionales de 19 h 15 à 19 h 55 (sur FR 3). Un film français commun aux trois chaînes sera, d'autre part, diffusé à partir de 20 h 30 jusqu'à 22 heures environ : *Remorques*, réalisé par Jean Grémillon en 1939 d'après un scénario d'André Cayatte et Jacques Prévert avec Jean Gabin, Michèle Morgan et Madeleine Renaud, dans les principaux rôles.

« Canal Plus » et la « 5 » n'ont pas prévu, pour leur part, de modification de leurs programmations, mais leur diffusion normale reste soumise aux conséquences des arrêts de travail à Télédiffusion de France (TDF). Quant à TV 6, ses émissions ne devraient pas être perturbées sauf à Toulouse, Lyon, Marseille et Lille.

CANAL PLUS

18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, cinéma : Brubaker. ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1980), avec Robert Redford, Yaphat Kotto, Tim McIntire.

LA « 5 »

18 h 25 : K 2000 ; 19 h 15 Série : Happy days ; 19 h 40 Série : Star Trek ; 20 h 30 Série : Thriller ; 21 h 45 Série : Kojak ; 22 h 40 Série : Arabesque

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invité : Tippa Irié ; **19 h, NRJ 6.** Invitée : Rose Laurens ; **20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6** (rediff.) ; **0 h, Tonic 6.**

Informations « services »

EN BREF

● **CONCERT : Jazz Aid.** – Huit groupes de jazz se produiront dans la grande salle du New Morning (7-9, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris), lundi 21 octobre à 21 heures, lors d'un concert donné au profit de l'Association d'entraide médicale pour l'enfance polonaise. Parmi eux, le quartet Eric Lelann, le trio Henri Texier, Barney Wilen et Philippe Petit, le trio Claude Barthelemy et le trio Hal Singer. Matelo et Elios Ferret joueront du jazz manouche. Réservations aux trois FNAC et, le soir même, au club New Morning dès 20 heures.

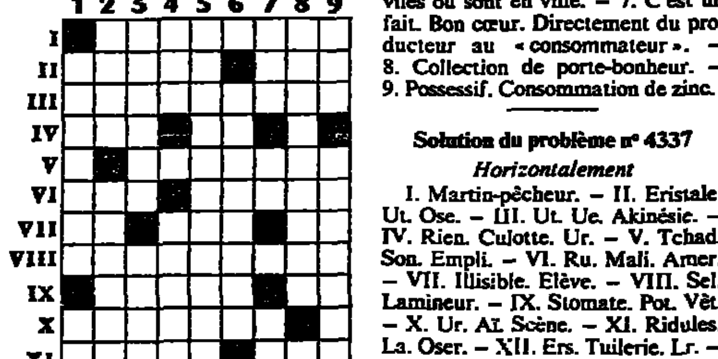
● **Nouvelle association humanitaire pour le Liban.** – Midi-Liban Solidarité vient d'être créé à Toulouse, à l'initiative de Françoise Le Diagon. Cette association a pour but d'*« informer sur le Liban, et particulièrement sur ses chrétiens, et d'aider ces derniers »*. Une collecte permanente de médicaments est organisée (800 kilos ont déjà été expédiés). Une soirée sur le Liban est prévue le 21 novembre en présence de plusieurs personnalités libanaises et françaises, dont Frédérique Deniau, qui est en train de rebâtir un village au Liban.

★ Midi-Liban Solidarité, 31, rue Peyrolières, 31000 Toulouse.

● **Un forum pour la promotion de la participation** se tiendra à l'hôtel Intercontinental à Paris le 28 octobre. Sous la présidence de M. Jean Mattéoli, ancien ministre du travail et de la participation, et en présence de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, cette rencontre, organisée par l'Association pour la promotion de la participation et par la Fondation pour la promotion de l'épargne et de l'actionnariat des salariés, réunira de très nombreux chefs d'entreprise.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4338



HORIZONTALEMENT

I. Quand ils ne sont pas crus, ils sont cuits. – II. Pour un entretien normal ou une discussion houleuse. Surface. – III. Machines à trous. – IV. D'un brun rouge. Cité dans le passé. – V. Pour boire ou pour manger. – VI. Une véritable furie. On y trouve des tentes et détente. – VII. Marron. Héros de conte. Préposition. – VIII. Un simple contact ou un choc brutal. – IX. Plutôt lâche en ce qui concerne les affaires. Préposition. – X. Elle prend soin des affaires. – XI. Doué de raison. On peut la trouver chère bien qu'elle n'ait pas de prix.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, on voit passer le temps. Bas de lettre. – 2. Donna du goût ou du coût. Est souvent entre deux artères. – 3. Avec elle, il y a vraiment de quoi pleurer. Fait partie des petites gens. – 4. Lettres d'avertissement. Irritants au point que personne ne peut les sentir. – 5. Spécialiste des coffres. – 6. Ne sont pas viles ou sont en ville. – 7. C'est un fait. Bon cœur. Directement du producteur au « consommateur ». – 8. Collection de porte-bonheur. – 9. Possessif. Consommation de zinc.

Solution du problème n° 4337

Horizontalement

I. Martin-pêcheur. – II. Eristale. Ut. Ose. – III. Ut. Ue. Akinésie. – IV. Rien. Culotte. Ur. – V. Tchad. Son. Empli. – VI. Ru. Mali. Amer. – VII. Illisible. Elève. – VIII. Sel. Lamineur. – IX. Stomate. Pot. Vêt. – X. Ur. Aï. Scène. – XI. Ridules. La. Oser. – XII. Ers. Tuilerie. Lr. – XIII. Si. Inouï. Unie. – XIV. Sou. Lu. Sabre. – XV. Décrassées. Soir.

Verticalement

1. Meurtrissures. – 2. Articulet. Irisé. – 3. Ri. Eh ! Lloyd's. Oc. – 4. Tsunami. Pur. – 5. Ite. Dassault. – 6. Na ! Li. Treuils. – 7. Plausible. Sinus. – 8. Eeklo. Là. Lô. – 9. Ion. Empileuse. – 10. Hunt. Io. Arias. – 11. Etêtements. – 12. Sémélé. Cœurs. – 13. Roi. Preuves. Néo. – 14. Seul. Vreneli. – 15. Né. Rixe. Terreur.

GUY BROUTY.

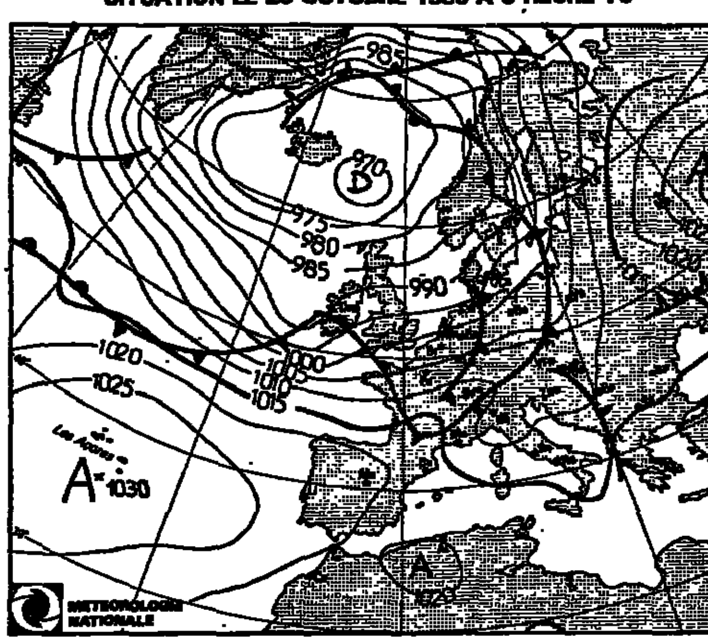
DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT



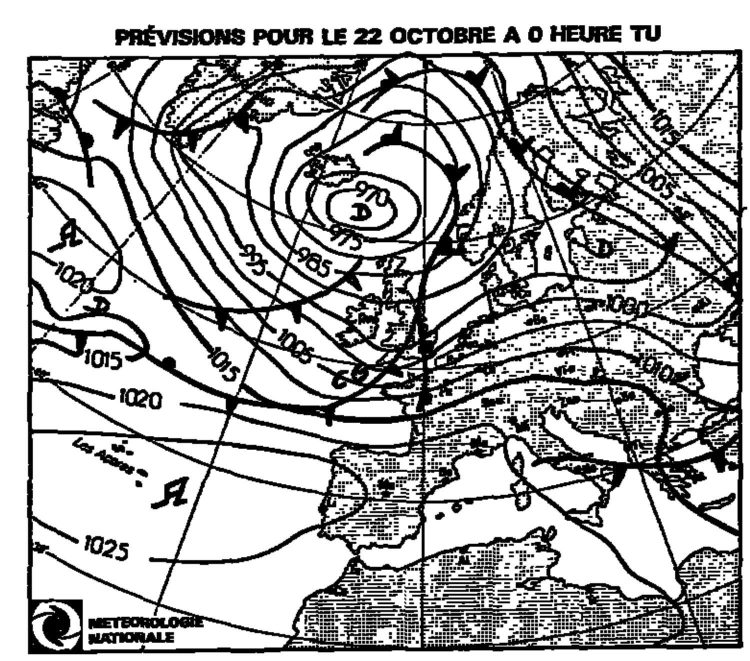
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 OCTOBRE A 0 HEURE TU



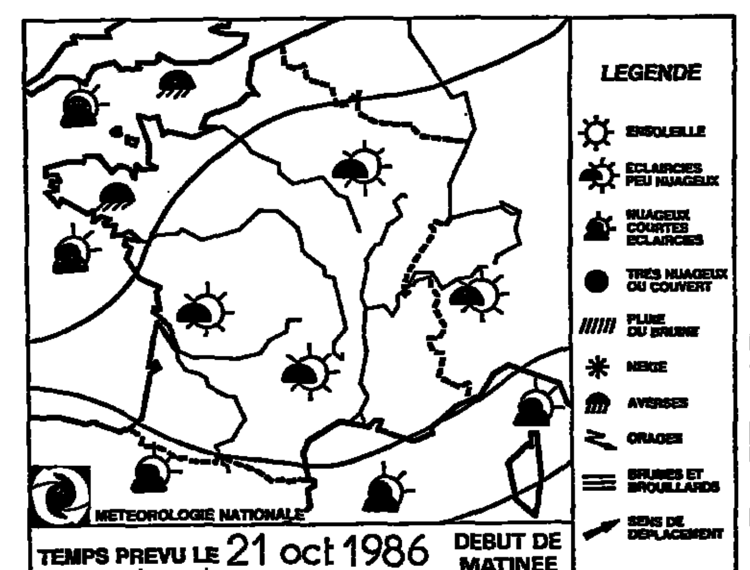
Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 octobre à 0 heure et le mardi 21 octobre à 24 heures.

Le courant perturbé atlantique continuera d'intéresser notre pays. Prises dans ce flux d'ouest rapide, des perturbations se succéderont à intervalles réguliers. Une première traversera la France lundi, une seconde abordant l'ouest du pays vers la mi-journée.

Mardi matin : éclaircies et passages nuageux accompagnés d'averses alterneront près de la Manche et des frontières du Nord-Ouest. Près des Pyrénées et sur la Corse, le ciel sera très nuageux et pluvieux par endroits. Entre ces deux zones, le temps sera frais et brumeux, les nuages étant passagèrement assez nombreux du *Massif Central au nord* des Alpes. En début d'après-midi, le ciel se couvrira sur la Bretagne. Ce temps gris et pluvieux gagnera rapidement vers l'est pour intéresser le soir toutes les régions jusqu'au Nord, à la Lorraine, la Bourgogne, le Limousin et le nord de l'Aquitaine, le ciel sera très nuageux de l'Alsace au Lyonnais et au sud de l'Aquitaine. Des Pyrénées centrales aux Alpes, à la Méditerranée, l'après-midi sera bien ensoleillée

Les vents d'ouest souffleront forts près de la Manche ainsi qu'en Méditerranée où ils molliront dans l'après-midi.

Les températures minimales iront de 6 à 9 degrés sur la moitié nord, de 10 à 12 degrés sur la moitié sud. Les températures maximales seront comprises entre 14 et 19 degrés du nord au sud, ne dépassant pas 12 degrés localement dans le Nord-Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-10 à 6 h TU et le 20-10-1986 à 6 h TU
Temps observé le 20-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	22	14	N
BIARRITZ	17	14	N
BORDEAUX	18	13	A
BOURGES	14	10	P
BREST	14	11	P
CAEN	13	10	P
CHERBOURG	13	9	A
CLERMONT-FERR.	16	11	C
DIJON	13	10	P
GRENOBLE St-M-H	15	11	P
LILLE	14	8	P
LIMOGES	13	10	P
LYON	15	11	P
MARSEILLE-MAR.	20	13	N
NANCY	13	8	P
NANTES	16	11	P
NICE	22	13	N
PARIS-MONTS.	14	10	P
PAU	16	11	C
PERPIGNAN	21	11	N
RENNES	14	11	P
ST-ÉTIENNE	16	11	C
STRASBOURG	14	8	P
TOURS	16	10	P
TOULOUSE	18	12	C
POINTE-A-P.	28	26	N

ÉTRANGER

ALGER	26	13	N
AMSTERDAM	12	6	A
ATHÈNES	22	15	N
BANGKOK	14	26	C
BARCELONE	22	11	S
BELGRADE	22	11	C
BERLIN	13	3	A
BRUXELLES	12	7	P
LE CAIRE	28	18	S
COPENHAGUE	11	6	A
DAKAR	31	25	S
DELHI	31	18	S
DJERBA	27	21	N
GENÈVE	15	10	P
HONGKONG	26	24	S
ISTANBUL	16	12	S
JÉRUSALEM	22	13	S
LISBONNE	21	15	S
LONDRES	13	8	P
LOS ANGELES	22	12	S
LUXEMBOURG	11	6	A
MADRID	19	5	S
MARRAKECH	25	14	S
MEXICO	25	11	B
MILAN	14	5	P
MONTRÉAL	15	3	C
MOSCOU	9	0	C
NAIROBI	29	12	S
NEW-YORK	17	7	S
OSLO	9	3	P
PALMA-DE-MAL.	23	12	N
PÉKIN	16	6	S
RIO-DE-JANEIRO	23	19	C
ROME	23	17	S
SINGAPOUR	31	26	A
STOCKHOLM	9	6	C
SYDNEY	20	14	S
TOKYO	18	8	S
TUNIS	25	17	N
VARSOVIE	16	7	P
VENISE	12	10	N
VIENNE	14	9	P

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– Claire et Christian
ROTH-MATHIJSEN
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Victoria Pearl Maya,

née le 29 septembre 1986, à Paris.

11, rue de Sèvres,
75006 Paris.

Mariages

– **Camille NAUDO,**
journaliste,
et **Guy LECLERC-GAYRAU,**
écrivain,

ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le 11 octobre 1986, en l'église de Collioure (Pyrénées-Orientales).

185, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

Décès

– Sa famille et ses amis

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean BLANCHARD,

survenu le 17 octobre 1986, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le *jeudi 23 octobre, à 14 h 30*, en l'église de Châtel-Censoir (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie de *faire* part du décès, en son domicile parisien, de

M. Robert CERESOL.

L'inhumation aura lieu le mercredi 22 octobre 1986, à 11 heures, au cimetière Saint-Vincent, 6, rue Lucien-Gaulard, à Paris-18e.

– Monique Chapelle,
Monique, Hervé, Eve, Eléonore et Eric de Miniac,
Josée Chapelle,
Andrée Marty,

font part avec tristesse du décès de

Jean CHAPELLE,

survenu le 18 octobre 1986, au Mans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 21 octobre, à 10 heures, en l'église d'Allonnes (Sarthe).

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Foreterie,
72700 Allonnes.

– Mme Frédéric Eisemann,
son épouse,
Le professeur Pierre Michel Eisemann,
Mlle Suzanne Eisemann,
ses enfants,
Les familles Dardot, Fabre, Doucet et Benedict,

ont la tristesse de faire part du décès de

Frédéric EISEMANN,
docteur en droit,
docteur HC Uppsala,
secrétaire général honoraire
de la cour d'arbitrage
de la Chambre de commerce
internationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
Commendatore dell' ordine al Merito
della Repubblica italiana,
ordre de l'Etoile yougoslave avec collier,
Oesterreiche Grosse Silberne
Ehrenzeichen,
officier de l'ordre de Léopold,
Verdienstkreuz (1 Klasse)
des Verdienstordens
der Bundesrepublik Deutschland,

survenu le 14 octobre 1986.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, à Argentré-du-Plessis, dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Cet avis tient lieu de faire-part.

125, Elysée-II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– *Toute sa famille*
a la douleur d'annoncer à ses nombreux amis la mort de

Luce ESPINASSE,
née Rigaudie,
ancienne bibliothécaire au B.I.T. Paris.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Missery, 21210 Saulieu.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le docteur Jean-Pierre Fréjaville,
Mme et leur fils,
M. et Mme Claude Michaud
et leurs enfants,
Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur *de faire part du décès de*

Mme Jean FRÉJAVILLE,
née Molina Dalaigne,
professeur honoraire,

survenu subitement le 15 octobre 1986, à Clamart.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.

44, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
15, rue François-II,
45100 Orléans.

– Saint-Nazaire (44).

M. Jean-Marie Gamez,
son époux,
Valérie, Jérôme, Julien,
ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès *accidentel de*

Mme Jean-Marie GAMEZ,
née Sabine Hachet,

survenu à l'âge de trente-neuf ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 octobre 1986, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-d'Espérance, suivie *de l'inhumation au cimetière de La* Fontaine-Tuaud.
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de Vincennes,
44600 Saint-Nazaire.

– Mme veuve Charles Ganancia,
M. et Mme Claude Ganancia
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Ganancia
et leur fille,
Les familles Baroghel, Benguigui, Benichou, Ganansia, Karsenty, Lewittes,
Parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone GANANCIA,
professeur d'anglais au CNED,

survenu à l'âge de cinquante-deux ans.
L'inhumation a lieu ce lundi 20 octobre 1986, à 16 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, villa Gagliardini,
75020 Paris.

– M. Jacques Granberg,
M. et Mme Serge Granberg
et leurs enfants,
Mlle Viviane Granberg,
M. et Mme Pierre Frybourg
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques GRANBERG,
née Renée Jacoubson,

survenu le 11 octobre 1986, à l'âge de quatre-vingts ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 16 octobre 1986.

4, avenue Herbillon,
94160 Saint-Mandé.

– Janine,
son épouse,
et Antoine,
son fils,

nous prient d'annoncer le décès de

Raoul LÉVY,

survenu à son domicile, 14, rue des Saints-Pères, le 14 octobre 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La famille,
Les amis de

Jo LEVY,

décédé le 18 septembre 1986 au Maroc, rappellent son souvenir fraternel.

4, passage Gambetta,
75020 Paris.

– Charente, Dordogne, Bordeaux.

Mme Jean Marty,
M. et Mme Jacques Marty
et Jean-Stéphane,
M. et Mme Roger Lacotas,
Mlle Yvonne Marty,
Leur famille et leurs amis,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jean MARTY,
inspecteur général
de l'Education nationale,
ingénieur des Arts et Métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 16 octobre 1986.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le samedi 18 octobre 1986, à *15 h 30, en l'église* de Cunond (Dordogne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

144, rue Lamartine,
33400 Talence.

– *Marcel Soubrier*
et ses enfants

ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline SOUBRIER,

son épouse et leur mère adorée,
survenu le 17 octobre 1986, dans sa soixantième année.
L'inhumation a lieu au cimetière communal de Thiais, ce lundi 20 octobre, à 14 heures.

Anniversaires

– En ce premier anniversaire du décès de

Jean FLEURY,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– La réunion annuelle à la mémoire de

Robert GAMZON (Castor),
Edmond FLEG,
Henri SCHILLI,
André KISLER,

et de nos camarades disparus, aura lieu au QG des Eclaireurs et Eclaireuses israélites de France, 27, avenue de Ségur, à Paris-7e, le jeudi 30 octobre 1986, à 19 heures.
A cette occasion sera inaugurée la vitrine où a été déposé le Livre du souvenir, qui réunit les témoignages concernant une centaine de nos camarades disparus dans la tourmente (1939-1945).

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Louis BIRON,

une messe sera célébrée le mercredi 22 octobre 1986, à 17 heures, en la chapelle de l'École militaire, 13, place Joffre, à Paris-7e.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-I, mercredi 22 octobre, à 16 h 30, salle des Commissions, centre Panthéon, M. Gill Dingome : « Le fait justificatif en matière de responsabilité civile. »

– Université Paris-VII, vendredi 24 octobre, à 9 h 30, salle 605, tour centrale, Mme Sabine Zeitoun : « Du légalisme à la Résistance (1940-1944). »

– Université Paris-IV, vendredi 24 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Est, Mlle Catherine Guimbard : « Recherches sur le Riggimento e Costumi di Donna de Francesco da Barberino. »

– Université Paris-IV, samedi 25 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Michel Collot : « L'horizon fabuleux. La poésie moderne et la structure d'horizon. »

– Institut d'études politiques de Paris, vendredi 31 octobre, à 10 heures, salle A. Siegfried, M. Guy Groux : « Le syndicalisme des cadres en France (1963-1984). Un enjeu producteur d'enjeux. »

ÉCHECS

● **Le jeune maître international cannois, Gilles Miralles** (vingt ans), est devenu champion de France d'échecs 1986, le dimanche 19 octobre à Epinal, à l'issue du match de départage en quatre parties qui l'opposait au maître international parisien Olivier Renet (vingt-trois ans).

Mené deux points à un, Miralles, avec les Noirs a réussi à l'emporter dans la dernière partie après neuf heures d'un âpre combat.

Le score de parit (deux point à deux) se révélait alors suffisant à Miralles, son coefficient acquis à l'issue du championnat de France étant supérieur à celui de son rival (*le Monde* du 2 septembre 1986).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 18 octobre 1986 :

UN DECRET

● Du 17 octobre 1986 autorisant la participation financière de l'Etat dans le capital de la société Consortium français de participations bancaires.

UN ARRÊTÉ

● Du 13 octobre 1986 fixant le pourcentage des tarifs de pension des lycées et collèges correspondant à la participation des familles à la rémunération des personnels d'internat et demi-pension.

DES LISTES

● D'admission au troisième concours d'accès à l'Ecole nationale d'administration (1986).

● Par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves orales du second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 19 octobre :

DES DÉCRETS

● No 86-1125 du 16 octobre 1986 approuvant les statuts de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM).

● No 86-1126 du 17 octobre 1986 relatif aux établissements et services d'utilité agricole interchambres d'agriculture.

UNE LISTE

● D'admission dans les Ecoles nationales vétérinaires par ordre de mérite (année 1986).

Le Monde CADRES

AFRIQUE NOIRE

Directeur d'un centre de profits industriel et commercial

Nous sommes un grand groupe ayant des activités diversifiées, dont une branche importante dans la transformation des matières plastiques.

Nous recherchons le Directeur d'une de nos usines, située au Congo (à Pointe-Noire) réalisant des productions variées (injection, extrusion), et ayant son propre service commercial. Cette usine de 150 personnes connaît une forte expansion et des investissements importants viennent d'y être effectués. Ce poste représente une excellente opportunité pour un ingénieur ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, désireux et capable d'assumer une responsabilité globale.

La réussite dans ce poste nécessite :
- une expérience en production (et si possible en entretien) de préférence acquise dans le domaine de la transformation des matières plastiques,
- de solides compétences techniques mais également un sens aigu de la gestion et de bonnes ouvertures en commercial,
- des qualités de contact humain et d'animateur associées à un bon sens.

Une expérience de l'Afrique Noire serait un atout. Conditions de rémunération très motivantes.

Ecrire sous réf. KW 197 AM - Discrétion absolue

PUBLIPANEL



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

ADHESIFS STRUCTURAUX

Un domaine d'avenir en forte expansion

Ingénieur chef de marché

Une entreprise renommée, filiale d'un des tous premiers groupes industriels français, recherche un Chef de Marché, chargé d'assurer la gestion et le développement, à court et moyen terme, d'un grand secteur de clientèle (en particulier celle des industries électriques et électroniques).

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant 2 à 4 ans d'expérience technico-commerciale dans le domaine des produits industriels (la connaissance des adhésifs ou du secteur de clientèle mentionné serait un atout). Sa mission impliquera :
- d'analyser les procédés de fabrication chez les clients et de proposer des solutions originales,
- de faire développer, par le laboratoire, les spécialités adaptées aux cahiers des charges,
- de suivre les essais,
- de négocier les contrats.

La réussite dans ce poste nécessite curiosité intellectuelle, sens commercial, dynamisme et imagination. Connaissance de l'anglais indispensable. ***Poste à Paris.***

Ecrire sous réf. AT 194 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Lafarge Coppee

"L'univers des matériaux"
L'avenir des biotechnologies

Une carrière motivante pour un fiscaliste de valeur

Un des leaders de l'Industrie Française (Ciment, Matériaux, Biotechnologies), ouvert sur le monde (2/3 du chiffre d'affaires et la moitié de l'effectif à l'étranger), attentif à l'Homme, renforce les structures de sa Direction Fiscale et recherche un Fiscaliste d'un haut niveau de compétence et motivé.

Son profil : Outre d'excellentes qualités relationnelles, le titulaire du poste devra disposer :
- d'une formation supérieure : maîtrise en droit + spécialisation fiscale - Ecole Nationale des Impôts ou Expertise comptable,
- d'environ 5 à 8 ans d'expérience acquise dans l'administration, au sein d'un cabinet spécialisé ou encore dans le service fiscal d'un grand groupe industriel,
- d'une très bonne connaissance de l'anglais.

Sa mission : Jeune professionnel de la fiscalité, il assurera en étroite collaboration avec le Directeur fiscal des responsabilités au niveau du groupe sur le plan national et avec des implications sur le plan international (Europe - USA - Brésil - Canada) :
- conseil, assistance technique de la holding et des filiales, contrôle de la bonne application de la politique fiscale du Groupe,
- participation active à des dossiers de restructuration, fusions, optimisation...
- assistance aux filiales dans l'intégralité du contentieux fiscal français,
- étude de l'évaluation du droit fiscal et diffusion au sein du groupe de l'information pratique.

Le titulaire du poste agira dans le cadre d'une réelle délégation et assurera d'emblée des responsabilités larges et diversifiées.

Poste à Paris. Ecrire sous réf. BU 195 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Gestion immobilière - PARIS

Un des premiers cabinets d'administrateur de biens de la place (gérance et syndic de copropriété) recherche un SPECIALISTE EN GESTION IMMOBILIERE pour poste de responsabilité l'associant rapidement à la direction générale du Cabinet.

De formation juridique (licence en droit), il disposera de 8 à 10 ans d'expérience professionnelle acquise dans cette branche. Il aura également des connaissances sérieuses en comptabilité et sera familiarisé avec le fonctionnement de l'informatique.
Dans un premier temps, il sera l'adjoint direct du Président, avant d'être intégré à la Direction Générale en vue éventuellement d'une association souhaitée. Il aura la responsabilité dès le départ de gestions locatives (commerciales et d'habitation) et d'assemblées de copropriété.

La rémunération de départ est de l'ordre de 300.000 F annuels pouvant varier en fonction de l'expérience acquise.

Ecrire sous réf. ZS 193 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

SINGER

FUTURA FRANCE S.A.
recherche rapidement son

CHEF DE SERVICE

COMPTABILITE GENERALE ET FISCALITE

LE CANDIDAT DEVRA AVOIR :
- **Une formation de base de comptabilité et fiscalité (Type BTS - DUT)**
- **Une expérience de 5 à 10 ans en cabinet ou en entreprise où il aura assumé des responsabilités d'encadrement.**

Sa compétence sera particulièrement exercée dans les domaines suivants :
- **Tenue des livres et journaux comptables**
- **Clôtures mensuelles et annuelles**
- **Déclarations fiscales**
- **Participation à l'implantation d'un nouveau système informatique comptable.**

LIEU DE TRAVAIL : Porte Maillot

Disponibilité rapide souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, à Direction du personnel
FUTURA FRANCE S.A., 43 rue Pergolèse
75116 PARIS

Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi

recherche

pour la Direction des Hôpitaux

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN EXPÉRIMENTÉ

SA MISSON :
- **Participer à la conduite de la politique informatique hospitalière (1 000 hôpitaux, 700 000 personnes, 135 milliards de budget, 26 centres informatiques) ;**
- **Suivre les politiques informatiques (régions et établissements) ;**
- **Conseiller les régions et les hôpitaux dans leurs choix.**

SON PROFIL :
- **Ingénieur grande école, au moins 10 ans d'expérience, comprenant :**
  - **Une activité de conseil en SSII ;**
  - **La direction d'un service informatique ;**
  - **La connaissance de la réalisation et de la diffusion de systèmes clés en main.**

LIEU DE TRAVAIL : PARIS,
avec fréquents déplacements en province.

Envoyer c.v. manuscrit, photo et prétentions à :
M. BASSET, direction des hôpitaux,
14, avenue Duquesne, 75007 PARIS.

Jeunes professionnels de talent, investissez votre compétence dans la nouvelle banque.

UN GRAND GROUPE A L'ESPRIT D'ENTREPRISE

3 millions de clients 28700 personnes 1850 agences.

S'investir dans les Banques Populaires, c'est accompagner le développement de la nouvelle banque : un challenge que nous proposons à de jeunes professionnels.

Vous êtes décidé à gagner ? Nous vous offrons le droit à l'initiative sur des marchés d'avenir.
Vous êtes autonome ? Votre maturité professionnelle vous permettra d'évoluer, car aujourd'hui les métiers bancaires et financiers sont à la pointe des technologies nouvelles.

Valorisez votre compétence en misant sur des entreprises régionales à taille humaine qui favorisent l'épanouissement individuel.

De formation supérieure générale ou bancaire, vous avez une expérience réussie de 2 à 5 ans.
Lancez-vous dans un grand groupe, dont la clé du succès est la qualité des hommes.

Adressez votre dossier de candidature, lettre manuscrite + CV et photo, en précisant la ou les références choisies, à Rémi Chevalier, HOMMES ET STRUCTURES. Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131 avenue de Wagram 75847 Paris Cedex 17.

NIMES

La Banque Populaire du Midi, partenaire des différents marchés de sa région optimise son action en confiant des responsabilités à des professionnels compétents et mobiles.

- **Directeur d'Agence** dans une ville de Lozère de 6 000 habitants (Ressources + emplois 75 millions de F.).
Formation universitaire ou ITB complet. Classe IV ou V selon expérience.
Evolution vers des respnsabilités plus importantes dans le réseau.
- **Fonction Marketing** : Collaborateur à la direction de l'exploitation de formation BAC + 4/5, vous possedez une première expérience du marketing.
Vous pourrez évoluer vers la fonction de gestionnaire de patrimoine ou de direction d'agence.

Réf. 1. NM

NIORT

La Banque Populaire Centre Atlantique recherche :
- **Jeunes commerciaux,** diplômés de l'enseignement supérieur rompus aux techniques de vente et à la gestion de clientèle (quelques années d'expérience).

Vous évoluerez vers le conseil d'entreprise, la direction d'agence ou l'animation d'équipe. Vous serez responsable de la politique commerciale ainsi que de l'atteinte de vos objectifs.
Notre volonté d'expansion sur le marché régional vous permettra de faire preuve de votre dynamisme et de mettre en avant vos qualités de négociateur pour optimiser vos résultats. (Postes situés dans la Vienne, les Deux Sèvres, et en Charente-Maritime).

Réf. NO

MARSEILLE

En constant développement, la Banque Populaire Provençale et Corse (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Corse) entend poursuivre sa progression dans sa région.
Si vous possédez d'excellentes connaissances techniques, une pratique courante des engagements, l'art de la négociation et du conseil, nous vous ferons partager notre challenge dans une agence dynamique.

- **Chargé de clientèle,** vous assurerez la gestion et le développement d'un portefeuille de **particuliers** (réf. 1 MAR) **ou d'entreprises** (réf. 2 MAR)

Votre avenir sera guidé par vos résultats.

NANTES

1987 : + 25 % de développement, des objectifs ambitieux pour des hommes ambitieux. La Banque Populaire Bretagne-Atlantique recherche :

- **Responsable crédit-bail** (H/F) : pour créer promouvoir et gérer cette activité (objectif 87 = 100 millions de CA). Expérience en crédit-bail et potentiel commercial
- **Auditeur interne** (H/F) : force de proposition pour assurer l'audit de toutes les fonctions de l'entreprise, en se dotant des moyens informatiques (micro en particulier) propres à rendre le contrôle aussi rapide que les opérations.

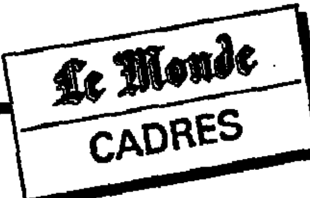
Réf. 1. NA

"l'autrement banque"



UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

média system



Assistant juridique

Diplômé d'études juridiques supérieures - spécialité *droit des affaires - et d'une formation complémentaire* de type IAE, vous avez une première expérience réussie de 3 ans minimum en entreprise, en cabinet ou organisme conseil.

La direction juridique d'un important groupe français de production et de commercialisation d'articles de luxe - 35 sociétés en France et à l'étranger - taux de croissance de 20 à 25 % par an - vous offre de participer à son développement.

Les finalités de cette création de poste, basé à Paris, sont :

- Dans un premier temps, d'assurer le secrétariat juridique (assemblées, conseils) des sociétés du groupe, le suivi des dossiers contentieux divers et la gestion *des dossiers assurances.*
- Puis, et progressivement, de prendre en charge les *dossiers de propriété industrielle*, la rédaction de contrats, la préparation d'études et le suivi de la documentation.

Sous l'autorité du directeur juridique, une évolution en termes de responsabilités est assurée pour un professionnel de valeur possédant une pratique opérationnelle suffisante de l'anglais.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. AJ 010, à notre conseil : PG CONSULTANTS, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.



Groupe international, spécialisé dans le refroidissement des eaux industrielles, C.A. mondial 1 milliard de Francs, effectif 850 personnes, recherche :

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
FUTUR RESPONSABLE DE LA FILIALE FRANCE

Vous êtes ingénieur, diplômé d'une grande école : T.P., électricité, mécanique... et vous justifiez d'une solide expérience de la vente de biens d'équipements ou de produits industriels au plan international.

Votre évolution de carrière, réalisée dans l'ingénierie, les travaux publics ou le secteur industriel, vous a permis d'animer les hommes et de gérer un centre de profit.

La filiale France, dont le siège est à Paris, réalise un C.A. de 250 MF et compte un effectif de 250 personnes ; la progression annuelle est d'environ 10 %.

Aux côtés du Directeur de la filiale, et dans un premier temps, vous assumez la co-direction, vous familiarisant ainsi à la vie de l'entreprise. Vous prendrez ensuite progressivement le relais jusqu'au poste de *Directeur Général* et deviendrez alors responsable à part entière de la filiale, du développement des ventes et de la rentabilité des opérations grâce à une gestion rigoureuse.

Vos connaissances techniques et vos qualités relationnelles vous permettront d'intervenir, pour les affaires importantes, auprès des services officiels, des ambassades, *des ministères...*

Bien sûr, vous pratiquez couramment l'Anglais : la connaissance d'une autre langue serait appréciée.

Merci d'écrire à notre conseil, sous référence **416 B**. Votre dossier sera *traité en toute confidentialité.*

Marcelline BISESTI, Conseil de Direction - 11, rue La Boétie - 75008 PARIS

VENDEZ AUJOURD'HUI POUR MANAGER DEMAIN

Nos points forts :

. un haut niveau technologique,
. *une stratégie marketing performante*,
. la qualité et la motivation de nos équipes.

Nos résultats :

. *une position de leader sur de* nombreux marchés,
. *une implantation internationale* (une vingtaine de pays),
. un C.A. de 21 milliards de Francs dont 60 % à l'export,
. des marques réputées : THOMSON, BRANDT, THERMOR, VEDETTE, SAUTER.

JEUNES HEC - ESSEC SUP DE CO - SCIENCES PO PARIS

Sensibilisés à nos produits, vous vous investissez sur le terrain.

Après avoir démontré vos compétences et votre esprit combatif, selon vos goûts et vos aptitudes, vous saisirez des opportunités de carrière tant en France qu'à l'étranger, en gestion, marketing, export ou vente...

Nous voulons rencontrer les meilleurs et les associer à notre progression, sur un marché en pleine mutation technologique.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature à Michèle SABATIER - THOMSON GRAND PUBLIC - 74, rue du Surmelin - 75020 PARIS.



THOMSON GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT



Nous sommes la seule organisation professionnelle ne regroupant que des *spécialistes* de la gestion immobilière : nos 1400 adhérents, répartis en 29 Chambres Régionales, gèrent 40% du patrimoine immobilier français privé. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, la CNAB siège au sein de nombreux conseils ou associations, et participe ainsi directement *à l'évolution des règles qui régissent la profession.* Nous recherchons notre

Délégué Général

Basé à Paris — **Rémunération élevée**

Il exercera une double responsabilité : l'une, en tant que Délégué Général du bureau de Paris, l'autre, plus large, en tant que Délégué Général National. La représentation de la CNAB vis-à-vis de ses partenaires, les relations avec les chambres syndicales, les rapports avec la presse et la gestion du bureau de *Paris feront partie de ses attributions.*

Environ 40 ans, dynamique, une bonne ouverture d'esprit et sinon de solides *connaissances juridiques*, au moins le désir de se maintenir informé dans ce domaine, votre forte personnalité doublée d'une grande aisance relationnelle vous permettront, et nous vous y aiderons, à prendre rapidement la mesure de vos nouvelles responsabilités.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous référence C0781 à ERNST & WHINNEY Conseil, 150 bd Haussmann, 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil



FORMER : vous serez responsable du budget, du plan de formation et de toutes les interventions internes et externes que cela implique.

CHOISIR : vous prendrez part, avec le responsable du recrutement, à la plupart de ses missions.

COMMUNIQUER : vous prendrez en charge notre journal interne et participerez à l'élaboration de nos campagnes *de communication.*

L'ensemble de ces activités se développe dans le cadre d'un groupe international, leader dans son secteur.

De formation supérieure, déjà familiarisé avec la gestion des ressources humaines, vos qualités relationnelles, votre sens des responsabilités et de l'organisation garantiront votre réussite.

Le poste est situé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence 2238 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité

UNE DES PREMIERES BANQUES FRANCAISES

réputée pour son dynamisme, recherche, **jeunes diplômés avec une première expérience** pour rejoindre son réseau d'agences à des postes

d'*ATTACHES COMMERCIAUX* et de *GESTIONNAIRES DE PATRIMOINE*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., rémunération actuelle et souhaitée) en précisant sur l'enveloppe la référence 3847 à RSCG CARRIERES, 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.

De l'animation des ventes au marketing terrain

De formation supérieure, environ 30 ans, vous avez une expérience concrète de la vente sur le terrain. Si vous possédez *en outre des capacités d'analyse, de rigueur, de synthèse et d'organisation, ainsi que d'évidentes qualités relationnelles*, alors vous nous intéressez !

Grande société de services spécialisée dans les produits financiers, nous créons dans le cadre de notre développement un poste, dans notre équipe, de superviseur des méthodes de vente, rattaché à la Direction Commerciale.

Votre fonction vous permettra de prendre du recul par rapport au terrain en intervenant en tant qu'audit. Homme de *synthèse, vous ne vous contenterez pas du contrôle des méthodes de vente, mais au contraire vous saurez les faire évo*luer et en proposer de nouvelles pour toujours plus d'adhésion et d'efficacité de nos commerciaux.

Ce poste, qui nécessite de nombreux déplacements, est très porteur de développement pour un candidat à fort potentiel.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV, photo et prétentions) sous référence 2235 M à

SOURCES - 144 rue de Rivoli - 75001 Paris
qui transmettra



Important établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation, nous recherchons un COLLABORATEUR COMMERCIAL.

Vous avez :

- environ 25-27 ans,
- un diplôme d'HEC, de l'ESSEC *ou de SUP DE CO*,
- une petite expérience dans la distribution (ou le secteur bancaire),
- des connaissances en micro-informatique (multiplan par exemple),
- *le goût des chiffres*, un excellent sens commercial et de l'imagination.

Adjoint du Responsable des grands groupes (clients nationaux) et après une *formation de 3 mois*,

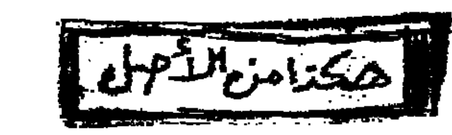
Vous serez :

en contact avec certains de ces *grands groupes pour développer* notre gamme (crédits classiques, crédits revolving, cartes privatives...) et déterminer notre politique en la matière.

Réussir à ce poste vous permettra une large évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la *référence 4379/LM, à*

MEDIA P.A. 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.





NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE DÉPARTEMENT « AFFAIRES JURIDIQUES »

JURISTE DU DROIT BANCAIRE
HF

L'évolution de la législation bancaire et le développement des techniques complexes (moyens de paiement, nouveaux marchés...) nécessitent des approches originales.

Votre mission :
- Concevoir des solutions juridiques à des questions importantes et diversifiées.
- Travailler en équipe dans un service spécialisé.
- Avoir des relations suivies avec les différentes directions de l'établissement, les organismes professionnels et les entreprises.

Votre profil :
- Formation supérieure en droit privé.
- Bonne expérience du droit bancaire (5 à 8 ans) et des techniques nouvelles.
- Connaissances du droit européen appréciées.
- Connaissance de l'anglais nécessaire.

(Réf. OB)

SPECIALISTE DU DROIT DES GARANTIES
HF

Votre mission :
Avoir un rôle d'étude et de conseil en matière de garanties (jusque dans le domaine international), c'est-à-dire :
- Concevoir des solutions juridiques à des questions importantes et diversifiées (mettant en jeu des techniques nouvelles).
- Travailler en équipe dans le cadre d'un service spécialisé.
- Avoir des relations suivies avec les directions, agences et filiales du Groupe, les autres établissements bancaires et les organismes professionnels.

Votre profil :
- Formation supérieure en droit privé.
- Expérience du droit interne et du droit international (minimum 5 ans) dans le service juridique d'une banque, dans un cabinet d'avocats ou une grande entreprise. Connaissances de droit européen appréciées.
- Esprit de rigueur et d'imagination.
- Connaissance de l'anglais nécessaire.

(Réf. G)

JURISTE DU CONTENTIEUX BANCAIRE
HF

Votre mission :
- Prendre en charge et suivre les dossiers bancaires touchant les aspects les plus délicats du contentieux bancaire en dehors du recouvrement.
- Avoir des contacts avec les agences, les autres services du siège, les conseils de la banque et les autres établissements bancaires.

Votre profil :
- Formation supérieure (droit privé).
- Expérience certaine des procédures judiciaires, y compris internationales, acquise dans un cabinet d'avocat, de syndic ou dans une grande entreprise.
- Connaissance des opérations financières appréciée.
- Pratique requise de la langue anglaise.

(Réf. CB)

Postes basés à PARIS.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence choisie, à Jean-Michel PIADÉ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

MEDIA PA

Société industrielle franco-japonaise (60 MF)

recherche son

Directeur Général

Pour prendre l'entière responsabilité de sa direction et mettre en œuvre une politique de développement en France et à l'étranger.
Une expérience réussie de 5 à 10 ans dans un poste opérationnel à dominante marketing/vente, la connaissance du secteur industriel accompagnée d'une bonne sensibilité aux évolutions technologiques, le sens de l'animation des hommes et des talents de gestionnaire feront de vous un candidat de valeur.
Vos qualités d'entrepreneur feront la différence.
La rémunération est adaptée aux exigences du poste.



Adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions, sous référence 81.87, à : CONEXHOM, 212 avenue Paul Doumer 92508 Rueil-Malmaison Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

RECHERCHE

2 ASSISTANTS DE GESTION

Pour s'intégrer dans des équipes opérationnelles motivées. Postes à pourvoir dans nos directions régionales de Paris et des Yvelines.

Qualités indispensables :
- Disponibilité, sens de la communication et du travail en équipe.
- Dynamisme et bonne compréhension des outils informatiques.

Formation souhaitée :
- Maîtrise de gestion, DUT finances-comptabilité ou formation technique de niveau équivalent complétée par une pratique ou une formation complémentaire gestion de bon niveau.
- Première expérience de deux ans minimum appréciée.
- Rémunération suivant niveau et expérience.
- Réelles possibilités d'évolution au sein du groupe pour candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite au MONDE PUBLICITÉ sous nº 8099 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Une formidable opportunité

Dans le cadre de sa politique de diversification, un grand leader de l'immobilier d'entreprise crée une structure plus particulièrement axée sur les réimplantations de grandes entreprises ou la mise en valeur de leurs patrimoines immobiliers.

Le responsable de cette nouvelle structure recherche son **BRAS DROIT** qui l'assistera de façon constante dans son action relationnelle, et aura en particulier en charge la préparation et le suivi des dossiers ainsi que le montage financier des projets étudiés.

De formation supérieure (X, HEC, ESSEC...) vous avez 3 ou 4 ans d'expérience acquise à la Direction Financière d'une entreprise importante, dans un cabinet d'audit ou chez un promoteur immobilier.

Ce poste permettra à un homme ou une femme déterminé et régoureux d'intégrer d'emblée la Direction d'un groupe présentant de très importantes possibilités d'évolution.

Merci de nous adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence 1007 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

SUD-OUEST

Une Entreprise Industrielle (1000 pers.) recherche son

Chef du personnel

Rapportant au Directeur Général, il participe à l'élaboration d'une politique de personnel basée sur le Dialogue et la concertation, assure la gestion administrative du personnel (paye, déclarations légales...), et assiste le Directeur Général dans les instances paritaires (CE, DP, CHSCT...).
Homme de terrain et de communication, sensibilisé aux aspects économiques et financiers d'une Entreprise Industrielle, notre futur collaborateur peut être issu d'une fonction production ou administrative et financière, avec une sérieuse expérience de la gestion du personnel.

Si cette offre vous intéresse, merci d'écrire à notre Conseil, sous réf. P 014, 16 place Clémenceau 64000 PAU.

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

média-system

Syndicat professionnel

RECHERCHE

ASSISTANT (E)

Service Information/Documentation/Études

- Conviendrait à jeune diplômé (e) enseignement supérieur (Maîtrise de droit, Sciences économiques, ou équivalent).
- Sens organisation et communication, aptitude rédaction et synthèse.

Adresser candidature motivée, C.V., photo, prét. au MONDE PUBLICITÉ sous nº 8.117 - 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Société à vocation internationale, SUD DE LA FRANCE, recherche, pour son expansion, son DIRECTEUR DES VENTES – BOIS TROPICAUX.

Le candidat retenu percevra une rémunération motivante, fonction de sa valeur ; ses atouts seront :
- Expérience intense dans ce secteur ;
- Langues : français et anglais courants ;
- Références contrôlables ;
- Déplacements fréquents Europe et plus.

Travail agréable au sein d'une petite équipe de gagneurs.

Envoyer c.v. + photo + lettre manuscrite sous le nº 7 013 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.
Discrétion assurée.

Jeunes professionnels de talent, investissez votre compétence dans la nouvelle banque.

UN GRAND GROUPE A L'ESPRIT D'ENTREPRISE

3 millions de clients 28700 personnes 1850 agences.

S'investir dans les Banques Populaires, c'est accompagner le développement de la nouvelle banque : un challenge, que nous proposons à de jeunes professionnels.

Vous êtes décidé à gagner ? Nous vous offrons le droit à l'initiative sur des marchés d'avenir.
Vous êtes autonome ? Votre maturité professionnelle vous permettra d'évoluer, car aujourd'hui les métiers bancaires et financiers sont à la pointe des technologies nouvelles.

Valorisez votre compétence en misant sur des entreprises régionales à taille humaine qui favorisent l'épanouissement individuel.

De formation supérieure générale ou bancaire, vous avez une expérience réussie de 2 à 5 ans.
Lancez-vous dans un grand groupe, dont la clé du succès est la qualité des hommes.

Adressez votre dossier de candidature, lettre manuscrite + CV et photo, en précisant la ou les références choisies, à Rémi Chevalier, HOMMES ET STRUCTURES, Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131 avenue de Wagram 75847 Paris Cedex 17.

LIMOGES

La Banque Populaire du Centre, bien intégrée dans une région à fort capital économique.
- **Seconds d'agence** à Angoulême et Cognac : hommes de développement, vous avez le sens des relations humaines et publiques, une expérience réussie de second d'agence ou d'animateur commercial.
- **Attachés commerciaux** en Charente et Corrèze, vous développerez et gérerez votre portefeuille de clientèle (Bac + 2 et 1re expérience).
- **Spécialiste haut de bilan** pour la Direction des Crédits. Débutant : ESSEC, ESCAE, expertise comptable ou professionnel expérimenté en analyse d'entreprise en agence ou au siège.
- **Attachés de direction** : de formation universitaire ou ESCAE, vous évoluerez dans différentes fonctions du siège.

Réf. 1. LI

ST DENIS

La Banque Populaire de la région Nord de Paris est une entreprise de 870 personnes qui s'investit totalement dans sa région et bénéficie d'une forte implantation géographique.
Vos idées et vos projets seront accueillis avec beaucoup d'attention. Pour assurer notre développement nous recherchons pour nos agences :
- **Responsables portefeuille PME**
- **Responsables portefeuille entreprises individuelles**
- **Responsables portefeuille particuliers.**

Formation BAC + 2, BAC + 4, ESCAE, ITB en cours souhaité.
Vous avez une expérience réussie de plus de deux ans en exploitation. Nous vous proposons dans le court terme (1 à 2 ans) de prendre en charge un point de vente en région parisienne.

Réf. 1. SD

DIJON

Le développement commercial : mot d'ordre de la Banque Populaire de la Côte d'Or.
Nous souhaitons faire partager notre ambition et nos défis à deux personnalités de battants.
- **Chargé de clientèle entreprises** : possédant une expérience de 5 ans dans l'approche du risque et l'animation d'une équipe, il sera le collaborateur du directeur de notre agence principale.
- **Chargé de formation commerciale** : avec l'expérience de l'exploitation et de l'animation de formation, ouvert à l'innovation, homme ou femme de communication, vous avez le goût du travail en équipe, vous serez le collaborateur du responsable marketing communication.

Réf. 1. DI

TROYES

La Banque Populaire de Champagne, partie prenante de la vie économique de sa région est implantée dans 3 départements : Aube, Marne et Haute-Marne.
Elle s'appuie sur la motivation et le potentiel d'hommes ambitieux pour réaliser son développement.
Elle recherche un jeune diplômé **E.S.C. DESS** Banque et Finance, ou équivalent, bénéficiant d'une expérience professionnelle d'un an et désireux de s'investir dans des **fonctions commerciales.**
Parfaitement mobile, il prendra, après une formation complémentaire, un premier poste en agence lui permettant d'accéder à des responsabilités croissantes au sein du réseau.

Réf. 1. TR

média-system



UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

GEO Ça prima Femme Actuelle Télé Loisirs

PRISMA PRESSE, filiale française d'un groupe de communication de renom international est devenu en quelques années l'un des leaders de la presse magazine grâce à la réussite commerciale de ses titres et à ses méthodes de gestion. Nos atouts : un état d'esprit enthousiaste, un souci permanent de qualité et de rigueur.

Responsable formation/recrutement

Soucieux de valoriser ces atouts, nous cherchons à développer une gestion dynamique de notre personnel (350 personnes) basée sur une politique ambitieuse de formation et de communication.

Vos missions : élaborer et mettre en œuvre le plan de formation, initier et conduire des actions d'animation et d'information internes, participer activement au recrutement et au suivi des carrières, engager les études statistiques et mener à bien le bilan social.

Votre profil : Titulaire d'un diplôme supérieur, agé d'au moins 28 ans, vous justifiez d'une expérience complète de la fonction auprès d'une population cadre. Professionnel de la formation, votre aptitude à l'animation et au dialogue vous permettent également de vous imposer à tous les niveaux de la hiérarchie. Anglais ou allemand souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence R.F.R., en précisant votre salaire actuel à :
Dominique THUILLEZ, Directeur du Personnel - PRISMA PRESSE - 6 rue Daru - 75008 Paris

PRISMA PRESSE

(H/F) 40 ans +. Une Société de SERVICES vous propose un challenge pour 330 KF +

Nous sommes une importante Société de Services. Nous employons environ 700 personnes à Paris, siège et agences. Une restructuration profonde est en cours pour améliorer notre efficacité et notre nouvelle Direction Générale crée un poste de

Directeur des Services ORGANISATION, INFORMATIQUE,

Sous l'autorité du tandem DG + DGA, il sera le garant du système d'information de la société et il travaillera à définir une organisation plus efficace qui permette une meilleure productivité. Il animera en outre les services statistiques et contentieux et sera l'interface avec notre SSII.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant dépassé la quarantaine, diplômés d'études supérieures et ayant acquis au cours de leur vie professionnelle une expérience réussie d'organisation, si possible dans une société de services ou employant une main-d'œuvre nombreuse. Ils ont, bien entendu, une bonne connaissance en informatique et une bonne compréhension du droit.

Merci d'adresser CV et rémunération actuelle sous référence M/1119/A à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE

Cherchons chasseur sachant chasser !...

Jeune groupe informatique en plein développement filiale de deux banques, nous avons les moyens et l'ambition de réussir. Nous créons actuellement un Cabinet de Recrutement et souhaitons en confier progressivement la responsabilité à un jeune DIRECTEUR ASSOCIÉ.

Vous avez 2 à 5 ans d'expérience du recrutement acquise en Cabinet ou grande entreprise, de préférence dans le domaine informatique. Un bon sens psychologique, le goût du développement commercial, de bonnes qualités de communication pour développer votre centre de profit au sein d'un groupe en pleine expansion : ce sont les qualités que nous attendons de l'homme ou de la femme qui deviendra notre partenaire.

Merci de prendre contact avec M. Gauthier, 3 allée d'Orléans, 92200 Neuilly.



MADISEARCH
GROUPE MADITECH

CURRICULUM

ingénieur grande école

REGION PARISIENNE

Vous avez une formation Mines, ENSAM..., vous avez choisi l'option Matériaux. Peut-être avez-vous déjà valorisé vos études par une première expérience de recherche acquise lors de la préparation d'un DEA ou d'une thèse dans le domaine du comportement mécanique des matériaux métalliques.
Vos connaissances en mécanismes d'endommagement par fatigue seraient un plus.

Vous serez intégré au sein d'une équipe dynamique et aurez à votre disposition des moyens d'investigation importants pour mener à bien des travaux de recherche appliquée dans le domaine de la fatigue des matériaux et des structures, qui vous amèneront à collaborer avec d'autres équipes tant universitaires qu'industrielles.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions en précisant la référence 505 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

CONSULTANT EN RECRUTEMENT

DESIREUX DE SE DEVELOPPER DANS UN GROUPE DE PREMIER PLAN...
C'EST A VOUS QUE CETTE ANNONCE S'ADRESSE !

Société de conseil en gestion des ressources humaines, filiale d'UNILOG une des premières SSII (600 pers., 230 MF), nos activités (recrutement, audit, formation) se développent et nous conduisent à étoffer notre effectif. Nous recherchons un collaborateur de formation économique supérieure (ESC, IEP, ...) ayant acquis une expérience de recrutement d'au moins 3 ans comme conseil ou en entreprise, dans des secteurs de pointe (électronique, high tech, informatique, ...). Nous lui proposons de valoriser son activité de sélection au sein de notre équipe : responsable d'un portefeuille de clients qu'il aura à développer et à gérer, il assurera lui-même la réalisation complète de ses missions. Nos ambitions sont élevées et nos techniques sophistiquées. Aussi souhaitons-nous intégrer un consultant de fort potentiel, autonome par la maîtrise de son métier, dynamique... et capable de grandir avec nous. Si cette proposition vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre man., CV, photo) sous référence 2010 M à notre Conseil.

UNILOG Ethnos — 9, rue Alfred de Vigny 75008 PARIS
Membre de SYNTEC Informatique

DESSEIN

SOCIÉTÉ ÉTUDES ET RECHERCHES
BANLIEUE LYON
embauche

JEUNE INGÉNIEUR D'ESSAIS

Formation et expérience souhaitées :
- Mécanique des Fluides ;
- phénomènes instationnaires ;
- Traitement du Signal

Réponse + C.V. à adresser au MONDE PUBLICITÉ sous n° 8.111
5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

DIRECTEUR DES ETUDES

Grande Ecole — 300 000

L'institution : Ecole de management de 2è et 3è cycle. 700 étudiants. Ville universitaire de province.

Le poste : le pivot de la fonction enseignante dans ses aspects budgétaires, relationnels et pédagogiques.

Le but : dans une phase d'évolution rapide de l'école, il est le coordinateur permanent, le gardien des procédures et le gestionnaire de l'innovation.

Celui que nous cherchons : ingénieur ou universitaire de niveau doctoral, ayant dirigé des projets pédagogiques en France ou à l'étranger (création d'enseignements, transferts de technologies), avec une ouverture internationale... et pas ennemi de la vie en province.

Merci de signaler votre intérêt à Alain SARTON sous réf. 758

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES IARD

offre une opportunité de carrière à un très bon

gestionnaire de sinistres

en lui proposant de devenir

chef de groupe H/F
sinistres RC et contentieux
Poste basé à PARIS

Avec une équipe de 4 rédacteurs, il interviendra sur des dossiers sinistres complexes et/ou à forte valeur. En relais et en appui à nos délégations régionales, il pourra traiter l'ensemble des aspects juridiques, techniques et économiques relatifs à un dossier.

Outre son expérience, le candidat recherché aura : • une formation juridique supérieure • une excellente expression écrite et orale • de réelles capacités d'animation • un sens relationnel développé • des aptitudes décisionnelles • un esprit d'équipe • une mentalité d'entreprise.

Si cette proposition vous intéresse, adressez lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions à notre Conseil sous réf. CGM.1.

ceforpe — marc forget et associés
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

HOBART

LA référence mondiale
-qualité, technologie, gamme-
pour l'équipement professionnel de cuisine

L'APRES-VENTE, UNE AFFAIRE DE GESTIONNAIRE

L'après-vente : des techniques électromécaniques et électroniques au service absolu de la clientèle. Mais aussi une source de profit apportée avant tout par les hommes.

Dans notre Direction régionale parisienne vous gérez et organisez 40 techniciens et 27 000 KF : pour que chacun dépasse sa technique vers la rentabilité de son secteur, aidé par une équipe centrale, des moyens informatiques, facturation, magasin, gestion des appels.

Une véritable affaire de spécialiste que vous développerez comme un patron et comme votre carrière.

Envoyez votre dossier à Cie HOBART - DRT
39, rue Cambon - 75021 PARIS Cedex 01.

Pierre Lichau

Banque Privée de dépôts (500 personnes) filiale d'un groupe financier puissant recherche pour son réseau

Directeurs d'agence
St-Etienne - Nancy

Exploitants entreprises
sur Paris et la France entière

Si vous êtes titulaire d'une formation supérieure solide (ESC, BAC + 4, ITB), si votre expérience dans le poste témoigne de vos aptitudes commerciales et de votre sens du risque, vous pouvez sans délai participer à notre développement.

Ces postes offrent de réelles perspectives d'évolution pour des commerciaux percutants possédant une excellente maîtrise de l'analyse financière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, s/réf. 4392/LM, en précisant le poste et la localisation choisie à

MEDIA PA — 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

Sup de Co ou équivalent un second départ dès maintenant

Vous avez déjà débuté votre carrière professionnelle et vous souhaitez l'orienter vers une direction plus en rapport avec votre formation et votre ambition.
Un groupe bancaire d'implantation nationale - 80 agences - spécialisé dans le financement aux particuliers et aux entreprises, vous propose dès maintenant une formation adaptée débouchant rapidement sur des responsabilités commerciales au niveau direction d'agence. Votre personnalité et votre mobilité seront les éléments déterminants de votre évolution.
Postes à pourvoir en région parisienne et en province.
Envoyer CV, photo et salaire actuel, sous référence 10191, à : Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

média system

Importante société de promotion immobilière

Filiale d'un groupe leader

recherche

UN ADJOINT POUR LA GESTION DE GRANDS PROJETS

- Formation supérieure exigée.
- Première expérience souhaitée.
- Capacité d'adaptation à des tâches diverses (administratives, juridiques, financières et techniques).

Poste à pourvoir en région parisienne.

Transmettre C.V. et prétentions sous n° 8101 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Vous souhaitez devenir un Spécialiste Corrosion.

Vous êtes

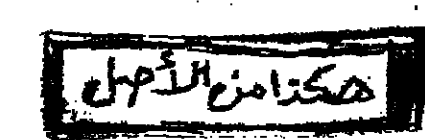
INGENIEUR GRANDE ECOLE (ENSEEG) ou/et universitaire de haut niveau (doctorat)

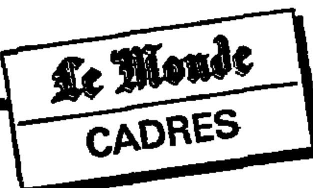
Vous avez :
- une formation métallurgiste/matériaux,
- des connaissances en corrosion alliées à des compétences en électrochimie (des notions en analyses des surfaces seraient un plus).

Nous vous proposons :
- de nous rejoindre pour participer aux études fondamentales sur la corrosion des produits revêtus utilisés en particulier dans l'industrie automobile.
- de vous intégrer dans une équipe de recherche performante dans un environnement scientifique de haut niveau où nous vous chargerons plus particulièrement de la mise au point et de l'application de méthodes électrochimiques pour étudier les mécanismes de dégradation de ces produits.

Bien sûr vous aimez la recherche !
Nous vous attendons dans un cadre agréable en proche Banlieue de Paris.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez c.v., photo et prétentions sous référence 3497 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.







Banque Franco-Allemande

Deutsch-Französische Bank

affiliée au groupe WestLB

Filiale française de l'un des plus importants groupes bancaires et financiers ouest-allemands, nous avons été la première banque à capitaux allemands à s'implanter en France.

Notre développement rapide nous conduit à rechercher, pour notre Direction des Marchés (Affaires Commerciales):

UN RESPONSABLE (H/F)

des relations "grandes entreprises françaises, investisseurs institutionnels, banques".

Cadre de haut niveau, il possède une expérience approfondie de ces marchés, en particulier dans le domaine du placement de produits financiers et de trésorerie.

Sous l'autorité du Directeur des Affaires Commerciales, il coordonne l'action des Responsables affectés à ces clientèles. Il doit contribuer personnellement à l'accroissement de ce fonds de commerce.

Il pratique couramment l'Anglais (et si possible l'Allemand.)

UN RESPONSABLE (H/F)

des relations bancaires

Cadre confirmé, il connaît bien le secteur des banques françaises et internationles.

Il gère et développe le réseau de nos correspondants bancaires, en liaison avec les différents responsables de produits (Trésorerie, Marché Financier, etc...). Il contribue également au développement de nos activités commerciales avec les partenaires bancaires : développement d'une capacité de placement, syndications de crédits, etc...

Disponible pour des déplacements fréquents en France et à l'Etranger, il pratique couramment l'Anglais et si possible l'Allemand.

DEUX RESPONSABLES COMMERCIAUX "JUNIORS"

Diplômés de l'enseignement supérieur, possédant courte expérience de l'exploitation bancaire, ils viennent seconder nos Responsables Commerciaux chargés des relations avec les filiales françaises d'entreprises allemandes.

Ils ont à la fois du goût pour les contacts commerciaux et des aptitudes marqueés pour le suivi de dossiers techniques.

Evolution possible pour des éléments de valeur vers des responsabilités élargies en matière commerciale ou de produit / gestion.

Allemand courant indispensable.

Nous recherchons par ailleurs

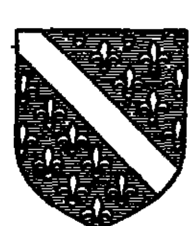
UN INSPECTEUR CONFIRMÉ (H/F)

Disposant de solides connaissances en informatique. Il aura pour mission au sein du département inspection d'assurer tous les contrôles liés à notre environnement informatique.

En collaboration avec le département organisation il participera à l'élaboration d'un nouveau schéma directeur.

Anglais et / ou Allemand souhaités.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant le poste choisi à:
Monsieur B. LOYSON – Directeur – 6 rue Lamennais – 75008 PARIS
Discrétion garantie



LE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

recrute

6 CADRES de CATÉGORIE A par VOIE de DÉTACHEMENT

Chargé du suivi de l'informatisation des services départementaux :

Ce cadre mettra en œuvre les projets inscrits au schéma directeur informatique en cours d'élaboration. Ingénieur ou cadre administratif, il devra assurer la responsabilité de la création et de la maintenance des applications automatisées. Il devra posséder une bonne maîtrise des connaissances actuelles et des possibilités futures dans le domaine de l'informatique, de la bureautique et de la télématique.

Chargé du contrôle de gestion :

Connaissant parfaitement les comptabilités M.11, M.12 et M.51, il quantifiera et qualifiera les modes de gestion des missions ou compétences départementales sous l'autorité directe du directeur général des services départementaux.

Chargé du suivi administratif des dossiers départementaux avec les services régionaux :

Maîtrisant les récentes modifications de l'organisation des structures et compétences régionale et départementale, il aura la responsabilité de l'analyse administrative, financière et économique des décisions régionales et d'organiser leur suivi au niveau départemental.

Chargé des relations avec les communes :

Au sein du bureau de la programmation du service des affaires financières, il devra gérer la politique administrative de coopération avec les communes, promouvoir un service conseil d'ordre juridique et administratif des maires du département. La pratique des mécanismes administratifs des communes, celle des banques de données juridiques et enfin de la télématique seront essentiellement recherchées.

Chargé des études juridiques et des problèmes de contentieux :

Connaissant parfaitement le régime juridique des actes administratifs départementaux, il sera chargé d'une mission de conseil auprès des services et de l'élaboration des mémoires contentieux généraux liés aux divers aspects des compétences départementales.

Chargé du contentieux de l'aide sociale :

Maîtrisant le droit civil, celui de l'aide sociale et de la sécurité sociale, il assurera au sein du service des actions sociales et de santé la défense juridique des intérêts financiers du département en cette seule matière.

⁂

Les candidats intéressés devront se prévaloir de connaissances et d'expériences dans le monde des collectivités territoriales et se caractériser par leur sens du dynamisme, de la rigueur et de la disponibilité.

⁂

Adresser candidature avec c.v. et photo
à
Monsieur le Président du Conseil Général de l'Allier
Hôtel du Département
Cours Jean-Jaurès
B.P.313
03016 MOULINS CEDEX.

(Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au : 70-46-14-32, poste 565).

Le département de la Martinique

recrute sur titres ou par voie de détachement

UN AGENT

qui sera chargé de restructurer, de diriger et d'animer son Centre Informatique.

Le profil général du candidat souhaité est le suivant :

- **INGÉNIEUR INFORMATIQUE**
  de haut niveau ayant 5 ou 10 années d'expérience des grands centres informatiques impliquant la gestion d'un service et ayant une connaissance approfondie du matériel CII Honeywell-Bull
  DPS 64 - DPS 7 - DPS 6.
- **INGÉNIEUR SYSTÈME**
  ou personne ayant une solide connaissance du système d'exploitation du matériel.
  Une bonne connaissance sur matériel IBM sera également appréciée.

Le candidat devra en outre avoir le sens du dialogue et du contact avec les utilisateurs et faire preuve d'autorité et de fermeté au sein du Service Informatique.

Le poste est immédiatement disponible.

Le salaire offert est celui d'un Directeur de la Fonction Publique Territoriale (I.B. : 701/920) et tiendra compte des références du candidat.

Les personnes intéressées devront adresser leur candidature au :

Président du Conseil Général de la Martinique
Service du Personnel - B.P. 679,
97262 FORT-DE-FRANCE CEDEX.

Sté des encres Brancher

160 PERSONNES
CRÉE LE POSTE DE

DIRECTEUR DE LABORATOIRES

Diplômé(e), 40 ans, méthode, autorité, sens du travail en équipe.

Expérience confirmée dans l'industrie.

Adresser c.v. à Madame STEIN
secrétariat de M. Olivier BRANCHER
SOCIÉTÉ DES ENCRES BRANCHER
zone d'emplois
3 et 5, rue Paul-Dautier
78143 VÉLIZY Cedex.
Tél. : 39-46-00-10.

Jeunes professionnels de talent, investissez votre compétence dans la nouvelle banque.

UN GRAND GROUPE A L'ESPRIT D'ENTREPRISE

3 millions de clients
28700 personnes
1850 agences.

S'investir dans les Banques Populaires, c'est accompagner le développement de la nouvelle banque : un challenge, que nous proposons à de jeunes professionnels.

Vous êtes décidé à gagner ? Nous vous offrons le droit à l'initiative sur des marchés d'avenir.

Vous êtes autonome ? Votre maturité professionnelle vous permettra d'évoluer, car aujourd'hui les métiers bancaires et financiers sont à la pointe des technologies nouvelles.

Valorisez votre compétence en misant sur des entreprises régionales à taille humaine qui favorisent l'épanouissement individuel.

De formation supérieure générale ou bancaire, vous avez une expérience réussie de 2 à 5 ans.

Lancez-vous dans un grand groupe, dont la clé du succès est la qualité des hommes.

Adressez votre dossier de candidature, lettre manuscrite + CV et photo, en précisant la ou les références choisies, à Rémi Chevalier, HOMMES ET STRUCTURES, Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131 avenue de Wagram 75847 Paris Cedex 17.

MONTLUÇON

Dans une région qui bouge, à la Banque Populaire de l'Allier et de Roanne, optez dès maintenant pour des responsabilités.

Diplômes : Sc Po - Sc Eco - Droit - Ecole de Commerce.

- **Chef d'unité de vente** : vous aurez dans un premier temps à gérer et à développer avec vigueur l'une de nos agences, dans le cadre du plan d'action commercial de la banque.
- **Collaborateur Contrôle de Gestion** : votre mission consistera à développer les outils de gestion de la banque à l'aide d'une informatique performante.
- **Gestionnaire de crédits** : vous aurez à gérer avec des pouvoirs de décision des crédits importants suivant des méthodes modernes, dans le cadre de la politique d'engagements.
- **Collaborateur d'audit interne** : votre rôle consistera à introduire de nouvelles méthodes d'audit au sein de la banque, dans le cadre de la politique de qualité.
- **Adjoint au Directeur du Personnel** : votre première expérience et vos aptitudes peuvent vous permettre d'évoluer vite vers des responsabilités importantes. Réf. 1. ML

VERSAILLES

Un **parcours gagnant** dans une structure particulièrement favorable.

La Banque Populaire de la Région Ouest de Paris (CA 800 milliards de F ; actifs gérés 10 milliards ; 200 000 clients) mettra votre énergie à contribution en vous confiant, selon votre profil et vos aspirations :

- **la gestion et le développement** de comptes d'entreprises,
- **la gestion de patrimoine** et le développement d'une **clientèle** privée,
- des **responsabilités d'encadrement** dans une unité d'exploitation.

Diplômé d'une école de commerce ou titulaire d'un DESS, Banque et Finance, 3 à 5 ans d'expérience bancaire, vous percevrez une rémunération motivante (cl. IV ou V). Réf. 1. VE

ST ETIENNE

Le succès de la Banque Populaire de la Loire (12 % de part du marché régional) est dû à une politique de prise de responsabilité croissante qui vous donnera les moyens de réussir une carrière motivante.

Pour développer l'efficience de nos services clients, nous recherchons

- **Un commercial produits financiers** : pour commercialiser des produits Assurance, Retraite et animer le réseau dans la vente de produits financiers, expérience minimum de 2 ans.
- **Deux exploitants d'agence** : bons gestionnaires de clientèle avec une vocation de patron à terme.
- **Contrôleur de gestion** : chargé d'assurer le développement d'un service en expansion, possédant une expérience de 2 à 3 ans dans le secteur bancaire ou industriel. Réf. 1 SE

BESANÇON

Dans une région qui a le goût d'entreprendre, la Banque Populaire de Franche-Comté est une banque régionale importante, à l'efficacité commerciale réputée, bénéficiant d'une très forte implantation. Solidement structurée, elle offre pour de jeunes banquiers d'intéressantes perspectives de carrière.

Elle recherche pour Besançon :

- **Responsable marketing** : expérience bancaire de 3 à 5 ans, études supérieures orientées vers la fonction marketing.
- **Conseiller en entreprises** en assistance au réseau : spécialiste crédits-placements pour entreprises, de 3 à 5 ans d'expérience bancaire en exploitation, formation supérieure,
- **Adjoint au contrôleur de gestion** : expérience bancaire de 3 à 5 ans, formation supérieure option contrôle de gestion. Réf. 1. BE

Banque Populaire

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

media-system



UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES IARD

propose à un

cadre sinistres

d'assister et d'auditer
ses délégations régionales
poste basé à PARIS
avec des fréquents déplacements

Dans le cadre des règles de gestion des sinistres et des procédures d'organisation, il devra :
– analyser les modes de gestion des sinistres – détecter les lacunes
– proposer, faire accepter et mettre en œuvre les mesures correctives et de progrès.

Le candidat recherché aura : ● une formation supérieure ● une expérience concrète et polyvalente dans la gestion des sinistres ● un grand sens relationnel ● de réelles capacités persuasives alliées à un ascendant naturel ● de la logique ● des qualités d'analyse et de synthèse ● de la finesse ● de la curiosité intellectuelle et du flair ● une grande maîtrise de soi.

Si cette proposition vous intéresse, adressez lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions à notre Conseil sous réf. CSM.1.



ceforpe-marc forget et associés.
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

RESPONSABLE DE RECRUTEMENT INTERNE

(Psycho-prat, DESS Psychologie, Ingénieur informaticien)

POUR SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE

en forte progression (filiale d'un groupe européen de premier plan)

Avec l'aide d'un jeune assistant, il ou elle aura pour mission d'assurer l'ensemble des opérations de recrutement externes (80 % d'ingénieurs) depuis la définition de fonction jusqu'à la négociation des contrats.

Une expérience similaire de 3-5 ans minimum est indispensable pour maîtriser ces responsabilités, faire face à la progression de cette Société et pouvoir prendre à terme des responsabilités plus étendues au sein du groupe.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne (15 minutes en RER du centre de Paris).

Envoyez votre candidature à
MEDIA-CONSEIL 30, rue Godot de Mauroy – 75009 Paris
qui transmettra sous référence 1069.

Responsable des relations avec les producteurs de lait

2 200 personnes, 11 usines, 4 milliards de C.A. : nous sommes aujourd'hui l'un des plus importants groupes industriels français dans l'Agro-alimentaire. A la base de notre succès : des outils performants, de solides structures certes, mais *aussi un dialogue permanent avec les producteurs.*

Ce dernier point est essentiel. Votre mission sera donc de poursuivre l'action de symbiose déjà menée, en développant des relations régulières et de grande qualité, au niveau de la société mère. De plus, intégré à notre équipe cadre, vous dirigerez et animerez des équipes de techniciens, des réunions de producteurs et de groupements. L'ensemble de vos actions vous permettra d'améliorer tant la qualité du produit lait que les coûts de production, à la base.

Présent très souvent sur le terrain pour observer, analyser, négocier, vous prouverez vos qualités d'homme concret, clair et très à l'aise dans les contacts.

Si, comme nous le souhaitons, vous êtes **Ingénieur Agronome ou de formation équivalente,** et possédez une expérience d'au moins 5 ans de relations (négociation, animation, conseil) avec les agriculteurs, cette fonction vous conviendra et... vous passionnera.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite en indiquant votre salaire actuel à GROUPE BRIDEL - Direction du Personnel - B.P. 5, 35240 RETIERS.

(Organisation et Publicité)



Les bonnes carrières ont un nom

Emile Bridel

CICOM

Centre d'Ingenierie de la Communication : un pôle d'expertise.

Pour faire face aux développements des technologies de la communication d'entreprise, l'Institut TELESYSTEMES a créé le CICOM, Centre d'Ingénierie de la Communication qui propose un Programme de haut niveau en informatique et systèmes de communication.
Pour de grandes entreprises, l'Institut TÉLÉSYSTÈMES sélectionne:

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
DÉBUTANTS TOUTE OPTION : X, SUPÉLEC, MINES, CENTRALE...
OU UNIVERSITAIRES ÉQUIVALENTS : Maîtrise, DESS, DEA.

Ce Programme intensif de 7 mois prépare aux fonctions d'Ingénieur-Communication, soit comme ARCHITECTE RÉSEAUX, soit comme INGÉNIEUR CONCEPTEUR.
La formation est intégralement financée par l'État dans le cadre des contrats de *qualification et rémunérée.*

●

Envoyez votre curriculum vitae ou téléphonez à
l'Institut TÉLÉSYSTÈMES
83/85, Bd Vincent-Auriol 75013 PARIS – Tél. (1) 45.84.13.20.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LEADER DOMAINE BIOMÉDICAL

recherche

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

- Le candidat sera diplômé d'une grande école (*E.C.P., A.M., I.D.N. ou équivalent*) et aura une expérience de 2 à 5 ans en électronique industrielle. Il sera chargé de la création du département AUTOMATES BIOMÉDICAUX.
- Sa première mission sera de constituer sa structure.
- Au contact de la Direction Générale, il participera à la définition des futurs produits au sein d'une équipe dynamique.
- Il parlera couramment l'Anglais.
- Le poste est à pourvoir en banlieue Ouest.

Envoyer lettre + C.V. + photo + prétentions à : n° M 12922 - BLEU - 17, rue Lebel - 94307 VINCENNES qui transmettra.

Groupe de société exerçant son activité dans le domaine immobilier

recherche

CHEF COMPTABLE

Il(elle) a environ 30 ans, une formation supérieure et est titulaire du DECS.
Il(elle) devra faire preuve de réelles compétences techniques (*comptabilité, informatique, organisation*) et de qualités d'animateur. Rigueur et initiative seront des atouts pour faire évoluer le poste.

ASSISTANCE DE DIRECTION

Elle assurera le secrétariat du directeur du département. Elle devra également tenir les tableaux de bord de la société et préparer les conseils d'administration.
Outre la *qualification professionnelle* évidente, ce poste nécessite un sens développé des contacts humains.

Merci de transmettre votre dossier de candidature avec photo et prétentions sous le n° 8 116
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, Paris-7e.

Dans le cadre de son expansion, une société d'envergure internationale spécialisée en transports nationaux et internationaux, recrute

DIRECTEURS D'AGENCE

capables d'assumer la responsabilité de leur centre de profit.
Dépendant directement de la direction générale, ils maîtrisent l'ensemble des problèmes de leur agence dont ils sont les véritables responsables.
Formation supérieure et expérience dans fonction similaire souhaitées.
*Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions annuelles s/réf. **11894** à **PIERRE LICHAU S.A.** - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.*

A la suite d'un départ en retraite
NOTRE IMPRIMERIE OFFSET
(150 personnes) recherche

son DIRECTEUR D'USINE

300.000 F

Plus proche collaborateur du PDG, il aura la *responsabilité totale de la production,* du personnel, et il participera directement à l'*évolution technologique en cours.* Anglais et qualités de manager sont indispensables.

Ce recrutement urgent a été confié à
C. POPESCO 124, Bd. de la République
92210 SAINT-CLOUD, qui transmettra.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Région Picardie

RECRUTE

DIRECTEUR DE L'AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT

Service chargé de mettre en œuvre la politique économique de la Région.

- Le candidat est familier des problèmes d'entreprise, de formation supérieure (gestion ou scientifique), et d'une expérience confirmée dans une structure voisine.
- A *40* ans minimum, il lui appartient d'animer une équipe dynamique. Disponible, d'esprit ouvert et doté d'un sens aigu du contact, il assure les relations avec les Elus et les acteurs économiques régionaux.
- Poste à pourvoir le 17 NOVEMBRE 1986.

Adr. candidature manuscrite, c.v. détaillé et prétent. à :
Monsieur le Directeur Général des Services
RÉGION PICARDIE
11, mail Albert-Ier, 8000 AMIENS.
Avant le 31 OCTOBRE 1986 impérativement.

SYGRAL — **PRODUCTIQUE GENIE LOGICIEL**

Jeune société cherche

1 ingénieur technico-commercial
3 ingénieurs-concepteurs

Débutants ou ayant une première expérience en Automatisme Industriel.

Ambitieux, créatifs et dynamiques, adressez vos dossiers de candidature à
SYGRAL
ZA de Courtabœuf, 4, av. de Québec 91940 Les Ulis

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

CREFORM CREFORM CREFORM

SOCIETE DE CONSEIL, recherche

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

- Pour son activité d'**INGENIERIE INFORMATIQUE** *(réf.8617 JT)*
- Pour son activité de **CONSEIL EN RECRUTEMENT** et en **RELATIONS HUMAINES** *(réf.8618 CM)*

De préférence diplômés d'une **ECOLE DE COMMERCE** ou d'**INGENIEURS,** ils auront nécessairement acquis une expérience commerciale à *haut niveau.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en n'oubliant pas de mentionner la référence choisie à notre Conseil ***CREFORM***
34, Boulevard Haussmann - 75009 PARIS.

CREFORM CREFORM CREFORM

Sélection du Reader's Digest

RECHERCHE

pour son Service MARKETING

STATISTICIEN(NE)

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur : Maîtrise / DESS économétrie, statistiques ou équivalent.

Au sein de l'équipe Etudes et Recherche Marketing il (elle) sera chargé(e) :

. d'optimiser l'utilisation du fichier client pour les opérations de mailing.
. de contrôler, en liaison avec les Chefs de Produit et l'équipe informatique le déroulement de ces opérations.
. de proposer des *innovations pour améliorer* les techniques actuelles.

Le (la) candidat(e) doit être familiarisé(e) avec l'utilisation de la micro informatique (IBM PC). Anglais parlé.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite à SELECTION DU READER'S DIGEST - Direction des Relations Humaines - 1 à 7, avenue Louis Pasteur 92220 BAGNEUX.

HAVAS CONTACT

Notre Division Aérospatial figure parmi les premiers équipementiers aéronautiques en France.

Avec 1300 personnes, elle représente un potentiel de recherche et d'innovation de tout premier ordre.

Elle recrute son :

responsable assurance qualité microélectronique

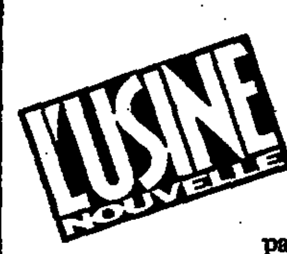
Il dirige une équipe d'une dizaine d'ingénieurs et techniciens chargés, chacun dans leur spécialités, d'animer et de construire la qualité des *produits conçus et réalisés par le département microélectronique.*

Ce poste dynamique s'adresse à un ingénieur ayant 5 à 8 ans d'expérience, rompu aux techniques de l'électronique.

Il possède le sens de la rigueur et une forte aptitude à la communication pour mener à bien sa mission riche en contacts et d'un haut niveau technique.

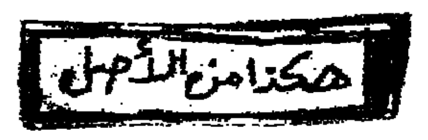
Crouzet

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence DAS/AQM au responsable du recrutement, CROUZET, 25 rue Jules *Védrines, 26027 Valence cédex.*



Chef de publicité

L'USINE NOUVELLE présente plus de 2 000 pages de publicité d'offres d'emploi par an à 320 000 lecteurs décisionnaires dans les entreprises industrielles. Pour participer au développement d'un chiffre d'affaires global de plus de 80 millions de francs, la direction des annonces classées recherche un jeune cadre commercial - chef de publicité. Basé au *départ* à Paris, *il* sera responsable à part entière de la gestion de son activité comprenant prospection, négociation et suivi des *entreprises,* des cabinets de recrutement et des agences de la province. Le candidat doit justifier *d'un bon niveau de formation* de type Ecole Supérieure de Commerce et, si possible, d'une première expérience professionnelle de la vente de services à ce type de clientèle. Le niveau de rémunération offert pour ce poste est évolutif et motivant dès le départ.
Ecrire à G. MARECAUX, Directeur des annonces classées - USINE NOUVELLE - 59, rue du Rocher - 75008 PARIS.





Directeur de succursale

Banque - 330.000 F +

Lyon - Une banque à taille humaine, spécialisée dans le crédit immobilier - crédits promoteurs, crédits acquéreurs - recherche un directeur de succursale. Basé à Lyon et placé sous l'autorité immédiate du directeur de l'exploitation au siège, il aura la responsabilité complète de cette succursale et de son agence rattachée (plus de 20 personnes au total). Gestionnaire d'un centre de profit, il disposera d'une réelle autonomie en termes de stratégie commerciale pour développer son portefeuille de clientèle (promoteurs, lotisseurs, marchands de biens, correspondants, acquéreurs de logements...). Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire confirmé, âgé de 35 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et ayant une réelle expérience dans le domaine du crédit immobilier et l'animation d'équipes. La rémunération de l'ordre de 330.000 francs pourra être supérieure si le calibre du candidat retenu le justifie. Les entretiens préliminaires auront lieu soit à Lyon, soit à Paris. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9195M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Secrétaire général

Cette entreprise de sous-traitance mécanique du centre de la France, connaît un développement exceptionnel. Son chiffre d'affaires est passé de 20 millions de francs en 1979 à 150 millions de francs en 1985 et dans le même temps l'effectif est passé de 80 à 360 personnes. Cette réussite est due à l'engagement des dirigeants et à l'enthousiasme et à la jeunesse (moyenne d'âge 27 ans) du personnel. Cela se traduit par des investissements considérables et un outil industriel à la pointe de la technologie. Dans le cadre de ce développement, elle recherche un secrétaire général. Rattaché au président-directeur général et membre du comité de direction, il animera l'ensemble des services fonctionnels (finance-comptabilité, informatique, personnel). Sa mission sera d'améliorer les performances financières, de créer et de faire vivre des outils permettant d'analyser et de suivre de manière fine la rentabilité des différents secteurs de l'entreprise. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce et disposant d'une expérience réussie comme directeur administratif et financier ou contrôleur de gestion. Véritable entrepreneur, il a le désir de s'associer au développement d'une entreprise. D'ailleurs, à terme, une participation au capital est envisagée. Le poste est basé dans une région agréable du centre de la France. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/S 8122M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable formation

Banque - 250/300.000 F

Une banque réputée en région parisienne et membre d'un groupe bancaire de premier plan, recherche son responsable de la formation. Intégré dans le département du personnel, il définira une politique globale de formation (plan d'action) en collaboration avec les directeurs des différents départements de la banque, vis-à-vis desquels il jouera le rôle de consultant interne. Il sera responsable de la coordination des stages, des relations avec les intervenants (internes ou externes) en les aidant à mettre en place une méthodologie spécifique et concevra des outils capables de mesurer les résultats des stages (formation par objectifs). Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire confirmé, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure ou justifiant d'un niveau équivalent, et ayant une expérience réussie dans le domaine de la formation, du personnel, de l'organisation, ou du marketing. Le candidat devra posséder un fort potentiel lui permettant à terme de prendre en charge la direction du personnel. La rémunération, de l'ordre de 250.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9194M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Second d'agence

Banque - 200/220.000 F

Toulouse - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, et filiale d'un groupe bancaire international, recherche un second d'agence pour son futur point de vente de Toulouse. Il participera à la création de l'agence, assisté d'une équipe de 6 personnes, et sera plus spécialement chargé des relations avec la clientèle PME/PMI dont il devra activement développer le portefeuille. Il bénéficiera en outre de l'assistance technique des spécialistes de l'agence régionale de Bordeaux. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire âgé de 30 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, et ayant une expérience d'au moins trois ans de la clientèle PME/PMI. Il s'adresse soit à un directeur de petite agence, soit à un adjoint, soit à un exploitant qui souhaite évoluer. La rémunération de l'ordre de 200/220.000 francs sera fonction de l'expérience. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9193L. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Contrôleur de gestion junior

Chargé d'études - 160.000 F +

Provence - Un puissant groupe agro-alimentaire recherche un jeune cadre de gestion/chargé d'études pour l'élaboration de budgets annuels et de statistiques. Sous l'autorité du responsable du service et en collaboration avec une équipe de cinq personnes, sa mission sera de participer à la définition du plan et à l'élaboration des budgets annuels des différents départements, de suivre et de contrôler les engagements budgétaires. Ce poste s'adresse à un jeune HEC, ESSEC, Sup de Co + DECS ou équivalent, possédant, si possible, une expérience similaire. La connaissance d'outils de gestion sur micro (lotus, Dbase III,...) constituera un sérieux atout. Ce poste doit permettre à un candidat de fort potentiel, acceptant la mobilité, un développement de carrière dans un groupe de renommée mondiale. Ecrire F. TERRIN en précisant la référence A/X 5007M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

4, rue de Lacepède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Conseil en recrutement

Lille - La direction régionale Nord de PA Conseil en recrutement, numéro un incontesté du recrutement en Europe, filiale du groupe PA (2300 personnes dans le monde, 77 bureaux dans 22 pays) est implantée à Croix depuis 1972. Elle a mené à ce jour plus de 1000 recherches de cadres et dirigeants pour des entreprises de la région aussi diverses par leur activité que par la taille. Elle souhaite intégrer un jeune consultant qui, après une période de formation, prendra en charge de manière autonome des missions de recherche de cadres en utilisant les techniques d'approche appropriées (annonces, recherche directe...). Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur désireux, après une première expérience d'au moins deux ans en cabinet ou en entreprise, de valoriser son acquis au sein d'une équipe performante en bénéficiant de l'environnement national et international de PA. Une bonne connaissance du tissu économique et industriel régional constituerait un atout sérieux, la pratique de l'anglais est souhaitée. La rémunération annuelle sera négociée en fonction des compétences. Ecrire en précisant la référence A/062CM. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. 20.72.52.25

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Le Monde CADRES

Caisse Nationale d'Assurances Maladie des Travailleurs non salariés
RECRUTE
CADRE H/F
Chargé de la formation du personnel

Il est demandé un niveau d'études supérieures, ou expérience professionnelle équivalente ; une première expérience de l'animation

Adresser lettre manus. + C.V. et prétentions à L.T.A. Antenne St-Lazare, 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, ss réf. 1.065, qui transmettra.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
recherche
pour renforcer son équipe micro-informatique

UN INGÉNIEUR

5 ans d'expérience minimum de bureau d'études en entreprise de construction métallique
Connaissance devis et fabrication. Bonne pratique de la micro-informatique (IBM-PC et compatibles)

pr développement, mise en place et maintenance de logiciels de calcul de structures DAO-CAO, gestion, fabrication, devis

Poste à pourvoir à :
ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE (78)
RER - ligne B

Env. C.V. + lettre manuscrite à
CTICM-Service du Personnel
Domaine de Saint-Paul
BP 1 - 78470
ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS
QUARTIER LA DÉFENSE

recherche pour élaboration des budgets

ASSISTANT ADMINISTRATIF

Niv. BTS Gestion ou équival.
Not. informatiques souhaitées

Adr. C.V. et prétentions sous nº 23.028, réf. à porter sur enveloppe à
LA PUBLICITÉ FRANÇAISE
23, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

Fédération des centres sociaux des Pyrénées-Atlantiques recrute

UN DÉLÉGUÉ POLYVALENT DÉPARTEMENTAL

- Formation supérieure.
- Connaissance secteur social et vie associative.
- Expér. pro diversifiée.
- Qualités de relation, de négociations d'animation de groupe.
- Compétence en gestion.
- Capacité à se saisir des nouvelles technologies, de l'information et de la communication.

Position : convention S.N.A.E.C.S.O. indice 450

Adr. avant le 25 nov. 1986 à Fédération des centres sociaux des Pyrénées-Atlantiques, 23, rue des 3-Frères-Bernadac 64000 Pau. Tél. 59-62-52-65
- un C.V. détaillé ;
- une photographie d'identité (récente) ;
- une lettre de candidature manus. (expliquant notamment, les motivations du candidat).

CYCLE PRÉPARATOIRE
ÉCOLE D'INGÉNIEURS à MELUN
cherche pour Math-Sup

PROFESSEURS VACATAIRES

Physique, électricité, chimie
Tél. au 64-09-27-69.

REGROUPEMENT DE CENTRES DE FORMATION

recherche

CHARGÉ DE RELATIONS ENTREPRISES

But : négocier des emplois pour des jeunes à leur sortie de stages :
- bonne connaissance du milieu de l'Entreprise et des contrats jeunes ;
- bonne connaissance du public jeunes 16-25 ans de niveau C.A.P.

Env. lettre, C.V. Prét. à MISSION LOCALE DE CLICHY 61, rue Martre, 92110 Clichy.

Jeunes professionnels de talent, investissez votre compétence dans la nouvelle banque.

UN GRAND GROUPE A L'ESPRIT D'ENTREPRISE

3 millions de clients
28700 personnes
1850 agences.

S'investir dans les Banques Populaires, c'est accompagner le développement de la nouvelle banque : un challenge, que nous proposons à de jeunes professionnels.

Vous êtes décidé à gagner ? Nous vous offrons le droit à l'initiative sur des marchés d'avenir.
Vous êtes autonome ? Votre maturité professionnelle vous permettra d'évoluer, car aujourd'hui les métiers bancaires et financiers sont à la pointe des technologies nouvelles.

Valorisez votre compétence en misant sur des entreprises régionales à taille humaine qui favorisent l'épanouissement individuel.

De formation supérieure générale ou bancaire, vous avez une expérience réussie de 2 à 5 ans.
Lancez-vous dans un grand groupe, dont la clé du succès est la qualité des hommes.

Adressez votre dossier de candidature, lettre manuscrite + CV et photo, en précisant la ou les références choisies, à Rémi Chevalier, HOMMES ET STRUCTURES, Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131 avenue de Wagram 75847 Paris Cedex 17.

CLERMONT-FERRAND

Banque Populaire de l'Auvergne et de la Corrèze : nous affirmons notre vocation de banque régionale. Associez-vous à notre volonté de **REUSSIR EN AUVERGNE.**

Nous recherchons :
- pour notre siège, des **spécialistes marchés et produits** : leur excellente connaissance de clientèles spécifiques (artisans, PME...) leur permettra d'élaborer une politique de pénétration et d'en suivre l'application
- dans le réseau, des **gestionnaires de clientèles** : PME, particuliers, artisans-commerçants.

Leur professionnalisme et leurs aptitudes commerciales leur permettront de gérer et développer leur propre fonds de commerce.

Réf. 1. CF

ORLEANS

Pour mener à bien son ambitieux projet d'entreprise et préparer son élite de demain, la Banque Populaire Berry-Orléanais recherche :
- **Organisateur** pour son département Organisation : Bac + 4, connaissances bancaires et informatiques nécessaires
- **Chargé d'études-crédits** pour son département Engagements : Bac + 4 ou Ecole de Commerce, connaissances juridiques, financières indispensables
- **Exploitant** pour prise en charge de portefeuille clients : Ecole de Commerce, expérience contacts clientèle utile et appréciée.

Réf. 1. OR

MONTROUGE

La B.I.C.S. : 80 agences, 1 650 collaborateurs, 8,5 milliards de dépôts, 4 milliards d'emplois.
A de jeunes professionnels de talent, nous proposons de participer au succès d'une banque qui compte en région parisienne.

Votre profil et votre expérience vous amèneront à prendre en charge des **fonctions d'encadrement et d'animation**
- soit dans notre **réseau d'agences**
- soit dans les **services du siège**

Votre compétence nous intéresse, votre motivation sera la clef d'un parcours réussi.

Réf. 1. MR

PERPIGNAN

La Banque Populaire des Pyrénées Orientales, de l'Aude et de l'Ariège : nous sommes le **partenaire nº1 des entreprises** de notre région. Nous renforçons notre position de leader en développant sans cesse nos performances auprès de nos clients.
- **Gestionnaire d'entreprises**, vous aurez pour mission de gérer et développer un portefeuille existant. Vous avez une formation supérieure, une première expérience réussie dans ce domaine, des aptitudes certaines à la négociation, le sens de l'écoute et le goût de convaincre.

Réf. 1. PE

Banque Populaire

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

UNIVERS DE LA GESTION

Cabinet national et international de conseils juridiques et fiscaux

Moisand & Associés Membres de *Price Waterhouse*

présents dans le monde entier, nous connaissons un très fort développement de nos activités.
A l'heure de la décentralisation, nous renforçons notre impact dans les grandes villes de France : **Paris, Nantes, Aix en Provence.**
Nous avons donc plusieurs opportunités à proposer à des

Fiscalistes

Après une formation supérieure (Grandes Ecoles ou Universités), vous avez développé une expérience significative de la fonction pendant au moins cinq ans, en cabinet ou dans une *entreprise d'envergure nationale.*

La diversité des missions qui vous seront confiées saura motiver les véritables professionnels *que vous êtes.*

Si vous êtes directement concerné, n'hésitez pas à prendre contact avec nous en indiquant la *ville qui vous intéresse.*

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence 57410 M à Paula Mauran, 11 rue de Laborde 75008 PARIS.



DESSEIN

UN PROFESSIONNEL DU MARKETING BANCAIRE

pour devenir «notre force de décision»

Autour de 30 ans, après une formation ESSEC, ESC... et une expérience du marketing bancaire, vous souhaitez accéder à plus de responsabilité. Vous avez des qualités de rigueur, de créativité, relationnelles. Vous êtes enthousiaste.

Nous sommes une importante société financière dont le siège est à Poitiers, liée à un réseau national de premier plan.

Pour préparer et réussir nos activités de demain, nous cherchons notre responsable du marketing.

Vous développez le dialogue avec nos clients, adaptez nos produits à nos marchés présents et prochains, contribuez à améliorer nos performances ; vous faites du marketing l'un de nos moteurs.

Professionnel du marketing, votre connaissance du monde bancaire va vous aider à devenir, au sein de la Direction du développement, l'interlocuteur écouté de tous.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. 26 M 239 à notre Conseil Edith Giacometti, CPA, 3, rue de Liège, 75008 Paris.

CPA — MEMBRE DE SYNTEC

ANNE DEGIEU CONSEIL

Nous sommes une importante banque privée désireuse d'accueillir de

JEUNES DIPLOMES

ENSAE, ISFA, MAITRISE SCIENCES ECONOMIQUES, MATHS, ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE.

Vous êtes intéressés par l'informatique et les marchés financiers ? Nous vous proposons un poste d'

ASSISTANT GESTIONNAIRE OBLIGATAIRE

Vous aiderez les gérants dans le suivi des opérations et dans les études sur le marché obligataire.
L'utilisation de l'informatique (micro, langage BASIC...) sera immédiate.
Ce poste évolutif qui vous permettra de vous former aux techniques financières de la bourse nécessite de réelles aptitudes à l'informatique et un esprit de communication marqué.
Vous y développerez vos capacités de rigueur et de créativité dans un environnement diversifié et de haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous réf. 14733 à *Contesse Publicité - 20, avenue de* l'Opéra - 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

---

devanlay : • C.A. + DE 2 MILLIARDS • 25 USINES • 6000 PERSONNES • 35% DU C.A. RÉALISÉ A L'EXPORT

LACOSTE — Exciting — ORLY — POLICHINELLE — Timwear — Scandale

pour l'assister dans la gestion de sa division, le Directeur Général de la division sous-vêtements cherche un ingénieur généraliste.

Environ 30 ans, il a une formation complémentaire en Finance-Gestion et une solide expérience du Contrôle de Gestion et de la Comptabilité, acquise de préférence en milieu industriel. Bon utilisateur de l'informatique, il sera chargé en plus du **CONTROLE DE GESTION** sous tous ses aspects (commerciaux, financiers et industriels) de faire progresser la **LOGISTIQUE DE LA DIVISION** depuis les Approvisionnements jusqu'à la livraison aux points de vente. La maîtrise de l'Anglais est recherchée.

Le poste est situé à **TROYES** où est basée la Division qui comprend plus de 2000 personnes et 8 unités de fabrication.

Les candidatures (lettre manuscrite, photo, C.V. précisant la rémunération actuelle) sous référence 2461-M seront traitées en toute discrétion par

Ets J. Ourlin — CONSEILS DE DIRECTION — 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY



LURE

Laboratoire de Recherche *recrute au CNRS sur contrat* à durée déterminée

UN INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

diplômé GE, libéré obligations *militaires, quelques années d'expérience souhaitées,* pour études et réalisation de :
- *modulateurs pulsés alimentant des klystrons hyperfréquence de puissance* (25 MW CRETE, largeur d'impulsions de 2 à 3 microsecondes et 250 kV crête) ;
- modulateur à impulsions très courtes du canon à électrons de l'accélérateur, injecteur, injecteur de super-ACO.

Contact : L. MELARD 64-46-81-65

UN INGÉNIEUR OPTICIEN

diplômé GE, libéré obligations militaires, connaissances approfondies en optique visible ultra-violet, rayon X (miroirs, monochromateurs à réseaux de diffraction en incidence normale et rasante, monochromateurs à cristaux)

Expérience professionnelle *souhaitée dans le ou les* domaines précités

Contact : P. THIRY 64-46-80-12

UN ASSISTANT-INGÉNIEUR EN INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

titulaire d'un BTS ou DUT mesures physiques, libéré obligations militaires connaissances souhaitées en électronique, petite informatique et, si possible, ultra-vide, pour étude, conception, réalisation et maintenance d'appareillages scientifiques

Contact : P. THIRY 64-46-80-12

UN ASSISTANT-INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE

titulaire d'un BTS ou DUT Electronique, libéré obligations *militaires* 1 à 2 ans d'expérience souhaitées ; pour :
- acquisition de données ;
- pilotage de monochromateurs et d'expériences ;
- utilisation de cartes G 64 avec 6809 et VME avec 68000 - entretien de montages en service

Contacts : P. PERNOT 64-46-81-36

Pour ces quatre emplois écrire avec C.V. à : *LABORATOIRE LURE* Centre Universitaire Paris-Sud *Bâtiment 209-D* 91405 ORSAY Cedex.

Société de marketing direct

Entreprise de service, commercialisant des produits originaux auprès du grand public, nous sommes leader sur notre marché en France. Notre activité et notre réussite sont essentiellement fondées sur la synergie d'un **marketing de pointe** et d'une **gestion rigoureuse.**
Nous nous développons (120 personnes, 150 MF) et créons un poste de

contrôleur de gestion

Attaché au DGA responsable des services Financiers, Informatique et Production, vous assumez une triple mission :
- **Suivre l'activité** : écarts dépenses/budgets, point mort des actions commerciales, productivité des services, *réestimations bimestrielles des résultats...*
- **Prévoir** : préparer les budgets des services Informatique et Production (80 personnes), *centraliser les prévisions des autres services, étudier la rentabilité de nouveaux* projets commerciaux...
- **Optimiser** : améliorer les procédures de prévision, suivi et contrôle ; créer un plan à moyen terme...

De formation supérieure (ESC, maîtrise gestion...) vous pratiquez depuis quelques années **l'audit ou le contrôle de gestion** dans un contexte informatisé où vous utilisez beaucoup la micro-informatique. L'intérêt pour le **marketing et la promotion** est un *atout supplémentaire.*

Plusieurs perspectives différentes d'évolution sont possibles.
Rémunération de l'ordre de 240.000 Francs.

Adresser lettre, CV, photo, rémunération sous réf. 133/M à Mme Bernié, Résonance, 80, *rue Taitbout 75009 Paris,* qui étudiera votre dossier avec la confidentialité de rigueur.

la gestion de personnel aujourd'hui — résonance

Organisme de formation de haut niveau

PARIS

Directeur

Il aura l'entière responsabilité du développement et la gestion d'un centre de formation qui fonctionne depuis 10 ans.

Son rôle consistera à trouver des thèmes de séminaire ou de colloque en fonction des besoins du marché, en assurer l'organisation, l'excellente qualité des intervenants et le suivi.

Une expérience réussie de 5 ans dans une fonction similaire menée en entreprise ou en cabinet serait un atout apprécié. Une bonne connaissance du milieu économique, financier et bancaire est indispensable.

Formation supérieure Sciences Politiques, Sup de Co option finance, juridique, commerce international etc... et la pratique de l'anglais sont nécessaires.

De 30 ans environ, d'une excellente culture générale, le candidat devra avoir un sens rigoureux du Marketing et faire preuve d'un esprit créatif et gestionnaire.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 26018 M à **Danièle Chapuis**

MRI conseil 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

CURRICULUM

Importante Société de Services basée à Paris (3.500 personnes) recherche son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Ce poste convient à un véritable "professionnel" capable de gérer l'ensemble de la fonction (*Gestion - Administration - Formation - Paie* informatisée) et d'animer une équipe de 15 personnes.
Son envergure, son rayonnement lui permettront d'être l'interlocuteur averti du Directeur Général, d'élaborer, de mettre en œuvre une politique dynamique et d'en assurer le suivi.
De formation supérieure, DEA gestion du personnel ou équivalent, vous possédez de solides connaissances juridiques, une excellente pratique de l'informatique de gestion acquises en entreprise (8/10 ans)

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) qui sera traité confidentiellement *sous réf. 57272 à DEB'S. 103 rue Jouffroy. 75017 Paris qui transmettra.*

MEMBRE DE SYNTEC

Diriger les comptabilités d'un établissement de crédit et de ses filiales

Il s'agit d'un groupe bancaire et financier à taille *humaine, tourné principalement* vers le financement des investissements. *Témoignage de sa vitalité, la pluralité des* structures et filiales qu'il a su développer de *façon* novatrice pour satisfaire sa clientèle : crédits et services bancaires, crédit-bail mobilier et immobilier, ingénierie financière...

Que pouvez-vous lui apporter ?

• *En premier lieu, vos compétences acquises de préférence dans un établissement comparable. Diplômé(e) de l'en*seignement supérieur, vous maîtrisez par*faitement* les comptabilités générale et analytique, l'élaboration des comptes annuels, *les déclarations fiscales,* les relations avec l'informatique.

• Ensuite, vos qualités d'organisateur et vos exigences de gestionnaire pour améliorer la fiabilité des procédures et documents, mettre en place des situations périodiques et réaliser la consolidation des comptes.

• Enfin, votre sens du contact et votre aptitude à diriger du *personnel puisque* vous serez à la tête d'une vingtaine de collaborateurs. *Ce poste est à pourvoir à* Paris et offre de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions *s/réf. 5054 à l'agence* Dessein, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.

DESSEIN

Restauration Aéroportuaire et Gastronomique

JEUNE CONTROLEUR GESTION

Paris

Une dynamique entreprise exploite et gère un ensemble de boutiques de produits de luxe, de restaurants et de bars situés à Paris et en province ; la *Direction Restauration* (250 personnes - 70 MF) recherche un jeune contrôleur de gestion. Rattaché fonctionnellement au contrôleur de gestion du groupe, sous l'autorité hiérarchique du *Directeur de Division,* il a pour mission de fournir aux responsables opérationnels de la Division, l'information de gestion périodique adaptée aux besoins des unités : *budgets de fonctionnement,* contrôle des prix de revient, analyse des réalisations et des écarts...

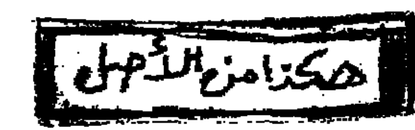
Ce poste conviendrait à un jeune candidat, âgé d'au moins 26 ans, de formation Ecole Hôtelière, ayant acquis si possible une première expérience professionnelle au sein de grandes chaînes hôtelières ou de restauration internationales.

Le poste, basé à Roissy, nécessitera quelques déplacements de courte durée en province. La rémunération annuelle brute, de l'ordre de 170.000 F, est fonction de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 5017/M à J.P. MENASSIER, SELE-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

sélé CEGOS

MEMBRE DE SYNTEC — CURRICULUM





Développer la fonction recrutemen des cadres, dans un groupe financic de premier plan.

A 28-32 ans environ, de formation supérieure (psychologie de préférence), vo avez impérativement 3 ans minimum d'expérience en Cabinet ou dans l'Entreprise. L'évolution de votre projet professionnel peut passer maintenant par des fonous de Consultant Interne dans une grande Société.

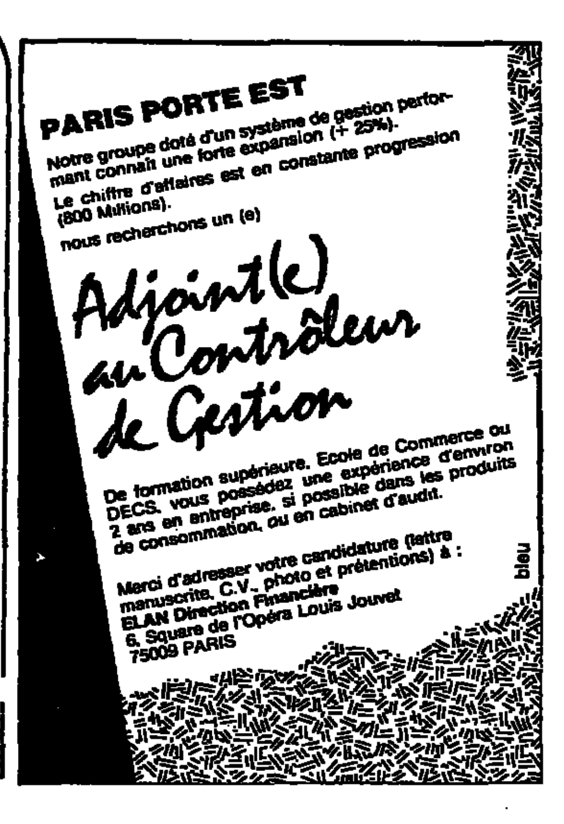
Notre Groupe Financier est l'un des plus importants et des plus réputés. Jus vous confierons des recrutements internes et externes. En liaison avec les hiérarnes, vous aurez progressivement la charge complète des opérations, depuis l'analyse dpostes et des profils, jusqu'à la présentation des candidats et l'aide à la décision. Vous rticiperez, de plus, à des activités d'étude au sein d'une petite équipe jeune et dynamie, chargée de la gestion des carrières des Cadres (ils sont environ 1 000). Ce poste p: être pour vous le tremplin d'une carrière intéressante dans notre Groupe.

Nous avons confié cette recherche au CPA qui vous informera sur nôtrefre et vous assure une totale discrétion. Merci d'adresser votre dossien indiquant vos prétentions à C.E. KOEHRER, CPA – 3, rue de Liég/5009 Paris sous la réf. 46 M 245.

ANNE PETRU CONSEIL



MEMBRE DE SYNTEC



PARIS PORTE EST

Notre groupe doté d'un système de gestion performant connaît une forte expansion (+ 25%).

Le chiffre d'affaires est en constante progression (800 Millions).

nous recherchons un (e)

Adjoint(e) au Contrôleur de Gestion

De formation supérieure. Ecole de Commerce ou DECS, vous possédez une expérience d'environ 2 ans en entreprise, si possible dans les produits de consommation, ou en cabinet d'audit.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à :
ELAN Direction Financière
6, Square de l'Opéra Louis Jouvet
75009 PARIS

bleu

Une importante banque étrangère recherche.

Un exploitant senior

Paris **250 000 F**

Agé de 30-35 ans, il devra gérer un portefeuille d'entreprises (CA 1 milliard) et développer ce portefeuille par la recherche de nouveaux clients.

Répondant directement au Directeur du Département, il devra avoir de solides connaissance.5.5s techniques, savoir monter les dossiers de crédits et avoir un bon sens commercial.

De formation supérieure et parlant anglais, le candidat aura une expérience de la fonction d'au moins 5 ans. Réf. 13652

Un exploitant junior

Paris **180 000 F**

Agé de 25-28 ans, avec une expérience d'environ 2 ans, le candidat devra avoir le même profil que le senior, pour exercer des fonctions similaires. Réf. 13653

Un analyste financier

Paris **150 000 F**

De formation supérieure et ayant une expérience d'un an environ, il devra analyser les bilans des entreprises et des banques clientes et rédiger des notes d'appréciation.

Travaillant sur outil informatique, il sera en relation avec les exploitants et devra parler anglais.

Le bon candidat évoluera vers des fonctions commerciales dans un délai assez rapide. Réf. 13654

Veuillez contacter M. Yves Boissonnat au (1) 40.70.00.36 ou envoyer un C.V. + photo + lettre manuscrite + salaire actuel en indiquant la référence du poste à Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris.

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Passeport
carrière internationale

CONROLE DE GESTION INTERNATIONAL POUR JEINES HEC - ESSEC - ESCP

THMSON GRAND PUBLIC C.A. : 21 Milliards de Francs - 60 % à l'étranger.
Imntation internationale (une vingtaine de pays)
Mues de qualité : THOMSON, TELEFUNKEN, SABA, BRANDT, NMENDE, etc.
TMSON GRAND PUBLIC occupe une place de choix sur le marché des produits électiques.

JEUNES HEC-ESSEC-ESCP, vous êtes disponib pour de fréquents déplacements en France et à l'étranger.
Nous vous confions des responsabilités opératic elles au sein de nos directions internationales industrielles et commerciales.

CONTROLEURS DE GESTION COMMRCE

Vous avez acquis impérativement une e rience de 3 ans minimum du contrôle de gestion en milie ommercial et vous maîtrisez parfaitement l'anglais et l'alleman

Postes basés à Paris.
Poste basé en RFA. (réf. GL/LM2)

CONTROLEURS DE GESTION INDUSTRIE

Vous avez acquis impérativement une expérience de 3 ans minimum du contrôle de gestion en milieu industriel et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Postes basés à Paris. (réf. GI/LM2)

Votre réussite orientera votre évolution carrière vers des fonctions à haute responsabilité en France et à l'étranger.

Merci d'écrire avec C.V. + prétentions + veloppe à votre adresse, en précisant la référence choisie à MICHEL JOUHANNAUD CONSEILS, bis, avenue de Saxe, 75007 PARIS.



HAVAS CONTACT

Auditeur interne

Paris **F 220-240 000**

Un groupe industriel français (produits de grande consommation) réalisant plus de FF 9 milliards de CA recherche un auditeur pour renforcer son équipe d'audit.

Le candidat se verra confier des **missions d'audit très opérationnelles** : audit de procédures et de gestion, audits industriels, de la force de vente, des investissements, du marketing et des tableaux de bord.

Le candidat doit posséder une formation supérieure ESC ou DECS, une expérience d'environ 3 ans dans un cabinet d'audit et accepter 25% à 30% de temps de déplacements en province et à l'étranger. De plus, une connaissance de l'espagnol serait fort appréciée.

Des possibilités d'évolution au sein du contrôle de gestion ou de la direction financière groupe ou filiales, peuvent être offertes au candidat après quelques années.

Merci d'adresser votre C.V. et salaire actuel sous réf. 13628 CHD à Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris.

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney



Recherche

DIRECTEUR (TRICE) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Au sein d'une entreprise d'intérêt public à caractère économique, touristique et culturel, installée dans un cadre architectural exceptionnel et renommé à 2 heures de TGV de Paris

Poste à pourvoir pour le 1er janvier 1987

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie au MONDE PUBLICITÉ sous n° 8.105 5, r. de Monttessuy, 75007 P.

ENTREPRISE DE TOURSE gestionnaire de 20 villages vacances Face recherche pour son départemen villages au siège parisen :

CONTROLEUR E GESTION HOTEERE

- Élaboration des buets.
- Contrôles compobtés et caisses.
- Contrôle des stoc économat.
- Mise en place e procédures de gestionx assistance technique près des directeurs

Le candidat retenu vra posséder une réelle e. de 3 à 5 ans dans la gestic hôtelière, faire preuve d'un se des relations humaines en adéquation avec les missions cnfiées. Les nombreux déplacements à prévoir supposent un grande disponibili

Rémunération annuelle offerte env. 175.000 F bt selon exp.

Ecrire sous le n° 8.090 LE MONDE PBLICITÉ 5, rue de Montssuy. Paris-7e.

Sociétémplantée à Paris leadedans le domaine du voyage recherche son

DIRECTEUR INFORMATIQUE

Ce collaborateur, âgé de 30 ans minimum, ayant acquis une solide expérience des grands systèmes de type MVS, CICS et des bases de données relationnelles (DB2, IDMS/R, ...) sera apte à manager une équipe et à collaborer étroitement avec la direction générale

Env. lettre man., C.V. et prét. sous n° 8.109 LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE recherche

UN (e) TECHNICIEN (ne)

paie de bon niveau, aimant le travail en équipe

Il (elle) sera responsable de la paie et de la base des déclarations du remboursement des frais professionnels, sous l'autorité du chef comptable

Il (elle) se tiendra au courant de l'évolution de la législation et de la réglementation

Envoyez C.V. et prétentions au Journal LE PONT Pascal ALLIEAN 140, rue de Rennes, 75006 Paris.

SEFIA Organisme de Formation recherche URGENT

FORMATEURS A LA VENTE

Expérience prof. de la vente en magasin et de la formation Téléphone : 47-22-94-95.

Pont de Saint-Cloud
SOPALIN KLEENEX
recherche pour CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE (5 mois).

ANALYSTE FINANCIER JUNIOR H./F.

- Avec le contrôleur de gestion auquel il est rattaché, il participe aux analyses financières concernant :
  - Les études liées à la créations des produits ;
  - L'analyse de résultats ;
  - L'établissement du budget annuel ;
  - La rentabilité des investissements.
- Il assure le suivi des fichiers d'information de base.
- Il utilise un ensemble de méthodes de gestion budgétaire très développées.

Le poste requiert une formation de type Ecole Supérieure de Commerce, une pratique courante de l'anglais.
Il convient à un débutant.

Poste à pourvoir à :

SAINT-CLOUD

Adresser votre candidature (c.v. + photo) à : M. F. ROBERT Société SOPALIN Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD.

Réponse à toutes candidatures. Discrétion de rigueur.

Sté d'EDITION JURIDIQUE recherche

RÉDACTEUR (trice)

Maîtrise de droit ou plus, spécialisée (e) en matière sociale et ayant une expérience en sécurité sociale sachant dactylographier pour travail sur écran

Env. C.V., photo et prét. à : SODER-TUBRY 112, rue de Richelieu, 75002 Paris.

CONTROLEUR DE GESTION

CREDITS - CLIENTS 180 000

La société : Bis France, leader du Travail Temporaire.

Le poste: fonctionnel à la Direction Financière. Analyse les flux de règlements et les délais. Intervient sur les causes en relation avec les centres comptables régionaux et les directions d'exploitation.

Le but : réduire le volume des en-cours.

Celui que nous recherchons : une formation comptable supérieure et l'expérience de l'analyse du contrôle et de l'amélioration des procédures.

Prière d'adresser votre candidature sous réf. 759 à Alain SARTON



plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines

Delahaye S.A.
AGENT DE CHANGE

recrute

pour renforcer son équipe institutionnelle

TRADERS ACTIONS

Les candidats(tes) devront être diplômé(es) de l'enseignement supérieur, avoir une première expérience professionnelle dans le domaine financier, faire preuve d'un dynamisme spécifique aux opérateurs dans l'environnement boursier, témoigner d'une aptitude réelle à traiter avec une clientèle institutionnelle française et étrangère de haut niveau, apprécier le travail en équipe.

Rémunération motivante liée aux performances.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. TK à JC ADJEMIAN 178, rue Montmartre 75002 PARIS.

Chef comptable

Paris **F 240-280 000**

Notre client - une société américaine dans le secteur de la haute technologie - recherche son chef comptable pour sa filiale française en pleine croissance (CA>FF 500 M).

Ses responsabilités principales comprendront :
- la comptabilité générale anglo-saxonne,
- la trésorerie et les relations avec les banques,
- les déclarations fiscales,
- les élaborations de la paie,
- les déclarations sociales,
- la supervision d'une équipe de 10 personnes.

Vous avez :
- une formation supérieure et le DECS,
- une bonne expérience de la comptabilité anglo-saxonne (3 ans minimum) dans un environnement informatisé,
- un anglais opérationnel.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Ivor Alex au (1) 40.70.00.36 ou envoyer un CV + photo + salaire actuel à Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris, en mentionnant la référence J3039/INA/LM.

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

هكذا من الأصل



LE DEFI TECHNIQUE

MESSIER-HISPANO-BUGATTI

recherche pour son unité de **MOLSHEIM (67)**

RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABILITE ET CONTROLE DE GESTION

Diplômé de l'enseignement supérieur et/ou DECS, ayant une expérience industrielle en comptabilité et gestion.

Il se verra confier la comptabilité générale et analytique de l'unité ainsi que le contrôle de gestion.

Vous voudrez bien adresser, lettre, CV et prétentions sous référence 360/MHB à SNECMA - Département Encadrement 2, boulevard Victor, 75724 Paris Cedex 15.



CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 30 14 91 00 CODE : CONTESS

ESSEC - HEC

EXPERTISE COMPTABLE

+ 10 ANS D'EXP.

FINANCIER Haut niveau

[illegible] titulaire de l'expertise comptable, vous avez [illegible] années dans les domaines de la finance et [illegible]

[illegible] également implanté à l'étranger, nous connais- [illegible] de près de 3 milliards de F.

[illegible] nous confierons progressivement de très impor- [illegible]

[illegible] à nos procédures internes, et acquérir une [illegible] groupe.

[illegible] affirmée, vos compétences ainsi que votre [illegible] pour gagner la confiance du groupe et, à terme, [illegible]

[illegible] candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et [illegible]

MEDIA PA [illegible] Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

RESPONSABLE DE GESTION

Sociétés spécialisées dans le crédit aux particuliers, en pleine expansion, filiale d'un important groupe financier, nous recherchons notre **collaborateur de haut niveau : RESPONSABLE DE GESTION.**

Votre mission :

- assurer la conception et la mise en œuvre des moyens et des procédures de gestion des prêts aux particuliers.

Votre profil :

- agé d'environ 30 ans,
- de formation Ecole de Commerce (ESSEC, Sup. de Co.),
- une première **expérience réussie** dans un poste d'audit et de contrôle informatique,
- le souci de la qualité du service et de la maîtrise des coûts,
- un sens relationnel affirmé, imaginatif et innovateur.

Si nous avons rédigé votre C.V., adressez-nous votre candidature (et lettre manuscrite), sous la référence 4384/LM, à

MEDIA PA **71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.**

MEDIA PA.

CREDIT AGRICOLE DU LOIRET
ORLEANS

Jeune cadre financier

pour prendre en charge la gestion financière de la Caisse Régionale.

Ce poste à pourvoir dans un environnement dynamique S'ADRESSE à un candidat à fort potentiel, à un homme de progrès et d'initiative — de formation supérieure type HEC — Sup de Co — Ecole de gestion — JUSTIFIANT d'une expérience réussie dans le secteur bancaire au sein d'une Direction des Services Comptables et Financiers — CAPABLE de faire face avec autorité et esprit de décision à ses responsabilités.

EN DEHORS d'un suivi régulier de l'activité financière de la Banque, d'une recherche permanente autorisant l'optimisation de la gestion de Trésorerie et du Patrimoine de notre Caisse, IL EST une véritable force de propositions auprès de notre Direction, et le Conseiller auprès de nos Services — De solides compétences en fiscalité lui seront indispensables pour mener à bien toutes études relevant de ce domaine.

Si ce type de fonctions s'inscrit dans le cadre de votre évolution de carrière, alors, n'hésitez pas à nous adresser votre C.V. + rémunération actuelle, sous la référence 352/LM, à :



DICA SELECTION
69, rue Lecourbe
75015 PARIS

MEDIA PA.

LETTING FRANCE
LETTING PLEIN SERVICE

Contrôle la comptabilité pour animer la gestion.

Membre du Groupe BARCLAYS BANK, son C.A. progresse de 20 %, avec 3 filiales, développe ses activités de location longue durée de véhicules à VERSAILLES et recherche son

RESPONSABLE GESTION-COMPTABILITE

Comme **ADJOINT DU CHEF DE SERVICE**, vous animez, coordonnez et contrôlez une équipe de 5 personnes pour obtenir des informations fiables, faire des propositions d'amélioration (trésorerie, reporting, budget, comptabilité groupe et filiales). Le candidat idéal a environ 25 ans, une formation type ESCP, ESSEC, ESCAE, avec 2 ans d'expérience significative. De réelles perspectives d'évolution sont offertes à un candidat de valeur.

Pour saisir cette opportunité, adressez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., salaire actuel) sous référence CA/963 à notre Conseil Michel Sellem, SCORRE - 47, rue Maréchal Foch - 78000 Versailles. Tél. 30 21 85 84. Discrétion assurée.

Organisation et Publicité

SCORRE

BANQUE PRIVÉE, FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER A PARIS, NOUS DÉVELOPPONS DE FAÇON SOUTENUE NOS ACTIVITÉS TITRES ET BOURSE.

Le Directeur de notre Département Financier cherche son

SPÉCIALISTE COUPONS
(Étranger, France)

Nous demandons à des professionnels — ayant 5 à 10 ans d'expérience, une solide pratique informatique et une bonne connaissance de l'anglais — d'écrire ou de téléphoner à notre Conseil :

J.E. LEYMARIE — CHATELIER CONSEILS
40 ter, avenue de Suffren — 75015 PARIS
Tél. : 47.83.59.45

IMPORTANT GROUPE FINANCIER

Recherche

CHARGE DES RELATIONS FINANCIERES

a v e c l e r é s e a u

Le groupe détient des participations dans des sociétés financières pour lesquelles un département est chargé d'exécuter un certain nombre de prestations d'ordre financier.
Intégré à cette équipe le titulaire du poste aura pour principales responsabilités :
– la coordination de la gestion financière et liquidité de ces sociétés filiales,
– le suivi comptable, financier et social de 4 à 5 d'entre elles.
Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'école de commerce ayant impérativement une expérience de 3 à 5 ans du suivi de la gestion des valeurs mobilières et/ou de la trésorerie d'entreprise.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 15017 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Nous sommes la filiale d'un groupe international, premier producteur de revêtements de sols et de murs.

Nous recherchons notre

Responsable administratif

Rattaché au responsable de la filiale, il prendra en charge :
— la comptabilité
— l'informatique
— la logistique : gestion des approvisionnements et des réceptions, négociations avec les transporteurs...
— le contrôle budgétaire et interne
— le personnel
— et sera l'interlocuteur des administrations fiscales.

De formation Ecole de Commerce (Sup de Co...) le candidat retenu aura réalisé une première expérience de 2 à 3 ans, de préférence dans une société informatisée. Il maitrisera la comptabilité.

La rémunération est motivante, et les possibilités de développement de carrière sont concrètes.
Le poste est situé en banlieue Est.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions,

SCOTI référence 410 RT à SCOTI,
8 avenue Delcassé 75384 Paris Cedex 08.
Discrétion assurée.

ENTREPRISE COMMERCIALISANT DES FOURNITURES INDUSTRIELLES (CA : 1,5 milliard) recrute pour son établissement du VAL DE MARNE (94)




désirant évoluer rapidement vers la prise en charge de l'ensemble de la fonction administrative ou vers des responsabilités commerciales.

Vous avez une formation Ecoles de Commerce ou Maîtrise + DECS, vous êtes mobile.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à CONTESSE PUBLICITE - sous réf. 43494 74, rue Béchevelin 69363 LYON Cedex 07.

CONTESSE

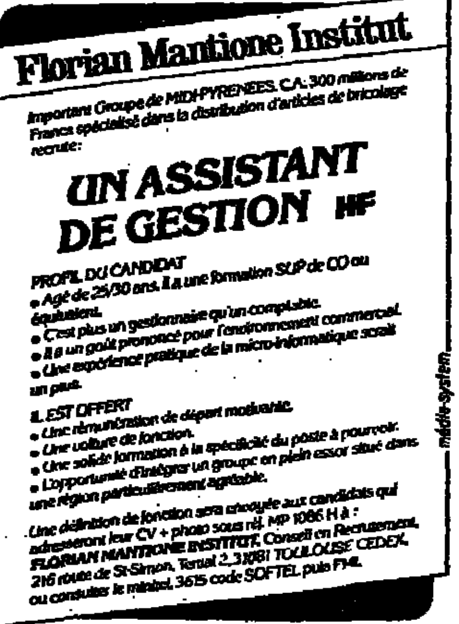
EXPERTS COMPTABLES/ COMMISSAIRES AUX COMPTES

Souhaitant implanter à **RENNES** un département "**Audit**" ils recherchent un

Chef de Mission

dynamique et expérimenté (4/5 ans minimum) dans un premier temps, les candidatures seront sélectionnées à PARIS.

Adresser C.V. manuscrit, photo, souhaits de carrière et prétentions, sous référence 3923 M. à l'Agence Affluents 49, avenue Trudaine 75009 PARIS – qui transmettra.



Florian Mantione Institut

Important Groupe de MIDI-PYRENEES. CA : 300 millions de Francs spécialisé dans la distribution d'articles de bricolage recrute :

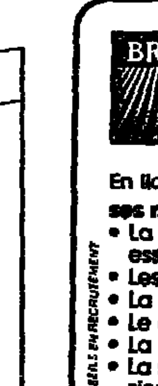
UN ASSISTANT DE GESTION HF

PROFIL DU CANDIDAT
- *Agé de 25/30 ans. Il a une formation SUP de CO ou équivalent.*
- *C'est plus un gestionnaire qu'un comptable.*
- *Il a un goût prononcé pour l'environnement commercial.*
- *Une expérience pratique de la micro-informatique serait un plus.*

IL EST OFFERT
- *Une rémunération de départ motivante.*
- *Une voiture de fonction.*
- *Une solide formation à la spécificité du poste à pourvoir.*
- *L'opportunité d'intégrer un groupe en plein essor situé dans une région particulièrement agréable.*

Une définition de fonction sera envoyée aux candidats qui adresseront leur CV + photo sous réf. MP 1086 H à : FLORIAN MANTIONE INSTITUT, Conseil en Recrutement, 216 route de St-Simon, Tersial 2, 31081 TOULOUSE CEDEX, ou consultez le minitel, 3615 code SOFTEL puis FMI.

média-system



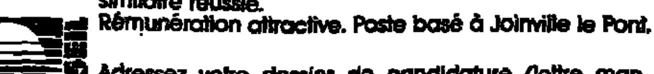
Une banque dynamique, à taille humaine (environ 200 agences) recherche son :

Responsable Gestion et Maintenance des Immeubles

En liaison étroite avec le Directeur de l'Administration générale,

ses missions seront :
- La gestion locative du patrimoine immobilier (110.000 M2 de locaux essentiellement d'exploitation)
- Les études relatives aux acquisitions ou ventes éventuelles
- La gestion des problèmes de construction
- Le contrôle budgétaire de l'activité
- La gestion des travaux d'entretien général
- La supervision et l'animation d'une équipe de 30 personnes (dont plusieurs cadres).

Son profil :
Agé d'environ 40 ans, de formation supérieure, maîtrisant aussi bien les questions juridiques et financières en immobilier, les problèmes techniques que des négociations à haut niveau, bénéficiant d'une expérience similaire réussie.
Rémunération attractive. Poste basé à Joinville le Pont.



Adressez votre dossier de candidature (lettre man., CV, coord. tél., rémunération souhaitée) sous référence MP 1320 à Catherine LASRY **CNPG Ressources Humaines** 61/63, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

DESSEIN

FORMATION PROFESSIONNELLE

Marketing et gestion des achats-approvisionnements

Stage à temps plein de 21 semaines (12 janvier - 5 juin 87). *Formation permettant d'acquérir les outils de marketing et les techniques commerciales qui revalorisent l'exercice de la fonction achat-approvisionnement et transforme son organisation.*

Public concerné :
- *salariés en Plan de formation* ou Congé individuel de Formation.
- demandeurs d'emploi (possibilité de rémunération d'Etat).

Maîtrise de sciences et techniques de gestion et animation des systèmes de formation

Formation en *alternance* de 28 semaines, *échelonnée sur* deux années qui vise à fournir aux participants des outils conceptuels de gestion d'un dispositif de formation et des méthodologies indispensables à la conception et à la mise en œuvre de projets éducatifs.

Public concerné :
- formateurs en exercice,
- *personnes appelées à exercer des responsabilités* dans les Services Formation des Entreprises ou des Organismes Spécialisés.

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE département d'éducation permanente

Conditions d'accès : - expérience professionnelle de trois années minimum. Bac + 2 ou équivalent
Informations et inscriptions : Géraldine LENOBLE - tél. (1) 47.27.88.96 - 75775 Paris Cedex 16

USA LANGUAGE

Anglais tel qu'on le parle en Amérique

Cours semestriels :
15 octobre au 14 février 1987.
Stages intensifs toute l'année.
Cours spécialisés : American Literature, Medical English.
Ateliers de création en anglais :
Creative Writing / Art Workshop / Théâtre
Cours pour enfants.

COUNCIL
Centre Franco-Américain
1, place de l'Odéon, 75006 Paris
Tél. : 46341610

INFORMATIQUE GRAPHIQUE

Faites le point sur les nouvelles techniques de création et de communication par l'image : vidéodisque, palettes électroniques, synthèse en 3 dimensions, télématique, business graphic, effets spéciaux vidéo.
- Séminaires pour dirigeants d'entreprise, directeurs de la communication, responsables de formation ;
- Stages d'application pour *graphistes*, concepteurs, réalisateurs, architectes...

ATELIER D'IMAGE ET D'INFORMATIQUE
ENSAD
31, rue d'Ulm, 75005 PARIS.
Tél. : (1) 43-26-36-35.

secrétaires

Secrétaire tape sur IBM tous travaux. Tarifs intéressants. Tél. : 48-40-42-41.

Comité d'Entreprise Imprimerie embauche
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
Adr. C.V. à C.E. de l'I.M.A. 65, avenue de la Liberté 94700 Maisons-Alfort.

representation offres

CRÉATEUR PRÊT-A-PORTER recherche pour secteur Paris et région parisienne représentant confirmé Téléphone : (16) 83-51-56-55.

représentation demandes

Direct. des ventes indépendant (nouvelle méthode) spécialiste du sponsoring recherche diffusion produit intéressant
Etudie toutes propositions
Ecrire sous le n° 7.012 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS
INTÉRETS 16 %. Garanties s/immeubles. 43-48-77-53.

cours et leçons

L'Association française d'Astronomie organise, pour « l'honnête homme » curieux de l'Univers des cours du soir assurés par astronomes amateurs et des astrophysiciens. Huit cours de 2 heures : 800 F. 45-89-81-44 ou 45-89-05-43.

travail à domicile

Travaux à domicile pour renseignements.
Ecrire à M. Delmée Rémy (service LM) rue du général Patton 60810 BARBERY.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

Pour accéder à un emploi d cadre dans l'hôtellerie, cette formation INFATH vous est destinée :

TECHNICIEN D'HÉBERGEMENT

(Management, gestion, marketing).

Durée 8 mois. Niveau bac avec anglais. Possibilités de stage en Grande-Bretagne. Rentrée le 27 novembre 86. Rens. et dossier de candidature au CFTH « Le Manoir » Chemin des Aigles 60270 Gouvieux-Chantilly Tél. : (16) 44-57-67-33.

MAGISTÈRE AMÉNAGEMENT
(Milieux, Espaces, Sociétés)
Paris-I (Institut de Géographie), Paris-VIII (Int. d'Urbanisme) avec la collaboration des E.N.S., de l'E.N.P.C., de Paris-IV, X et XII. Formation intensive en 3 ans d'ingénieurs de l'aménagement. Accès : DEUG ou équiv. Dossiers : *Institut de Géographie*, Paris-I (Mme Moquette), 191, r. *Saint-Jacques*. 75005 PARIS.

DEA EN URBANISME ET PRATIQUE DE L'ESPACE
Institut d'urbanisme de l'Académie de Paris (Paris-8e), l'Ecole nationale des ponts et chaussées et l'ENTPE. Tél. : Paris-8e, Mme MEIRA, 48-21-63-64, poste 13-99 ou ENPC, Mme GUINARD, 42-60-34-13, poste 11-50.

traduction demande

Traductions allemand, anglais, chimie, pétrole, antipollution, plastiques, nucléaire par trad. expérim. Travail de qualité. Ecrire sous le n° 7 541 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

boxes - parking

ILE SAINT-LOUIS
EMPLACEMENTS DE PARKINGS NEUFS 400 000 F L'UNITÉ. TÉL. : 46-63-52-35.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

BX-16 TRS Mai 1986 - 8.000 km Prix 75.000 F. Direct. assistée Téléphone : 64-91-87-66 Domicile.

de 8 à 11 C.V.

Vds R-16 75 pour pièces détachées. Moteur 70.000 km. Prix 1.500 F. Tél. : 69-96-02-57, apr. 18 h.

de 12 à 16 C.V.

ROLLS ROYCE BLINDÉE SILVER SHADOW II — 1980 Limousine de prestige unique. Conçue selon caractéristiques spécifiques pour fonctionnaire de haut rang. Première main. Prix demandé : £ 80.000 négociable. Répondre à : UNIVERSAL COMMUNICATIONS 122, chaussée de la Hulpe 1050, BRUXELLES, s/réf. 428.

DEMANDES D'EMPLOIS

Étudiante en thèse d'anglais ch. emploi stable pr traduction ou autres propositions. Anglais, français, arabe
Ecrire sous le n° 7.008 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dynamique et méthodique secrétaire de direction 27 ans bilingue anglais, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, du commercial et de la communication recherche emploi stable *Paris* dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous secteurs dynamisants. Téléphone : 42-62-16-44 42-23-34-59.

Chef de fabrication ou adjoint typo-offset confirmé recherche emploi Paris banlieue Sud COTINOT C. 40, sentier Benoit-Maison, 94800 Villejuif Téléphone : (1) 47-26-98-67 après 19 heures.

ANALYSTE FINANCIER
très confirmée cherche poste direction, bureau d'études ou études stratégiques
Ecrire sous le n° 566 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL EXPORT
Algérien, 37 ans, résident à Alger. très bonne présentation, 12 ans d'expérience import-export, bilingue français-arabe, propose son expérience à société souhaitant créer ou développer ses affaires, en Algérie, Afrique, Moyen-Orient et Europe
Ecrire sous le n° 7.007 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 23 ANS LIBÉRÉ DES O.M. B.T.S. COMPTABILITÉ GESTION D.E.C.S. PARTIEL 3 ans d'exp. professionnelle cherche emploi étudie toutes propositions Téléphone : 45-34-85-54.

Juriste bilingue, dipl. univ. Londres et Paris, DEA droit des affaires recherche 1er emploi Ecrire sous le n° 8.108 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 38 ans, DEUG Anglais, maîtrise Sc. Soc. actuel. Direct. administ. CMPP rech. poste cadre secteur social, culturel ou formation professionnelle 15.000 F mensuel minimum Ecrire sous le n° 8.103 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Vétérinaire polonais, 8 ans d'exp. Outre-Mer, dipl. Institut Tropical cherche poste *France/Étranger* Ecrire sous le n° 8.110 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. anglais, 26 ans, maîtrise Sc/Éco. hab. Londres ch. poste intéressant Affaire Franco-Anglais Ecrire sous le n° 8.104 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 25 ans, assistante de publicité (exp. 1 an dans la presse) service pub.) + 4 ans secrétaire sténodactylo rech. poste similaire (magazine ou journal) Tél. 46-55-91-82, p. 43-79.

CADRE CULTUREL - INFAC - DEFA expér. dir., gest. équipements, dynamique, sportif, monit. SPM ch. poste resp. sect. culturel, sport., tourisme, assoc. C.E. sur 22-35-39-73-74 Tél. : 96-70-46-76, matin.

Ingénieur 38 ans, résidant en Hollande avec 13 ans d'expérience variée au service d'une *multinationale* haute technologie, recherche société souhaitant développer ses activités aux Pays-Bas pour collaboration A définir. Ouvert à toute proposition stimulante Ecrire sous le n° 8.112 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RESP. ADMINISTRATION COMMERCIALE
F. 35 ans, études sup. 10 ans expér. sté américaine, bil. anglais. dynamique, organisée, rigoureuse rech. sté performante Ecrire sous le n° 8.102 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F., très bonne connais. maquettes, expér. respons. de fabrication rech. poste équivel. Edition, presse ou publicité, libre. Ecrire sous le n° 8.106 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 49 ans, discret, médaille d'or de la prévention routière, aimant voitures (conduite et entretien) souhaiterait trouver place de chauffeur de Maître à Paris. Écrire à M. PLUN. 25, rue de la Cerisaie, 75004 Paris.

Jeune Homme, 22 ans, sérieux, dynamique, organisé, 5 ans vie prof., études sup. de lettres. lang. matern. ital. + 3 langues. exp. ccial SNCF et import export, permis VL + connais. informatique et trad. ital, cherche place stable. Etudierait toutes propositions. 60-60-35-04.

DIRECTION ACHATS
HOMME 30 ANS
DÉFINITION POLITIQUE
Achats, approv. BUDG. 10 MF
LOGISTIQUE auprès Production, Commerciaux
SÉLECTION, NÉGOCIATIONS Fournisseurs comp./élect.
INFORMAT. gestion stocks
6 ANS RELATIONS CCIALES
RECRUT. ANIMATION. PERS.
CHERCHE RÉG. Parisienne
POSTE DIR. ACHATS/LOGIST.
Libre rapidement
Ecrire sous le n° 8.107 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Allemande, secrétaire dir. tril. (allem., fr., angl.) diplômée association secrét. européennes Lausanne plus formation cciale et bancaire, 27 ans, exp. prof. ch. poste de responsabilité Ecrire sous le n° 8.113 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. EXPERT COMPTABLE
Longue expér. juridique fiscale, comptable en cabinets et entreprises dans différents secteurs : Industrie, Commerce, Sociétés financières, Banque...
Spécialiste en évaluation d'entreprises, rompu aux opérations financières : fusion, scission, absorption, études financières... étudie tte propos. Paris auprès cabinets Audit et Commissariat - Holdings sociétés financières, banques...
Ecrire sous le n° 8.114 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 22 ans, italien, bac, école du tourisme, français parlé parfaitement, connaissance anglais. *Expérience dans une agence de voyage* (en Italie) et assistance voyageurs (à Paris) cherche emploi dans tourisme et *hôtellerie*. Disponible de suite, étudie toutes propositions
Ecrire sous le n° 7.010 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JEUNE FEMME 22 ANS cherche emploi stable
SECRÉTARIAT
3 ans d'expérience (dans emploi similaire) Dactylo, facturation IBM et contacts téléphoniques. Bonne présentation. Goût du Travail Libre de suite. Tél. au 48-40-71-56 ou au 39-54-61-08.

J.F. attachée Relations Publiques/Presse, équivalence maîtrise communication, 2 ans expér., vous offre ses services Téléphone : 80-19-25-72.

JEUNE HOMME, 27 ans, DESS *banque et finance*, maîtrise Science Eco. *Stage informatique de gestion* enseignant math. phys. (C.E.S.) étudierait toutes propos. Secteur bancaire, finance, informatique, anglais parlé et écrit courant Téléphone : 47-80-55-94 le soir.

CADRE EXPORT
- 34 ans, formation supérieure.
- 5 ans expér. internat. Bur. Étude secteur rural Afrique et Asie.
- Stage longue durée CCIP - IFACE. Cadre commercial export.
- Anglais courant, espagnol.
- Sans diplomatie, très motivé, grande disponibilité.

recherche situation commerciale auprès toute entreprise tournée vers l'EXPORT
Ecrire sous le n° 8.096 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE II A, 43 ans, 20 ans exp. CONTROLE QUALITÉ et ASSURANCE QUALITÉ NUCLÉAIRE. Pétrole montage usines, chantiers, *France, étranger*, suivi des comm., inspection, *récept., matériels*, pompes compr., tuyaut., etc. ch. poste à responsabilité Ecrire sous le n° 7.507 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 21 ans cherche place Libre de suite connaissance informatique comptabilité, dactylo Téléphone : 43-88-61-48 après 14 heures.

GESTION FINANCIÈRE
Cadre 35 ans, formation supérieure financière, comptable juridique, trilingue, maîtrisant micro-informatique et moyens systèmes, expérience Etablissements Financiers et PME, dynamique et compétent cherche poste à responsabilités Paris ou R.P.
Tél. : 45-01-70-60 (matin) Ecrire sous le n° 578 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 30 ans, professionnelle du tourisme/activité distribution, sans ccial. très motivée par travail d'information documentation Étudie tte propos. temps partiel Ecrire sous le n° 8.093 M RÉGIE-PRESSE 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 38 ans, tril. Dipl. + expér. propose relations Presse publique à toute personnalité ou représentation du Monde arabe Tél. matin : 43-31-72-92.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Luxe, 2 pièces, meublé. Idéal pied-à-terre. Michel Bernard 45-02-13-43.

PLACE SAINTS-INNOCENTS
3 pièces, 90 m²
RÉNOVATION GRAND LUXE, VUE EXCEPTIONNELLE. M. BERNARD 45-02-13-43.

LA PLUS BELLE VUE
6 p. s/Seine Sud 45-08-96-59.

7e arrdt

LA BOURDONNAIS
5 p. 125 m² balc., ch. de serv., 3 450 000, 47-27-84-24.

8e arrdt

SOMPTUEUX APPT
TRIPLE RÉCEPT., 4 chbres décoration raffinée, services Prix justifié. 43-29-85-09.

12e arrdt

DAUMESNIL
dans immeuble pierre de taille 2-3 ou 5 pièces à rénover. Visite mardi, mercredi 14/18 h. 87, RUE DE PICPUS.

15e arrdt

SÈVRES-LECOURBE
Studio 35 m², impeccable, 3e étage. libre juillet 1987. Michel Bernard 45-02-13-43.

AMIRAL-ROUSSIN
Imm. pierre de taille. Appt occupé dame 80 ans, 515 000 F. Tél. : 42-80-84-74, p. 233.

16e arrdt

ÉTOILE 170 m², ASC.
sol., calme, 47-03-32-44 mat.

18e arrdt

SPÉCIAL XVIIIe
30 m² à rénover. 170.000 F.
2 Pces, confort, 234.000 F.
3 Pces, cft. 63 m². 425.000 F.
4 Pces, confort. 690.000 F.
5 P., cft, 120 m². 1.150.000 F.
IMMO MARCADET. 42-52-01-82.

20e arrdt

PELLEPORT
Studio terrasse grand standing, 310 000 F. Michel Bernard 45-02-13-43.

Part. vend STUDETTE ent. éq., idéal plac. ou pied-à-terre, faibl. charges. Prix 135 000 F. Tél. : 80-20-16-28 (le soir).

91 - Essonne

STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS Part. vd résid. Germinal 25 mn gare Austerlitz, F4, 70 m², 4e ét., sé. dble + 2 ch. + cuis. + s. bains + cave + parkg (poss. garage), chauf. ind. + isolation. Pl K2 + porte blindée. Ch. 300 F mensuel. Px : 310 000 F. Tél. : 60-16-57-27, le soir.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/SAINT-FOY
STUDIO 50 m², BALCON 8e ÉTAGE, RÉCENT, GRAND STANDING. 45-02-13-43.

95- Val-d'Oise

GARGES-LÈS-GONESSE Résidence privée, libre à la vente. Appt 4 p., balcon, exposition Sud, rez-de-chaussée, prix 420 000 F, près gare et commerces. Tél. 38-38-09-83 ou 38-87-00-01, poste 114.

Province

Prix très intéressant 2 h 30 de PARIS, à vendre près forêt, appt 50 m² + terrasse à STELLA-TOUQUER, 5 mn plage, dans petit immeuble standing, tt cft, cuisine aménagée, charges minimes. Mme PECQUEUR. Tél. h bureau Châtellerault (16) 49-21-81-77 ou après 20 heures (16) 49-21-2103.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY
Recherche pour CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE MARAIS, RIVE GAUCHE, 16e, NEUILLY, APPTS 4-8 P., et HOTEL PART. ACHAT ou LOCATION 46-24-93-33.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 P. même à rénover Paris. Tél. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
dans parc boisé, 5' R.E.R. A louer SANS COMMISSION appartements dans imm. neufs
studio à partir de 2.700 F.
2 P., à partir de 5.150 F.
3 P., à partir de 5.400 F.
4 P., à partir de 7.100 F.
loyer compr. park. et charges chf. et eau chaude individ. S/pl. du mardi au samedi, de 15 à 17 h 30, 2 bis, rue de La Roche-Jaquelin Saint-Germain-en-Laye.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et dirigeants IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS 2 à 5 PIÈCES STUDIOS. Paris et environs. 45-04-04-45, 10 h à 19 h 30.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de sociétés multinationales.
TEL. : 45-62-78-99.

Région parisienne

Etude ch. pour cadres villas ttes banl. Loyer garanti (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

UNIVERSITAIRE 3e CYCLE en DOCTORAT ch. chbre chez particulier. Si possible 13e, 14e, 15e, 5e. 39-57-20-37, ap. 19 h 30.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. T. 45-26-18-95.

viagers

3/4 pièces tt cft. 11e étage. immeuble moderne, près Daumesnil. 388 000 + 2 550 F par mois, occupé fme 74 ans. Viager F. Cruz 42-66-19-00.

LIBRE gd 2 p. tt cft, 6e ét., asc., 240 000 cpt + 6 350 F par mois, hme 82 ans, imm. moderne, près Mo St-Maur. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

immobilier information

Pour vendre ou acheter maison - appartement châteaux - propriété terrain - commerce sur toute la France AGENCE LAGRANGE 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Tél. 16 (1) 42-66-46-40.

immeubles

JEAN FEUILLADE 54, av. La Motte-Picquet, 15e. Tél. : 45-66-00-75. Paie comptant 15e, 7e arrdt. IMMEUBLES même occupés.

bureaux

Locations

BUREAUC ÉQUIPÉS
De 15 à 100 m², STANDING
OUVERT 24 h/24
Locat. courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex. Domiciliation : 170 à 390 F/M.
CIDES 47-20-41-08.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. Tél. : (1) 47-27-15-58.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

DOMICILIAT. DEP. 90 F/MOIS. R. ST-HONORÉ 43-40-81-62 ou PARIS 12e 43-40-68-50. CONSTIT. SARL 2 000 F/HT.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. — R.C. — R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
TÉL. : 43-55-17-50.

République 3 pièces + réception. Loyer mensuel 5 000 F, caution 3 mois, 47-00-54-42.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICIL. CCIALE 8e
TÉLEX/PERMAN. TÉLÉPH. Travaux secrétariat, bureau Heure, 1/2 journée et journée.
AGECO 42-94-95-28.
(STATIONNEMENT AISÉ).

DOMICILIATIONS Forum des Halles, bureaux, Constitution de sociétés, télex, secrétariat. T. : 40-28-15-12.

FOCH BUILDING
INTERNATIONAL
Votre bureau équipé à PARIS. Tous services. GRAND STDG. Courte ou longue durée possible. DOMICILIATIONS 50, AV. FOCH (17, sq. Foch), 75116 PARIS. Tél. : 45-00-45-00. Télex 649-489 F.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, à vendre charcuterie région St-Michel 180.000 F Téléphone : 33-60-01-82 PONTORSON.

pavillons

EXCEPTIONNEL NOGENT Près gare, villa moderne luxe, sé. dble, 3 chambres, gd cft, cuis. équipée, piscine gar., jard. 550 m² : 1.390.000 F. Samedi, dimanche, 10/18 h. 124, RUE COULMIER.

LE PERREUX 5' RER. PAV. 1950. LIV. + 3 chbres, bains, s. d'eau, gde cuis., gar., dép., terrain 330 m² 780.000. Micos 43-44-43-87.

villas

SCEAUX
VILLA STANDING 6 PIÈCES TRÈS BEAU JARDIN TÉL. (16-1) 46-61-57-63.

proprietes

ILE DE BRÉHAT
Très belle propr. avec maison de caractère (construction 1870) ayant salon, salle, cuis., w.-c., lavabos au r.-de-ch. 1er ét. : 2 grdes chbres dont une avec alcôve, s. de bns, salle d'eau, w.-c. 2e ét. : 5 chbres, w.-c., salle d'eau et grenier. Autre maison à rénover (de courant 17e s.), nombreuses dépendances, à 10 mn du bourg 5 mn de la plage Garage sur le continent Me GUYADER. (16) 96-39-13-06.

50 mn Paris (TGV) Sarthe vend propriété 7 Pces., Parfait état. Parc 1 ha. Prix 48 U. Tél. 16-43-23-14-32.

propriétés propriétés

AU BORD MÊME DE LA FORÊT DE MONTMORENCY
18 km de Paris – Accès par autoroute (20 minutes)

MAISON « ILE-DE-FRANCE »
500 m² HABITABLES

Avec parc 3 600 m². Piscine privée (chauffée). Garage 3 voitures, chevaux, tennis.

Cette grande propriété, construite sur le site du château de la reine Hortense, a été totalement et récemment rénovée.

Le propriétaire, qui traite directement, peut adresser un dossier et prendre rendez-vous (agences s'abstenir).

Ecrire Fabienne DURAND, LE MONDE
5, rue de Italiens, 75009 PARIS.
Téléphone le soir : (1) 46-40-17-07.

IMMOBILIER PARTICULIERS

Le Monde
« SPÉCIAL PARTICULIER »
FORFAIT 5 LIGNES
2 mercredis de suite 593 F TTC
Ligne supplémentaire : 59,30 F TTC

Particuliers : vous cherchez à vendre, à acheter ou louer un bien immobilier. *Le Monde* propose d'insérer votre annonce pendant 2 mercredis de suite, *journaux datés jeudi.*

Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du *Monde* Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures précédant la première parution.

La ligne se compose de 28 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces. En utilisant des caractères de 2 lignes de hauteur, la ligne se compose de 18 lettres, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION
Téléphoner à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141 ou 4137.

Le Monde

ECONOMIE

LA MUTATION FINANCIÈRE DE LA CITY

Révolution d'octobre

La capitale britannique sera plongée à partir du 27 octobre 1986 – c'est la date fixée par les pouvoirs publics pour cette révolution autant sociologique que financière – dans la tourmente d'une concurrence internationale où chacun s'efforce de tirer profit de l'envolée des cours de Bourse et des produits nouveaux créés pour une clientèle de plus en plus exigeante.

Londres va aussi être contrainte de se plier à de nouvelles exigences, contenues dans un texte de loi actuellement soumis au Parlement, le Financial Services Bill, *dont l'adoption devrait intervenir d'ici à la fin de l'année. Pour ne pas être en reste, la Banque d'Angleterre a entrepris un toilettage du* Banking Act *de 1979 qui régit la profession, représentée à Londres par plus de 600 établissements dont 400 d'origine étrangère, la plus forte proportion dans le monde.*

Cette secousse des traditions et des institutions, qui s'accompagne d'une course effrénée à la moindre surface de bureaux disponibles et à une surenchère de systèmes informatiques, entraîne aussi un changement complet des mentalités. Tous ne sont pas concernés, mais parmi le million de personnes travaillant à la City, certains – les golden boys *– ont tôt fait de se transformer en mercenaires pour se vendre au plus offrant, quelle que soit sa nationalité. Une véritable provocation pour le reste de la Grande-Bretagne qui, lui, ne connaît pas une telle opulence.*

JOUR J–7. A une semaine du Big Bang, cette explosion qui doit, en principe, faire éclater les structures financières de la City – dont certaines ont plus de deux cents ans d'âge – pour faire de Londres le grand rival de New-York et de Tokyo, les derniers préparatifs battent leur plein dans le *square mile*. Au sein de ce fameux périmètre de la capitale britannique où se trouve concentrée la plus forte proportion – dans le monde – de banques et d'institutions financières en tout genre, de compagnies et d'organismes d'assurances, de sociétés spécialistes en matières premières et en transport maritime, chacun s'efforce de faire en sorte que le lundi 27 octobre 1986 marque un bon départ pour la vaste réforme législative et réglementaire entreprise sur les principaux marchés qui ont fait la réputation de Londres.

Pour l'instant, c'est surtout l'arrivée en force des grands noms internationaux de la finance – Merrill Lynch et toutes les firmes de courtage américaines, auxquelles se sont jointes les grandes banques commerciales des Etats-Unis – qui retient l'attention. Déjà présents dans la City sous des formes diverses (succursales ou filiales bancaires) pour la plupart d'entre eux, ces organismes ont maintenant établi, à coups de centaines de millions de dollars d'investissements matériels et humains, de véritables têtes de pont pour se lancer dans la bataille de la *financiarisation* ou *securisation*, deux barbarismes que les anciens élèves du collège d'Eton n'hésitent plus à employer. Signe des temps...

Il s'agit de l'attrait nouveau – il dure en fait depuis une demi-douzaine d'années – qu'exercent sur la communauté financière en mal d'investissements les valeurs mobilières *(securities)* dans leur définition la plus large (actions, obligations, fonds d'Etat), auxquelles il faut ajouter les bons du Trésor, voire le papier commercial émis par les grandes entreprises. Autant de produits financiers qui étaient jusqu'à présent plus ou moins réservés aux banques d'affaires américaines (les *investment banks*).

Ces banques ont fait assaut d'imagination pour en créer constamment de nouveaux, tandis que les établissements de crédit, mis à mal par l'instabilité des taux d'intérêt et des changes et par l'accumulation de créances douteuses à l'égard des pays du tiers-monde, ne pouvaient y accéder. En effet, la réglementation américaine, notamment le Glass Steagall Act de 1933, dont on annonce régulièrement la révision, leur interdit toujours le placement en valeurs mobilières.

La décision des autorités boursières d'instaurer des règles plus souples permettant à des organismes non britanniques d'intervenir au London Stock Exchange constitue une formidable aubaine pour ces établissements. Jusqu'au 1er mars dernier, les sociétés étrangères ne pouvaient pas acquérir plus de 29,9 % d'une firme britannique. Depuis cette date, le contrôle à 100 % est autorisé, et les *« deux monstres sacrés »* (Merrill Lynch et Nomura Securities) se sont mis sur les rangs dès le 2 mars au matin ! Par la suite, le mouvement n'a fait que s'amplifier, à tel point que sur quelque quatre-vingt-dix *brokers* (agents de change) ayant pignon sur rue à la City, plus de soixante ont d'ores et déjà passé des accords de contrôle avec des firmes étrangères.

Saignée

Pour les *jobbers* (contrepartistes), interlocuteurs privilégiés des *brokers* qui sont, eux des sortes de détaillants en valeurs mobilières (les *jobbers* jouant plutôt le rôle de grossistes en recourant à leurs capitaux propres), la « saignée » a été encore plus nette. En effet, seize firmes sur les dix-sept que compte la profession sont passées sous bannière étrangère. Enfin, une bonne moitié des *merchant banks* britanniques (banques d'affaires) subissait le même sort, tandis que le *« club des quatre »* banques commerciales (Barclays, Midland, Lloyds et Natwest) s'efforçait, en toute hâte, de racheter telle ou telle firme de spécialistes pour éviter ce sort à d'autres concurrents.

Aux deux importantes modifications – l'ouverture de la Bourse de Londres à des intervenants étrangers et, dorénavant, l'abandon de la distinction entre *jobbers*

Faire de Londres le rival de New-York et de Tokyo.

et *brokers*, – s'ajoute le troisième volet de la réforme schématisée par le « big bang » : la suppression des commissions fixes ; ainsi chaque partenaire financier négocie désormais son propre tarif avec ses clients. Cette concurrence avait été exigée dès 1983 par le gouvernement de Mme Margaret Thatcher, qui, au nom du libéralisme, avait menacé de ses foudres les autorités boursières londoniennes si elles ne mettaient pas un terme à ces pratiques déloyales. En échange de cet *« accord de dérégulation »* qui se traduira dans les faits le 27 octobre, mettant ainsi la City à niveau avec New-York, où la même décision avait été prise en 1975, les pouvoirs publics accordaient aux autorités des différents marchés le droit d'élaborer leurs propres règles de bonne conduite dans le cadre d'organismes *ad hoc* à créer.

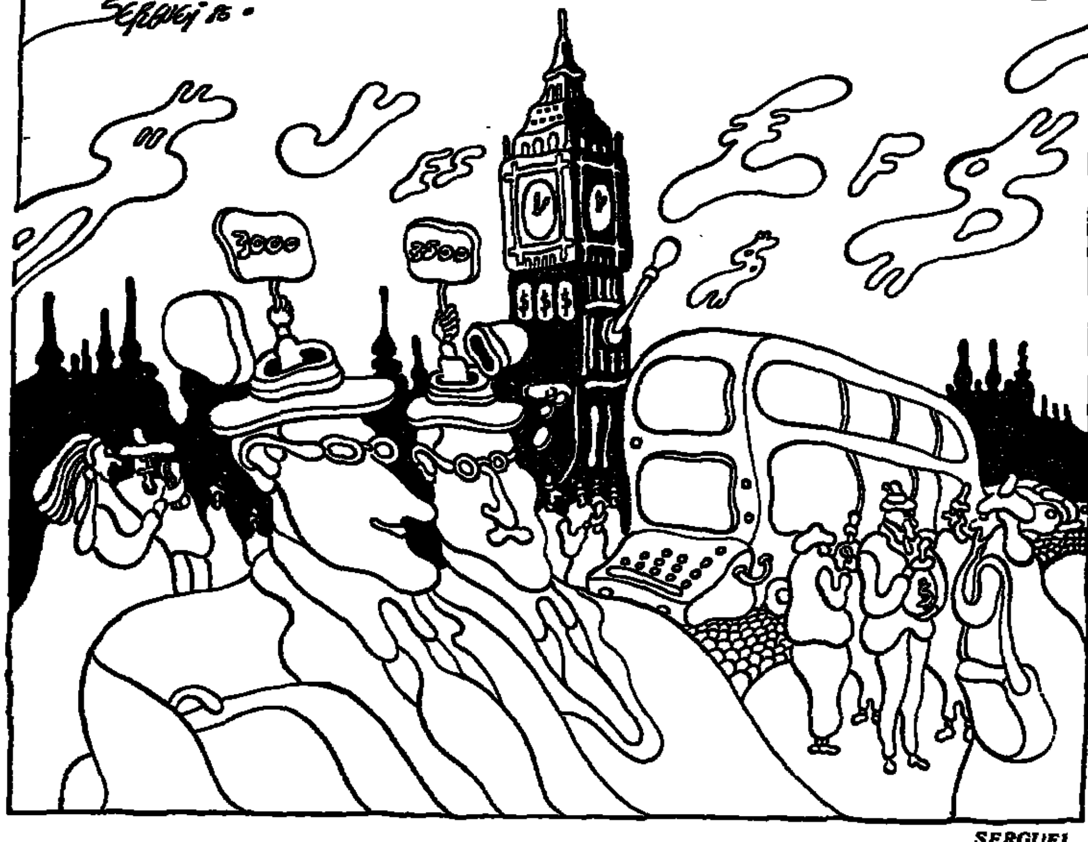
Ainsi a été mis en place, sous couvert de déréglementation, un système visant, en fait, à encadrer toutes les activités financières de la City, de la Bourse des valeurs à l'euromarché en passant par l'assurance et les organismes de gestion collective. Chaque profession est invitée à rejoindre une des six *self regulatory organization* (SRO), laquelle se trouve placée sous la tutelle d'une autorité suprême, le Securities and Investment Board (SIB), dont le président, Sir Kenneth Berrill, a le double avantage d'être *« un homme de marché »* (il a été président de Vickers Da Costa, un important *broker*, puis d'un grand fonds de retraite) et un défenseur des intérêts de la nation *via* le Trésor, où il a passé plusieurs années.

Le SIB est chargé d'appliquer la nouvelle loi qui résultera d'un texte législatif, le Financial Services Bill, actuellement soumis au Parlement (la reprise de la session parlementaire intervient le 21 octobre) et dont le ministère du commerce et de l'artisanat espère obtenir l'adoption au plus vite, en dépit de la quantité d'amendements – près de 400 – déposés sur le bureau de la Chambre des communes et de celle des Lords. Cet aspect législatif revêt toute son importance : sans remettre en cause le rôle de locomotive joué par la City au fil des ans (alors que s'amenuisent les revenus tirés du pétrole de la mer du Nord), l'opposition travailliste, ainsi qu'elle l'a confirmé au récent congrès de Blackpool, a, en cartons quelques projets fiscaux notamment, qui donnent froid dans le dos à plus d'un ardent défenseur des privilèges de fait dont jouit la place britannique.

Pour l'heure, la suppression des commissions de courtage fixes, alliée à l'importante réforme technologique que connaît le Stock Exchange, avec la mise en place de son système informatique SEAQ International, et vu la place privilégiée qu'occupe Londres en termes de fuseaux horaires (à mi-chemin entre les grandes places américaines et les asiatiques), devrait abaisser sensiblement le coût des transactions et, de ce fait, accroître le volume d'affaires. A cet égard, Londres a encore du retard à rattraper.

Numéro un mondial sur l'euromarché, très bien placée sur les marchés des changes, la City est cependant encore très loin derrière Tokyo et New-York en termes de capitalisation boursière, une notion qui permet d'évaluer, à partir du cours d'une action et du nombre de titres en circulation, l'importance d'un marché financier. A la fin décembre 1985, cette capitalisation n'était que de 353 milliards de dollars pour Londres contre 948 milliards au Kabuto-Cho, le marché nippon, et 1 950 milliards à Wall Street. Le « big bang » peut contribuer à rétablir l'équilibre. Mais les Britanniques ne seront pas seuls à en profiter !

SERGE MARTI.



SERGUEI.

POINT DE VUE

Les trois faces de la déréglementation

L'approche française, plus dirigiste, mais très originale, peut être la plus réussie.

par JEAN-JACQUES PERQUEL (*)

DEPUIS 1975, on trouve sur tous les marchés financiers un certain nombre de phénomènes communs : rupture des frontières entre le marché financier et le marché monétaire, entre les fonctions de gérants de portefeuilles et de conseillers en opérations financières, enfin et surtout, entre pays. Dans le même ordre d'idées, une rupture s'est faite grâce à la création de nouveaux produits financiers, entre actions (titres de propriété) et obligations (représentatives d'une dette). De nouveaux marchés se sont créés...

Toutes ces opérations ont un même but : la déréglementation financière, qui a, en fait, trois causes. D'une part, le développement de l'informatique et de la télématique permet aux individus de pratiquer en quelques secondes, sur n'importe quel marché financier, n'importe quelle opération. De l'autre, l'ampleur de la récession a pour effet de mettre sur les marchés financiers toutes les sommes que les industriels n'ont pas le courage d'utiliser pour investir, donnant au marché mondial de l'argent une ampleur insoupçonnée. Enfin, l'échec des dirigismes, qui n'ont pas su empêcher cette récession, a permis de relancer l'« idéologie libérale », patronnée aussi bien par des hommes de droite comme Ronald Reagan que par des hommes de gauche comme Pierre Bérégovoy.

Cette déréglementation financière repose, en apparence, sur trois principes :

- Banalisation des opérations courantes avec réduction de leur coût. Ainsi, les courtages de Bourse sont totalement négociables en Amérique et le seront prochainement en Angleterre ;
- Encouragement à l'innovation. C'est le cas des nouvelles activités : fonds communs, titres nouveaux, nouveaux contrats comme les réméres (prêts sur titres), swaps (transformation de contrats d'une monnaie dans une autre ou d'emprunts à taux variable échangés contre le même type d'opération, mais à taux fixe), etc, etc. ;
- Prime au risque en développant la contrepartie tant sur les marchés obligataires que sur le marché monétaire ou pour les actions.

Washington casse

Toutefois, dans la pratique, ces opérations sont totalement différentes de pays à pays. Prenons les Etats-Unis.

La déréglementation du courtage s'est faite en 1975 en même temps que se créaient les marchés de *futures* (marchés à terme). Il a eu pour effet de casser progressivement les limitations structurelles : droit pour les banques d'avoir des filiales dans les autres Etats, droit pour les banques qui sont toutes spécialisées par nature de faire des opérations hors de leur spécialisation. Cela a entraîné trois conséquences :

- On supprime progressivement les règles contraignantes qui gênent les développements des activités financières ;
- On crée une nouvelle spécialisation des établissements en fonction de leur qualité. Cela provoque un renchérissement du coût des opérations, car chaque spécialiste transforme son activité en quasi-monopole. Par exemple, Drexel Brunham est le premier sur les marchés des *futures*, mais, surtout, il est le seul valable sur les marchés des *high yield bonds* (ou obligations à taux élevé) sur lequel il a éliminé toute compétition.

De la même façon, Lazard Frères est le seul à avoir su rentabiliser les *stripped bonds* – félins en français, – les autres intermédiaires, Merril Lynch par exemple, n'ayant pas réussi à s'imposer. Par contre, Salomon Brothers s'est fait un monopole de la contrepartie actions, tandis que la First Boston-Crédit suisse reste le tout premier dans l'émission d'euro-obligations en dollars.

Les commissions ont, bien entendu, accompagné ces nouveaux monopoles en augmentant régulièrement depuis le début de la déréglementation ;

- On développe les opérations à risque. Certaines sont très dangereuses, comme les *repos* (réméres) et les *counter repos* (contre-réméres), souvent faits à découvert. Cela a provoqué des faillites en chaîne dans les *saving and loans*, sociétés d'épargne équivalentes des caisses d'épargne françaises, dès que les taux d'intérêt ont tendance à monter, les bénéfices sur les opérations à haut risque n'étant rentables qu'en cas de baisse de ces taux.

Le jeu sur indice *(programme trading)* provoque actuellement des fluctuations considérables et de plus en plus violentes à la Bourse des actions de New-York. Ainsi, il a entraîné, le 11 mars, une hausse du Dow Jones (indice de la Bourse de New-York) de 43 points, le 14 mars de 39 points ; en revanche on a baissé de 46 points le 9 juin, de 62 le 6 juillet, de 87 le 11 septembre et encore de 34 le lendemain.

(Lire la suite page 40.)

(*) Agent de change.

Porte ouverte aux firmes étrangères

Les Américains sont déjà installés en force dans la troisième place financière mondiale.

De tous les bouleversements en profondeur que connaît la place de Londres, celui qui marque les esprits dans le *« square mile »*, le périmètre où se font et se défont les affaires de la City, est incontestablement l'arrivée en force des grandes maisons de courtage et établissements étrangers venus s'assurer, par une présence physique, que la troisième plate-forme financière mondiale ne va pas échapper à leur emprise. De tout temps, Londres a joué la carte de l'outre-mer en installant au bord du fleuve ses banquiers, assureurs négociants en matières premières et en transport maritime, qui ont fini par transformer la capitale britannique en cité offshore. Ainsi, dans le seul domaine bancaire, sur les quelque six cents établissements installés dans la City, on ne compte pas moins de quatre cents banques étrangères de nationalités diverses.

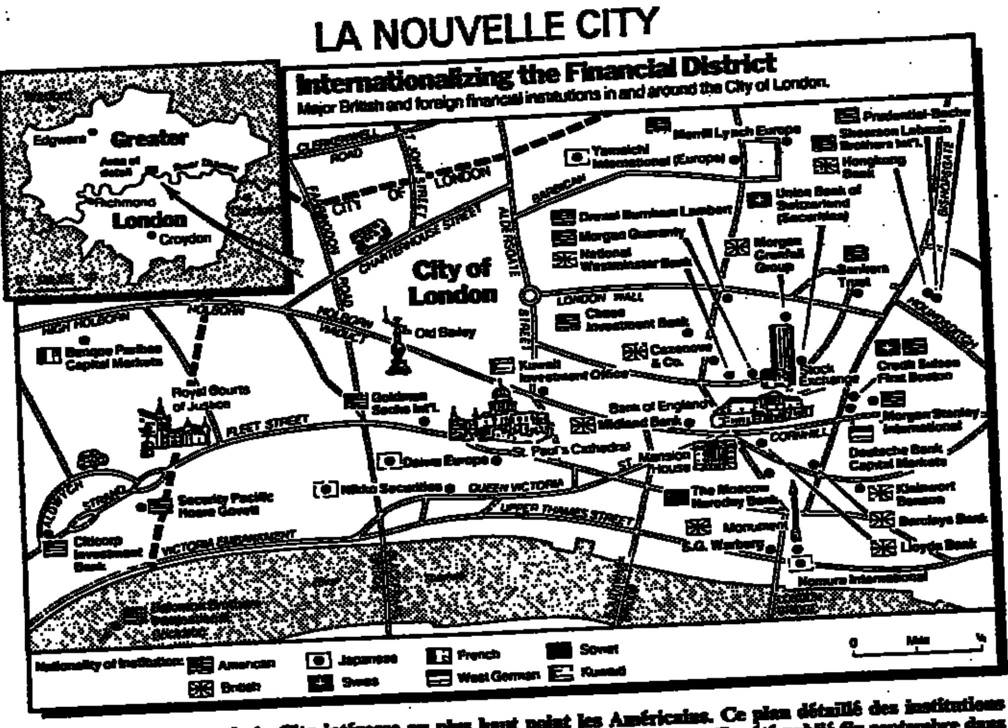
En l'espace de quelques mois, la déréglementation aidant, l'ouverture aux capitaux extérieurs a permis à de grands noms américains et japonais, déjà présents sur l'euromarché – le fleuron de l'activité financière londonienne – de prendre pied au Stock Exchange et sur l'ensemble des circuits financiers, désormais ouverts à tous, qu'ils soient britanniques ou non. Empêchés par la loi Glass-Steagall et par l'article 65 de la réglementation américaine d'exercer une activité de banque d'affaires sur le sol national, les établissements de dépôts des Etats-Unis ont vu là le moyen idéal de concurrencer les *investment banks* américaines, qui avaient si bien réussi à leur damer le pion grâce à leur indéniable capacité d'imagination en matière de produits nouveaux.

« Dès le début des années 80, les banques d'affaires américaines (Morgan Stanley, Goldman Sachs, Drexel Burnham Lambert, Merril Lynch...) avaient commencé à jouer la carte londonienne en mettant l'action sur une « financiarisation » croissante des activités qui leur avait si bien réussi à New-York », rappelle un spécialiste du marché. Plutôt que de bâtir de toutes pièces une structure propre, ces établissements, imités par d'autres, ont préféré acquérir le savoir-faire britannique en rachetant des maisons locales dont la capacité de résistance à l'offensive étrangère était amoindrie par la faiblesse de leurs fonds propres.

Les grands noms de la City, jusque-là aux mains de partenaires et de capitaux britanniques, ont porté tour à tour l'estampille *made in USA*, quand elles ne tombaient pas sous une bannière canadienne, suisse, voire française. Ainsi, Vickers da Costa et Scrimgeour Kemp-Gee passaient dans le giron de Citicorp, tandis que Chase Manhattan jetait son dévolu sur Simon and Coates et Laurie Milbank. American Express prenait position auprès de L. Messel, et le Crédit suisse abritait Buckmaster and Moore, l'Union de banques suisses reprenant Philips and Drew. Sans prétendre citer tous les regroupements qui ont eu lieu depuis le début de l'année, on n'aura garde d'oublier l'emprise de la Hong Kong and Shanghai Banking Corp. sur James Capel, alors que Belges, Allemands (exception faite de Deutsche Bank Capital Markets) et Néerlandais faisaient preuve d'une grande discrétion.

Plus téméraires, les Français se sont efforcés de placer quelques banderilles. *« Les deux banques qui ont véritablement accroché sur le marché londonien sont Paribas, avec sa filiale Capital Markets, et le Crédit commercial de France (CCF), qui a toujours eu une équipe dans la City »*, indique un observateur indépendant.

LA NOUVELLE CITY



L'internationalisation de la City intéresse au plus haut point les Américains. Ce plan détaillé des institutions financières britanniques et étrangères installées à Londres en est l'illustration. Il a été publié fin septembre dans le *New York Times*.

Tandis que le CCF achetait Laurence Prust, Paribas prenait progressivement 100 % de Quilter Goodison, dont le patron, M. Nicholas Goodison, n'est autre que le président de la Bourse de Londres.

Aidée par Hambros, la Société générale a mis la main sur Strauss Turbull, et la BNP, piquée au vif, va créer une filiale de capital-market dont la direction sera confiée à M. Jacques Rambosson qui trouvera dans sa corbeille la plus grande partie des services financiers internationaux de la Banque nationale de Paris. *« Quant au Crédit agricole, il ne fait pas grand-chose, le CIC International en est encore au stade embryonnaire, et le Crédit lyonnais tente de rattraper le retard accumulé »*, conclut notre interlocuteur.

La partie est singulièrement avancée, et les rares Britanniques qui n'ont pas cédé à l'étranger veulent, eux aussi, glisser leur carte de visite. Si Lazard Brothers, N.M. Rothschild, Schroeder Wagg et Robert Fleming, notamment, ont décidé de suivre les événements sans intervenir pour l'instant, leurs concurrents locaux ont préféré « payer pour voir » : Midland Montagu, Morgan Grenfell, Mercury International, Hill Samuel, Baring Brothers, pour ne citer que le dessus du panier, ont précipitamment racheté qui un *broker* qui un *jobber*.

Pour ne pas être en reste, les quatre grandes banques commerciales britanniques (Barclays, Midland, Lloyds et Natwest) ont constitué des fusées à plusieurs étages en incorporant des équipes de spécialistes ou des firmes axées sur un segment du marché. Officiellement, ces nouvelles entités n'existent pas tant que n'ont pas été frappés les trois coups du 27 octobre, même si tout le monde s'affaire déjà dans des bureaux flambant neuf. *« Vous êtes ici dans un immeuble fantôme »*, avertit d'emblée M. Michael Hughes, économiste et responsable du département fonds d'Etat chez Barclays de Zoete Wedd, l'un de ces colosses bâti de toutes pièces pour l'occasion. Issue de la fusion opérée entre un courtier du nom de Zoete and Bevan, un *jobber*, Wedd Durlacher Mordaunt and Co. et deux filiales de la banque, Barclays Merchant Bank Ltd et Barclays Investment Management Ltd, la nouvelle société capitalise 260 millions de livres de fonds propres avec, en arrière-plan, le poids du groupe Barclays, soit plus de 65 milliards de sterlings.

« Notre point fort, ce sont les gilt-edged, *les fonds d'Etat britanniques, où nous bénéficions de vingt ans d'expérience contre six mois seulement pour certains de nos concurrents. »* La concurrence s'annonce vive sur ce marché très prisé, qui représente à lui seul 3 milliards de sterlings de transactions par jour. Ils seront bientôt vingt-sept spécialistes *(market makers)* à s'affronter sur quelque 1/8 de point de commission *« et, au bout du compte, seuls cinq ou six d'entre eux devraient survivre »*, affirme M. Hugues, qui, naturellement, espère bien être de ceux-là.

Menace japonaise

Encore ne s'agit-il que d'un champ clos avec un nombre d'intervenants limité. Mais que se passerait-il, par exemple, si les Japonais se mettaient de la partie ? *« Alors là, c'est très simple, je me jette sous la table »*, ironise M. David Cohen, ancien *partner* de Simon Coates, une maison passée dans le giron de Chase Manhattan and Securities Ltd. *« Ma firme employait deux cent soixante-dix personnes, et tout le monde se connaissait. Aujourd'hui, nous sommes une machine de deux mille cinq cents employés spécialisés dans chaque secteur du marché de façon à gagner d'un côté ce que l'on peut perdre de l'autre »*, explique-t-il sans minimiser le danger nippon.

Tous n'ont pas les reins aussi solides, et de nombreuses maisons britanniques, décidées à jouer jusqu'au bout la carte de l'indépendance, risquent d'être contraintes de se vendre sous peine d'être rayées de la carte. L'un des rares survivants, dans ce cas de figure, pourrait bien être Cazenove, l'un des plus importants *brokers* de la City. Bien placé sur le marché primaire, il a renforcé son assise financière en augmentant de plus de 30 millions de livres ses capitaux permanents, grâce à l'appui d'une douzaine d'investisseurs institutionnels britanniques. Parallèlement, la société a mis sur pied un syndicat composé de huit institutions financières, y compris sa propre filiale, Cazenove Securities Ltd, chargée de garantir les émissions sur le marché domestique des capitaux.

D'ores et déjà, on essaie de calculer le nombre de perdants de cette véritable guerre que vont se livrer banques et maisons de courtage, un conflit que ne manquerait pas d'aviver l'arrivée en masse des Japonais. Au stade actuel, l'accord conclu entre les autorités de la Bourse de Londres et le nouvel organisme régulateur de l'euromarché, où ils occupent l'une des toutes premières places, leur permet d'accéder aux *equities* (valeurs mobilières) sans bourse délier. Aussi n'ont-ils pas souhaité, jusqu'à présent, se mêler à la foire d'empoigne dont l'enjeu était la mainmise sur les firmes britanniques. Mais le jour où les grandes maisons de courtage nippones (Nomura, Nikko, Yamaichi, Daiwa) auront décidé d'attaquer véritablement la City – en échange, il est vrai d'une ouverture de leur propre marché, – le paysage financier londonien risque fort d'être sérieusement secoué.

S. M.

Les trois faces de la déréglementation

(Suite de la page 39.)

Cela pousse la Réserve fédérale à s'interroger sur l'avenir de la déréglementation. En particulier, elle a déjà mis le holà à certaines opérations de *take over bid* (en français OPA) sur titres souscrits à l'aide de *junk bonds (high yield bonds)* émis sur les sociétés mêmes qu'on désirait racheter.

Ainsi, la déréglementation américaine a provoqué, dans un premier temps, une amélioration des activités bancaires, la création de nouveaux produits souvent remarquables. Mais elle a introduit une hyper-spécialisation des intermédiaires et une fragilisation inquiétante des marchés financiers.

Londres résiste

La Grande-Bretagne a vu, à juste titre, que la déréglementation aux Etats-Unis a accéléré la montée des pressions internationales des intermédiaires financiers de ce pays. Ainsi, les marchés des dix plus grosses valeurs anglaises (62 % des transactions sur ICI par exemple) se font en Amérique. De même, dans une spécialité anglaise, les euromarchés, deux tiers du marché des *futures* en eurodollars se font à Chicago.

Ainsi, par une déréglementation accélérée, le Big Bang de Londres tente de résister à la pression. Cette opération se présente mal : en effet, les *primary dealers* qui vont traiter des obligations anglaises sont l'objet d'une concurrence effrénée, et il semble bien que leurs opérations ne puissent être rentables que dans un bon nombre d'années. A l'heure actuelle, on considère que seules trois banques anglaises, la Barclays, la Lloyd's et la Westminster Bank, avec des fonds propres de plus de 3 milliards de livres, pourront supporter les conséquences de la concurrence américano-japonaise.

De plus, dans le marché des euro-émissions, les Américains cassent actuellement les prix des commissions, voulant éliminer tous les Européens spécialistes de ces marchés, en particulier les Allemands qui sont arrivés à Londres en apportant le somptueux marché des eurodeutschemarks, croyant faire une opération très intéressante en se développant sur cette place internationale.

On voit ainsi que la Grande-Bretagne joue à nouveau, comme en 1925 (retour à l'étalon-or, réforme Churchill), le développement du marché financier anglais quelles que soient les conséquences économiques pour le pays. Il semble, au départ, que le pari soit perdu. La seule chance des Britanniques est d'écraser une Europe continentale mal préparée à cette concurrence intensive et d'intégrer les banques américaines et japonaises, comme ils ont absorbé après la guerre de 1914 toutes les banques allemandes qui venaient s'implanter à Londres (Warburg par exemple).

Paris ne joue pas le jeu

Cependant, la France a la particularité d'avoir, quel que soit le gouvernement, une politique absolument continue et dont les prémices se trouvent au dix-septième siècle chez Colbert. Nous ne jouons pas le jeu international ; nous cherchons à développer des activités intérieures industrielles et commerciales pour assurer l'amélioration de l'emploi. Les activités financières ne sont pas considérées comme en pays anglo-saxon, où l'on parle de *financial industry*, mais assimilées à un « service » à la disposition des activités industrielles, à la rigueur commerciales.

Cette politique, extrêmement logique – quoique inconsciente, – se caractérise par les termes suivants :

● On cherche à limiter les frais financiers des entreprises par la baisse volontariste des taux d'intérêt, quelles que soient les conséquences pour le secteur bancaire ;

● On a, dans la même optique, imaginé la création de « billets de trésorerie » qui remplacent des prêts bancaires sans risques avec un coût bien moindre pour les entreprises ;

● On met en concurrence les banques dans les conditions d'émission d'emprunts, en profitant du fait qu'une grande partie du secteur bancaire est encore nationalisée pour imposer des conditions relativement basses.

Comme il faut donner au secteur bancaire des compensations :

● On libéralise les courtages pour les opérations en actions de plus de 2 millions de francs et les transactions sur obligations de plus de 10 millions de francs. Elles deviennent négociables ; mais, à la différence de l'Amérique où le profit de ces opérations revient totalement aux clients finaux, le bénéfice de cette négociabilité revient aux intermédiaires apporteurs d'ordres, c'est-à-dire essentiellement aux banques ;

● La nouvelle réforme bancaire réserve aux banques le monopole de l'avantage d'être négociateurs sur le marché monétaire ;

● On ouvre dans le même temps aux banques le marché obligataire en étant à parité avec les agents de change sur le Marché à terme des instruments financiers (MATIF), dans les sociétés de contrepartie (obligations et actions) et enfin, et surtout, en ayant un rôle majoritaire dans les SVT (spécialistes en valeurs du Trésor), forme française des *primary dealers* américains.

Libéralisme et dirigisme

Ainsi, la déréglementation comporte dans les trois pays les mêmes techniques, mais la façon de les envisager est très différente de l'un à l'autre. Il s'agit, en Amérique, d'un vrai libéralisme faisant ressortir les qualités spécifiques des intermédiaires (hyper-spécialisation) ; à Londres, d'un combat désespéré pour conserver une part du marché financier international ; à Paris, de l'usage d'une technique pour aider au développement économique. Il n'est pas sûr que l'approche française, plus dirigiste qu'ailleurs il est vrai, soit vraiment plus mauvaise.

En effet, la France présente plusieurs particularités : les entreprises françaises sont surtout de taille moyenne, ce qui rend difficile leur internationalisation. En contrepartie d'une politique basée sur le développement des entreprises et non sur celui des marchés financiers, l'Etat est obligé de protéger les marchés français de l'argent, même si on les entrouvre aux étrangers. Enfin, le retard que nous avons pris pour faire les même réformes que les Américains présente un très grand avantage : nous allons pouvoir profiter de l'expérience acquise et éviter les erreurs où sombre actuellement la déréglementation.

On voit ainsi que le marché des options à l'achat sur indices, par son caractère de jeu pur, n'est pas en soi trop dangereux, les acheteurs pouvant être de petits spéculateurs qui limitent ainsi le risque qu'ils prennent, les vendeurs étant de grands institutionnels qui diminuent ainsi le coût de leur portefeuille. Mais on devrait ne pas pratiquer le marché des indices à terme qui permet tous les dérèglements possibles du marché boursier, sauf si on oblige les opérateurs à avoir les mêmes couvertures que sur le marché à terme classique. Il semble que ce soit la solution vers laquelle l'Amérique tende.

Le développement du réméré est une excellente chose, mais les erreurs commises par les Américains en pratiquant des réméré non couverts, c'est-à-dire sans détention préalable des titres, a provoqué la faillite des *saving and loans* les plus exposés. Une réglementation précise du réméré devrait permettre à cette forme très intéressante de prise en pension financière d'avoir un grand développement.

Ainsi, la déréglementation française, très originale malgré les apparences, est sans doute celle qui peut être la plus réussie... et la moins dangereuse.

JEAN-JACQUES PERQUEL

La mutation financière de la City

Les « golden boys »

Des nouveaux riches à 1 million de francs par an, mais sous tension permanente

ILS sont souvent très jeunes, ont quelquefois belle allure, travaillent d'arrache-pied douze heures d'affilée en débordant régulièrement sur le week-end et gagnent beaucoup d'argent qu'ils n'ont guère le temps de dépenser. Ce sont les « *golden boys* », ces jeunes loups de la finance qui ont investi la City et que l'on s'arrache à prix d'or. Une nouvelle classe sociale déjà présente sur l'ensemble des grandes places financières, mais qui, à Londres, a bénéficié d'un magnifique « *coup de pouce* » avec la perspective du « big bang ».

« *Autrefois, c'est-à-dire jusqu'au milieu des années 70,* raconte cet observateur, depuis vingt ans, des mœurs de la City, *le marché était encore aux mains des banques d'affaires britanniques, des noms prestigieux comme Rothschild, Kleinwort Benson, Hambros... Le personnel de ces maisons, même s'il était quelquefois payé avec un lance-pierres, avait le sentiment d'appartenir à une aristocratie, celle qui avait préféré la finance à la politique et misé sur une carte de visite qui lui ouvrait les portes de la « gentry ». Mais l'irruption des grandes maisons de courtage américaines à partir de 1980, puis la seconde vague d'invasion représentée par les « brokers » japonais ont profondément perturbé la situation qui prévalait jusque-là.* »

A la devise « mieux vaut le statut social que l'argent » a rapidement succédé l'appât du gain. Les Américains, avec la Citicorp en guise de porte-drapeau, ont apporté avec eux leur esprit et leurs méthodes. Les banques britanniques n'ont pas pu suivre et leur personnel s'est rapidement transformé en mercenaires prêts à se vendre au plus offrant. « *Désormais, la surenchère n'a plus de limites* ». Et de citer l'exemple de ce jeune *syndicate manager* de la Lloyds Bank, chargé de monter des crédits internationaux de 500 millions de dollars et qui, en l'espace de quarante-huit heures, a vu son salaire multiplié par dix lorsqu'il est passé à la concurrence, à savoir une banque du Proche-Orient. « *Il gagnait alors un peu plus de 5000 livres par an – c'était en 1977 – et il s'est vu proposer 100 000 dollars. Comment résister ?* »

Rouge sang

Aujourd'hui non seulement la résistance fait figure d'anachronisme, mais il est de bon ton d'instaurer au sein d'un même établissement « *une saine concurrence* ». Une muraille de Chine – « *Chinese Wall* », selon le *Times*, qui rapportait récemment ce phénomène – derrière laquelle s'abritent les *traders*, ces négociants en produits de toutes sortes (actions, fonds d'Etat, bons du Trésor, contrats à terme...) qui, le nez vissé sur une demi-douzaine d'écrans cathodiques, avec, à portée de main, un petit récepteur qu'il suffit d'effleurer du doigt pour obtenir le correspondant (composer un numéro de téléphone est bien trop long...) s'efforcent de conjuguer à tous les temps leur verbe préféré : gagner.

Ils sont une cinquantaine au coude à coude dans cette immense salle de *trading* bâtie de toutes pièces au bord de la Tamise, en manches de chemise, les miettes d'un modeste déjeuner prestement avalé sur place (sandwich et gobelet de thé) répandues sur une moquette rouge sang. Mais pourquoi donc avoir choisi cette horrible couleur ? « *C'est exprès,* assure notre hôte. *C'est une idée de notre architecte. Le bleu ou le vert, ça incite à dormir. Le rouge, au contraire, ça excite, c'est fait pour se battre. Nos « boys » doivent avoir constamment faim* ».

Et combien sont-ils payés pour être ainsi constamment maintenus en état de manque ? « *Quelqu'un qui a le sens du métier, l'instinct, gagne 100 000 livres en moyenne par an. Cela peut aisément monter à 0,5 million de sterling pour un jeune gars de vingt-cinq ans plutôt doué, compte tenu des* « golden hello », *ces primes qui dépassent souvent les 100 000 livres et qui sont destinées à conforter le standing de l'intéressé.* »

Peu ou prou, les établissements sont contraints de se plier à ces nouvelles règles de « partenariat », soit pour enlever une équipe à un concurrent, soit pour s'attacher la fidélité d'une maison avec pignon sur rue que l'on vient prestement d'acquérir avec ses salariés, leurs gommes et leurs crayons. C'est ainsi que la Chase Manhattan Bank, qui avait jeté son dévolu sur deux maisons de courtage britanniques, s'est empressée, une fois l'affaire conclue, d'acheter – en une seule journée – une trentaine de Porsche destinées à ses nouveaux cadres méritants.

Mais la mode établie par ces « *happy few* » – ils sont trois mille à afficher un salaire minimum supérieur à six chiffres, soit 100 000 livres par an – évolue aussi vite que les cotations sur leurs écrans. Le comble du chic, à présent, c'est de rouler en BMW 635 CSI (tous les autres modèles sont destinés à la casse, au même titre que les Porsche, Jaguar et Rolls-Royce, symboles des anciens nouveaux riches), voire en Ferrari ou en Bentley Turbo. Encore que le *nec plus ultra* reste la 2 CV (décapotable), assure la très sérieuse *International Financing Review* (IFR), qui s'offre quelques instants d'humour dans sa page intitulée « les confessions d'un eurovoyeur ».

Si elle épingle régulièrement l'un ou l'autre des acteurs de cette comédie à multiples tableaux qui se déroule nuit et jour sur les marchés financiers, cette revue indiscrète ne peut cacher l'admiration vouée à une poignée de célébrités, en tête desquelles figure M. Hans-Joerg Rudloff, le vice-président de Crédit Suisse First Boston (CSFB), un établissement créé par ses deux maisons mères (suisse et américaine) et qui fait la loi sur l'euromarché.

Insomnies

Entré à la CSFB en 1980, M. Rudloff n'a pas mis quatre ans avant d'occuper le fauteuil de son patron, un « rapt » d'autant plus facile que celui-ci, M. Michael von Clemm, venait de passer avec armes et bagages (une bonne partie de son équipe) chez le numéro un mondial, Merrill Lynch. Baptisé « l'empereur », en dépit – ou à cause – de sa petite taille, il s'est rapidement rendu célèbre par ses « coups » parfois montés au bar de chez Annabel, un club huppé de Mayfair où il prend quelques instants de détente avant de se reposer vraiment sur les rives du lac Léman, à Genève, siège du Crédit suisse.

Malheureusement, toute médaille, fût-elle en or, a son revers, et ces « *drogués de l'écran* », comme les appelle affectueusement l'un de nos interlocuteurs, sont guettés par des maux que ne connaissait pas jusqu'alors la place de Londres : le « stress », les insomnies, les divorces..., même si les Américains n'ont pas encore réussi à importer cet expédient – la « ligne » de cocaïne pour tenir le coup – qui fait actuellement des ravages à Wall Street. A force de vivre perpétuellement sous tension, dans la crainte du mauvais *deal*, qui vaut renvoi immédiat, avec la peur de s'absenter et de laisser passer une bonne affaire ou... de se faire prendre sa place (« *en dix-huit mois, je n'ai pris que cinq jours de vacances* », affirme un *senior* de l'une des grandes firmes de la place), la « *social- destruction* » est en marche.

Chacun sait que cette période d'abondance ne va pas durer. Une sélection naturelle va bientôt s'opérer entre les vedettes du marché qui justifieront leurs traitements pharamineux – on paie généralement quelqu'un 5 % de ce qu'il rapporte – et les autres relégués loin derrière et dont certains pourraient, à terme, aller grossir les rangs des chauffeurs de taxi londoniens.

Il y a plus grave et ce n'est pas une simple question de moralité. Comment justifier plus longtemps aux yeux de l'ensemble des Britanniques cet îlot de prospérité et ses extravagances dont les limites s'arrêtent aux portes de Londres, face au reste de l'Angleterre, à ses trois millions de chômeurs et à une industrie en partie sinistrée qui voit fuir vers la City les jeunes cadres dont elle aurait bien besoin ? C'est là une situation « *deeply offensive* » (tout à fait offensante), reconnaît M. Paul Marsh, professeur de gestion et de finance à la London Business School « *et qui remet en cause les fondements mêmes de la société* ».

M. Wally Olins, qui dirige une agence spécialisée dans l'image des entreprises, est encore plus catégorique. « *L'équilibre écologique de la City est rompu ; il faut rebâtir un écosystème.* » Actuellement, « *tout s'achète et tout se vend, les hommes comme les entreprises ; on ne sait plus qui est qui, et qui fait quoi* », explique-t-il. Il en résulte la nécessité de reconstituer d'urgence une double identité : pour les organisations et pour les personnes qu'elles emploient.

S. M.



Lire p. 27, 29, 31 et 33

La chronique de Paul Fabra

A l'école des capitaux internationaux

NAGUÈRE, les gouverneurs de banques centrales, qui se réunissent chaque mois à Bâle, s'interrogeaient périodiquement — pour la dernière fois en mars 1980 — sur l'opportunité de réglementer le vaste marché des eurodevises (une monnaie devient « euro » lorsqu'elle est utilisée pour des opérations financières en dehors du territoire du pays d'émission).

La réforme radicale qui bouleversera à partir du 27 octobre — le jour du Big Bang, la grande explosion — les us, coutumes et règles juridiques de la Bourse de Londres procède d'une démarche rigoureusement inverse.

C'est le marché britannique des valeurs mobilières qui se met, avec armes et bagages, tant pour les actions que pour les fonds d'Etat (les *gilt-edged*) à l'école du marché international des capitaux.

Son immense réputation, le Stock Exchange londonien la devait pourtant en bonne partie à la stricte réglementation qu'on va jeter par-dessus bord. Les règles instituées en 1907 — à une époque où la doctrine libérale régnait encore plus souverainement qu'aujourd'hui et où les capitaux circulaient encore plus librement, et dans des proportions, par rapport aux revenus nationaux, supérieures à celles qu'on constate actuellement — avaient organisé ses rouages comme une belle pièce d'horlogerie. Jusqu'aux environs de l'année 1975, l'agencement en paraissait à peu près parfait. C'était lui qu'on proposait en exemple, notamment pour la Bourse de Paris.

C'était en fonction du client final, l'épargnant gros ou petit, en principe libre de ses choix et de ses placements, que cette belle machine semblait avoir été conçue. On ne peut nier que les investisseurs jouissaient à Londres d'une sécurité et de possibilités d'action plus grandes que sur toute autre place. La pièce maîtresse du dispositif était l'existence de deux sortes d'agents dont les fonctions étaient rigoureusement séparées.

D'un côté, les *brokers* jouaient, un peu à la façon de nos agents de change, les honnêtes courtiers auprès de la clientèle dont ils recueillaient les ordres de vente ou d'achat. Les conseils qu'ils étaient amenés à donner pouvaient *a priori* être tenus pour objectifs puisqu'il leur était strictement interdit de prendre eux-mêmes position. C'était au contraire le rôle des *jobbers* d'acheter et de vendre en leur propre nom, autrement dit, pour employer le vocabulaire consacré, de se porter « contrepartie » des ordres passés par des clients avec qui ils n'étaient jamais directement en contact. L'activité de contrepartistes, qu'on a essayé, sans jamais y parvenir vraiment, d'introduire à la Bourse de Paris (en autorisant, notamment, les agents de change à intervenir à ce titre dans certains contrats dits « de liquidité »), se justifiait par le souci de donner à l'épargnant la certitude qu'il serait, en tout cas pour des montants considérés comme « normaux », servi.

C'EST un fait que les formidables remous qu'ont connus les marchés financiers et boursiers à la suite de la crise monétaire (camouflée en « choc pétrolier ») des années 1971-1973, génératrice de variations de taux d'intérêt d'une ampleur inconnue auparavant, ont sérieusement mis à mal un système dont l'origine remontait au temps de la stabilité assurée par l'étalon-or. Vers le milieu de la décennie précédente, la plupart des *jobbers*, une profession à haut risque, étaient proches de la faillite.

C'est un autre fait, non moins significatif, qu'on n'a rien tenté pour sauver un système certes vieilli, mais qui avait subi bien d'autres épreuves. La preuve qu'il a pour lui une certaine logique qui retrouve ses droits chaque fois que le premier objectif est de remettre un peu d'ordre, sinon d'équité, dans un marché est fournie par les récentes décisions prises pour assainir le marché londonien des assurences (les fameux Lloyds). Après les scandales dont ce dernier a été il y a cinq ans le théâtre, les autorités britanniques ont éprouvé le besoin de rétablir la distinction entre, d'une part, les courtiers *(brokers)* et, d'autre part, ceux qui sont habilités à jouer le rôle d'agents principaux *(underwriters)*.

Le nouveau dispositif pour le Stock Exchange s'inspire de principes tout différents, dont la finalité est moins affirmée, et pour cause, puisqu'il s'agit non pas tant de favoriser l'investisseur de base, dont le concours est considéré comme acquis, que de permettre aux établissement financiers qui recueillent son argent de se jeter dans la bataille de la concurrence, avec toutes les armes dont ils ont besoin.

Plus de distinction entre les fonctions. Ce qu'il faut, c'est pouvoir, à l'instar de ce qui se passe sur l'euromarché, agir vite. La plupart des *brokers* ont été rachetés par des banques, en grande partie étrangères (ces dernières sont en majorité à Londres, exemple unique en Europe, hormis les cas — mais l'échelle n'est pas la même — de Luxembourg et de Monaco). Seize *jobbers* sur dix-sept ont été repris. Aux Etats-Unis, la « déréglementation » n'a pas encore eu raison du Glass-Steagall Act, institué après le krach de Wall Street d'octobre 1929 pour écarter les banques commerciales du marché obligataire. La barrière n'existe plus à Londres.

La Barclays, une des grandes banques britanniques, va désormais exercer quatre métiers autrefois distincts. Grâce aux rachats auxquels elle a procédé au cours des dernières années, elle sera une *merchant bank* (banque d'affaires), tout en demeurant banque commerciale (activité traditionnelle de prêteur). Surtout, elle ajoute à son arc les activités d'agents de change *(broker)* et de « contrepartistes » ; en d'autres termes, elle aura toute liberté pour intervenir en Bourse. On n'est pas loin du conglomérat, une formule qui faisait florès dans l'industrie il y a une vingtaine d'années. Ce n'est qu'un exemple, puisque la plupart des grandes banques, en attendant les principaux établissement financiers japonais spécialisés dans les placements financiers, tel Nomura, seront représentés au Stock Exchange nouvelle manière.

Déjà des voix s'élèvent pour déplorer que l'alignement sur les usages en vigueur dans les euromarchés restera incomplet, sous le prétexte fallacieux qu'il convient de conserver certaines règles traditionnelles destinées à assurer l'information de l'investisseur de base. Tel est un des enjeux du projet de loi *(Financial Services Bill)* en cours de discussion.

DIRE que l'investisseur de base en question est oublié, ce serait emprunter le langage de la polémique, au risque d'obscurcir le débat. Mais la conception que s'en font implicitement les auteurs de la réforme est aux antipodes de celle qui servait de référence, plus mythique que réelle il est vrai, à l'ancien système. Le nouvel épargnant, c'est l'acheteur de fonds communs de placement (de SICAV dans le contexte français). Son libre arbitre, l'investisseur l'exerce en passant d'un fonds à l'autre. Mais les gestionnaires de ces fonds, à force de se surveiller mutuellement, se copient le plus souvent. Il arrivera peut-être un jour où il passera son ordre par des moyens informatiques directement à sa disposition, mais cela ne changera rien au fond des choses.

« Quant à l'ordre portant sur cent titres bien déterminés, cent actions de General Electric par exemple, cela n'intéresse plus personne. » Traduisez : cela n'intéresse plus la banque qui s'est substituée au *broker* d'autrefois, car, transmettre une multitude de petits ordres, c'est cher, et cela diminue d'autant ses profits. Le nouveau Stock Exchange tire la leçon d'un univers boursier où l'investisseur de base confie à un établissement financier — qu'on appelle investisseur institutionnel — le soin de placer son argent par l'intermédiaire de « fonds » divers.

Que la réforme doive, comme on dit à Londres dans le langage hautement expressif de l'anglais courant, avantager les *big boys*, autrement dit accélérer le mouvement de concentration, cela paraît être probable. Mais cette évolution est-elle compatible avec cette autre idée reçue selon laquelle la capacité dans une économie moderne de créer des emplois et d'innover dépend d'abord et avant tout du dynamisme des petites et moyennes entreprises ? Pour leur financement, les petites et moyennes entreprises ont moins facilement accès que les grosses à la Bourse.

Ce qui frappe, c'est l'intention, hautement affirmée, de donner au Stock Exchange les moyens de rivaliser avec les marchés de New-York et de Tokyo. Londres est déjà le centre du marché international des capitaux pour ce qui est des eurocrédits (formule qui a du plomb dans l'aile) et pour ce qui est des émissions euro-obligataires, dont l'essor a été vertigineux depuis deux ans (mais que l'arrêt de la baisse des taux d'intérêt a plongé dans un grand trouble). L'objectif déclaré est, à partir du marché boursier national, de créer une structure qui fera du marché des actions de Londres le grand marché du capital au sens propre du mot pour toute l'Europe du Marché commun. Les Britanniques ne s'arrêtent pas en si bon chemin, puisqu'ils n'ont pas hésité à décider dans le même élan l'internationalisation de leur vaste marché de fonds d'Etat. La dette publique du royaume devient désormais la chose de la communauté financière internationale.

Supposons que, pour conserver à tout prix à la France le rôle de grand constructeur automobile, la France ait fait le choix d'une politique qui consisterait à se désintéresser du sort de Renault et d'attirer sur son sol, par tous les moyens, les grands fabricants américains, japonais, allemands. Tel est le parti que les Britanniques ont depuis longtemps déjà pris pour conserver la prééminence financière de la City. Le Big Bang est une nouvelle étape dans cette direction.

A travers les revues

Libéralisme... le retour du balancier ?

par MICHEL BEAUD

Professeur à l'université de Paris-VIII, Michel Beaud présentera chaque mois l'actualité économique des principales revues françaises et étrangères.

DÉNATIONALISATION, déréglementation, flexibilité : les idées libérales sont dans le vent.

Friedrich-August Hayek est en vedette. Dans *les Cahiers français*, Henri Lepage présente sa pensée en l'opposant à la *« vulgate néo-classique traditionnelle »* (1) : avec sa conception de la société fonctionnant comme un système cybernétique, avec l'interaction permanente des objectifs, des choix et des préférences des différents agents économiques ; avec l'importance attribuée au marché, mais un marché qui, loin d'être réduit à un lieu d'échange de biens et services, constitue *« un circuit par où se diffusent, s'échangent et s'ajustent des informations, des anticipations, des savoirs épars et partiels »*, et finalement un réseau permettant l'irrigation en informations de l'ensemble de la société.

Hayek est également présent dans la *Revue française d'économie*, avec précisément un texte sur « L'information dans la société » (2). *« Nous devons considérer le système des prix comme un mécanisme de communication de l'information »*, y écrit Hayek ; et il magnifie ceux qui ont une connaissance spéciale de circonstances passagères, *« l'affréteur qui gagne sa vie en utilisant des cargos dont les trajets se feraient totalement ou à moitié à vide, ou l'agent immobilier... ou l'arbitragiste... »*. Car on ne peut faire confiance à un bureau central qui regrouperait toutes les informations et émettrait tous les ordres ; mieux vaut laisser les décisions finales *« à ceux qui connaissent les circonstances, qui apprécient directement les changements en cause et savent où trouver les ressources pour y faire face »*.

Mais qui, aujourd'hui, parle de s'en remettre pour tout à un planificateur central ? Certainement pas Michel Rocard, interrogé dans ce même numéro de la *Revue française d'économie* ; dans la controverse entre collectivisme et libéralisme, c'est bien, à ses yeux, le rôle de l'Etat qui est *« discriminant »*. Il ne faut certes pas accepter une vision étatique de la société : l'Etat n'est pas fait pour produire, et l'administration ne doit pas envahir l'économie.

Le marché a donc son rôle à jouer. Mais *« le marché est myope, et la concurrence oppressive »*. Il faut donc que l'Etat fixe les règles du jeu, y compris dans l'ordre économique ; plus précisément, il doit assumer trois grandes fonctions : la responsabilite des grands équilibres ; la responsabilité de l'« harmonie sociale » ; l'introduction de l'avenir dans le présent...

L'auteur de *la Solution libérale*, Guy Sorman, souhaite limiter plus nettement le rôle de l'Etat : *« Budget en équilibre, fiscalité modérée, monnaie stable, démocratie directe à l'initiative des citoyens, suppression des monopoles publics et privés* (...). *Pour le reste, c'est l'affaire des citoyens, et rien n'interdit à tous ceux qui, aujourd'hui, se réclament du libéralisme là où ils vivent, travaillent, emploient, administrent et éduquent, de ne pas trop attendre de l'Etat et de prendre en charge dès maintenant eux-mêmes la société civile* (1). » En quelque sorte, l'autogestion généralisée...

Avec de telles idées, on est évidemment bien loin de politiques qui pourtant elles aussi se réclament du libéralisme.

● Pour la Grande-Bretagne, Jean-Jacques Santini, économiste, analyse dans *les Cahiers français* l'ampleur et les effets de la dénationalisation ; il établit dans *Economie et Prévision* un diagnostic plus complet sur la politique budgétaire de Mme Thatcher (3) : les prélèvements obligatoires et les dépenses publiques, non seulement n'ont pas diminué, mais ont légèrement progressé ; le besoin d'emprunt du secteur public n'a pu être réduit que grâce à la double manne des ressources pétrolières et des cessions d'actifs publics ; quant aux réformes qui auraient permis de mettre fin à la croissance constante des dépenses publiques, elles ont été remises à plus tard...

● Pour les Etats-Unis, Jacques Mistral, professeur à l'ENSAE, montre sur plusieurs exemples que les automatismes auxquels font confiance les économistes libéraux n'ont pas fonctionné (4) : le contrôle de la quantité de monnaie s'est révélé illusoire ; le déficit budgétaire et le déficit commercial se sont accompagnés d'un drainage de l'épargne mondiale et d'un endettement extérieur croissant ; enfin, la surévaluation du dollar s'est *« poursuivie bien au-delà de ce que les données de l'économie* (...) *justifiaient »*.

Echec des théories et des idéologies : basculement dans le pragmatisme, et cela aussi bien pour la politique monétaire que pour les interventions sur le marché des changes ou pour la politique commerciale. Si l'on veut dépasser ce pragmatisme à courte vue, il faudrait, conclut Jacques Mistral, dégager une nouvelle rationalité de l'action publique et trouver *« une nouvelle articulation entre l'économique et le social et les voies et moyens d'une coopération internationale appropriée »*. Quel défi !

Une science de l'humanité

C'est pratiquement la même exigence qu'exprime Henri Bartoli, professeur émérite à l'université Paris-I, en ouverture d'un numéro d'*Economies et Sociétés* consacré à « Pénurie d'emploi et flexibilité du travail » (5). Dressant une liste impressionnante d'échecs, d'illusions, d'impasses sur lesquelles ont débouché tant d'économistes, il revient à l'essentiel : *« Nous avons oublié que l'économique est une science de la vie (...). Nous avons vu en elle la science des richesses, de l'échange onéreux, des prix et des lois qui les régissent, ou encore de l'usage « rationnel » des biens rares (...). Nous avons centré nos calculs sur la gestion des choses inanimées. La rationalité économique nous appelle à créer au-delà de telles attitudes une « science de l'humanité. »*

Et Henri Bartoli, retrouvant François Perroux, d'espérer une science fondée sur un nouveau paradigme, celui de l'économie de l'homme et de tous les hommes, de l'économie du travail et de la création collective. C'est sur cette base que notre société a à définir *« un projet qui soit l'expression d'un véritable choix collectif »* et qui finalement permette de fonder, avec une nouvelle rationalité, *« une politique rénovée dans ses techniques et dans ses fins »*. Là encore, quel défi !

Eh bien ce double défi, deux économistes du Québec prennent le risque de le relever dans un article de ce même numéro d'*Economies et Sociétés* (5). Diane Bellemarre, professeur à l'UQAM, et Lise Poulin-Simon, chercheur à l'IRAT, nous disent tout simplement que le plein emploi doit être mis au cœur des objectifs et des stratégies économiques.

La mise en avant de cette ligne d'action privilégiée s'appuie, bien entendu, sur les nombreux travaux relatifs aux politiques de l'emploi qu'elles ont menées. Mais elle s'appuie surtout sur quatre constats concernant nos sociétés :

● *« tout individu, dans notre société moderne, aspire à être autonome sur le plan économique et recherche la sécurité économique »* ;

● le régime salarial est le mécanisme de répartition des revenus dominants ;

● l'imperfection des marchés concerne tous les domaines de l'économie ; elle est aggravée, notamment pour les petites nations, par le poids croissant de ce qui les entoure ;

● enfin, on ne peut pas ne pas prendre en compte les groupes d'intérêt.

Tout cela fait à la fois que l'organisation économique de nos sociétés n'est pas efficace et qu'elle n'assure pas le plein emploi. Il faut donc renverser la perspective : car *« le plein emploi est une condition nécessaire à une organisation efficace de la production »* ; comme il ne peut être réalisé de façon spontanée, il doit être *« un objectif prioritaire de la société auxquels tous les groupes sont amenés à se conformer. C'est à l'Etat que revient la tâche de veiller qu'il en soit ainsi »*.

Retour du balancier ? On a bien le sentiment qu'un mouvement est amorcé. Mais vers quoi ? Le tout-Etat est impossible ; le keynésianisme dans un seul pays, impraticable ; une « nouvelle économie », improbable. Partout nos sociétés fonctionnent avec le jeu complexe des marchés et des pouvoirs, des rapports d'argent et des rapports de force. Dès lors, pouvons-nous chercher autre chose que de redonner à l'Etat comme aux marchés leur efficacité, et de vivifier, à tous les niveaux, des lieux de concertation et de négociation ?

(1) *Les Cahiers français*, octobre-décembre 1986, numéro consacré aux libéralismes économiques, avec une présentation historique, un survol des différents libéralismes et deux études sur la déréglementation aux Etats-Unis et les dénationalisations en Grande-Bretagne.

(2) *Revue française d'économie*, automne 1986.

(3) *Economie et Prévision*, nº 73, fasc. 2, 1986.

(4) « Keynésianisme : le retour du balancier », *Revue française d'économie*, automne 1986.

(5) *Economies et Sociétés*, avril 1986 (dernier numéro paru au moment de la rédaction), numéro consacré à « Pénurie d'emploi et flexibilité du travail », avec des articles de chercheurs de Paris et de Montréal sur la gestion spécifique du travail des femmes, le chômage de longue-durée, les travaux pour les jeunes et les cessations anticipées d'activité.

PROFIL

Henri Bartoli : un mélange de rigueur et de chaleur humaine ; une large culture allant bien au-delà de l'économie et un souci profond de l'homme et de la société. Il a été de ceux qui ont contribué à la formation de générations d'économistes à la vieille faculté du Panthéon, en maintenant vivace une approche de l'économie ouverte : sur le monde tel qu'il est, sur les autres disciplines, sur les implications éthiques et politiques de nos analyses et de nos choix.

Auteur de livres sur *la Doctrine économique et sociale de Karl Marx* (Seuil, 1950), sur *Science économique et travail* (Dalloz, 1957), sur *Economie et création collective* (Economica, 1977), il a été le fondateur du séminaire d'économie du travail de l'université Paris-I, et continue à animer la réflexion, les recherches, les débats sur le travail, l'emploi, le chômage, en France et hors de nos frontières.

KALÉIDOSCOPE

— *Projet* de septembre-octobre 1981 consacre un numéro spécial au « tout-ordinateur » : promesses technologiques (informatique, télécommunications) ; ordinateur, emploi, travail, productivité ; le choc des pouvoirs ; l'*homo informaticus*...

— Dans la *Revue d'économie industrielle* du deuxième trimestre 1986, des articles sur les difficultés de l'industrie en France, en Belgique et au Québec et deux articles sur le processus d'internationalisation dans les secteurs automobile et électronique.

— *Revue tiers-monde* d'avril-juin 1986, numéro spécial consacré à l'Afrique des grands lacs.

— *Esprit* d'août-septembre 1986 consacre un numéro à « la passion des idées », les intellectuels, l'intelligence du politique, la crise d'identité des sciences humaines. Dans ce cadre, un débat sur l'économie (triomphante ou sénile ?) et un article sur le crépuscule de l'économie...

ÉNERGIE

La réunion de l'OPEP

L'attitude du Koweït retarde l'approbation d'un compromis

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

L'OPEP a entamé, ce lundi 20 octobre, la troisième semaine de la conférence la plus longue de son histoire. Après l'espoir suscité à la veille du week-end par l'amorce d'une solution de compromis qui aurait permis de continuer à plafonner la production de brut des treize pays jusqu'à la fin de l'année aux environs de 17 millions de barils par jour et de stabiliser ainsi à un niveau légèrement plus élevé les prix du pétrole, la lassitude s'était à nouveau emparée des délégations dimanche soir. L'accord suggéré a certes reçu l'approbation de la quasi-totalité des pays, y compris de l'Arabie saoudite (*le Monde* daté 19-20 octobre), mais l'intransigeance du Koweït a rendu incertaine l'issue de la négociation.

Depuis le début de la conférence, le 6 octobre, le Koweït refuse en effet de prolonger purement et simplement l'accord qui, depuis le mois d'août, a permis à l'OPEP de rééquilibrer le marché et de redresser les cours du brut. Il réclame une nouvelle répartition des quotas de production entre les différents pays, qui lui ferait la part plus belle.

Faute d'avoir réussi, en douze jours de discussions, à adopter une nouvelle clé de répartition, la plupart des autres délégations ont suggéré, vendredi, en attendant la prochaine conférence prévue début décembre, de revenir provisoirement à l'accord existant moyennant quelques modifications mineures destinées à satisfaire les demandes des plus petits producteurs – Equateur, Qatar et Gabon. L'Arabie saoudite et la plupart des plus gros producteurs maintiendraient leur rythme d'extraction inchangé. Par contre, le Koweït verrait son quota momentanément gonflé de 50 000 barils par jour (+ 5,5 %).

Les treize pays s'engageraient en outre à continuer les études pour aboutir d'ici à décembre à une nouvelle formule permettant de répartir des quotas permanents. Celle-ci, compte tenu des paramètres retenus, donnerait aux pays du Golfe la plus grosse part des augmentations ultérieures du plafond de production de l'OPEP.

Le Koweït continue de réclamer une augmentation immédiate de son quota de 10 %, soit 90 000 barils par jour. La majorité des autres pays, surtout les plus pauvres comme le Nigeria ou le Vénézuéla, ne voient en effet pas pourquoi le Koweït, qui reste l'un des Etats les plus riches du globe, se verrait attribuer un régime de faveur.

Pour tenter de débloquer la situation, le ministre du Nigeria, président de la conférence, a proposé que tous les pays membres se partagent l'augmentation du plafond envisagée et que l'Arabie saoudite cède provisoirement au Koweït sa part, ce qui, au total, donnerait à ce dernier 50000 barils par jour supplémentaires. Mais, bien que Ryad ait accepté et que M. Yamani ait tenté, deux heures durant dimanche soir, de convaincre son collègue koweitien, celui-ci, a maintenu son refus.

Lundi matin, on ne voyait toujours pas comment les treize pays parviendraient à s'entendre pour répartir entre eux le nouveau plafond prévu. En outre, un autre point sensible reste à régler avant d'envisager un accord définitif : l'objectif de prix de 18 dollars le baril fixé par l'Arabie saoudite à ses partenaires. C'est la condition posée par Ryad pour accepter le compromis suggéré. Mais elle n'a jusqu'ici pas reçu l'accord des pays qui, comme l'Algérie et l'Iran, continuent de vouloir redresser les prix à leur niveau de l'an passé, c'est-à-dire 28 dollars. *« Ce serait vraiment dommage d'échouer pour 200000 barils par jour après quinze jours de négociations. Mais, hélas ! ce n'est pas impossible »*, soupirait, dimanche soir, un délégué vénézuélien.

VÉRONIQUE MAURUS.

AFFAIRES

La seconde phase du programme RACE

La Commission européenne veut consacrer 5,5 milliards de francs aux télécommunications

Les ministres de la recherche des Douze, réunis mardi à Luxembourg, examinent la proposition de programme-cadre de recherche de la Communauté pour 1986-1991. Un des éléments de ce programme est le programme RACE sur les télécommunications.

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

La Commission européenne presse les Douze, leurs industriels, leurs administrations des PTT de s'unir pour mettre en œuvre la modernisation des télécommunications. Celle-ci porte en particulier sur la mise en place, dans les dix années à venir, de *« réseaux à larges bandes »* qui permettront les échanges de sons, d'images et de données à grande vitesse et à faible coût.

Dans cet esprit, elle vient de transmettre aux gouvernements membres une proposition de programme de recherche et de développement sur les technologies de pointe en matière de télécommunications en Europe.

Ce programme est connu sous le nom de RACE. Les recherches préparatoires ont été exécutées au titre de la *« phase de définition »* de RACE qui avait été approuvée par les ministres de la recherche, en juillet 1985, et qui vient à son terme à la fin de l'année. La Commission considère cette phase de définition comme un succès : quatre cents experts appartenant à cent neuf entreprises, administrations, laboratoires universitaires ont collaboré afin de jeter les bases d'une stratégie commune aux opérateurs (les PTT) et à l'industrie en matière de services, d'infrastructures et de normes.

Ce que demande Bruxelles aux Douze, c'est donc de faire preuve de cohérence, de poursuivre et d'amplifier une opération qu'ils ont lancée eux-mêmes il y a un peu plus d'un an. Elle propose que la contribution de la CEE au financement de ce programme soit fixée à 800 millions d'ECU (5,5 milliards de francs) pour la période de cinq ans allant de 1987 à 1991. RACE devrait fonctionner selon des méthodes comparables à celles qui ont fait leurs preuves avec le programme Esprit. La Commission établira chaque année un plan de travail définissant les objectifs détaillés et le type de projets à entreprendre. Les projets devront être exécutés par au moins deux partenaires industriels appartenant à des Etats membres différents, et la contribution de la CEE atteindra au maximum 50 % du coût total.

Une partie du programme tel qu'il a été conçu par la Commission a trait à la définition de normes conjointes et de spécifications propres aux communications intégrées à larges bandes et permettant leur fonctionnement. Il s'agira non seulement de mettre au point ces normes mais d'expérimenter leur caractère opérationnel. Cela devrait représenter 30 % du programme. Le reste consistera à travailler sur les différentes technologies nécessaires à la mise au point, au coût le plus bas, des équipements et des services liés à l'introduction de communications intégrées à larges bandes.

RACE est considéré depuis longtemps par la Commission comme un programme prioritaire. Sa mise en œuvre qui devrait être rapide si l'Europe ne veut pas prendre de retard par rapport aux Etats-Unis et au Japon dans ce domaine des télécommunications où elle est encore compétitive, risque de se heurter à deux obstacles.

Les Douze, pour des raisons budgétaires, éprouvent de sérieuses difficultés à se mettre d'accord sur le programme cadre. Il paraît difficile de donner le feu vert à RACE, qui n'est qu'un volet du programme cadre avant que celui-ci soit approuvé.

Le second est de nature politique et industrielle. RACE est un programme proche du marché, d'un marché où les cartes sont en train d'être redistribuées entre les grands groupes européens et américains, avec les rivalités que cela suppose... Ce n'est pas une ambiance favorable à la coopération. Ainsi, en l'état actuel des choses, le gouvernement de Bonn, influencé par Siemens, est-il hostile à RACE. Le groupe allemand, qui estime disposer d'une certaine avance, est tenté de faire cavalier seul. Les incertitudes liées au rachat par la CGE de l'empire européen d'ITT ainsi qu'à la reprise du groupe français CGCT, reprise à laquelle Siemens est candidat, ne sont guère propices à un changement de position.

PHILIPPE LEMAITRE.

Après l'accord entre la France et l'Espagne

Les négociations entre la CEE et les pays méditerranéens vont reprendre

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

La CEE va pouvoir reprendre les négociations avec les pays associés du sud de la Méditerranée (1) sur l'adaptation des accords de coopération à l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal. Madrid bloquait depuis le début de l'année le mandat confié par les Douze à la Communauté européenne en raison des difficultés soulevées par les exportations agricoles des Canaries vers l'Europe. L'accord intervenu voilà quinze jours à Saragosse entre la France et l'Espagne sur plusieurs points du contentieux (pêche, agriculture, etc.) a permis un compromis auquel les représentants à Bruxelles des gouvernements membres ont abouti le 16 octobre.

Afin de protéger les ventes agricoles (notamment d'agrumes et de tomates) de pays comme le Maroc, la Tunisie, Chypre et Israël, la Communauté avait décidé, avant l'adhésion espagnole, de leur offrir un régime équivalant à celui consenti aux exportations ibériques pendant la période de transition dont le terme est fixé au 31 décembre 1995. Les premiers pourparlers avec les capitales méditerranéennes ont conduit M. Cheysson, le commissaire chargé du dossier, à demander aux Douze un certain nombre d'améliorations au mandat initial.

Madrid avait saisi cette occasion pour réclamer des garanties supplémentaires en faveur des îles Canaries, qui, selon le traité d'adhésion, ne font pas partie de la Communauté.

Des difficultés sont ensuite venues de la France, qui voulait être sûre que les ventes des Canaries ne viendraient pas concurrencer sur son marché les produits de ses principaux partenaires de la région que sont les pays du Maghreb. Il aura fallu attendre plusieurs mois avant que Paris et Madrid ne trouvent un arrangement permettant la reprise des discussions avec les pays méditerranéens.

La négociation avec les Etats méditerranéens concerne également l'aide de la CEE consentie depuis 1976. Les protocoles financiers actuellement en cours d'exécution arrivent à échéance à la fin de l'année. Il s'agit maintenant pour les Douze de fixer une nouvelle enveloppe pour les cinq prochaines années. Le volume global portait pour la période quinquennale qui s'achève, sur 7 milliards de francs, dont 2,3 milliards de subvention, le reste étant accordé sous forme de prêts à des taux préférentiels ou aux conditions du marché.

MARCEL SCOTTO.

(1) Tous les Etats riverains sont la Libye et la Jordanie.

Social

La journée d'action dans le secteur public

Les syndicats revendiquent en ordre dispersé

(Suite de la première page.)

Le 25 octobre 1984, lors de la dernière grève nationale, réunissant FO, la FEN, la CGT, la CGC, la CFTC et la FGAF, dans la fonction publique, on n'avait recensé en moyenne que 28 % de grévistes. Le 8 mars précédent, la CGT, la FEN, FO, la CGC et les autonomes avaient réuni pour une grève de fonctionnaires, plus fortement appuyée par le secteur public, un peu moins de 30 % de grévistes.

La comparaison est significative aussi dans le secteur privé où seule la CGT, après avoir pris le train en marche, a fait le pari d'étendre l'action. Le 24 octobre 1985, lors de la dernière journée nationale interprofessionnelle de la CGT, la mobilisation avait été extrêmement faible.

Initiatrice de ce rendez-vous du 21 octobre, la FEN se réjouit de cette action de « *défense du service public* ». Mais au-delà de cette unité de date, de cette convergence de tactiques, cette journée ne pouvait avoir que quelque chose de factice, car ce front commun n'a rien d'unitaire. Ni sur la conception du service public et de sa défense, ni sur la politique salariale, ni sur les mutations technologiques, l'évolution des effectifs et la modernisation de la fonction publique, ni sur la négociation, en voie d'achèvement, sur les procédures de licenciement *(lire page 45)*, ni surtout sur l'attitude face au gouvernement, les acteurs n'ont la même position. Derrière le regroupement des refus ne s'esquisse nulle unité de propositions.

Le 21 octobre donne ainsi un coup de projecteur sur ces deux France sociales : celle du secteur public, où une population plus syndiquée que la moyenne nationale va exprimer son mécontentement ; celle du secteur privé, où des salariés peu syndiqués, mais fortement secoués par le chômage, vont être plus des spectateurs que des alliés.

Dans le secteur public, les grèves ont une cause positive : défendre l'existence de statuts relativement protecteurs ; et une raison négative : la mise en hibernation cette année, comme en 1977 et en 1984, de la politique contractuelle, avec un gel des salaires qui concerne les fonctionnaires et les agents du secteur public et nationalisé.

Dans le secteur privé, le paysage est bien différent : le nombre de grèves baisse de manière quasi continue depuis sept ans : 3 656 600 journées individuelles perdues en 1979, 1 674 300 en 1980, 1 495 600 en 1981, 2 327 200 en 1982, 1 483 600 en 1983, 1 357 000 en 1984, 884 900 en 1985, et peut-être moins encore en 1986... Là encore, ce phénomène a deux causes principales. L'une, négative, est la peur du chômage. « *Les salariés,* explique un syndicaliste, *ne sont pas apathiques, ils sont à genoux.* » L'autre, positive, est le développement de la politique contractuelle dans les entreprises. L'obligation annuelle de négocier les salaires et le temps de travail contenue dans l'une des lois Auroux de 1982 a donné une forte impulsion. Le nombre d'accords d'entreprise et d'établissement est ainsi passé de 2 278 en 1983 à 4 076 en 1984 et à 5 165 en 1985. En 1986, près d'une entreprise concernée sur deux (parmi celles qui ont une section syndicale, soit 13 909) devraient conclure un accord (1). Ainsi, les grèves baissent simultanément à la montée des contrats.

Face à une telle situation, le gouvernement ne peut réagir qu'en donnant à la politique contractuelle dans le secteur public un essor identique à celui atteint dans le secteur privé, qui n'a pourtant pas fait l'économie de la rigueur salariale. Sa seule arme est celle du dialogue. Mais si, comme aime à le dire M. Bergeron, « *la vie sociale ne se met pas en équations* », un tel dialogue n'est possible que s'il est au service d'une politique clairement définie.

Or, depuis mars, on se trouve dans un cas de figure proche de celui de 1983 après le deuxième plan de rigueur : la politique sociale n'est qu'un accompagnement de la politique économique. Du fait de la guerre de succession au CNPF, l'imagination sociale du patronat est en panne. Convaincu de l'« *impasse de la libéralomanie* » (2), M. Séguin recourt à un libéralisme tempéré et à un pragmatisme robuste pour mettre en musique la plate-forme RPR-UDF. Habilement il arrondit les angles, sans éviter toujours les fausses notes ; quitte à expurger partiellement le programme de la majorité (par exemple sur le « gel » des seuils sociaux ou l'abrogation de la loi de démocratisation du secteur public). Mais pour l'essentiel il tente de gérer les difficultés, qu'elles s'appellent lutte contre le chômage, équilibre de la Sécurité sociale ou suppression de l'autorisation de licenciement.

Ce n'est pas la récente relance de la participation, décevante aux yeux de ses plus chers supporters syndicaux (CGC et CFTC), qui peut suffire à constituer une politique sociale. Le gouvernement s'est même privé d'un moyen d'élargir à cette occasion la politique contractuelle en permettant l'entrée d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration à la suite d'accords d'entreprise. « *La construction d'une société de participation* », selon la formule du ministre des affaires sociales, est ainsi laissée, pour son volet non financier, au bon vouloir des seuls actionnaires et du patronat.

Le gouvernement pourrait, par exemple, montrer aux syndicats qu'il est possible d'aborder positivement l'« *adaptation de notre appareil de production* », la « *refonte de notre appareil de formation* » — pour prendre des « objectifs » chers à M. Séguin — ou les mutations technologiques sans que, nécessairement, ils doivent faire figure d'éternels perdants. Cela nécessite de définir des orientations autour de l'organisation et des conditions de travail, ou du moins d'en faire des enjeux de négociation. Cela suppose, au-delà d'une table ronde, une véritable réintroduction du dialogue social dans la fonction publique et le secteur nationalisé. En partant du principe que dialoguer, ce n'est pas seulement mesurer l'effet de ses propres propos chez son interlocuteur. La réponse à la journée du 21 octobre permettrait de montrer que le libéralisme « tempéré » passe aussi par l'échange social.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Au premier semestre 1986, trois mille cent accords ont déjà été conclus, ce qui en laisse espérer plus de six mille pour l'année. Entre 1982 et 1985, six cent mille salariés de plus ont bénéficié d'une couverture conventionnelle.

(2) *Réussir l'alternance à l'épreuve des faits*, de Philippe Séguin. Le ministre vient de faire rééditer son ouvrage, publié en mars 1985 chez Robert Laffont. Il conserve toute son actualité (220 p., 69 F).

Les secteurs touchés

La journée du mardi 21 octobre sera sans doute marquée par de nombreuses perturbations dans les services publics à la suite des appels à la grève lancés pour cette journée par la CGT, la CFDT, FO, la FEN, la FGAF (Fédération générale autonome des fonctionnaires), plusieurs fédérations ou syndicats CFTC, CGC ou autonomes.

Devraient être particulièrement touchés : l'enseignement (où ont appelé à la grève, outre la FEN, la CFDT et FO, le Syndicat national des collèges, le SNALC et la CFTC, la poste (où les syndicats sont unis, fait exceptionnel), les transports, et notamment la SNCF (1), la RATP, Air France (où sont assurés la totalité des vols long-courriers, sauf un à destination de Chicago, 40 % des vols moyen-courriers, avant ou après la grèvre des contrôleurs aériens, de 7 heures à 20 heures), Air Inter *(voir nos éditions datées 19-20 octobre)*. En revanche, les vols devraient être assurés sur UTA, avec peut-être quelques retards.

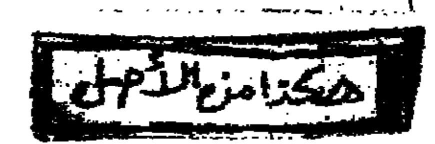
— Sur les autoroutes, certains automobilistes ne paieront pas le péage, la CFDT et certaines sections du syndicat FO du personnel des autoroutes ayant appelé à une grève du mardi 21 à 5 heures au mercredi 22 même heure (le syndicat a prévu un arrêt de travail d'au moins cinquante-cinq minutes pour chacune des trois équipes).

— A EDF-GDF, où les cinq syndicats ont appelé à la grève, les perturbations dépendront beaucoup de la température (un degré en moins représente une demande de production supplémentaire d'environ 2,5 %). Quatre syndicats (CFDT, FO, CGC et CFTC) dans une publicité publiée dans *le Monde* pour donner les raisons de leur mouvement (notamment absence de « *hausse de salaire depuis 1985* » et « *aucune possibilité de négocier les gains de productivité, le temps de travail, l'emploi, les classifications* ») précisent qu'ils ne préconiseront pas de coupures de courant car « *ils ne veulent pas de coupure entre le personnel d'EDF-GDF et la clientèle* » : « *le courant doit passer* ».

— Dans les banques et les établissements financiers, la CFDT, première organisation dans la plupart des grandes banques, a appelé à la grève, notamment à la Banque de France, dans les caisses d'épargne, au Crédit du Nord et au Crédit lyonnais, sur les thèmes de l'emploi et de la modernisation.

Aux cinq manifestations déjà annoncées à Paris, il faut ajouter un rassemblement de deux syndicats de l'éducation surveillée devant le ministère de la justice, place Vendôme.

(1) On prévoit en gros un train sur quatre sur la plupart des réseaux, un sur cinq sur la banlieue Saint-Lazare, Lyon, Montparnasse et le Nord, la ligne C du RER et pas de train sur les lignes Saint-Ouen-Garibaldi et Argenteuil-Ermont.



Social

FO et la CFDT seraient prêtes à signer un accord sur les procédures de licenciement

« *Déterminante* », selon le CNPF, la quatrième et dernière séance de négociation entre les partenaires sociaux sur les procédures de licenciement, pourrait s'achever, ce lundi 20 octobre par un accord.

Pour deux syndicats au moins, la CFDT et Force ouvrière, il y aurait plus d'avantages que d'inconvénients à signer immédiatement. « *A condition de ne pas être seule* », chaque délégation y est prête, malgré la journée de grève nationale de mardi dans le secteur public, qui en d'autres temps aurait servi d'épouvantail. « *Si c'est le prix à payer, on le fera* », dit Mme Nicole Notat (CFDT). La CFTC pourrait se rallier à ce choix, selon les résultats obtenus au cours de la séance de négociations, mais la CGC, qui réunit ses instances confédérales dans les prochains jours attendrait pour trancher. Quant à la position de la CGT, elle est déjà connue : il est hors de question qu'elle accepte quelque texte que ce soit.

Deux préoccupations justifient l'attitude de la CFDT et de Force ouvrière, rarement aussi complices. Personne ne veut parier sur ce que seront les réactions du patronat, entraîné dans le tourbillon des querelles intestines quand il se prépare à désigner le successeur de M. Yvon Gattaz. Manifestement, « l'inconnue Périgot », le candidat qui s'oppose à M. Yvon Chotard, vient brouiller les cartes.

La deuxième raison tient au contenu même de l'accord envisagé. Si, comme l'espèrent les négociateurs syndicaux, le texte prévoyait un contrôle des procédures de licenciement « *par l'autorité administrative compétente* », plus ou moins « *suspensif* » selon les formules, il faudrait tout de suite officialiser cette concession. Sinon, les syndicalistes craignent que, le temps passant, la base patronale n'en vienne à désavouer MM. Pierre Guillen et Yves Lemoine, responsables de la délégation du CNPF.

Ce point précis du contrôle des procédures, qui viendrait se substituer ou atténuer l'effet de la suppression de l'autorisation administrative préalable constitue le nœud de la négociation qui s'achève. Pour les syndicats, il s'agit d'obtenir que l'inspection du travail puisse être informée « *au fur et à mesure* » et puisse vérifier « *l'existence* » d'un plan social. Pour le patronat, il faut empêcher tout glissement qui ramènerait à la situation antérieure. « *Dûment mandatés* », MM. Guillen et Lemoine voudront que le contrôle soit exercé par la direction départementale du travail. Mais accepteront-ils pour autant que cette vérification puisse être assortie d'une « *injonction à respecter* » les procédures dans un délai donné si un employeur venait à manquer gravement aux obligations contractuelles ?

Difficile, le compromis indispensable devra pourtant satisfaire la CGPME, les *fédérations* du commerce, du bâtiment et des travaux publics. Or ces organisations patronales ont menacé de ne pas appliquer certaines dispositions, si celles-ci ne leur convenaient pas...

Cette difficulté majeure franchie, les autres questions à l'ordre du jour de la réunion ne provoquent pas de réaction de rejet.

En fait, les deux syndicats sont disposés à faire des concessions s'ils obtiennent une mesure qui aurait pour conséquence de réduire les inégalités de traitement entre les salariés des petites entreprises et ceux des grandes. Ils sont donc intéressés par la proposition que pourrait faire le CNPF pour atteindre cet objectif. Tout salarié licencié pourra volontairement demander un congé de conversion (70 % du salaire pendant cinq mois avec une formation), même s'il ne peut pas bénéficier d'un plan social prévu pour les licenciements de plus de dix personnes. Le dispositif, on s'en est assuré, ne coûterait rien à l'UNEDIC et l'Etat y participerait financièrement. L'entreprise, elle, y consacrerait le montant des préavis dus. Ainsi, dans une hypothèse optimiste, non seulement la politique contractuelle serait confirmée, mais le fossé se réduirait entre les petites et les grandes entreprises. Cela vaut bien quelques risques, à la veille d'une journée de grève, estiment donc FO et la CFDT.

ALAIN LEBAUBE.

L'activité industrielle et politique de M. Maurice Genoyer à Marseille

Après l'article intitulé « *La crise de la Normed : M. Maurice Génoyer, un industriel friand de politique* » (*le Monde* des 12-13 octobre), ce dernier, président de la Phocéenne de métallurgie, nous apporte les précisions suivantes :

« Mon engagement public n'est pas celui d'un homme désirant faire une carrière politique. Passionné essentiellement par le développement de mes activités professionnelles, mes actions politiques ont été, de 1971 à 1977, comme conseiller municipal de Marseille et, en 1986, comme candidat indépendant aux élections législatives, avant tout des engagements pour ma région et pour promouvoir l'esprit d'entreprise.

« Si, entre ces deux dates, j'ai abandonné toute action politique, c'est uniquement par choix personnel et non parce que Gaston Defferre, que je n'ai jamais rencontré pendant cette période, « m'avait tenu à distance ».

» En ce qui concerne mon intervention pour redresser, en 1974, la situation catastrophique de l'OM, je vous rappelle qu'entre autres, en faisant nommer Fernand Meric à la présidence du club, j'ai permis à l'OM d'éviter la seconde division cette année-là et de participer, en 1975, à la Coupe d'Europe et, en 1976, de gagner sa dernière Coupe de France. Je souhaite que beaucoup d'autres présidents de l'OM aient, par leur « éphémère prudence », des résultats aussi fulgurants.

» Je me réjouis de constater qu'aujourd'hui l'OM soit sur la voie de relever une deuxième fois ce défi. »

FAITS ET CHIFFRES

● **Ouverture du douzième Salon de l'alimentation à Paris.** — Le douzième Salon international de l'alimentation (SIAL) s'est ouvert, le lundi 20 octobre, au parc des expositions de Paris-Nord, à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Cette manifestation biennale est l'une des plus importantes au monde dans ce domaine. Quatre mille entreprises venues de soixante-dix pays exposeront, jusqu'au 24 octobre, sur 117 000 mètres carrés l'ensemble de leur gamme et surtout leurs produits nouveaux. Le SIAL justifie son caractère international par une très forte proportion d'étrangers parmi les exposants (40 %), comme parmi les visiteurs, qui viendront de cent vingt pays. Pour la première fois, les uns et les autres disposeront d'un service télématique qui permettra de mettre en rapport d'une façon confidentielle acheteurs et vendeurs ou de rechercher un partenaire pour un accord de technologie, de représentation ou de franchise.

★ Le SIAL est ouvert de 9 h 30 à 18 heures. Il est accessible par le RER (ligne B, gare Parc-des-expositions), par les autoroutes A-1 et A-3 et par l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle.

● **La privatisation de Paribas.** — Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a désigné le cabinet d'audit et les établissements bancaires qui seront chargés de la privatisation de Paribas. Le cabinet Helios-Streco-Durando aura à réaliser la mission d'expertise des comptes de Paribas. La Compagnie financière (groupe Edmond de Rothschild) et P.O. Banque (David de Rothschild) auront la responsabilité de conseil du gouvernement pour cette opération de privatisation. Ces banques seront assistées par la Swiss Bank Corporation (Société de banque suisse).

Il est rappelé que, de son côté, le groupe Paribas a décidé de s'adjoindre, pour ce qui concerne la préparation de sa privatisation, le concours de la société Merrill-Lynch, première maison de courtage américaine.



Etranger

Le principal syndicat ouest-allemand relance le combat pour les 35 heures

Le syndicat ouest-allemand de la métallurgie IG Metall, le plus puissant syndicat de branche européen avec 2,5 millions d'adhérents, est « *prêt au combat pour obtenir la réduction à trente-cinq heures de la durée de travail hebdomadaire sans baisse de salaire* », a déclaré, dimanche 19 octobre à Hambourg, son vice-président, M. Franz Steinkuehler.

M. Steinkuehler a été jusqu'à envisager l'éventualité d'un recours à la grève pour satisfaire les revendications du syndicat, dans un discours tenu à l'ouverture du quinzième congrès de l'IG Metall. En 1984, le syndicat avait obtenu une réduction de quarante heures à trente-huit heures et demie du temps de travail hebdomadaire, à l'issue d'une grève de six semaines.

De plus, l'élection prévue mercredi 22 de M. Franz Steinkuehler à la présidence de l'IG Metall, où il remplacera M. Hans Mayr, qui prend sa retraite, est considérée par les observateurs comme un « *virage à gauche* » d'un syndicat déjà traditionnellement à la pointe de tous les combats syndicaux en RFA. — *(AFP.)*

● **La croissance en RFA se ralentira en 1987.** — Les « cinq sages », le groupe d'économistes officiellement chargé de conseiller le gouvernement allemand, ont révisé à la baisse leur estimation du taux de croissance du produit national brut (PNB) pour 1986 : + 3 % en volume contre + 3,5 % prévus au printemps. Les « cinq sages », qui doivent présenter officiellement leur rapport ce lundi 20 octobre au gouvernement, estiment que la croissance en 1987 sera également de 3 % en moyenne annuelle. Cependant, un ralentissement se produira en cours d'année qui contrastera avec une progression brillante durant les premiers mois de 1987. C'est pourquoi le conseil des sages recommande à nouveau au gouvernement d'avancer à 1987 la deuxième étape de son programme d'allégement d'impôts prévu pour le début de 1988. — *(AFP).*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS ASTORG

Rapport d'activité semestriel

Au cours du premier semestre de 1986, Astorg a poursuivi avec succès son activité de holding en participant à deux introductions en Bourse : celle de Supra au second marché de Paris et celle de Cegid au second marché de Lyon.

Ces deux opérations lui ont permis de dégager une plus-value de 20,5 MF en cédant une fraction limitée de ses participations dans ces deux sociétés. Compte tenu de la hausse des cours de ces titres depuis leur introduction, le solde de ces participations recèle des plus-values importantes.

Au cours de cette période, Astorg a investi 43 MF dans six nouvelles participations, 33 MF en actions et 10 MF en obligations à bons de souscription d'actions.

Le résultat courant du premier semestre s'élève à 27,1 MF avant impôt, et le résultat total à 37,4 MF avant impôt et à 20,9 MF après impôt.

Les résultats du second semestre devraient être moins élevés : aucune nouvelle introduction n'est prévue et la plupart des dividendes de filiales ont été perçus au premier semestre. D'autre part, le rendement des valeurs mobilières de placement, entraîné par la baisse des taux d'intérêts, manifeste un certain retrait.

Les résultats acquis au premier semestre et les perspectives du second semestre conduiront à un résultat 1986 qui permettra une amélioration du dividende.

Les études et négociations en cours devraient permettre de nouvelles prises de participations avant la fin de 1986.

GÉVELOT

RAPPORT D'ACTIVITÉ RELATIF AU PREMIER SEMESTRE 1986

Le chiffre d'affaires à fin juin 1986 s'est élevé à 86 063 000 F contre 75 406 000 F au 30 juin 1985, marquant ainsi une progression de 14 %, due essentiellement à la bonne activité du département Extrusion à froid.

De ce fait, le résultat d'exploitation du premier semestre 1986 ressort bénéficiaire à 7 182 000 F après 3 973 000 F d'amortissements contre un bénéfice de 4 639 000 F après 2 606 000 F d'amortissements pour la même période 1985.

L'encaissement du solde des réalisations immobilières de 1984 ayant été effectué au cours du premier trimestre 1986, les charges financières sont redevenues normales, et le résultat courant avant impôt au 30 juin 1986 est un bénéfice de 6 349 000 F contre 589 000 F au 30 juin 1985.

Le résultat exceptionnel du premier semestre 1986, qui comprend notamment des plus-values sur ventes de logements ainsi qu'une provision complémentaire pour dépréciation du compte courant d'une filiale en liquidation, est positif de 219 000 F, contre un profit de 1 744 000 F au 30 juin 1985.

De la sorte, le résultat global au 30 juin 1986 ressort bénéficiaire de 6 568 000 F contre un profit de 2 333 000 F pour la même période de 1985. En raison du report déficitaire dont dispose encore la société, ce résultat n'est pas soumis à l'impôt.

L'activité du deuxième semestre 1986 devrait rester bonne, mais à un rythme un peu moins élevé, et le chiffre d'affaires de l'exercice devrait être supérieur d'environ 9 % à celui de 1985.

Le résultat courant avant impôt de 1986 devrait donc être en amélioration sur celui de 1985.

AVENIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU 1er SEMESTRE 1986

La progression de chiffre d'affaires de 14,70 % sur les six premiers mois de l'exercice 1986, comparativement à la même période de 1985, dépasse les prévisions budgétaires du début d'exercice.

Les charges d'exploitation progressent dans leur globalité de 14,09 % et de 10,74 % si l'on exclut les dotations d'exploitation, composées d'amortissements pour 60,37 % de son montant à fin juin 1985, contre seulement 38,53 % à fin juin 1986.

Pour la deuxième année consécutive, le résultat d'exploitation à fin juin est déjà supérieur à l'ensemble du résultat d'exploitation à fin d'exercice précédent. Le résultat financier est en relative stagnation par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de provisions pour dépréciation de titres de participation constituées à hauteur de 1 479 871 F à fin juin 1986. A l'inverse, le résultat exceptionnel du premier semestre 1986 est fortement positif : + 1 457 844 F.

Le résultat, avant les provisions pour impôts et participations des salariés calculées sur la période de référence à fin juin 1986, avoisine celui de l'exercice précédent à fin décembre 1985. On retrouve à nouveau une analogie de situation par rapport aux chiffres comparés de l'exercice précédent à fin juin 1985 et l'exercice 1984.

La provision pour impôts sur les sociétés a été calculée en tenant compte d'un impôt au taux de 45 % contre 50 % applicable sur l'exercice 1985, conformément aux applications budgétaires en la matière (budget national).

Dans ces conditions le résultat net à fin juin 1986 ressort à 25 117 417 F, en progression de 36,17 % par rapport à fin juin 1985.

Nous espérons tenir pour 1986 une progression de chiffre d'affaires tout à fait satisfaisante, compte tenu des informations que nous pouvons apprécier sur le reste des périodes à facturer à ce jour.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 9 oct.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	429 149
dont :	
Or	200 048
Disponibilités à vue à l'étranger	135 898
ECU	76 722
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 483
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 606
dont :	
Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	114 741
dont :	
Effets escomptés	72 901
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	70 901
5) DIVERS	10 227
Total	658 625

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	212 404
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 692
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	12 120
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	108 362
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	54 211
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 890
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	230 215
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	11 018
Total	658 625

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1985

	10 oct.	17 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	144,8	138,9
Valeurs industrielles	142	136,5
Valeurs étrangères	110,9	108,1
Pétroles-Energie	148,2	141,4
Chimie	133,9	127,5
Métallurgie, mécanique	138,8	131,5
Electricité, électronique	132,2	126,5
Bâtiment et matériaux	168,1	158
Ind. de consommat. non alim.	140,8	136,8
Agro-alimentaire	137,4	132,2
Distribution	160	153
Transports, loisirs, services	144,1	137,8
Assurances	174,7	165,8
Crédit banque	156,5	146
Sicomi	123,5	122,8
Immobilier et foncier	132,2	131
Investissement et portefeuille	153,9	149,3
Base 100 : 28 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	108,1	107,1
Emprunts d'État	105,6	103,4
Emprunts garantis et assimilés	110,4	108,5
Sociétés	108,1	107,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 276,1	3 146
Valeurs étrangères	3 584,3	3 474,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	472,5	453,9
Valeurs étrangères	482,1	470
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	125,4	123,1
Emprunt d'État	120,7	118,1
Emprunts garantis et assimilés	127	124,6
Sociétés	126,7	125,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	386,9	370,5
Produits de base	282,2	280,1
Construction	380,6	368,8
Biens d'équipement	330,8	316,1
Biens de consom. durables	481,5	425,6
Biens de consom. non durables	445,4	432,5
Biens de consom. alimentaires	396,7	382,4
Services	354,5	342,4
Sociétés financières	601,3	577,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	337,4	327,4
Valeurs industrielles	351,6	336
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	278,4	276,4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,48 F =

Un grand calme régnait sur les marchés des changes le 20 octobre, où le dollar est demeuré stable. Il se traitait à 1,98 DM et 6,48 F, contre 1,97 DM et 6,4695 F le 17 octobre. Les opérateurs restaient dans l'expectative, en attendant la publication prochaine des chiffres de la croissance américaine.

FRANCFORT	17 oct.	20 oct.
Dollar (en DM)	1,976	1,98
TOKYO	**17 oct.**	**20 oct.**
Dollar (en yens)	154,15	154,37

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (20 oct.)	7 1/2 %
New-York (17 oct.)	5 13/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	16 oct.	17 oct.
Valeurs françaises	143	141,4
Valeurs étrangères	106,4	108,1

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	377,6	370,5

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	16 oct.	17 oct.
Industrielles	1 836,19	1 837,04

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	16 oct.	17 oct.
Industrielles	1 277,6	1 281,5
Mines d'or	306,3	298,2
Fonds d'Etat	82,77	82,36

TOKYO

	17 oct.	18 oct.
Nikkei	16 701,34	16 679,23
Indice général	1 405,34	1 395,79

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 octobre
Nombre de contrats : 24 337

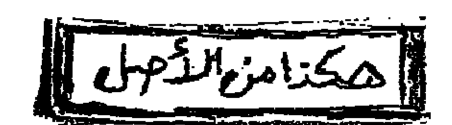
COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	106,40	106,90	106,75	106,60
Précédent	–	107	107,5	107,40	107,30

AUTOUR DE LA CORBEILLE

RIVOIRE ET CARRET : VERS UNE HAUSSE DE 10 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES. – Rivoire et Carret (pâtes alimentaires) table sur une hausse de 10 %, à 650 millions de francs, de son chiffre d'affaires en 1986. Les ventes ont augmenté de 10 % dans les neuf premiers mois de l'année, portant sa part de marché à 22 %.

AMÉLIORATION POUR LES PILES WONDER. – La société Les piles Wonder a dégagé un bénéfice net de 7 millions de francs au premier semestre, alors qu'elle avait enregistré une perte de 85,2 millions pour toute l'année 1985. Sur l'ensemble de l'année, la direction table sur un résultat net de « *plus de 20 millions de francs* ».

POINT A LA LIGNE, « FEMMES D'AFFAIRES » DE L'ANNÉE. – Mmes Monique Fieschi et Myline Gaihaud, cofondatrices de la société Point à la ligne, une fabrique de bougies de décoration installée à Pessac, dans la banlieue de Bordeaux, ont reçu le prix Veuve Cliquot de « *La femme d'affaires* » de l'année.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 17 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 40

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1730	1720	1690	− 2 31
4590	C.N.E. 3%	4685	4608	4600	− 1 86
1210	B.N.P. T.P.	1170	1150	1150	− 1 70
1270	C.C.F. T.P.	1230	1150	1160	− 6 50
1211	Créd. Lyon. T.P.	1248	1240	1240	− 0 64
2880	Electricité T.P.	2573	2480	2480	− 3 61
2110	Renault T.P.	2085	2000	2010	− 3 59
2350	Rhone-Poul. T.P.	2070	2060	2060	− 0 48
1462	St-Gobain T.P.	1430	1340	1340	− 6 29
1385	Thomson T.P.	1390	1300	1300	− 6 47
430	Accor	425	415	417	− 1 88
1770	Agence Havas	1850	1880	1860	+ 0 54
1600	Ag. Havas C. I.	1690	1690	1690	+ 0 59
730	Air Liquide	735	724	723	− 1 63
1930	Alcatel	1860	1860	1842	− 0 96
1670	Als. Superm.	1900	1849	1849	− 2 68
430	A.L.S.P.I.	393	372	372	− 5 34
325	Alsthom	319	315	320	+ 0 31
1940	Arjom. Prioux	2050	2033	2033	− 0 82
245	Aussedat-Rey	263	253	253	− 3 80
1600	Aux. Entrepr.	1580	1561	1563	− 1 07
1290	Avions Dassault	1220	1290	1285	+ 5 32
525	Bail-Equipem.	470	460	469	− 0 21
1050	Bail-Investiss.	1080	1080	1080	....
1200	Cie Bancaire	1111	1075	1071	− 3 60
595	Bazar H.-V.	483	488	488	+ 1 03
490	Béghin-Say	500	489	487	− 2 60
450	Berger (Mie)	425	425	425	....
600	Bic	602	586	586	− 2 65
1450	B.I.S.	1435	1425	1419	− 1 11
2340	Biscuit (Géné.)	2350	2250	2250	− 4 25
2070	Bongrain S.A.	2280	2300	2300	+ 0 87
1270	Bouygues	1305	1280	1280	− 1 91
4190	B.S.N.	4120	4060	4060	− 1 45
1130	Carnaud	1087	1082	1082	− 0 45
3260	Carrefour	3440	3370	3380	− 1 74
1990	Casino	2200	2165	2151	− 2 22
1450	Casino A.D.P.	1641	1561	1561	− 4 87
830	C.C.M.C.	796	793	793	− 0 37
1340	Cetelem	1145	1110	1112	− 2 88
1670	C.F.A.O.	1750	1672	1680	− 4
490	C.F.D.E.	456	456	456	....
1110	C.G.I.P.	1123	1110	1114	− 0 80
1290	Chargeurs S.A.	1275	1280	1275	....
57	Chiers-Châtill.	57 20	57 80	57 80	+ 1 04
675	Ciments franç.	690	690	690	....
585	Club Méditer.	563	546	546	− 3 01
240	Codetel	239 10	237	237	− 0 87
405	Cofimeg	410	410	410	....
850	Coles	971	940	955	− 1 64
250	Compt. Entrepr.	205	199	199 80	− 2 53
600	Compt. Mod.	622	610	612	− 1 60
1320	Créd. Foncier	1160	1141	1170	+ 0 86
520	Crédit F. Imm.	516	503	503	− 2 51
1750	Crédit Nat.	1460	1460	1480	+ 1 36
270	Crouzet ★	278 80	271	276	− 0 67
2080	Damart S.A.	2220	2210	2210	− 0 45
3700	Darty ★	3955	3950	3910	− 1 13
285	Dév. P.d.C. (Li)	285	285	285	....
520	D.M.C.	526	518	518	− 1 52
2170	Docks France ★	2260	2230	2250	− 0 44
1690	Dumez	1760	1720	1730	− 1 70
1370	Eaux (Gén.)	1315	1300	1305	− 0 76
3200	Eco ★	2950	2985	2883	− 2 27
980	Electro-Finan.	970	956	956	− 1 44
340	Elf-Aquitaine	312	309 50	311	− 0 32
315	− (certific.)	301 50	301 50	299 90	− 0 53
2180	Epeda-B-Faure	2250	2211	2215	− 1 55
3040	Essilor	3010	2900	2900	− 3 65
540	Esso S.A.F.	479	470	470	− 1 87
3360	Eurafrance	3103	3110	3110	+ 0 22
1350	Eurocom ★	1301	1376	1291	− 0 76
2330	Euromarché	2705	2690	2690	− 0 55
890	Europe n° 1 ★	860	864	849	− 1 27
1430	Facom	1389	1350	1350	− 2 80
915	Fichet-bauche	975	970	970	− 0 51
305	Finextel	309	295	299	− 3 23
285	Fives-Lille	225	....	....	....
225	Fraissinet (Mie)	243	245	245	+ 0 82
315	Francarep	326	320	320	− 1 84
1090	Fromageries Bel	1050	1010	1020	− 2 85
1070	Gal. Lafayette	1039	1030	1050	+ 1 05
390	Gascogne	390	380	380	− 2 56
310	Géophysique	295	282	282	− 4 40
1130	Gerland	1425	1425	1435	+ 0 70
430	GTM-Entrepose	481	480	480	− 0 20
715	Guyenne-Gasc. ★	715	711	701	− 1 95
2550	Hachette ★	2605	2600	2600	− 0 19
770	Hénin (La)	770	755	751	− 2 46
68	Imétal	55 05	55	54 80	− 0 45
805	Imm. Plaine-M.	795	770	770	− 3 14
4150	Inst. Mérieux	4240	4190	4200	− 0 94
710	Interbail	720	715	715	− 0 69
1630	Intertechnique	1690	1660	1660	− 1 77
890	J. Lefebvre	920	961	980	+ 6 52
1890	Lab. Bellon	1895	1880	1880	− 0 79
1340	Lafarge-Coppée	1245	1210	1212	− 2 65
1370	Lebon	1439	1440	1440	+ 0 06
4220	Legrand	4480	4430	4480	....
1170	Lesieur	1298	1250	1255	− 3 31
970	Locabail Immob.	935	940	940	+ 0 53
640	Locafrance	580	580	580	....
1180	Locindus	1155	1120	1135	− 1 73
995	L. Vuitton S.A ★	955	961	950	− 0 52
780	Luchaire	775	765	765	− 1 29
1300	Lyonn. Eaux	1364	1350	1345	− 1 39
199	Mais. Phénix	190	198	188	− 1 05
565	Majorette (Ly)	535	530	530	− 0 93
103	Manurhin	92	91	91	− 1 08
400	Mar. Wendel	383	380	380	− 0 78
1350	Martell	1335	1335	1350	+ 1 12
2350	Matra	2190	2190	2190	....
3030	Merlin-Gerin	2570	2500	2480	− 3 50
3060	Michelin	2250	2275	2250	....
1800	Midi (Cie)	1555	1501	1500	− 3 53
525	Midland Bk S.A.	445	440	455	+ 2 24
645	Min. Salsig. (Mie)	610	650	650	+ 6 55
45	M.M. Penarroya	37	36 90	36 40	− 1 62
2110	Moët-Hennessy	2220	2161	2161	− 2 65
910	Mot. Leroy-S ★	923	923	910	− 1 40
72	Moulinex	64 50	60	58 10	− 9 92
1020	Navig. Mixtes	1050	1024	1035	− 1 42
205	Nord-Est	183 50	180 10	180 10	− 1 85
450	Nordon (Ny)	489	470	470	− 3 88
490	Nouvelles Gal.	459	445	445	− 3 05
1000	Occident. (Gén.)	1000	1000	1000	....
1470	Omn.F.Paris	1478	1460	1460	− 1 21
195	Olida-Caby	169	163	164	− 2 96
530	Opfi-Paribas	475	476	472 50	− 0 52
3630	Oréal (L')	3520	3460	3460	− 1 70
845	Paris-Réescomp.	740	760	760	+ 2 70
1040	Pechelbronn	1141	1139	1139	− 0 17
1370	Penhoet	1300	1310	1311	+ 0 84
970	Pernod-Ricard	986	961	962	− 2 43
152	Pétroles B.P.	148	148	147	− 0 67
1100	Peugeot S.A.	1065	1013	1035	− 2 81
55	Poclain	35	34 05	34 90	− 0 28
1480	Poliet	1650	1643	1645	− 0 30
680	P.M. Labinal	752	752	755	+ 0 39
2400	Presses Cité	2790	....	....	....
1670	Prétabail Sic.	1690	1689	1689	− 0 05
515	Primagaz	535	515	520	− 2 80
555	Printemps ★	515	510	502	− 2 52
1810	Promodès	1765	1710	1715	− 2 27
265	Prouvost S.A ★	254	254	252	− 0 78
910	Radiotechn.	910	865	875	− 3 84
179	Raff. Dist. Total	154 70	145	149 20	− 3 55
2090	Redoute (La) ★	2178	2200	2210	+ 1 46
1430	Roussel-Uclaf	1390	1370	1370	− 1 43
1130	Roussel-C.N.I.	920	920	918	− 0 21
4550	R. Impériale (Ly)	4740	4690	4701	− 0 82
285	Sade	280	286	286	+ 2 14
2940	Sagem	2888	2875	2875	− 0 45
665	St-Louis B.	710	713	710	....
1630	Salomon	1525	1498	1500	− 1 63
1120	Salvepar	1120	1100	1100	− 1 78
715	Sanofi	706	701	704	− 0 28
480	S.A.T.	439	432	432	− 1 59
750	Saupiquet (Ns)	760	736	735	− 3 28
680	Schneider ★	767	750	770	+ 0 39
118	S.C.O.A.	84	85 30	86 90	+ 3 45
430	S.C.R.E.G.	440	433	433	− 1 59
535	Seb ★	583	580	567	− 2 74
480	Sefimeg	449	467	463	+ 3 11
1650	S.F.I.M.	1700	1679	1679	− 1 23
77	S.G.E.	72 80	70 10	70	− 3 84
540	Signaux Ent. El.	491	490	490	− 0 20
985	Silic	953	950	950	− 0 31
640	Simco-U.P.H.	620	617	617	− 0 48
355	Simnor (Li)	361	361	361	....
1210	Skis Rossignol	1175	1190	1196	+ 0 08
890	Siminco	902	901	900	− 0 22
230	Sodero (Ns)	225	224	224	− 0 44
2030	Sodexho	2050	2040	2040	− 0 48
430	Sogerap	402	402	402	....
1300	Sommer-Allib.	1295	1265	1265	− 2 31
765	Source Perrier	796	775	780	− 2 01
1340	Sovac	1311	1305	1305	− 0 45
800	Spie-Batignol.	755	770	785	+ 3 97
505	Strafor	507	515	508	+ 0 19
385	Synthelabo ★	345	350	343	− 0 57
530	Talcs Luzenac	541	536	536	− 0 92
2900	Tél. Elect.	2830	2782	2790	− 1 41
1500	Thomson-C.S.F.	1510	1485	1505	− 0 33
435	Total (CFP)	443	429	433	− 2 25
99	− (certific.)	101 20	100	99 90	− 1 28
2800	T.R.T.	2780	2750	2750	− 1 07
845	U.F.B.	760	752	752	− 1 05
1450	U.I.C.	1312	1290	1315	+ 0 22
615	U.I.F.	606	639	626	+ 3 30
1030	U.I.S.	1063	1060	1060	− 0 28
655	U.C.B. ★	575	587	566	− 1 56
940	Unibail	860	860	860	....
575	Valéo	501	510	511	+ 1 99
100	Vallourec	80	78 50	78	− 2 50
5120	V. Clicquot-P.	5260	5400	5390	+ 2 28
765	Via Banque	720	745	739	+ 2 63
780	Elf-Gabon	810	810	811	+ 0 12
99	Amax Inc.	92	85 60	85 60	− 6 95
385	Amer. Express	388	379	379	− 2 31
158	Amer. Teleph.	160 10	157 60	157 60	− 1 56
110	Anglo Amer. C.	92	89 10	89 10	− 3 15
560	Amgold	507	499	494	− 2 56
905	BASF (Akt)	891	882	885	− 0 67
950	Bayer	960	953	951	− 0 93
165	Buffelsfont.	126	121 80	121 50	− 3 57
245	Chase Manh.	243	238	237	− 2 46
215	Cie Pétr. Imp.	204	207 60	208	+ 1 96
53	De Beers	48 30	48 80	48 80	− 1 01
2510	Deutsche Bank	2590	2565	2570	− 0 77
52	Dome Mines	43	42 50	42	− 2 32
1370	Dresdner Bank	1320	1290	1272	− 3 63
118	Driefontein Cst	102	101 40	101	− 0 98
535	Du Pont-Nem.	526	523	524	− 0 38
355	Eastman Kodak	366 30	365 50	365 50	− 0 21
47	East Rand	42 50	41	41	− 3 52
280	Electrolux	290	290	290	....
225	Ericsson	231	235	234 90	+ 1 69
440	Exxon Corp.	427	438	438	+ 2 57
350	Ford Motors	380	380	380	....
92	Freegold	74	71 50	68	− 8 10
103	Gencor	86	81 50	81 50 c	− 5 19
475	Gén. Electr.	498 50	499	499	+ 0 10
460	Gén. Belgique	478	482	465	− 2 71
460	Gen. Motors	435	430	430	− 1 14
58	Goldfields	64	65 10	64 50	+ 0 78
40	Gd Metropolitain	41 90	41	41	− 2 14
82	Harmony	69	70	69	....
42	Hitachi	43 05	43 05	43 75	+ 1 62
845	Hoechst Akt.	853	852	852	− 0 11
106	Imp. Chemical	103	104	104	+ 0 97
93	Inco. Limited	88	84 60	84 50	− 3 97
915	IBM	795	788	792	− 0 37
335	ITT	334 50	333	333	− 0 44
158	Ito-Yokado	161	165	165	+ 2 48
89	Matsushita	70 20	70 20	70 50	+ 0 42
650	Merck	700	705	705	+ 0 71
676	Minnesota M.	699	689	689	− 1 43
240	Mobil Corp.	243	246	245	+ 0 82
560	Morgan J.P.	540	540	540	....
33650	Nestlé	34990	35000	35000	+ 0 02
138	Norsk Hydro	125	127	127	+ 1 60
235	Ofsil	194	192	192	− 1 03
1410	Petrofina	1406	1470	1495	+ 6 61
425	Philip Morris	461 50	484 30	464	+ 0 54
148	Philips	137	137 70	137 70	+ 0 51
465	Quilmès	544	526	521	− 4 22
595	Randfontein	606	594	594	− 1 98
560	Royal Dutch	575	577	577	+ 0 34
63	Rio Tinto Zinc	62 50	62	62	− 0 80
95	St Helena Co	89 45	86 90	86 10	− 3 74
220	Schlumberger	212	211 30	211 30	− 0 33
88	Shell transp.	84 30	84 40	84 40	+ 0 11
2160	Siemens A.G.	2289	2268	2268	− 0 91
136	Sony	132	130 70	130 70	− 0 98
148	T.D.K.	156 10	157 10	157 10	+ 0 64
30	Toshiba Corp.	27 65	27	27	− 2 35
1400	Unilever	1387	1379	1379	− 0 57
285	Unit. Techn.	275 30	273 80	273 80	− 0 54
580	Vaal Reefs	535	519	514	− 3 92
385	Volvo	356	350 50	350 50	− 1 54
295	West Deep	251 50	247 50	244	− 2 98
365	Xerox Corp.	361 60	358	358	− 1 05
1 39	Zambia Corp.	1 27	1 25	1 26	− 0 78

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9080	..
Emp. 8,80 % 77	123 40	3 589
9,80 % 78/93	104	2 631
8,80 % 78/86	100 11	7 474
10,80 % 79/94	108 20	1 302
13,25 % 80/90	108 80	4 973
13,80 % 80/87	105 63	0 076
13,80 % 81/89	111	10 435
16,75 % 81/87	107 50	1 744
16,20 % 82/90	120 05	12 339
16 % juin 82	122	5 742
14,60 % fév. 83	120 30	9 580
13,40 % déc. 83	123 70	11 050
12,20 % oct. 84	115 50	0 334
11 % fév. 85	115	7 283
10,25 % mars 86	111 50	6 194
ORT 12,75 % 83	1684	..
OAT 10 % 2000	108 30	3 946
OAT 9,90 % 1997	107 40	8 381
OAT 9,80 % 1996	106 35	7 008
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	102 15	2 528
CNB Paribas	102 50	2 528
CNB Suez	102 50	2 528
CNI janv. 82	102 15	2 528
PTT 11,20% 85	118 80	8 031
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 90	3 886
CNT 9% 86	100 80	4 305
CRH 10,90% déc. 85	110	7 848

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	500	490
Agache (Sté Fin.)	1130	1085
A.G.F. (St Cent.)	8890	8640
André Roudière	220	220
Applic. Hydraul.	805	803
Arbel	152	150
Astorg	285	275 60
Avenir Publicité	1740	1705
Bain C. Monaco	390	375
Banque Hypoth. Eur.	450	....
Béghin-Say (C.I.)	325	319
B.G.L.	340	339
Blanzy-Ouest	490	495
B.N.P. Ci	488	492
B.N.P. Intercontin.	420	430
Bénédictine	3800	3750
Bon-Marché	663	627
Calf	900	900
Cambodge	437	424 e
C.A.M.E.	260	260
Campenon Bern.	425	425
Carbone-Lorraine	550	535
C.E.G.Frig.	520	527
Centen. Blanzy	2330	2300
Centrest (Ny)	239	239
Cerabati	62 30	....
CERUS	773	760
Chambourcy (M.)	981	980
Champex (Ny)	148	152
C.I.C. (Financ. de)	282	282
C.I. Maritime	450	450
Ciam-Sintra	1220	....
Clause (B)	278	278
Citram	906	896
Calcadel (Ly)	1260	1250
Cogifi	525	523
Comiphos	475	456
Cie Industrielle	4000	3945
Comp. Lyon-Alem.	585	588
Concorde (La)	1300	1294
C.M.P.	18 40	19 70 d
Crédit (C.F.E.L.)	670	643
Créd. Gén. Ind.	1045	1045
Crédit Lyonnais C.I.	730	730
Cr. Universel (Cie)	820	820
Créditel	202	199
Darblay S.A.	457	457
Darty Act. à p.	3250	3178
De Dietrich	1775	1705
Delalande S.A.	1180	1170
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1200	1175
Didot-Bottin	537	518
Drag. Trav. Pub.	31 30	31 30
Eaux Bass. Vichy	1340	1393 d
Eaux Vittel	1760	1760
Economats Centre	560	560
Electro-Banque	430	425
Elf-Antargaz	400	394
E.L.M. Leblanc	635	635
Enell-Bretagne	280	280
Entrepôts Paris	819	824
Epargne (B)	2580	....
Europ. Accumul.	68 90	66
Eternit	2530	2635
Exor	3370	3350
Finalens	227	227
FIPP	511	558 d
Fimc	919	....
Foncière (Cie)	543	540
Fonc. Lyonnaise	3970	4140
Foncina	549	547
Forinter	1100	1100
Fougerolle	189	188
France I.A.R.D.	390	....
France (La)	8060	8060
From. Paul Renard	486	458
GAN	1328	1300
Gaumont	479	475
Gaz et Eaux	2198	2200
Gévelot	281	280 10
Gr. Fin. Constr.	575	575
Gde Moul. Paris	355	355
Groupe Victoire	4200	4110
G. Transp. Ind.	492	485
Hutchinson	900	....
Immindo S.A.	512	501
Immograph	315	313
Immobail	551	552
Immobanque	901	910
Immob. Marseille	7800	7570
Immofice	580	581
Invest. (Sté Cent.)	3840	3720
Jaeger	234 30	....
Lafitte-Bail	621	615
Lambert Frères	115	118
Lille-Bonnières	981	981
Loca-Expansion	365	380
Locafinancière	505	500
Locatel	380	380
Louvre (Sté)	1730	1720
Machines Bull	44 90	42 20
Magasins Uniprix	191	190
Magnant S.A.	134	122 30 e
Maritime Part.	398	373
M. H.	....	....
Métal Déployé	392	390 50
Mors	165	160
Naval Worms	105	104
Navig. (Nat. de)	180	163
OPB Paribas	360	350
Optorg	183 10	175 90
Oréal (L') C.I.	3108	3130
Origny-Desvroise	536	536
Palais Nouveauté	960	921 o
Paribas-CIP	931	921
Paris France	312	309
Paris-Orléans	309	310
Part. Fin. Gest. Im.	1770	1740
Pathé-Cinéma	490	498
Pechiney (cert. inv.)	194	180
Piles Wonder	999	985
Piper-Heidsieck	980	950 o
P.L.M.	168 70	168
Porcher	272	275
Providence S.A.	1677	1620
Publicis	1900	1690
Raff. Souf. R.	194 50	194
Rhône-Poul. (c. inv.)	403	403
Ricqlès-Zan	176 90	184 d
Rochefortaise S.A.	211 50	206
Rochette-Cenpa	90 50	93
Rosario (Fin.)	230 40	246 50
Rougier et Fils	67 50	....
Sacer	210	204
Sacilor	21 50	....
SAFAA	750	720
Safic-Alcan	545	550
SAFT	1310	1220
Saga	276 50	270
St-Gobain C.I.	320	308
Salins du Midi	506	507
Santa-Fé	167	168
Satam	129 60	124 40 o
Saulnes	59 50	62
Saunier-Duval	50	48 o
Savoisienne (M)	159 10	....
SCAC	730	700 o
Senelle Maubeuge	484	....
S.E.P. (M)	249	249
Serv. Equip. Véh.	97	93 o
Sicli	145	150
Sicotel	412	408
Sinvim	310	300 10
Siph (Plant. Hévéas)	345	345
SMAC Acieroïd	51	53 10
Sté Générale-CIP	1201	1153
Sofal financière	1825	1790
Soffo	335	340
Soficomi	920	....
S.O.F.I.P. (M)	136	125 50
Sofragi	986	995
Souchon Autog.	432	435
Sovabail	869	870
Speichim	60 80	55 30 o
S.P.I.	578	575
Suez (Fin. de)-CIP	1150	1140
Suresi	700	672
Taittinger	1960	1960
Testut-Aequitas	420	396 80 o
Tour Eiffel	585	543
Ulinor S.M.D.	472 20	480
U.A.P.	2800	2750
Uniner	8 10	....
U.T.A.	1985	1934
Vicat	892	890
Virax	194	187
Waterman S.A.	765	725
Brass. du Maroc	140	130 40 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	408	....
Alcan Alum.	200	200
Algemeine Bank	1595	1595
American Brands	608	580
Am. Petrofina	305	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	139	135
Bco Pop Español	311 50	310 10
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1000	....
B. Régl. Internat.	37000	36980
Br. Lambert	579	579
Canadian-Pacific	75 10	73 70
Commerzbank	1035	1036
Dart. and Kraft	369	362
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	382 60	355
Gén. Belgique	478	465
Gevaert	890	....
Glaxo	95	96
Goodyear	230	237
Grace and Co	325	....
Gulf Canada Corp.	65	64
Honeywell Inc.	460	440 50
I. C. Industries	158 50	157
Johannesburg	750	720
Kubota	16	16 50
Latonia	280	....
Mannesmann	523	....
Midland Bank Plc	54	53 50
Mineral-Ressourc.	57 25	....
Nixdorf	2390	2355
Noranda	92 90	81 60
Olivetti	40 80	40 10
Pakhoed Holding	188	196
Pfizer Inc.	398	398
Procter Gamble	467	470
Ricoh Cy Ltd	35	37
Rolinco	235	234 20
Robeco	261 40	260 50
Rodamco	390	396
Saipem	22 50	22 20
Shell fr. (port.)	62	....
S.K.F. Aktiebolag	295	305
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	97	....
Swedish Match	323	350
Tenneco	260	....
Thorn EMI	43 30	....
Thyssen c. 1 000	460	....
Toray indust. Inc	25	24 35
Vieille Montagne	815	816
Wagons-Lits	840	820
West Rand	21	22 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	10 20	....
Calciphos	920	947
C.E.M.	....	....
Cochery	72	89 d
Copavex	380 30	360 20
Dubois Inv. (Cesto.)	770	770
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	730	....
Révillon	220	220
Rorento N.V.	142 80	143 80
Sopalam	85 70	....
S.P.R.	195	....
Ufinex	390	....
Union Brasseries	146	195 e

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1300	1295
Alain Manoukian	866	860
Asystel	420	411
BAFIP	716	687
B.I.P.	1175	1128
Bolloré Technologies	1079	1035
Beltoni	525	517
Câbles de Lyon	919	900
Calberson	580	581
Cardif	2750	2700
Cap Gemini Sogeti	2240	2200
C.D.M.E.	761	738
C. Equip. Elect.	243	241
C.E.G.I.D.	1415	1400
C.G.I. Informatique	590	584
C. Occid. Forestière	122	122
Delsa	205 50	205 50
Dauphin O.T.A.	1960	1960
Devanlay	1980	1940
Deville	930	924
Drouot-Assurances	600	595
Editions Belfond	275	280
Elect. S. Dassault	880	860
Expand	398	395
Filipacchi	776	760
Guintoli	385	....
Guy Degrenne	900	880
I.C.C.	290	290
IN Informatique	320	309
Le gd livre du mois	330	325
Loca-Investissement	355	352
Moatex	474	456
Merlin Immobilier	420	415
Métallurg. Minière	141	147
M.M.B	695	690
Molex	279	252 20
Navale-Delmas	760	740
Om. Gest. Fin.	431	431
Patermelle-R.D.	3640	3475
Petit Bateau	247	260
Petrofigaz	484	484 60
Razel	900	890
St-Gobain Emballage	1380	1380
St-Honoré Matignon	251 50	251 10
S.C.G.P.M.	238 80	229 60 e
Seine-Metro	1037	1000
S.E.P.	1220	1171
S.E.P.R.	1800	1800
S.M.T. Goupil	300	290
Sofibus	320 50	320 60
Supra	923	920
Valeurs de France	342 60	341 50

SICAV (sélection) — 17/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	723 24	705 60
Actions France	456 22	435 53
Actions sélectives	594 58	567 62
Aedificandi	673 28	642 76
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1151 33	1123 26
A.G.F. 5000	554 16	540 64
A.G.F. ECU	1125 72	1114 57
A.G.F. Interfonds	463 43	442 37
A.G.F. OBLIG.	1146 90	1140 20
Agimo	662 56	645 40
Altefi	223 83	213 69
A.L.T.O.	208 38	198 93
Amel-Gan	5303 28	5062 80
America-Valor	732 69	699 65
Amérique Gestion	359 48	343 18
Amplitude	521 78	506 59
Arbitrage court terme	5116 12	5105 90
Argonautes	407 19	388 73
Associc	1240 69	1240 69
Aurecic	1389 87	1359 10
Bourse-Investiss.	463 64	442 62
Bred Associations	2858 59	2850 64
Bred International	92 52	92 52
Capital Plus	1647	1647
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	815 39	778 42
Convertimmo	384 65	369 76
Cortal court terme	12085 14	12065 14
Cortena	898 87	858 11
Creditor	451 68	438 52
Croiss. France	276 22	263 37
Croiss. Mercure	2681 86	2684 33
Croiss. Immobil.	655 13	625 42
Croiss. Prestige	353 30	337 28
Démiter	12984 43	12984 43
Drouot-France	644 44	615 22
Drouot-Investiss.	1071 27	1022 69
Drouot-Sécurité	251 38	239 96
Drouot-Sélection	145 12	138 54
Ecuric	1176 61	1158 24
Elicoop Sicav	10957 07	10957 07
Elf-Valeurs	9126 34	8803 75
Energie	258 09	246 39
Eparcic	2868 75	2863 02
Eparcourt Sicav	8087 19	8077
Epargne Associations	25127 08	25089 43
Epargne-Capital	7813 23	7834 88
Epargne-Croiss.	1396 33	1358 95
Epargne-Industr.	752 20	718 09
Epargne-Inter	616 36	599 69
Epargne-Long-Terme	1745 82	1700 07
Epargne-Oblig.	200 93	195 55
Epargne-Unie	1178 43	1125 85
Epargne-Valeur	410 06	399 09
Eparoblig	1328 99	1324 34 ◆
Eurcic	9904 07	9757 70 ◆
Euro-Croissance	546 15	530 24
Eurodyn	1049 79	1015 27
Financière Plus	27078 63	26908 54
Fonsi Placement	82941 42	82628 28
Fonsi Trimestriel	1148 41	1132 42
Fonsi Valorisation	13178 69	12920 27
Foncier Investiss.	1113 46	1088 30
Fonciel	283 22	270 36
France Ecu Plus	10162 15	10061 53
France-Garantie	312 19	311 57 ◆
France-Investiss.	541 21	516 87
France-Net	124 78	123 52
France-Obligations	471 74	467 07
Francic	389 68	378 24
Fructi-Associations	1286 65	1286 65
Fructicapi	304 93	300 42
Fructidor	262 09	258 22
Fructifrance	778 79	757 84
Fructinter	80104 41	79804 65
Fructi ECU	565 82	557 16
Fructi-Première	12191 11	12010 95
Fructoblig	1096 45	1095 35
Gestion	59732	59583 04
Gestion Associations	142 67	139 53
Gestion Mobilière	691 82	680 26
Gest. Rendement	507	494 01
Gest. Sél. France	765 17	730 47
Haussmann Associat.	1260 75	1260 75
Haussmann court terme	1133 85	1133 35
Haussmann Epargne	1359 64	1359 64
Haussmann Europe	1900 32	1814 15
Haussmann France	1020 35	974 11
Haussmann Oblicroiss.	1297 97	1297 97
Haussmann Obligation	1555 54	1485
Horizon	1232 76	1196 85
I.M.S.I.	615 37	587 47
Indo-Suez Valeurs	771 15	736 18
Ind. française	14284 28	13984 58
Immoblig.	11694 81	11245 01
InterSélect France	463 86	442 82
Intervalores Indust.	657 48	627 67
Invest. net	14836 53	14806 92 ◆
Invest. Obligataire	17792 81	17757 30 ◆
Japacic	158 30	153 69
Jeune épargne	231 73	228 31
Laffitte-crt-terme	60660 10	60660 10
Laffitte-Expansion	789 69	763 82
Laffitte-France	333 78	318 64
Laffitte-Immobilier	259 64	247 87
Laffitte-Japon	300 62	286 99
Laffitte-Oblig.	151 65	144 77
Laffitte-Rend.	216 35	206 54
Laffitte-Tokyo	1160 49	1098 32
Lion-Associations	11952 82	11952 82
Lion-Institutionnels	25217 63	25154 74
Lionplus	73438 35	72711 24
Livret portefeuille	604 33	586 73
Méditerranée	161 22	153 91
Mondiale Investissem.	447 31	427 03
Monecic	5761 42	5761 42
Monet J.	51464 19	51464 19
Multi-Obligations	455 39	434 74
Mutuelle Unie Sél.	157 40	150 26
Natio-Assoc.	6384 33	6371 59
Natio-Epargne	13809 03	13672 31
Natio-Inter	1121 43	1091 42
Natio-Obligations	546 62	531 89
Natio-Patrimoine	1373 39	1336 63
Natio-Placements	65043 02	65043 02
Natio-Revenus	1115 35	1104 31
Natio-Sécurité	53346 04	53346 04
Natio-Valeurs	716 02	695 88
Nippon-Gan	4393 46	4194 23
Nord-Sud Développ.	1197 10	1194 71
Oblicoop Sicav	1467 70	1429 12
Obligar	1149 42	1117 68
Optimaster	610 74	583 05
Options et Rendement	60768 64	60018 36
Orion-Gestion	158 32	151 14
Patrimonique	511 34	488 15
Parnasse	816 59	779 61
Paribas Epargne	15408 63	15378 07
Paribas Gestion	591 68	567 58
Parnasse-Valor	1113 19	1112 08
Patrimoine-Retraite	1648 47	1616 15
Phénix Placements	289 41	289 07
Pierre Investiss.	531 57	507 47
Placement A	982 47	982 47
Placement crt-terme	70877 88	70877 88
Placement J	53742 66	53742 66
Placement Premier	50187 97	50187 97
Privé Association	21933 99	21933 99
Province Investiss.	534 70	510 45
Quartz	103 92	101 38
Rentacic	171 86	169 32
Revenus Trimestriels	6083 98	6023 72
Revenu Vert	1211 10	1209 89
Réal Plus	1064 13	1015 88 ◆
St-Honoré Assoc.	14118 88	14046 65
St-Honoré Bio-aliment.	697 22	665 60
St-Honoré Capital	9976 18	9897
St-Honoré Pacifique	513 76	490 45
St-Honoré P.M.E.	424 64	405 38
St-Honoré Réel	11134 31	11089 95
St-Honoré Rendement	12115 29	12065
St-Honoré Technol.	691 65	660 19
St-Honoré Valor	12245 85	12149 66
Sécuricic	10837 06	10826 23
Sécur. Mobilière	441 24	421 23
Sécuri Taux	10043 36	10043 36
Sél.court terme	12274 49	12183 12
Sicadem (Credem BP)	777 85	766 16
Sicav-Associations	1351 20	1348 50
S.F.I. fr. et étr.	582 77	565 80
Slivarente	783 13	747 62
Sicav 5000	347 43	338 13
Slivafrance	534 68	520 37 ◆
Slivam	408 62	397 68
Slivarenta	221 54	215 61
Slivinter	403 38	392 56
S.I.-Est	1251 80	1195 04
S.I.G.	891	850 21
S.N.I.	1172 91	1138 75
Sofinvest	514 74	493 76
Sogepargne	378 26	364 59
Sogenal	52413 06	50898 47
Sogevar	1011 93	986 04
Sogeinter	1258 15	1201 10
Soleil Investiss.	474 54	463 02
Technocic	1134 75	1101 70
U.A.P. Investiss.	390 69	383 42
Uni-Associations	112 69	112 68
Unifrance	455 68	435 02
Unifoncier	1294 71	1236
Uni-Garantie	1434 86	1408 70
Unigestion	859 93	820 94
Uni-Japon	1400 94	1337 41
Uni-Régions	2751 56	2626 79
Unisanté	2277 94	2203 04
Univer	170 68	170 68
Univers-Obligations	1679 80	1627 65
Valorem	494 78	492 71
Valoblig	68986 41	68381 59
Valorg	1451 08	1449 83
Valsel	78769 93	78730 68

c : coupon détaché
o : offert
e : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	72 80	72
Casino	235	....
Créd. Foncier France	237	222
Pernod Ricard	244	....
Total	9	8 80
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 457	6 457	6 190	6 760
ECU	6 817	6 808	....	....
Allemagne (100 DM)	327 570	327 600	317	337 500
Belgique (100 F)	15 757	15 768	15 200	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	289 870	289 850	280	298
Danemark (100 krd)	86 930	86 940	82 500	90
Norvège (100 k)	88 900	88 750	85	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 302	9 244	8 900	9 650
Grèce (100 drachmes)	4 848	4 838	4 400	5 400
Italie (1 000 lires)	4 730	4 728	4 500	5
Suisse (100 f.)	400 190	399 320	387	408 500
Suède (100 krs)	94 920	94 800	91	97
Autriche (100 sch)	46 585	46 580	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 926	4 923	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 450	4 440	4	4 800
Canada ($ can 1)	4 652	4 651	4 500	4 850
Japon (100 yens)	4 190	4 188	4 080	4 340

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/10
Or fin (kilo en barre)	88200	87200
Or fin (en lingot)	88850	87700
Pièce française (20 fr)	537	530
Pièce française (10 fr)	361	....
Pièce suisse (20 fr)	560	561
Pièce latine (20 fr)	515	500
Souverain	640	640
Pièce de 20 dollars	3115	3105
Pièce de 10 dollars	1552 50	1610
Pièce de 5 dollars	1010	....
Pièce de 50 pesos	3310	3316
Pièce de 10 florins	531	520
Or Londres	428	420
Or Zurich	425 75	421 50
Or Hongkong	425 55	424 95
Argent Londres	5 58	5 50

Le Monde

NICARAGUA : l'ouverture du procès d'Eugène Hasenfus

Tribunal d'exception pour un accusé peu ordinaire

MANAGUA
de notre envoyé spécial

Accusé, tribunal, environnement, tout dans le procès qui s'est ouvert, le lundi 20 octobre, dans la capitale du Nicaragua, est exceptionnel. L'accusé d'abord : Eugene Hasenfus, ancien « marine », mercenaire, de nationalité américaine. Il est le seul survivant de l'avion abattu, il y a deux semaines, par l'armée sandiniste. Un appareil bourré d'armes et de documentation qui ravitaillait la Contra. Dans une interview qu'il a accordée à la chaîne américaine CBS, Eugene Hasenfus a indiqué avoir été interrogé régulièrement et de manière brève. *« Ils veulent savoir pour qui je travaille. »* Il a répété qu'il avait été engagé par William Cooper (mort dans l'avion) en Amérique centrale, qu'il n'appartient pas à la CIA et qu'il pensait travailler pour le compte du gouvernement américain.

Cet accusé peu ordinaire sera jugé par un tribunal d'exception appelé tribunal populaire antisomoziste (PPA). Il s'agit d'une juridiction spéciale composée d'un magistrat et de deux Nicaraguayens, en possession de leurs droits civils et politiques. Les PPA ont été créés en 1983 pour *« répondre à la situation d'agression du peuple nicaraguayen par le gouvernement des Etats-Unis »*, selon le ministère de la justice. Ils ont une réputation de sévérité : sur un total d'environ neuf cents accusés, seuls sept ont été acquittés. Ces derniers temps toutefois, les PPA, moins actifs, ont fait preuve d'une plus grande clémence.

Notable aussi, la rapidité avec laquelle ce procès s'est ouvert. *« Alors que la plupart des accusés attendent plusieurs mois,* soulignait un avocat, *il n'a fallu dans ce cas que quelques semaines. »* L'ambassade des Etats-Unis s'est vu opposer une fin de non-recevoir par le ministère des affaires étrangères nicaraguayen à sa demande de délai supplémentaire de deux semaines pour préparer la défense d'Eugene Hasenfus. Celle-ci sera assurée par un avocat nicaraguayen – puisque seuls peuvent exercer les avocats inscrits ou appartenant à la Cour suprême de justice de ce pays, – Mᵉ Enrique Sotelo Borgen, qui devrait être officiellement désigné par Eugene Hasenfus lors de la première journée du procès. C'est un député conservateur. En 1984, il s'est opposé à la participation de son parti aux élections.

La présence de M. Griffin Bell

M. Sotelo a assuré vouloir défendre activement son client. Il sera assisté de M. Griffin Bell, ancien ministre de la justice du président Carter.

L'acte d'accusation est clair : *« Violation de la loi sur le maintien de l'ordre et la sécurité publique. »* Les autorités sandinistes assurent détenir les preuves (carnet de bord et de vol, documents divers) de livraisons d'armes faites à la Contra. *Certaines sources font d'ailleurs état* de la surprise du gouvernement devant l'importance du trafic d'armes ainsi découvert. Le secrétaire d'Etat américain, M. Schultz, lors de sa visite au San-Salvador, vendredi, reconnaissait implicitement de telles opérations lorsqu'il estimait : *« Il y a des Américains qui aident les communistes au Nicaragua, je suis content qu'il y ait des Américains qui se battent pour la liberté. »* Selon les déclarations d'Eugene Hasenfus, une quinzaine d'Américains circuleraient dans les pays d'Amérique centrale pour faire ces livraisons.

Après la lecture de l'acte d'accusation et le choix officiel d'un avocat, lundi, le procès devrait reprendre mercredi avec la réponse de la défense. Il faudra encore une dizaine de jours de procédure pour la recherche des preuves avant la sentence. Celle-ci pourrait être une condamnation à trente année de prison, comme l'a lui-même laissé entendre le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega. Mais la plupart des observateurs estiment vraisemblable, dans ce cas, une libération anticipée et une expulsion du pays quelques mois après le jugement.

M. Ortega a d'ailleurs beaucoup insisté, samedi, sur l'irresponsabilité d'Eugene Hasenfus. *« Il n'est pas autre chose qu'un employé de Reagan »*, a dit le chef de l'État en précisant : *« Le criminel, c'est Reagan, pas Hasenfus. Mais il faut que celui-ci soit jugé. »* M. Ortega a aussi indiqué que la signature par le président américain de la loi octroyant une aide *de 100 millions* de dollars à la Contra n'influerait pas sur le procès.

La télévision, les journaux, la radio, consacrent une large place au procès. La station officielle, la Voz, avait, il y a quelques jours, demandé à des passants quel était leur sentiment à l'égard d'Eugene Hasenfus. La radio a présenté la totalité des *personnes interrogées comme favorables* à la fermeté. Le sport national n'est pas non plus tenu à l'écart. Dimanche, à Managua, s'ouvrait le huitième championnat de base-ball. La première balle a été lancée par l'un des héros de l'armée, José Fernando Casales, qui a abattu l'avion américain. Il avait à ses côtés Antonio Acevedo, l'homme qui a arrêté Eugene Hasenfus.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

L'Arabie saoudite testera le char français AMX-40

Ryad *(AFP.)* – Le char français AMX-40 sera mis à l'épreuve l'été prochain en Arabie saoudite, a indiqué, dimanche 19 octobre à Ryad, le ministre français de la défense, M. André Giraud, au troisième jour de sa visite officielle dans ce pays. L'Arabie saoudite dispose déjà de chars français AMX-30, et, à ce jour, le blindé AMX-40 (un char de 43 tonnes porteur d'un canon de 120 mm), qui emprunte des pièces à l'AMX-30, n'a pas été exporté.

« Nous estimons, a précisé M. Giraud, *que l'AMX-40 est un très bon matériel, bien adapté aux besoins de l'Arabie saoudite. »* Les Saoudiens pourraient, si le char leur convient, en commander environ deux cent cinquante exemplaires. M. Giraud a aussi exposé à son homologue saoudien les programmes aéronautiques français (Mirage-2000, Mirage-4000 et Rafale). *« Cela a fait l'objet d'un échange de vues général, et il appartient à l'Arabie saoudite de choisir en toute liberté le matériel qu'elle préfère. »*

Un accord-cadre pour l'entretien technique du programme « Sawari » des forces navales saoudiennes a été signé entre les deux pays. Il s'agit d'une assistance technique française pour l'entretien des quatre frégates, deux pétroliers-ravitailleurs et vingt-quatre hélicoptères Dauphin que la France a déjà vendus en 1980 à l'Arabie saoudite et qui sont en cours de livraison.

Sur le vif — Savoir vivre

Dites donc, les hommes, j'ai une mauvaise nouvelle pour vous. Vous êtes là, vautrés, soir après soir, devant la télé, dépoitraillés, ceinture dégrafée, à vous gratter le ventre, les doigts de pieds en éventail dans des chaussettes trouées. Fini, ça, terminé. Je viens de recevoir le nouveau « Savoir-vivre » de Cécile Saccoman. Elle est formelle. La robe de chambre en soie sur un pantalon de flanelle, pas de pyjama, attention, c'est bon pour les play-boys et les vieux beaux. Aucune tenue d'intérieur n'est convenable. Pas question d'enlever ses godasses. La seule chose autorisée, c'est le foulard soigneusement noué à la place de la cravate.

Remarquez, pour nous, les nanas, c'est pas tellement plus relax. A peine rentrées du boulot, des courses et de la crèche, faut tout laisser tomber en tas dans l'entrée, le gamin, les sacs à provisions, les dossiers, et courir enfiler une petite robe élégante, fraîche et féminine.

Voici, pêle-mêle, quelques règles de bonne conduite. Chez soi : ne pas élever la voix, ne pas jouer avec un objet sans arrêt, « ne pas toucher aux autres ni à soi-même » *(sic)*. Dans la rue : ne demander son chemin qu'à un passant du même sexe pour éviter toute équivoque. Au café, « le monsieur entre avant la dame pour affronter les regards » *(resic)*. Dans le métro... Eviter d'y aller : « ce moyen de transport pénible engendre, en effet, une promiscuité donnant lieu à de fréquentes et pénibles entorses au savoir-vivre » *(reresic)*.

Au bureau, ça se complique. Un employé salue son chef le premier. Sans lui tendre la main ni lui demander de ses nouvelles. C'est pas poli. S'il est convoqué par le dirlo, il a pas le droit de s'asseoir ni d'ouvrir sa gueule avant d'y avoir été autorisé. Et quand le téléphone sonne, il doit se lever et aller attendre dans le couloir que l'autre ait fini de jacter. Une employée, *idem*. Il n'y a pas d'âge, pas de sexe au boulot. Il y a qu'un supérieur et des inférieurs. L'autre jour, on allait à une conférence de presse, nous deux, mon chef et moi. Je vais pour monter à côté du chauffeur, il m'arrête, il me fait : je t'autorise à poser tes fesses sur la banquette arrière, à côté de mon auguste personne. OK, d'accord. Alors lui, furax : qu'est-ce qu'on dit ? Non, mais, où t'as été élevée. Je vais te filer un manuel pour t'apprendre à vivre. Dans un cas pareil, une subordonnée doit remercier chaleureusement son supérieur de cette faveur inattendue.

J'ai vérifié. Il a raison. C'est marqué. Texto.

CLAUDE SARRAUTE.

A nos lecteurs

En raison des mouvements de grève, la distribution du *Monde de mardi, daté mercredi* 22 octobre, risque d'être perturbée à Paris et en province. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

« Table ronde » sur le livre

M. Léotard : Le gouvernement ne remettra pas en cause la loi Lang

Le gouvernement ne prendra pas l'initiative d'une modification de la législation sur le prix unique du livre. C'est ce qu'a déclaré M. François Léotard au cours de la « table ronde » qu'il avait organisée au ministère de la culture, le vendredi 17 octobre et qui réunissait l'ensemble des organisations professionnelles du livre.

La loi Lang que contestaient notamment la FNAC, les centres Leclerc et l'Union fédérale des consommateurs, continuera donc à être appliquée, et ses contrevenants seront poursuivis.

Néanmoins, le ministre de la culture n'a pas caché que ses préférences allaient à une solution négociée entre les professionnels, et que, si un tel accord était réalisé, une révision serait alors possible.

D'autre part, une mission d'expertise sur l'économie du livre va être confiée à une personnalité indépendante qui remettra au printemps prochain un rapport dans lequel devront être proposées toutes les mesures susceptibles d'améliorer la diffusion et l'exportation du livre.

D'ores et déjà, un observatoire de l'économie du livre va être mis en place qui aura notamment pour rôle de fournir des données chiffrées à partir desquelles les professions du livre pourront discuter. Jusqu'à présent en effet, chacun s'amenait à la table de négociation avec ses propres statistiques, ce qui ne facilitait guère la discussion.

P. L.

● **Premier « crack » fabriqué en Europe.** – Cologne. Un laboratoire clandestin où était fabriqué du « crack » a été découvert dans la région de Cologne (RFA), a annoncé vendredi 17 octobre la police judiciaire allemande. Selon la police, c'est la première fois qu'un laboratoire fabriquant ce mélange à base de cocaïne, répandu aux Etats-Unis, est découvert en Europe. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 19-20 octobre 1986 a été tiré à 446 306 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 octobre

En baisse – 0,19 %

La Bourse de Paris a enregistré un nouveau repli le 20 octobre en séance du matin, l'indicateur cédant 0,19 %. Au repli, on notait Printemps (– 6,17 %), UCB (– 3,35 %), Docks de France (– 2,48 %), La Redoute (– 2,45 %) et Crouzet (– 2,15 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	417	417	417
Agence Havas	1860	1860	1863
Air Liquide (L')	723	723	725
Alsthom	320	321	328
Bancaire (Cie)	1071	1070	1070
Bongrain	2300	2280	2285
Bouygues	1280	1279	1272
B.S.N.	4060	4065	4061
Carrefour	3380	3405	3400
Chargeurs S.A.	1275	1275	1265
Club Méditerranée	546	546	546
Dumez	1730	1700	1720
Eaux (Gén.)	1305	1280	1310
Elf-Aquitaine	311	310	310 50
Essilor	2900	2860	2861
Lafarge-Coppée	1212	1221	1217
Michelin	2260	2270	2265
Midi (Cie)	1500	1485	1480
Moët-Hennessy	2161	2161	2146
Navig. Mixtes	1036	1040	1040
Oréal (L')	3460	3465	3470
Pernod-Ricard	962	958	958
Peugeot S.A.	1035	1085	1083
Sanofi	704	704	699
Source Perrier	780	777	773
Télémécanique	2790	2760	2760
Thomson-C.S.F.	1505	1470	1475
Total-C.F.P.	433	435	435
T.R.T.	2750	2750	2750
Valéo	511	513	511



Monde-Sociétés de personnel « Société des cadres du *Monde* »

Les associés de la Société civile à capital variable « Les cadres du Monde » sont convoqués au siège social de la Société, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, dans la salle de restaurant d'entreprise,

le MERCREDI 5 NOVEMBRE 1986

pour y tenir une assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour

- *Rapport moral et financier.*
- *Questions diverses.*

A B C D E F G

